

Centre de recherches OIES
« Océan Indien, Espaces et Sociétés »
Université de La Réunion

Numéro 20

TSINGY

Patrimoine et Tourisme à La Réunion et dans l'océan Indien

Sous la direction de Jean-Michel JAUZE

Le projet « Patrimoine et Tourisme à La Réunion et dans l'océan Indien » et la publication qui en découle ont été financés par la Région Réunion

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE :

1^{re} de couverture : *Village d'Hell-Bourg, cirque de Salazie* © Photo Stephen Jauze
3^e de couverture : * *Le Morne Brabant à Maurice, lieu de mémoire de l'esclavage, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco* © Photo Jean-Michel Jauze ; * *Le coco-fesses, emblématique des Seychelles, à l'entrée du Musée d'Histoire Naturelle de Victoria, Mahé* © Photo Jean-Michel Jauze

4^e de couverture : *Mare à Poule d'Eau, cirque de Salazie* © Photo Liv Liv

MAQUETTE DE COUVERTURE :

ProMedia

MAQUETTE :

Marie-Pierre Rivière

RÉALISATION :

Bureau Transversal des Colloques,
de la Recherche et des Publications (BTCR)
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

© UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION, 2017
Campus universitaire du Moufia
15 avenue René Cassin
CS 92003 – 97744 Saint-Denis cedex 9
Phone : 02 62 938585 – Copie : 02 62 938500
Site web : <http://www.univ-reunion.fr>

Le présent ouvrage est imprimé en 300 exemplaires.

Sa reproduction partielle ou totale est protégée par les droits d'auteurs
et ne peut être réalisée sans l'approbation de l'éditeur.

(1^{er} semestre 2017 Editions ProMedia)

ISSN : 1998-9784

SOMMAIRE

Jean-Michel JAUZE,

Avant-propos _____ 5

Jean-François GÉRAUD,

*L'historien dans la valorisation touristique du patrimoine industriel
de La Réunion* _____ 9

Colombe COUËLLE,

*Maurice Ménardeau, peintre de la Marine (1897-1977).
Escales dans l'océan Indien durant les années Trente* _____ 27

Fabrice FOLIO,

Patrimoine et récit national au Mozambique : le cas de Maputo _____ 43

Prosper EVE,

L'esclavage peut-il être patrimonialisé ? _____ 61

Marie-Annick LAMY-GINER,

*Le rôle de l'aéroport de Johannesburg dans le développement du tourisme
en Afrique du Sud* _____ 67

Christian GERMANAZ,

Quelle carte touristique pour La Réunion ? _____ 83

Frédéric GARAN,

*Patrimonialisation et tourisme à Madagascar durant la période coloniale :
de la nécessité d'établir une liste des sites à classer et à protéger* _____ 107

Jean-Michel JAUZE,

Patrimoine et tourisme à Maurice : quel lien ? _____ 127



Porte traditionnelle de bangwe (espace public) aux Comores @ Photo J.M.J.

AVANT-PROPOS

Jean-Michel JAUZE
Directeur du CREGUR
Université de La Réunion

Les travaux sur le patrimoine de La Réunion et des îles de l'Indianocéanie, petites ou grande, font florès, allant du classique catalogue à des études plus scientifiques, à l'instar des *Entretiens du Patrimoine de l'océan Indien*, rencontres internationales qui, en 2011¹, puis en 2014, réunissaient, à Saint-Denis de La Réunion, architectes, urbanistes, géographes, historiens, anthropologues, aménageurs des collectivités territoriales, autour des questions de la diversité des modes d'appréhension, de la gouvernance, des outils législatifs, du développement, de la valorisation du patrimoine. On peut également évoquer le *Grand Séminaire de l'océan Indien* qui, en septembre 2013, à l'Université de La Réunion, amenait des chercheurs de différentes disciplines à réfléchir sur *la fabrique du patrimoine dans l'océan Indien*².

Les analyses touristiques sur l'océan Indien sont tout aussi nombreuses, privilégiant l'entrée économique au détriment des impacts sociétaux et environnementaux même si, depuis quelque temps, on note une volonté d'interroger la durabilité de l'activité en s'intéressant davantage aux interrelations entre société, économie et environnement. A cet égard, on pourra se reporter à la publication collective *Quel tourisme pour La Réunion ? – Enjeux et mises en perspective*, qui outre le fait d'examiner les potentialités naturelles et culturelles de l'île, a le mérite de repositionner la problématique du tourisme réunionnais dans une perspective régionale élargie³.

En revanche, les liens entre patrimoine et tourisme ont été moins bien explorés. Dans ce cadre, on peut citer l'initiative pionnière de la Commission de l'Océan Indien (COI), à travers la publication de l'ouvrage collectif dirigé par Jean-Michel Jauze, *Patrimoines partagés – Traits commun en Indianocéanie*⁴ dont l'objectif était à la fois d'analyser l'héritage commun des îles de l'Indianocéanie, socle identitaire du concept,

¹ A. CHEYSSIAL (dir.), 2013, *Entretiens du patrimoine de l'océan Indien*, Actes du colloque international de Saint-Denis, La Réunion, Editions de l'Espérou.

² E. COMBEAU-MARI, C. GERMANAZ (dir.), 2014, *La fabrique du patrimoine dans l'océan Indien*, actes du « Grand Séminaire de l'océan Indien », col. Terres et Sociétés Indocéaniques, Editions Epica.

³ E. COMBEAU-MARI, F. FOLIO, 2015, *Quel tourisme pour La Réunion ? – Enjeux et mises en perspectives*, col. Terres et Sociétés Indocéaniques, Editions Epica.

⁴ J.-M. JAUZE, 2016, *Patrimoines partagés – Traits communs en Indianocéanie*, Commission de l'océan Indien, Editions Epica.

et d'explorer les pistes possibles de sa valorisation touristique en terme de complémentarité.

Les articles réunis dans le présent numéro de *Tsingy* sont le fruit d'un regard croisé des géographes et historiens de l'unité de recherche « Océan Indien, Espaces et Sociétés » (OIES), à partir d'un projet financé par La Région Réunion sur *Patrimoine et Tourisme à La Réunion et dans l'océan Indien*. L'objectif était d'étudier les grands domaines du patrimoine (paysage, architecture, cuisine, arts, infrastructures...) et les secteurs du tourisme, en analysant les potentialités de cette conjonction patrimoine – tourisme, à l'échelle de La Réunion et de l'océan Indien. Ce projet s'inscrit dans la suite logique de la démarche initiée par la COI, en accordant une importance particulière aux relations qu'entretient le couple patrimoine – tourisme.

L'étude de ces relations, abordée à l'aune des sensibilités disciplinaires, privilégiera tantôt :

- *la dimension patrimoniale*, présente dans l'article de Jean-François Géraud qui plaide en faveur d'une valorisation du patrimoine industriel réunionnais inséré dans une « Route du Sucre » venant enrichir la carte touristique de l'île. C'est aussi l'occasion pour l'auteur de rappeler le rôle de l'Historien dans cette démarche de reconnaissance. Ce rôle est d'ailleurs très bien illustré par la contribution de Colombe Couëlle dans son coup de projecteur sur Maurice Ménardeau (1897-1977), peintre de la marine dont les œuvres acquises par la municipalité de Saint-Denis, classées à l'inventaire des monuments historiques, brossent un tableau des plus réalistes d'un héritage colonial qui gagnerait à être connu. L'article de Fabrice Folio, sur les enjeux de la démarche de patrimonialisation au Mozambique, au travers du cas de la capitale Maputo, rappelle que la valorisation de l'héritage n'a pas que des visées économico-touristiques, mais peut aussi revêtir une dimension politique en participant à l'unité du pays. C'est d'ailleurs cette dimension à la fois politique et morale qu'interroge Prosper Eve dans sa réflexion sur l'intérêt de patrimonialiser l'esclavage, épisode douloureux de l'histoire réunionnaise, tout en soulignant l'importance pédagogique, identitaire et touristique de la démarche.
- *L'angle touristique*, biais utilisé par Marie-Annick Lamy-Giner pour examiner le rôle de *hub* aéroportuaire de Johannesburg, porte d'entrée du tourisme en Afrique du Sud, mais aussi les pratiques *in situ* des touristes, au travers des centres d'intérêts dominants. Le rôle des « supports » matériels du tourisme est également abordé par Christian Germanaz qui, au travers de l'analyse diachronique du corpus cartographique touristique de La Réunion, tente de retracer l'évolution de la philosophie et du développement de l'activité dans l'île.
- *Le couple patrimoine – tourisme* clôture ce regard historico-géographique avec deux études de cas : Madagascar et Maurice. Frédéric Garan pointe ainsi le retard pris, à l'époque coloniale, par le développement touristique de la Grande Ile, alors que, paradoxalement, le discours colonial s'appuyait sur le lien colonisation – tourisme. Le cas de Maurice, abordé par Jean-Michel Jauze, apparaît différent, en ce sens que, très tôt, les autorités ont pris conscience du formidable intérêt du développement touristique. Mais, cette ancienneté est aussi problématique, obligeant les acteurs à interroger de nouvelles potentialités dont la piste culturelle où l'héritage composite du pays devient un atout.

Cette première approche n'ambitionnait pas de couvrir une aire géographique aussi vaste que celle de l'océan Indien. Par ailleurs, la thématique patrimoine – tou-

risme offre de multiples entrées qui ouvrent un large champ d’investigations, ainsi, les politiques de valorisation touristique de l’héritage culturel sous l’angle social au travers des perceptions des populations. Se posent aussi des questions essentielles : tout patrimoine peut-il, doit-il, être proposé à la valorisation touristique ? Ce qui implique la question du choix. De même, les impacts de la touristification du patrimoine demandent à être analysés. Le champ, d’une grande richesse, invite à d’autres approches que les chercheur(e)s de l’équipe *Océan Indien Espaces et Sociétés* se proposent de poursuivre dans une démarche collaborative ouverte à d’autres disciplines et à d’autres universités s’intéressant à l’Indianocéanie.



Tourisme et renouveau des plantes endémiques de Rodrigues. Jardin des 5 sens © Photo J.M.J

L'HISTORIEN DANS LA VALORISATION TOURISTIQUE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL DE LA RÉUNION

Jean-François GÉRAUD

Maître de Conférences en Histoire contemporaine
CRESOI – OIES
Université de La Réunion

Résumé : L'espace touristique réunionnais, saturé par la célébration du patrimoine immatériel, doit s'ouvrir à la valorisation d'un patrimoine industriel inattendu aux latitudes tropicales. Il s'agit pour l'essentiel à La Réunion du patrimoine sucrier qui a forgé « l'identité sucrière de l'île ». Exclu de la mémoire, la valorisation de ce patrimoine aurait le mérite de transformer les touristes en « touristes affinitaires » d'une île où l'industrie s'est construite dans la défense des droits de l'homme. Mais le site industriel isolé a plus de difficultés pour attirer les visiteurs que s'il est inséré dans une « route touristique à thème », la « Route du Sucre ». Le long d'un trajet à suivre ou d'un « circuit », cette « route du sucre » articulerait les aspects techniques, politiques et sociaux liés au sucre mais établirait aussi un système de relations entre des patrimoines de même nature, autour de la découverte du thème simple de l'industrie en espace colonial. Il revient à l'historien de produire un discours d'identification, d'analyse et de commémoration.

Mots-clés : Patrimoine industriel, tourisme culturel, tourisme affinitaire, valorisation, route à thème

Abstract: *Touristic space of Reunion Island, saturated by the celebration of intangible heritage, has to be more open to the recognition of an unexpected industrial heritage in such tropical latitudes. That industrial heritage is mainly sugar heritage which built “sugar identity” of Reunion Island. Recognition of that forgotten heritage would have the advantage to make “family & friend” tourists with common tourists of an island where industry grow up by promoting human rights. Nevertheless, a remote industrial site will less easily attract tourists than a site linked in a tourist road, “Reunion Sugar Road” (RSR). Alongside “Sugar track”, that RSR would articulate technical, political and social aspects which depend on sugar question, and would establish a system of*

relationships between similar heritages, around the discovery of industrial issue in colonial spaces. It is up to the historians to generate common discourse on identification, recognition, celebration.

Keywords: Industrial heritage, cultural tourism, family & friend tourism, recognition, tourist road.

L'espace touristique réunionnais est saturé par le patrimoine immatériel et sa célébration¹, quand ce n'est pas par la commémoration des « vieilles lunes » que sont les cases créoles et les « barreaux »²... Au-delà de la mise en exergue de sa musique, de sa gastronomie, de son patrimoine immatériel, le tourisme culturel à La Réunion peut largement s'appuyer sur un patrimoine proto-industriel³ et industriel. Le tourisme industriel culturel, centré sur le patrimoine industriel révolu ou traditionnel de l'île, n'exclurait pas – pourrait être complété par – un « tourisme de découverte économique » permettant la découverte d'entreprises industrielles en activité : quels meilleurs symboles de l'activité et de la modernité de notre territoire et de ses voisins dans la zone, quelle meilleure façon de sortir des problématiques coloniales et postcoloniales⁴ désuètes !

La *doxa* selon laquelle les espaces ultramarins français – anciens espaces coloniaux – n'ont pas été industrialisés, et que par voie de conséquence leurs habitants n'ont été que des travailleurs de la terre, est erronée, quant à l'histoire économique, au patrimoine, à l'identité. Les sites et pratiques proto-industrielles et industriels n'ont pas été absents de l'île. Ils ont laissé un patrimoine matériel considérable ; les archives départementales de La Réunion conservent également de nombreux documents qui révèlent la dimension industrielle de l'île. Avant le sucre, ils désignent des installations proto-industrielles (caféteries, girofleries, cotonneries, indigoteries, etc.). Lors de la « mise en sucre », ils signalent l'implantation des nombreuses usines sucrières, et d'activités diversifiées (sériculture, chaudironneries et forges, scieries, briqueteries, etc.). Après le sucre, jusqu'en 1950, ils révèlent que l'île, en une véritable tentation industrielle, a multiplié les structures destinées à la satisfaction de besoins locaux : corderies d'aloès, fabriques de tabac, d'essences et de parfums, de produits agroalimentaires, etc. Un questionnement sur l'industriel a donc une large matière en cet espace tropical.

La mise en tourisme culturel de cette emprise/empreinte industrielle peut redresser l'image ambiguë véhiculée par La Réunion, d'une île apprivoisée qui souffre d'une carence d'atouts exotiques, où plage et balnéarité indigentes sont concurrencées par un tourisme « vert » d'intérieur inabouti. Le tourisme proto-industriel et industriel peut renouveler, par l'intérêt de ses vestiges et des enjeux que révèle leur histoire, le cliché d'un espace ultramarin comme un paradis perdu.

¹ L'indolence vis-à-vis du patrimoine matériel a été favorisée par l'absence de recherche archéologique dans l'île jusqu'à la mise en place d'un service archéologique régional (ou l'équivalent) depuis 2010, mais aussi la faillite de ce service, incapable d'organiser la moindre prospection sérieuse, depuis cette date.

² Membre de la CRPS de 2011 à 2015 (<http://www.la-reunion.gouv.fr/raa/2011/novembre/2011-1779.pdf>) j'ai entendu avec effarement une chargée de mission de la mairie de Saint-Denis proposer comme axe de réflexion et de protection patrimoniales, selon des procédures où l'à peu près se mêlait à l'ignorance, les « cases créoles et barreaux », déjà peintes par mon collègue (Saint-Joseph) Pierre Pellet à la fin des années 1970 et depuis mises à l'honneur ! La réflexion sur le patrimoine n'avait pas progressé.

³ Nous ne nous limitons pas aux critères dogmatiques de Franklin Mendels exposés dans *Industrialization and Population Pressure in XVIIIth Century Flanders*. Madison: Wisconsin University Press, 1969.

⁴ « Les Post-Colonial Studies ont donc favorisé une interprétation assez manichéenne de l'histoire et du présent. Elles ont diabolisé la domination coloniale en lui prêtant sans doute plus d'influence et plus d'efficience qu'elle n'a eues », Emmanuelle SIBEUD, « Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2004/5 (no51-4bis), p. 87-95. DOI 0.3917/rhmc.515.0087.

I) UN PATRIMOINE INDUSTRIEL EN TERRE ULTRA-MARINE

La Compagnie des Indes, la monarchie, la république ensuite ont exigé de Bourbon, dans le contexte de la colonisation longtemps informée par des variétés du mercantilisme, des produits agricoles que la métropole ne pouvait fournir, pour la satisfaction de certains besoins des couches favorisées de la société (aristocratie, bourgeoisie) ; cette extraversion de l'économie nécessitait une production « de masse », permise par l'esclavage ainsi justifié, ainsi qu'un minimum de transformations, d'ordre pré/proto-industrielles, puis industrielles lorsque l'on fit dans l'île le choix tardif (vers 1810) de la fabrication du sucre (« mise en sucre »).

Le café dont la culture débute vers 1715 sous l'égide de la Compagnie des Indes s'impose dans les années 1740-1760 sur les « cafeteries », avant de perdre du terrain dès la seconde moitié du XVIII^e siècle devant la concurrence antillaise, et de subir un déclin inéluctable. Le fruit – cerise – mis à sécher sur l'argamasse, est ouvert au moyen de rouleaux de bois ou de pierre, mais à Bourbon on préfère l'écraser au pilon, plus tard le passer dans un moulin appelé « grage », qui enlève la pulpe, auquel au début du XIX^e siècle on adapte un manège à mule. Pour séparer la fève du parchemin, on utilise un « moulin à vanner », ou ventilateur. Le labeur du café associe la technique européenne (moulin, ventilateur ou tarare) au travail vernaculaire du pilage, geste technique universellement répandu dans la zone (Madagascar, Afrique). Une aquarelle de Jean Joseph Patu de Rosemont représente une cafétéria de Bourbon : au-devant d'argamasses de séchage, couvertes de cerises à diverses étapes de dessiccation, au premier plan, en bas à droite, est représenté un tarare, machine permettant de séparer le grain des autres résidus lors du vannage. Des vestiges de cette activité proto-industrielle pourraient être révélés par une prospection archéologique intelligente.

Comme ceux des innombrables girofleries, essentiellement sur la côte au vent, et jusqu'à Saint-Philippe. Le séchage, opération capitale, nécessitait une argamasse et une étuve où le clou achevait sa dessiccation : aucun de ces vestiges n'a été identifié, ni même recherché. On n'en sait pas plus sur les cotonneries que compta l'île. Le coton requérerait un outillage spécifique : presses, moulins à égrener que Lancastel, dans sa *Statistique* de 1827, évalue encore au nombre de 20. Les indigoteries sont tout autant négligées. Les infrastructures nécessaires à la fabrication de la teinture, imitées de celles de Saint-Domingue, comportaient trois cuves maçonnières, enduites, disposées en une sorte de cascade, recueillant la plante à diverses étapes. Dans la première, la plante est mise à mariner ; dans la seconde, le liquide est battu afin de favoriser la formation de grains (fécule) ; il est ensuite décanté dans la troisième cuve. Cette féculé, l'indigo, recueillie, mise en sacs pour égouttage, est ensuite réduite en pâte par pressage, séchée dans des caissettes jusqu'à devenir dure comme de la pierre, mise en fûts pour expédition.

Au XIX^e siècle, la mise en sucre multiplie les établissements industriels⁵. Trois cents usines sucrières au moins sont construites⁶, dont 194 fonctionnent en même temps (1834), formant une couronne de variable densité tout autour de l'île, à l'exception des zones supérieures à 600 m et de l'*« Enclos »*. Nous connaissons les matériaux, l'architecture des bâtiments et leurs destinations, leur évolution, ainsi que certains

⁵ L'indépendance de Saint Domingue (1804), et la perte de l'Île de France dans la zone (1810/1815), l'essor de la consommation de sucre en métropole et en Europe, alors que la concurrence de la betterave ne sera effective que dans les années 1830.

⁶ Trois cent trois usines pour être exact. Parmi ces usines, 281 furent élevées entre 1810 et 1848 ; 22 entre 1848 et 1880. La première usine créée fut celle de Laisné de Beaulieu (Saint-Benoît, 1783), la dernière celle de Kervéguen (Quartier Français, 1875).

plans dont l'analyse permet de déduire les conceptions économiques et sociales qui présidaient à l'organisation de l'espace usinier. Nous connaissons les machines utilisées, objets d'un débat⁷ opposant les partisans d'une technologie autocentrée – associant la batterie Gimart et les rotateurs Wetzell⁸ – à ceux du transfert dans l'île de l'onéreuse technologie betteravière (Derosne et Cail).

Le sucre cependant n'ouvre pas que sur lui-même, et induit toute une série d'activités de sous-traitance, dont les traces archéologiques peuvent être retrouvées. Se sont ainsi multipliés les briqueteries, fours à chaux, tanneries, ferblanteries, etc. Aux forges Mourgue et Jaulin à Saint-Denis, on dénombre des ateliers de forgerons, menuisiers, charpentiers, charrons, tanneurs, tonneliers ; une machine à vapeur de 2 CV actionne les soufflets de forge et les roues des tourneurs de l'établissement. Les scieries ont aussi été stimulées par l'activité sucrière, telles celles de Séron Calteaux qui en 1854 édifie au débouché du pont Langevin une entreprise dont la scie est mue par l'eau dérivée de la rivière, ou celles de Saint-Joseph (Isautier) et du Tampon (Hoareau) équipées d'une machine à vapeur. L'industrie sucrière inspire aussi Périchon de Sainte-Marie qui édifie en 1839, sur le site de Mare à Citrons, avec le concours du Conseil Colonial, une chaîne complète de production. La « magnanerie salubre » selon le modèle de Darce⁹ côtoie la filature, bâtiment de bois couvert en bardeaux, où une roue hydraulique actionne les tours à filer Geffrey¹⁰, importés de France. Ces infrastructures étaient alors à la pointe de l'industrie séricicole¹¹.

Les années 1850 à 1940 voient enfin une véritable « tentation industrielle » qui multiplie de modestes structures illustrant le passage d'un objectif d'exportation à celui de la satisfaction de besoins locaux. Relayant les forges du siècle précédent, les Forges et Fonderies de Saint-Denis (1920) proposent aux usiniers et à la Compagnie de chemin de fer et du port les pièces mécaniques complexes dont on a besoin en urgence. Les fabriques de tabac, d'essences et de parfums, de produits agroalimentaires, etc., illustrent l'énergie d'un groupe d'entrepreneurs, parmi lesquels il faut citer Akwon Lawson¹². Un certain nombre de ces unités sont d'ailleurs installées dans les usines sucrières que la crise des années 1870 a désaffectées, et en réutilisent partiellement les structures voire le matériel : à l'usine K/Véguen de Saint-Louis, qui ferme en 1901, on installe une corderie d'aloès, puis un moulin à maïs qui fonctionne encore après 1945 ; celle du Piton (Saint-Joseph) est au début du siècle dernier transformée en féculerie, minoterie, moulin à maïs utilisé jusqu'à la fin de la guerre, etc. Des féculeries comme

⁷ Débat local, mais aussi national dont le *Journal des fabricants de sucre et des distillateurs* se fait l'écho dans les années 1860.

⁸ Louis Stanislas Xavier Gimart, inventeur en 1824 d'une « batterie » (ensemble de chaudières où se cuisait le sucre) révolutionnaire. Joseph Martial Wetzell (1793-1857), polytechnicien, professeur d'hydrographie à Bourbon (1815-1819), puis ingénieur-expert sucrier dans l'île (1830-1857), a véritablement jeté les bases de la prospérité sucrière de Bourbon jusqu'à la crise de 1865. Il mit au point la « batterie coloniale », et surtout la robuste et très économique chaudière « basse-température » ou « rotateur Wetzell », commercialisée à Maurice, Mayotte, aux Antilles, au Brésil, et jusque dans la province de Wellesley (Pinang, détroit de Malacca). Oublié aujourd'hui de la mémoire locale.

⁹ Jean-Pierre-Joseph Darce (1777-1844) mit au point une magnanerie où la ventilation et la chaleur étaient constantes. Au rez de chaussée le calorifère produit un air chaud qui monte et, par des gaines et un système de tirettes, répand la chaleur dans la magnanerie (ventilation naturelle).

¹⁰ Ils venaient d'être inventés en 1836 par Geffrey, mécanicien à Montgeron (Essonne).

¹¹ Jean-François GÉRAUD, « Le mirage de monsieur Périchon, la soie à Salazie », catalogue de l'exposition *Le temps d'un espace, l'espace d'un temps*. Editions Ecomusée de Salazie, 1999.

¹² Cet entrepreneur puis sa famille développent dans le quartier industriel du « Bas de la Rivière » à Saint-Denis, une série d'unités industrielles, comme une manufacture de cigarettes déménagée de la rue du Maréchal Leclerc, une chocolaterie (1921), une distillerie, etc.

la féculerie Valliamée à Saint-André, où la racine de manioc¹³ est râpée, tamisée, mélangée à de l'eau, filtrée, décantée, mise à sécher, sont mises en place ; le produit obtenu, broyé, donne le tapioca¹⁴. Des corderies ou fibrerries d'aloès¹⁵ employant parfois jusqu'à 200 travailleurs, apparues vers 1850, voient le passage d'une fabrication manuelle très polluante (jusqu'en 1880), à une production industrielle par l'emploi de la gratteuse importée de Maurice, utilisée pour la première fois à l'usine de Carosse (Saint-Gilles). Sur le territoire récemment formé et périphérique de la commune des Avirons (1894), on recense, dans le premier tiers du XX^e siècle, trois corderies d'aloès, une huilerie à la Ravine Sèche chez René Vitry, une fabrique de cigarettes chez Milo au Chemin de ligne !

II) TRUCAGE PATRIMONIAL ET MÉMORIEL

Le patrimoine représente ce qu'aujourd'hui nous retenons et valorisons du passé. Pour autant, l'indiscutable empreinte industrielle réunionnaise a été longtemps négligée par la mémoire et par voie de conséquence par les processus de patrimonialisation.

C'est en effet de loin que le versant industriel du passé et de l'économie réunionnais a été occulté. Deux programmes de recherche conduits avec nos étudiants de M 1 « Histoire » et M 2 Pro « Histoire et Patrimoine »¹⁶ l'ont indiqué. Le premier proposait d'appliquer une batterie de requêtes aux quotidiens de l'île de 1950 à 1980, à fin de mesurer dans quelle mesure les Réunionnais étaient informés de l'activité industrielle et de ses perspectives dans l'île, à travers l'activité emblématique du sucre¹⁷, singulièrement quant au processus industriel de fabrication (technologie, usine, mutations, etc.). Les résultats ont révélé la place résiduelle de l'information sucrière : l'intérêt des Réunionnais n'est pas dirigé sur ce qui demeure pourtant le marqueur essentiel, en termes géographiques (paysages), économiques (emplois, produits), voire culturels, de l'île : la canne et le sucre. Cette part n'est en moyenne que de 0,32% de la surface imprimée par exemplaire et par an et de 0,79% pour les exemplaires qui l'évoquent¹⁸ ; elle est divisée par deux des années 1950/65 aux années 1966/80, comme si la réalité sucrière de l'île s'estompait. L'essentiel des articles sur le sucre expose les difficultés et les problèmes de la filière (54% des articles), ou des faits-divers (incendies de champs, accidents du travail : 19%) ; l'évocation technique privilégie l'activité manuelle de la coupe (13%), et évacue presque totalement la fabrication et son évolution (7%) ! Ainsi, lorsque la presse la plus lue parle aux Réunionnais de l'époque de l'activité sucrière, elle l'ampute de toute dimension industrielle ! Alors que le débat mondial de ces années-là s'appesantit sur l'industrialisation du Sud « en développement », l'information met l'accent à La Réunion, non sur les réalités industrielles, mais sur les pratiques agricoles !

¹³ Introduit pour l'alimentation des esclaves, le manioc devient l'une des bases de l'alimentation à La Réunion.

¹⁴ La Réunion en exporte 1100 t en 1910 et 5700 t en 1920.

¹⁵ Voir Xavier LE TERRIER, *Une ancienne industrie textile de la Réunion aux XIX^e et XX^e siècles : la fibrerie d'aloès*, conférence des Amis de l'Université, Saint-Pierre de La Réunion, mars 2003.

¹⁶ Avant que ce Master ne soit rayé d'un inique trait de plume par la précédente présidence de l'Université (2014).

¹⁷ Part de l'information sucrière par exemplaire et par an ; classement des informations : relatives à la canne et à la coupe, à l'acheminement de la canne, aux processus de fabrication, aux faits divers, aux problèmes et perspectives.

¹⁸ Un exemplaire par semaine en dehors de la coupe (janvier à juin), trois exemplaires par semaine en période de coupe (juillet à décembre).

La seconde recherche proposait aux étudiants de questionner la « mémoire orale » d'habitants d'une friche industrielle sur l'ancienneté, la destination, le fonctionnement de l'édifice retenu. Les étudiants ont majoritairement choisi des usines sucrières et des fours à chaux. Quand l'établissement a fermé récemment (1960/1980)¹⁹, les enquêteurs ont facilement recueilli le témoignage d'anciens ouvriers établis sur les lieux (tôlier, soudeur, mécanicien, forgeron, chaudronnier, etc.) qui développent un discours ambivalent vis-à-vis de l'usine : ils mettent l'accent sur le social, dénonçant, d'une manière assez conventionnelle²⁰, la longueur et la pénibilité du travail, le mépris de la hiérarchie, « la peur », en escamotant les conflits et reconnaissant en l'usine, où l'on a travaillé parfois plus de trente ans et dont on a apprécié « *lanbians* », un « gagne-pain », dont on déplore la fermeture. Lorsque l'établissement a fermé au début du XX^e siècle, l'érosion du souvenir et de la mémoire génère des confusions : à l'établissement des Filaos (Saint-Gilles), les imposants vestiges de l'usine à sucre sont éclipsés par la distillerie postérieure, « une usine où l'on broie les cannes pour le rhum, où tous les ouvriers étaient saouls », et que le témoin appelle paradoxalement « usine tapioca », car on y installa ensuite une féculerie de manioc. A Piton Saint-Joseph, on ne se souvient plus que de la féculerie (jusqu'en 1942) et de la distillerie de vétiver qui avaient remplacé la sucrerie. La fonctionnalité industrielle du site est floue, comme au four à chaux de Manapany : « *Mwa la pa coni, y té mars pa dan mon tan sa, lé tro vié, cé dan l'tan dé zanglé ça, la toujours resté la mèm* ». Si l'établissement a fermé encore plus tôt, l'érosion est totale, allant jusqu'au déni de toute dimension industrielle : au milieu des gros murs de l'usine Larée (Saint-Louis, fermeture 1880), une personne nie l'existence d'un établissement sucrier, n'y voyant qu'un « *élevaz volay* » à cause de cages à poules pendues aux ruines. A deux pas de Gol les Hauts (fermeture 1880), une institutrice à la retraite apprend aujourd'hui l'existence des deux cheminées de l'ancienne usine, et commente : « C'est tout de même dommage que certains comme moi, pourtant résidents, ne sachent même pas l'emplacement de ces cheminées ! C'est tout de même notre passé ! » (Mme Patel).

S'il existe des traces « industrielles » dans la mémoire individuelle, ces traces, parasitées par un social de convention, pas toujours cohérentes, forment un contenu mémoriel en général très discontinu, qui ne fait plus sens au niveau collectif. Pourtant, la mémoire industrielle et technique est un élément de la construction identitaire. Il existe aujourd'hui un consensus des chercheurs pour reconnaître que l'identité est une construction sociale, toujours en devenir. Parmi les stratégies disponibles devant permettre de combler les besoins identitaires pour qu'un individu (ou un groupe) modèle le contenu de son identité, se détache l'utilisation des mémoires.

A l'heure actuelle, la mémoire industrielle est purement et simplement exclue de la construction identitaire réunionnaise. C'est en effet sur le reliquaire de la mémoire que s'édifie l'identité. La mémoire des tragédies, on le sait, est une ressource identitaire majeure. A La Réunion, l'identité historisée se construit pour une bonne part en s'appuyant sur la tragédie collective de l'esclavage : les héritages du passé validés, renvoyant pour l'essentiel à l'activité agricole, permettent un glissement instantané à l'esclavage. Dans ce contexte, on se souviendra plus volontiers des coups, des souffrances et des morts du travail, que des modalités du travail lui-même, moins encore de ses gratifications. Dès lors, au lieu de devenir des « lieux de mémoire », lieux où la mémoire travaille, les anciennes infrastructures industrielles sont toutes considérées par

¹⁹ Usines de Grands Bois, Vue Belle, Savanna, Sainte Thérèse, La Mare, Quartier Français, Bois Rouge.

²⁰ Voir Karel BARTOSEK, « Les témoins de la souffrance », *Cahier de l'IHTP* n°21, « La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales », <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php?3article240.html>.

extension comme des « lieux d'amnésie », lieu où seul l'oubli a travaillé et travaille, car leur souvenir est inapproprié aux problématiques mémoriales en cours.

De quoi, en effet, les anciennes implantations industrielles peuvent-elles faire ressouvenir ? Non pas de ce qui fait peur – comme des tourments liés au travail constraint – mais au contraire de ce qui ne fait pas assez peur. En ce sens elles peuvent venir menacer, ruiner le sentiment d'identité. Ces anciennes infrastructures (proto) industrielles font ressouvenir que le travail industriel, qui émerge précisément dans la dernière période de l'esclavage (1810-1848), et qui est une remise en cause partielle de l'esclavage traditionnel, se poursuit tel quel après l'abolition : cette permanence fait problème – comment des hommes ont-ils pu reproduire un travail qui était la principale source de souffrance des esclaves, non pas sans combat, mais sans révolte ? Ainsi est disqualifiée *a priori* sa mise en mémoire, sauf en ce que ce travail a eu de commun avec les souffrances de l'esclavage. Ces infrastructures font ressouvenir de la participation et des ajustements des esclaves au travail, illustrant la capacité à s'adapter à l'in-supportable contrainte, si bien décrite par Primo Lévi dans *Si c'est un homme*, ou Imre Kertesz dans *Être sans destin*, et théorisée par Cornélius Castoriadis :

« L'organisation du travail devient instrument et enjeu de la lutte quotidienne dans l'usine. L'organisation formelle ou officielle du travail, construction consciente de la direction de l'entreprise et servant ses fins, se heurte à l'organisation informelle des ouvriers, qui répond à d'autres motivations et d'autres fins »²¹.

Elles rappellent l'inventivité et l'innovation locales. Elles remettent en question l'existence de liens techniques avec la métropole, et non avec l'environnement régional. Toutes propositions qui s'inscrivent en faux contre la construction identitaire actuelle. Une telle mémoire, évoquant *a priori* l'évolution, celle des machines, des infrastructures, des processus industriels et des comportements, met à mal le principe de continuité qui caractérise l'identité, à travers lequel, à tort, l'esclavage est pensé. Si conserver les traces « sert de réservoir pour alimenter les fictions d'histoire que l'on construit à propos du passé »²², ne pas les conserver épouse un tel réservoir : on voit ainsi clairement le répertoire qui est délaissé.

La conséquence de l'élimination du présent industriel et de ses prémisses des siècles passés dans l'histoire de La Réunion réduit, dans les représentations socio-culturelles, le Réunionnais à n'être et à n'avoir été qu'un travailleur de la terre ! Dans un contexte de périphérité, cela revient à en faire un individu exclu de la modernité, de ses débats, et depuis 1946 « un citoyen » non pas, comme le disait un slogan des années 1970, « à part entière, mais entièrement à part ». Dans un contexte touristique, cela conduit à confiner le territoire dans une insularité idéelle/idéale tout en n'en possédant plus aujourd'hui aucun les critères définitoires ! L'environnement idéologique des années 1960 actif par le travail du PCR mais actuellement plutôt désactivé, assimilait le Réunionnais au paysan d'un Tiers Monde informé par l'exemple d'une Chine populaire dans laquelle le tourisme ne pouvait être le pilier d'une économie socialiste !

²¹ Cornelius CASTORIADIS, article « Technique », *Encyclopédia Universalis*, vol. 15 (1973), repub. dans *Les carrefours du labyrinthe I*. Paris : Seuil, 1998, p. 221-248.

²² Marc GUILLAUME, « Interventions et stratégies du patrimoine », dans *Patrimoines en folie*, Henri Pierre JEUDY dir. Paris : Ed. de la Maison des Sciences de l'homme, Mission du patrimoine ethnologique, coll. « Ethnologie de la science », cahier 5, 1990, 297 p., p. 13-20.

III) TOURISME CULTUREL, TOURISME INDUSTRIEL

Bien que la carte des sites du patrimoine mondial s'enrichisse régulièrement, elle présente d'importantes inégalités de répartition qui indiquent l'inadéquation de certains espaces avec les définitions monumentales dominantes édifiées en Europe. C'est le cas du relatif « vide » de l'Afrique, et par association des anciens espaces coloniaux dans l'orbite africaine, singulièrement les îles, et notamment La Réunion : les notions relatives au tourisme culturel comme celle de monument, les catégories constitutives comme celle de tourisme industriel, doivent y être redéfinies. Dans une société où tourisme et patrimoine sont deux phénomènes conjoints comme le révèlent l'organisation et surtout le succès des Journées du Patrimoine en France²³, le patrimoine industriel réunionnais est susceptible d'une mise en tourisme : « Pas plus que le tourisme n'élimine le patrimoine, le patrimoine n'élimine le tourisme » écrit Olivier Lazzarotti²⁴, bien plus ils peuvent s'alimenter réciproquement.

Au XVIII^e siècle, alors même que le Grand Tour préfigure le tourisme – culturel ! – des Européens, se dessinent les figures de la codification des îles, notamment sous la plume de Bernardin de Saint-Pierre et moindrement celle de Commerson : il n'est pas anodin que les archétypes en soient l'Île de France (Maurice) et l'île Bourbon (La Réunion). C'est en effet à partir et à propos de l'océan Indien – et non de la Caraïbe, notons-le – que l'île est définie dans le paysage mental occidental comme un paradis perdu, qu'épargnent les tracas et tragédies de la société contemporaine. Cette figure se vulgarise au siècle suivant, à travers des œuvres majeures mettant encore en scène Bourbon : celles de George Sand (*Indiana*), de Lacaussade, de Baudelaire etc., au moment où s'esquisse, puis s'affirme, la mode des pratiques touristiques dans les milieux privilégiés. Les îles, qui mettent en œuvre un fantasme de l'isolement, ont le pouvoir de potentialiser les objets patrimoniaux et permettent aux lieux/objets de s'y patrimonialiser plus vite qu'ailleurs. L'engouement pour le patrimoine, qui se traduit par un processus de patrimonialisation généralisé destiné à « effacer » l'usure du temps qui guette les signes du passé, permet aujourd'hui d'ouvrir le patrimoine – et la pratique touristique – à des objets, des lieux, des usages, des modes d'être non académiques : cela concerne les sites industriels, inattendus et ainsi valorisés en espace tropical.

« Tourisme industriel », le temps est révolu où la juxtaposition de ces mots était jugée antinomique – évoquant le loisir et son inverse le labeur – excluant l'entreprise et la technique de l'activité touristique. La pratique française, amorcée dans les années 1980, après s'être cantonnée aux activités artisanales traditionnelles, à l'agro-alimentaire, aux spécialités « terroir », s'est ensuite élargie au secteur de l'énergie, avec EDF et le lobby nucléaire. Depuis, certaines régions ont fait le choix d'en faire une priorité de développement de leur territoire. Aspect du tourisme culturel par des sites qui sont constitutifs du patrimoine culturel d'une région, le tourisme industriel est également lié au tourisme d'affaires et au tourisme d'alerte : nous avons créé cette notion pour désigner un tourisme de sensibilisation à certains types de déprédations, dangers,

²³ Cet événement culturel enregistrant chaque année plus de 11 millions de visites, a lieu tous les ans, le troisième week-end de septembre, depuis 1984 et la toute première « Journée Portes ouvertes dans les Monuments historiques ». Un site officiel leur est consacré <http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr>.

²⁴ Olivier LAZZAROTTI, « Tourisme et patrimoine : *ad augusta per angustia / Tourism and heritage: ad augusta per angustia* », *Annales de Géographie*, t. 112, n°629, 2003, p. 91-110.

risques du passé ou du présent, articulant l'activité touristique, la veille citoyenne et le développement durable²⁵.

Or le patrimoine industriel est singulièrement absent de l'offre de tourisme réunionnaise. L'examen d'une douzaine de tardifs guides touristiques²⁶ rédigés entre 1976 – le microscopique opuscule du Réunionnais Albert Trotet²⁷ – et 2016 – la mouture du guide du Routard – le prouve. Ces sources constituent des révélateurs emblématiques de visions et de savoirs sur le patrimoine industriel. La plupart de ces ouvrages font une part très parcimonieuse à l'empreinte industrielle, y compris dans sa dimension sucrière, évoquée souvent dans une chronologie fantaisiste, et se limitent à la promotion de « l'île à grand spectacle »²⁸ – première mouture de « l'île intense »²⁹ – et d'un pittoresque pluriethnique, décliné préférentiellement sous le mode de la cuisine et des manifestations cultuelles : on promeut une Réunion végétale et la mosaïque apaisée du peuplement local, qui ont ostensiblement pris le pas sur la matérialité des édifices, à plus forte raison les édifices industriels. Pour exemple, en 1986, le guide bilingue de Gina Payet³⁰ qui cite le musée de Villèle n'évoque pas l'usine attenante ; en 1996 encore, l'ouvrage de Noor Akhoun³¹ accorde une place comparable à la canne à sucre et aux insignifiants vanille et vétiver ! Dans l'édition 2008 du guide Gallimard *Maurice - Réunion - Seychelles*³², le sucre est quasiment évacué !

Or le tourisme industriel (raccourci qui inclut le domaine scientifique, technique et des savoir-faire) est une composante du tourisme culturel, activité intellectuellement enrichissante, différentant d'autres formes touristiques plus portées vers le corps, qui s'inscrit dans une tradition qui voit dans la culture un bien supérieur, et bénéficie aujourd'hui de facteurs de développement inscrits dans le long terme : progression des niveaux de vie réels ; allongement de l'espérance de vie ; accroissement des taux de scolarisation et des durées moyennes des études ; allongement du temps libre. Le tourisme culturel vaudrait donc comme pratique socialement valorisante, à la différence des modes de tourisme facilement qualifiées de massives. Phénomène social et économique de fond dans le monde contemporain, le tourisme culturel représente de 8% à 20% des parts du marché touristique, et son importance ne cesse de croître. C'est dans le cadre du tourisme culturel qui a pour but de découvrir le patrimoine culturel d'une région et, par extension, le mode de vie de ses habitants, que doit être mis en valeur le patrimoine industriel de l'île, singulièrement le patrimoine sucrier. D'autant que le tourisme joue aujourd'hui un rôle prépondérant dans le processus de patrimonialisation. Le regard de l'autre en effet, qui rend visible ce qu'il montre, participe à la caractérisation de sites comme sites patrimoniaux. C'est la présence des touristes qui favorise la transmission des savoirs mis en lieux, laissant cependant libre l'adaptation aux sensibilités de chacun.

²⁵ Jean-François GÉRAUD, « Patrimoine industriel et tourisme aux Kerguelen : un tourisme d'alerte ». Actes du Grand séminaire CRESOI/CREGUR, Saint-Denis de La Réunion, septembre 2011 ; file:///C:/Users/Jean-Fran%C3%A7ois/Downloads/kerguelen_ge_raud%20(2).pdf (CRESOI).

²⁶ Adolphe Joanne publie en 1841 ses premiers Itinéraires descriptifs et historiques, et ouvre en 1860 la collection de l'Itinéraire général de la France qui compte un volume « Algérie et Tunisie », plus d'un siècle avant que La Réunion ne soit jugée digne d'un guide...

²⁷ Albert TROTET, *Guide touristique de La Réunion*. Saint-Denis : A. Trotet éd., 1976.

²⁸ Patrick GOYET, *L'île de La Réunion*. Strasbourg : Impr. Strasbourgeoise, 1983.

²⁹ Ce slogan qui désigna l'île de La Réunion de 1988 à 2008 revient à l'ordre du jour en 2016 et devrait le rester au moins jusqu'en 2021.

³⁰ Gina PAYET, *Guide touristique de La Réunion*. Saint-Denis : Ed. Voltaire, 1986.

³¹ Noor AKHOUN, *Le guide Île de La Réunion*. Saint-Denis : Ed. Noor Akhoun, coll. « Trésors d'outre-mer », 1996.

³² Cathy MUSCAT, Emily HATCHWELL, *Maurice-Réunion-Seychelles*. Paris : Gallimard, Coll. « Bibliothèque du voyageur », 2009.

L'émergence d'une filière de tourisme culturel devrait donc doper le tourisme industriel, qui peut être un projet pour ce territoire en faisant de la valorisation de son patrimoine un levier concret de création d'emplois. Le tourisme industriel s'affirme comme une nouvelle façon pour les publics quels qu'ils soient³³ de se familiariser directement et sans l'intermédiaire des médias, d'abord avec le proche environnement scientifique, industriel et économique, ensuite avec des aspects généralement négligés de l'histoire des territoires et de leurs habitants. Le temps est révolu (les années 1980) où le tourisme industriel souffrait d'une certaine image psychologique et esthétique négative. Où le lien entre l'industrie, la pénibilité du travail et les conditions de vie souvent difficiles d'autrefois, profondément ancré dans l'esprit d'une grande partie de la population, le disqualifiait. A l'aube du XXI^e siècle, nos sociétés éprouvent de la nostalgie et de l'angoisse devant la mutation du travail, la contraction du processus de fabrication de plus en plus robotisé, la disparition des savoir-faire techniques, l'érosion de la classe des travailleurs, de sa sociabilité, de ses valeurs. La société reconnaît maintenant sans hésitation comme objets patrimoniaux et culturels ces vestiges du travail industriel. Nul ne peut imaginer aujourd'hui que demain rien ne demeurerait des monuments de cette industrialisation : à la perte de mémoire, s'ajouteraient celle de substance culturelle. Ce type de tourisme s'appuie en général sur un site, des bâtiments, des machines et des technologies. En 2001, Michael Falser, architecte et historien de l'art autrichien travaillant pour l'Unesco, a publié une analyse mondiale des sites de patrimoine industriel³⁴ qui liste dix domaines du patrimoine industriel susceptibles d'une « mise en tourisme »³⁵. Le patrimoine réunionnais s'inscrit dans la majorité de ces domaines.

L'archéologie industrielle doit contribuer, au-delà de la connaissance scientifique, à la mise en réseau des éléments constitutifs présents à l'état fragmentaire et non cohérents dans les mémoires individuelles, afin de nourrir une mémoire collective. « C'est au cœur du présent que se préparent archivage et conservation », note Nicole Lapierre³⁶ : l'oubli dans le passé se traduit par un oubli de sens dans le présent. Il y a donc un travail minimum de recensement et d'identification à faire, relativement aisé, car les objets de l'archéologie industrielle ont ceci de singulier d'être toujours là, mais qui pose un certain nombre de questions : le bâti restant est-il représentatif de l'industrie (à La Réunion, question des calbanons, des temples) ? La conservation rend-elle compte de la structuration de l'espace industriel, ou en donne-t-elle une image atomisée et parcellaire (sous forme de « témoins » comme tel morceau de canal, telle cheminée, telle chaudière, etc.) ? Comment appréhender, au-delà des vestiges, l'étude de la pratique industrielle (sources documentaires écrites, enquêtes orales dirigées, monographies d'entreprise) ?

S'ajoute à cela la difficulté à désigner quels objets « conserver » ou « abandonner », car l'archéologie industrielle se déploie dans un contexte post-moderne qui brouille les critères du conservable et du rejetable, d'autant plus que la décision finale se résume souvent à une simple question comptable... Cependant les réponses du sens commun indiquent de privilégier les sites combinant une typologie (dans la morpho-

³³ Incluant les milieux scientifiques, comités d'entreprise, scolaires...

³⁴ “Is Industrial Heritage underrepresented on the World Heritage List?” (« Le patrimoine industriel est-il sous-représenté sur la liste du patrimoine mondial ? »).

³⁵ 1) Industries extractives. 2) Industries de produits en vrac. 3) Industries manufacturières. 4) Services collectifs. 5) Sources d'énergie et machines motrices. 6) Transport. 7) Communication. 8) Ponts, ponts sur chevalet, aqueducs. 9) Techniques du bâtiment. 10) Structures/objets spécialisés.

³⁶ Nicole LAPIERRE, « Dialectique de la mémoire et de l'oubli », *Communications* n°49, « La mémoire et l'oubli », 1989, 255 p., p. 5-10.

logie des implantations, leur appartenance sociotechnique, leur stylistique) et une critériologie (scientifique, technique, parfois géographique) originales, dans le contexte de la sauvegarde d'urgence d'un patrimoine d'importance locale et régionale, s'accompagnant d'une sensibilisation médiatique de l'opinion : on perçoit dès lors l'importance de l'archéologie industrielle, en tant que démarche scientifique.

IV) LA MISE EN ITINÉRAIRES TOURISTIQUES DES SITES INDUSTRIELS DE LA RÉUNION : L'EXEMPLE DU SUCRE

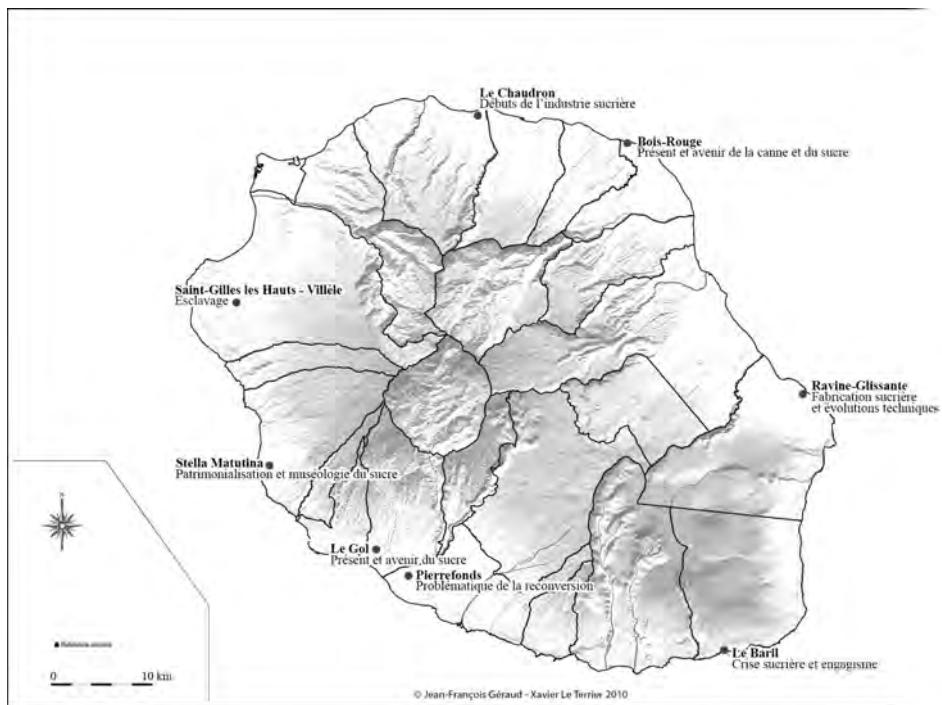
S'il est temps que La Réunion assume sa culture et son identité sucrières, la reconnaissance du passé industriel, entre conservation et mise en valeur, nécessite un fil fédératrice : la notion d'itinéraire à thème apparaît comme un élément valorisant et s'inscrit dans une démarche de mise en relation des lieux. Une « Route du Sucre » associerait en un circuit la visite de divers sites sucriers, présentés pour chacun d'eux autour d'un sous-thème étroitement lié à l'histoire du sucre dans l'île : la découverte d'un thème simple et cohérent constitue le fil conducteur de la route, et se décline sur les différents pôles d'intérêt du parcours. La route touristique à thème, dont La Réunion est dépourvue, est une route culturelle dont l'objectif consiste à faire connaître, à mettre en valeur et à exploiter les richesses d'une région, contribuer à la valorisation et à la protection des sites, pour développer une source de dynamisme touristique et amorcer des relations de curiosité entre des patrimoines de nature identique. Une telle route doit reposer sur une thématique suffisamment générale pour être déclinable et assez spécifique pour constituer une identité forte, un élément de reconnaissance territorial.

C'est autour du patrimoine sucrier, composante fondamentale de l'image de notre île, qu'il semble pertinent d'organiser cette route thématique qui participerait du mouvement d'affirmation identitaire et de valorisation territoriale. La contraction de l'activité sucrière légitime la thématique du sucre comme ressource touristique dans notre île, d'autant plus que les coudées des entrepreneurs en tourisme sont franches : la désaffection de la fonction industrielle ne l'a pas sublimée pour en faire un objectif touristique, au contraire de ce que l'on observe dans le champ religieux.

Cette route doit être

- simple : c'est-à-dire compréhensible par tous ;
- évocatrice : renvoyant clairement à son contenu thématique ;
- séduisante : accrochant l'intérêt et favorisant le choix de la destination ;
- fédératrice et identitaire : unifiant les sites autour d'un thème qui résonne dans la population ;
- cohérente : véhiculant une image et un discours correspondant à la réalité.

Mais les caractéristiques culturelles qui seront l'âme de cet itinéraire n'engendreront des flux touristiques et des retombées économiques que si le contenu thématique est élaboré et articulé autour d'éléments clés qui sont en particulier les sites reliés.



Les sites de la « Route du Sucre »

Sans entrer ici dans le détail, on peut proposer de retenir comme étapes de cette route du sucre, les sites du Chaudron, à Saint-Denis, illustrant les débuts de l'industrie sucrière dans l'île ; le site de l'usine de la Ravine Glissante, à Sainte Rose, pour évoquer la logique de la fabrication sucrière et les évolutions techniques spécifiques à l'île ; le site du Baril, à Saint Philippe, autour de la crise sucrière et de l'engagisme ; le site de Pierrefonds, à Saint-Pierre, autour de la problématique de la conservation/reconversion ; le site de l'usine de Villèle, autour de l'esclavage ; le site du Gol à Saint-Louis – ou de Bois Rouge à Saint André – autour du présent et de l'avenir de la canne du sucre ; le site de Stella, à Saint-Leu, autour de la patrimonialisation et de la muséologie du sucre.

Le succès de la route naîtra de la capacité à mettre chacun de ces sites en valeur : des lieux d'accueil et d'information permettront de répondre aux interrogations pratiques des visiteurs (conditions d'accès, de visite, information sur les sites et sur les prestations touristiques complémentaires...) ; de la faculté à rendre lisible la complémentarité entre les caractéristiques culturelles de chaque site ; de l'aptitude à faire apparaître, tout au long de l'itinéraire³⁷, l'interactivité entre eux.

Par ailleurs, alors que le tourisme industriel a tendance à mettre relativement peu en avant le patrimoine social et culturel lié aux vestiges industriels, l'originalité de la pratique réunionnaise consistera à présenter les vestiges matériels du passé industriel, mais aussi à insister sur les faits sociaux (organisation sociale et institutionnelle,

³⁷ Balisé par une signalisation spécifique qui accorde une visibilité nette au thème.

comme esclavage et engagisme) et les faits mentaux (comportements, religions et faits de langage) qui lui sont liés³⁸.

La mise en réseau des sites retenus autour de ces thèmes permettra ainsi de percevoir le patrimoine industriel sous la pluralité de ses aspects – de l'aspect technique à l'aspect socio-économique et culturel – et dès lors, convertira en touristes affinitaires tous les touristes de La Réunion. Le tourisme affinitaire, sorte de « tourisme des racines » culturelles³⁹, peut satisfaire le désir identitaire de touristes en leur proposant ici un repayement dans le monde du travail et dans l'univers de l'esclavage, qui illustre ce que l'on découvre ou retrouve, ce d'où l'on est sorti ou à quoi l'on a échappé. Car les sites usiniers peuvent apparaître comme fondateurs d'identités collectives, régionales voire nationales, dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler une « identité sucrière » de La Réunion. La mise en réseau du phénomène sucrier dans sa globalité ménagerait nécessairement une place centrale dans l'explicitation, le commentaire, l'émotion, aux travailleurs, esclaves et engagés et partant, à la mémoire de l'esclavage et de l'engagisme. Seraient proposés aux touristes non seulement les machines, les ateliers, les structures de production, mais aussi les lieux spécifiques (camps, prisons, cimetières, calbanons, temples⁴⁰), inscrivant dans la réalité les notions ordinairement abstraites d'exploitation des hommes, comme les problématiques de l'identité culturelle.

Ainsi, à l'instar des visiteurs des bagnes de Guyane ou de Nouvelle-Calédonie retournant sur les lieux de persécution de leur(s) ancêtre(s) dans une optique de réappropriation apaisée de ce qui a été, dans leur roman familial, un lieu d'horreur et d'injustice⁴¹, les visiteurs des sites sucriers réunionnais opèreraient un renversement à froid d'événements perçus jusque-là comme négatifs, l'esclavage, l'engagisme, le travail. La reconstruction mémorielle peut alors s'appuyer sur des lieux dotés *a posteriori* d'une signification positive. La visite des sites sucriers, associant libres et subalternes, qu'ils soient esclaves ou engagés, ne demeure plus naïvement campée dans une posture réactionnaire sur les libres, comme dans la mise en exergue des cases créoles.

Désormais, n'importe quel touriste pourra, à travers les problématiques de la liberté, de la dénonciation du crime contre l'humanité qu'est l'esclavage, de l'examen des conditions de travail des travailleurs du sucre en général, devenir à La Réunion « affinitaire » d'une terre où s'est livré le combat pour les droits de l'homme et où s'est enracinée la démocratie par un processus d'égalisation des habitants dans un contexte fondamentalement interculturel, permettant au touriste extérieur de « reconnaître sans connaître », selon l'expression d'Olivier Lazzarotti⁴². De la sorte, le tourisme réunionnais, qui s'est édifié à l'origine dans la méfiance de ce qui paraissait anti-social⁴³, demeurerait fidèle à ses choix idéologiques en « réinvestissant » le social.

³⁸ « *Sociofacts* » et « *mentefacts* » de Jones, C., et Munday, M., "Blaenavon and United Nations World Heritage Site Status: Is conservation of industrial heritage a road to local economic development?", *Regional Studies*, vol. 36, n°6, 2001, p. 585-590.

³⁹ Marie-Blanche FOURCADE, « Tourisme des racines », *Téoros* 29-1, 2010, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 12 décembre 2012. URL : <http://teoros.revues.org/483>.

⁴⁰ D'où la nécessité d'aiguiller vers ces objets la recherche archéologique naissante à La Réunion.

⁴¹ Philippe BACHIMON et Pierre DÉRIOZ, « Tourisme affinitaire : entre revitalisation et dénaturation des territoires », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 29, n°1, 2010, p. 8-16 ; URI: <http://id.erudit.org/iderudit/1024750ar>; DOI: 10.7202/1024750ar

⁴² Olivier LAZZAROTTI, « *Tourisme et patrimoine : ad augusta per angustia / Tourism and heritage: ad augusta per angustia* », article cité.

⁴³ Mario SERVIABLE, *Le tourisme aux Mascareignes-Seychelles*. Saint-Denis : Collection des travaux du Centre universitaire de La Réunion 9, ext. de la thèse de 3^e cycle de Géographie soutenue en 1981 à Saint-Denis de La Réunion, 1983.

Un tel tourisme relève ainsi, comme nous le définissons à propos de l'étude de la station baleinière de Port Jeanne-d'Arc aux Kerguelen, du « tourisme d'alerte »⁴⁴. De même que la visite de Port Jeanne-d'Arc permettrait de mémorialisier, à travers une identité territoriale, une activité prédatrice en voie d'extinction – la chasse à la baleine – jouant ainsi un rôle de passerelle vers le XXI^e siècle, de même, à La Réunion, la mise en réseau et en tourisme du patrimoine surcrier appellerait à la vigilance le touriste citoyen qui, au-delà du pittoresque et de l'affect, ne serait plus mobilisé uniquement sur la thématique de la protection de la biodiversité, mais sur celle des droits de l'homme qui « s'incarnerait » dans des sites et acquerrait ainsi une sorte de matérialité.

V) L'HISTOIRE ET L'HISTORIEN A LA GENÈSE DU PROCESSUS

Pour autant, le projet de mise en tourisme du patrimoine industriel, singulièrement sous la forme d'une « Route du sucre », n'est envisageable qu'une fois réalisé un travail d'information scientifique actualisé, et une fois produit le discours source, discours d'appui – ici historique – permettant la mise en œuvre de réalisations dépassant les gloses qui ressassent des clichés totalement obsolètes.

Qui n'a pas été déçu, à l'écoute des guides « *péi* » de tel ou tel site réunionnais, par l'indigence des propos quant au contenu historique, hésitant entre les lieux communs, l'à peu près, et de vagues remarques psychologisantes, à l'inverse exact de l'enthousiasme admirable que manifestent ces guides pour leur travail ? Les informations délivrées, quand bien même elles relèvent de la vulgarisation, n'ont été informées par aucun discours historien mis à jour et dûment transposé. On sert encore au public des clichés reposant sur des affirmations périmées, des représentations caduques, un affect systématiquement victimisant. L'ensemble du discours informatif contourne l'histoire, l'historien institutionnel – et non « autoproclamé » dont la variété s'est développée dans l'île au-delà de toute mesure – et se nourrit d'ersatz indignes d'une pratique touristique fiable et attractive.

La question du tourisme culturel patrimonial, singulièrement dans sa dimension industrielle, implique d'évidence une relation à l'histoire. L'appel au sol, comme valorisation de ce que l'on voit, fait sens par l'appel au passé, cette histoire unique qui a fait le lieu. Sa singularité, ce qui fait qu'il est unique et mérite d'être entretenu comme tel découle de son épaisseur historique. Quelle histoire raconter ? Il faut reconnaître que l'offre d'interprétation historique des territoires que propose le tourisme a souvent vieilli. Souvent encore produite par des érudits locaux ou des journalistes, l'histoire des régions et des territoires n'a pas toujours évolué en fonction de l'actualisation des démarches historiques : à savoir s'éloigner de l'histoire vue du centre, proposer une histoire transfrontalière et zonale, distinguer histoire et représentations, etc. L'histoire, qui donne du sens au paysage, au site, à la région, ne peut rester figée sur des bases révolues alors que de nouvelles archives, de nouveaux travaux universitaires sortent au grand jour. Quant à la mise en œuvre de cette information historique, notre île fournit un vivier satisfaisant d'étudiants de Master 2 en Histoire, et de consultants en la personne des enseignants-chercheurs de l'Université, qui doivent être utilisés en lieu et place de pseudo-spécialistes commettant un discours journalistique généralement obsolète, approximatif et finalement erroné.

C'est pourquoi l'auteur a entrepris un travail de fond qui vise à produire un discours historique actualisé – en particulier grâce aux apports de l'archéologie indus-

⁴⁴ Jean-François GÉRAUD, « Patrimoine industriel et tourisme aux Kerguelen : un tourisme d'alerte », article cité.

trielle – couvrant l'intégralité du « champ du sucre » dans notre île. Le présent ouvrage complète trois précédents livres : *Les esclaves du sucre* (Jean-François Géraud, 2008), *l'Atlas historique du sucre à l'île Bourbon/La Réunion* (Jean-François Géraud et Xavier Le Terrier, 2010), *Les Maîtres du sucre* (Jean-François Géraud, 2013), et comme ce dernier s'inscrit dans le programme « Tourisme et Patrimoine » financé par le Conseil Régional de l'île de La Réunion.

L'objectif spécifique de ce livre est de combler les lacunes de l'histoire et de la mémoire autour de cette question simple : comment, à travers quelles pratiques techniques et industrielles, notre île a-t-elle été une île sucrière ? Il s'agit ici de faire l'histoire, au plan technologique, de cette « mise en sucre » de La Réunion, de son évolution personnalisée par des intentions et des projets individuels qui, tout en mobilisant des techniques externes, a produit une innovation locale dans une recherche d'excellence. Le but de ce livre d'histoire, en retracant la dimension technique de la mise en sucre de l'île, est ainsi d'éveiller la mémoire à des pans entiers d'une familiarité technologique passée, partagée par les hommes de cette terre, traces qui souffrent aujourd'hui d'un singulier déni. Car dans la structure de l'identité en construction, il doit y avoir place pour l'expérience industrielle et technique des Réunionnais du passé, libres, esclaves, travailleurs contraints par l'engagement.

Toutefois, l'éclairage historique n'a pas pour unique horizon la construction identitaire. L'un de ses objectifs premiers et immédiat de ce travail, comme les trois ouvrages précédents, est de nourrir le discours informatif sur le patrimoine sucrier de notre île, dans le cadre de sa valorisation par le tourisme culturel. Il s'adresse ainsi aux concepteurs de circuits, à ceux qui œuvrent pour la (re)connaissance de sites sucriers, leur réhabilitation, leur intégration dans des programmes au niveau municipal ou régional, aux guides enfin qui font vivre ces sites dans les visites qu'ils commentent.

Au niveau du partage de cette information, dans la prise en compte du goût du passé local, qui est un passé « reconstitué », dont les « morceaux choisis » sont patrimonialisés et idéalisés, selon les critères de notre propre époque, il faut privilégier la démarche des savoirs mis en lieux, plutôt que celle des lieux mis en savoirs. Le tourisme patrimonial est dès lors un « mode de production, d'acquisition et de transmission des savoirs, revigorant à l'occasion ce que les Grecs anciens avaient appelé une théorie, soit un "savoir par le voir" »⁴⁵ »⁴⁶. Si bien que la vérité historique, énoncée selon les méthodes et les outils des chercheurs historiens, doit essentiellement servir ce goût du passé qui fonde l'altérité fondamentale des lieux, moteur de la fréquentation touristique. La définition du contenu du lieu patrimonial-touristique devra satisfaire trois types d'intentions primordiales du touriste : se recréer, jouer et découvrir⁴⁷.

Dès lors tout programme scientifique devrait s'accompagner de programme d'interprétation. Certes, chaque stratégie de mise en valeur repose sur un programme scientifique en fonction duquel sont élaborés les circuits, les supports de visite, les musées de sites, etc. Ce programme est construit sur la base des résultats des travaux de la recherche historique et technique menée en amont et sur les inventaires. Ce programme définit une série de thèmes majeurs susceptibles d'intéresser le public, de préférence à une présentation chronologique descriptive des objets ; un contenu pédagogique et de communication favorise une bonne compréhension des lieux et des temps.

Mais en sachant que la durée moyenne de visite des sites est de l'ordre d'une heure et demie (1h30), il faut envisager de passer de l'approche purement scientifique à

⁴⁵ François HARTOG, *Mémoire d'Ulysse : récits sur la frontière en Grèce ancienne*. Paris : Gallimard, 1996.

⁴⁶ Olivier LAZZAROTTI, « Tourisme culturel et patrimoine : quelques analyses pour un monde habitable », *Articulo - Journal of Urban Research* (Online), Briefings, 2010.

⁴⁷ EQUIPE MIT, *Tourismes I, lieux communs*. Paris : Belin, 2002.

un programme plus accessible qui associe connaissance, expérimentation, émotion et distraction, programme expertisé par l'historien. La visite touristique ne doit pas être une activité d'enseignement, et le contenu culturel doit nécessairement être rapproché des attentes et des représentations que le visiteur se fait du patrimoine visité, sans pour autant négliger sa signification culturelle.

C'est pourquoi on a de plus en plus souvent recours à une pratique d'interprétation comme l'ont popularisée les travaux des anglo-saxons. Il s'agit de présenter de manière vivante et complète un site, un monument, un paysage, en tenant compte à la fois de ses caractéristiques propres et des centres d'intérêt et niveau de compréhension des différentes catégories de visiteurs. Le centre d'interprétation a pour fonction de mettre à disposition des données qui permettent au public de mieux apprécier les caractéristiques principales des lieux que les touristes vont visiter : et sans doute est-il temps d'édifier à La Réunion l'un et/ou l'autre de ces centres d'interprétation, ce qui aurait dû être fait en lieu et place de la reconfiguration du musée de Stella qui a absorbé des fonds pharaoniques, et qui devrait être fait autour de l'évocation de l'esclavage... Ces données sont diverses : historiques, culturelles, architecturales, paysagères, biologiques, humaines etc. Elles doivent être présentées de manière à pouvoir être comprises par le plus grand nombre, tout en demeurant attractives. Les pièces exposées sont essentiellement des documents pédagogiques, des copies, des maquettes, des reconstructions virtuelles utilisant la réalité augmentée (RA), des animations, comme les parcours spectacles par exemple. L'information doit être actuelle, concrète et facile à mémoriser. Ces centres d'interprétation, n'excluant pas la dimension informative, reposent sur l'émotion du touriste⁴⁸. Ils offrent des exemples réussis de ces orientations, et donnent une signification aux collections proposées, les rendent accessibles aux publics non-initiés. Plus que les savoirs, c'est l'accès aux savoirs qui importe, comme argument touristique ou de visite.

Il est vrai que le critère de « vérité historique » et « d'authenticité » a été et demeure l'un des critères prescrits univoques de la patrimonialisation⁴⁹. Cependant, si les tenants d'une posture strictement culturaliste tendent à inscrire le patrimoine sous une visée de l'authenticité et de la tradition, les postures postmodernistes, dans une perspective de « l'esthétique de la diversité », privilégient « l'électicisme », le « collage » ou le « pastiche », sans compter que dans la recherche de signes du passé, les anachronismes d'une surmythologisation peuvent survenir dans l'ordre symbolique de la référence patrimoniale... L'invention de la tradition, concept rendu populaire par Eric Hobsbawm et Terence Ranger⁵⁰, selon lequel il existe beaucoup de traditions qui ont été forgées récemment alors qu'elles semblent ou se prétendent anciennes, ces

⁴⁸ Le *National Great Black in the Wax Museum*, centré sur l'histoire du peuple afro-américain, Baltimore, USA. A Paris et en Ile-de-France, le « Musée du Vin » évoque l'histoire et les travaux de la vigne et du vin dans les anciens celliers de l'abbaye de Passy. « Paris-Story » et sa promenade virtuelle retracent les 2000 ans de la capitale sur un écran géant. Le parcours spectacle du château d'Auvers-sur-Oise propose un voyage au temps des Impressionnistes, avec V. Van Gogh. En Midi-Pyrénées, la « Cité de l'Espace » de Toulouse est conçue avec un planétarium qui permet de découvrir le ciel, la fusée Ariane 5, un parc astronomique et la station spatiale MIR. En Normandie, le « Mémorial de Caen » est tourné vers une œuvre majeure : la Paix. L'image et le son créent l'émotion et aident à comprendre à travers l'Histoire, la Seconde Guerre mondiale. En Limousin, le « Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane » évoque avec recueillement le village calciné lors de la Seconde Guerre mondiale et conservé en l'état. L'un des plus récents est le Centre d'interprétation du « MuséoParc Alésia » (2012), etc.

⁴⁹ Nathalie HEINICH, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », 2009.

⁵⁰ Eric HOBSBAWM, Terence RANGER, *The Invention of Tradition*. Cambridge : Cambridge University Press (traduction française 2006 : *L'invention de la tradition*, trad. par Christine Vivier. Paris : Éditions Amsterdam).

« traditions inventées » étant souvent des réponses à des temps de crise ; l'invocation de « communautés imaginées », étudiées par Benedict Anderson⁵¹, réunissant des gens qui ne se connaissent pas et qui ne se croiseront jamais mais qui éprouvent un fort sentiment d'appartenance à une communauté, agissent dans le même sens. Que signifie l'authenticité d'un monument qui a été restauré à de nombreuses reprises ou qui a changé d'affectation ? Les experts qui ont élaboré ces notions d'authenticité et d'intégrité ont-ils jamais pris en compte les représentations que s'en font les visiteurs ? Or cette dimension devient de plus en plus importante dans un univers patrimonial qui est passé de la sauvegarde à une perspective de mise en valeur économique, d'autant plus que pour une majorité de visiteurs, la frontière entre le faux et l'authentique est assez floue, et que la notion d'authenticité demeure pour eux une valeur élitiste.

Aussi le gestionnaire touristique s'interroge-t-il sur l'information à donner aux visiteurs quant au niveau réel d'authenticité de ce qui lui est présenté⁵². « La question du "faux" pourrait bien être une fausse question. D'un côté, se trouve une vérité historique, énoncée selon les méthodes et les outils des chercheurs historiens. De l'autre, ce goût du passé qui fonde, actuellement et en partie, l'altérité des lieux, en tant que moteur de la fréquentation touristique »⁵³. Il faut dès lors s'interroger sur le problème du partage et de la transmission du contenu historique/culturel engagé dans ces mises en tourisme, et articuler savoirs et émotions, savoir et désir. Dans le contexte non-élitaire qui doit être celui du tourisme culturel, ce mode de partage est peut être l'un des seuls moyens d'accès à la culture de ceux qui n'en n'ont pas d'autres. Il n'en reste pas moins qu'à la base de ces productions, de ces questionnements et de ces choix, se trouve le travail de l'historien professionnel.

Le patrimoine est invoqué pour l'essentiel dans une perspective de réassurance : il comble ce qu'Edgard Morin appelle « une brèche dans l'adhésion au présent »⁵⁴. Il nous rassure en effet, nous donne de la légitimité par son enracinement dans le passé. Sans doute faut-il, comme l'écrit Henry Rousso, envisager le patrimoine comme regard particulier sur l'histoire, et replacer cette notion dans une interrogation plus générale sur les usages du passé⁵⁵, et sans doute convient-il de s'interroger sur les relations au passé et leurs représentations dans l'océan Indien ; de décrire et comprendre les appropriations du passé par la production et les gestes de médiation de l'histoire, ainsi que par les politiques patrimoniales.

L'histoire et le patrimoine apparaissent pour le sens commun comme deux modes de relation au passé, mais aussi comme deux modes de production du passé. Le passé est une ressource importante de la construction d'identités collectives. Comment trouver une identité commune à une collection d'individus qui revendiquent des appartenances multiples, et qui, par ailleurs, souhaitent être perçus eux-mêmes comme différents ? L'identité ne se ressent pas seulement dans l'opposition mais aussi dans la similitude, elle est appréhendée dans des rapports fusionnels, tels que ceux que l'on vit dans les fêtes, les concerts, les manifestations sportives. Ce phénomène d'enracinement qui implique durée, relations fusionnelles etc., est généralement réduit au sentiment

⁵¹ Benedict ANDERSON, *Imagined Communities. Reflexion on origins and spread of nationalism*, réédition révisée en 1991, trad. F. Paris : La Découverte, 1996.

⁵² Valéry PATIN, *Tourisme et patrimoine*. Paris : La Documentation française, 2012.

⁵³ Olivier LAZZAROTTI, « Tourisme culturel et patrimoine : quelques analyses pour un monde habitable », article cité.

⁵⁴ Edgard MORIN, *Commune en France*. Paris : Fayard, 1967.

⁵⁵ Henry ROUSSO (dir.), *Le regard de l'histoire. L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XX^e siècle en France*. Paris : Fayard, 2003.

d'appartenance à un lieu. Ce sentiment d'appartenance ne peut se développer que s'il est possible de s'approprier le territoire. Cette appropriation cependant ne peut être que symbolique.

Or comment s'approprier des espaces réputés sans qualité, sans marque distinctive et pour tout dire sans intérêt ? Il faut les requalifier. On les requalifie en identifiant une culture qui les singularise et les symbolise, et qui permette d'établir une relation entre soi-même et le territoire. La culture, tirée du local, des lieux, des habitants, devient un langage utilisé pour parler de soi. Mais la culture ainsi reconstruite n'a de vertu qualifiante que si on lui attribue une valeur : or ce qui est valorisé est ce qui s'inscrit dans la durée, qui a une dimension historique. C'est pourquoi l'opérateur qui peut conférer un prix à la culture de ceux qui n'ont pas d'identité est le patrimoine. Le patrimoine – et nous pensons au patrimoine industriel – confère de la valeur à ce qu'il désigne ; il distingue ; il peut s'appliquer à n'importe quel objet ; dans une société marchande, le patrimoine a aussi l'intérêt d'être un produit culturel consommable par les locaux et bien sûr par le tourisme. L'histoire est le discours de validation du patrimoine.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHIMON Philippe et DÉRIOZ Pierre, « Tourisme affinitaire : entre revitalisation et dénaturation des territoires », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 29, n°1, 2010, p. 8-16 ; URI: <http://id.erudit.org/iderudit/1024750ar>; DOI: 10.7202/1024750ar.
- BARTOSEK Karel, « Les témoins de la souffrance », *Cahier de l'IHTP* n°21, « La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales », <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php?article240.html>.
- EQUIPE MIT, *Tourismes I, lieux communs*. Paris : Belin, 2002.
- FOURCADE Marie-Blanche, « Tourisme des racines », *Téoros* 29-1, 2010, mis en ligne le 1^{er} juin 2012. URL : <http://teoros.revues.org/483>.
- GÉRAUD Jean-François, « Patrimoine industriel et tourisme aux Kerguelen : un tourisme d'alerte ». Actes du Grand séminaire CRESOI/CREGUR, Saint-Denis de La Réunion, septembre 2011 ; file:///C:/Users/Jean-Fran%C3%A7ois/Downloads/kerguelen_ge_raud%20(2).pdf (CRESOI).
- GERAUD Jean-François, « Pour une “Route du Sucre” à La Réunion », *La fabrique du patrimoine dans l'océan Indien*, E. COMBEAU-MARI & CH. GERMANAZ (dir.). Saint-André : EPICA/Université de La Réunion, 2014, 246 p.
- JEUDY Henri Pierre (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris : Ed. de la Maison des Sciences de l'homme, Mission du patrimoine ethnologique, coll. « Ethnologie de la science », cahier 5, 1990, 297 p.
- LAZZAROTTI Olivier, « Tourisme et patrimoine : *ad augusta per angustia / Tourism and heritage: ad augusta per angustia* », *Annales de Géographie*, t. 112, n°629, 2003, p. 91-110.
- LAZZAROTTI Olivier, « Tourisme culturel et patrimoine : quelques analyses pour un monde habitable », *Articulo - Journal of Urban Research* (Online), Briefings, 2010.

MAURICE MÉNARDEAU, PEINTRE DE LA MARINE (1897-1977). ESCALES DANS L'OCÉAN INDIEN DURANT LES ANNÉES TRENTÉ

Colombe COUËLLE
Maître de Conférences en Histoire ancienne
CRESOI – OIES
Université de La Réunion

Résumé : L'Hôtel de Ville de Saint-Denis de La Réunion a passé commande en 1935 d'un ensemble pictural de 13 toiles au peintre de la marine Maurice Ménardeau (1897-1977). Classées à l'inventaire des monuments historique en 1996, ces toiles sont restaurées en 2013 sous le nom de « Fonds Ménardeau ». Cet artiste, déjà familier de la colonie où il séjourne dès 1932, a laissé un important patrimoine pictural sous la forme de dessins, d'aquarelles et de peintures à l'huile. Il est membre de la Société Coloniale des Artistes Français chargée de la promotion artistique de la *plus grande France*. A La Réunion, Ménardeau peint surtout des paysages, des aquarelles, des croquis et, pour l'Hôtel de Ville, une fresque historique de l'arrivée de Mahé de la Bourdonnais à Saint-Denis en 1735. Son travail laisse un témoignage de cette lointaine colonie française durant l'entre-deux-guerres, loin de toute complaisance exotique.

Mots-clés : La Réunion, Hôtel de ville, peintre de la marine, colonie, patrimoine artistique, paysages, peintures, dessins, entre-deux-guerres.

Abstract: In 1935, the Town Hall of Saint-Denis in Reunion Island placed an order of 13 paintings (oil on canvas) to the painter of the French Navy Maurice Ménardeau (1897-1977). These paintings, now known as Fonds Ménardeau, have been listed in 1996 by the French Historic Monument Society and duly restored in 2013. Member of the Colonial Society of French Artists devoted to the promotion of the *plus Grande France*, this artist already knew the island since 1932. He left a significant number of paintings, watercolors, drawings and an historical painting retracing the arrival of Mahé de la Bourdonnais in Saint-Denis in 1735. His work leaves an important artistic and cultural heritage as well as a testimony of the life and landscapes of this remote French colony during the inter-war period without exotic complacency.

Keywords: Reunion Island, Town Hall, Painter of the French Navy, colony, historical patrimony, landscape, inter-war period.

INTRODUCTION

En 1932-1933 et en 1935-1936, le peintre de la marine Maurice Ménardeau ouvre ses carnets de croquis et d'aquarelles, pose son chevalet, prend sa palette et déploie de lumineuses couleurs pour peindre l'océan Indien et La Réunion. Ce peintre a été remis à l'honneur en 2013, lors de l'exposition que l'Hôtel de ville de Saint-Denis lui a consacrée après un important travail de restauration de treize toiles, commandées par la municipalité en 1935¹. Cet ensemble pictural conséquent, à la fois par ses formats et par sa qualité, auquel s'ajoutent cinq œuvres d'artistes réunionnais et mauriciens contemporains, constitue aujourd'hui le « Fonds Ménardeau », classé à l'inventaire des Monuments Historiques en 1996. Lors de ses séjours réunionnais, l'artiste a exprimé son talent de peintre mais aussi de photographe et de caméraman amateur et a laissé plusieurs œuvres, aujourd'hui conservées au musée Léon Dierx, au musée Stella Matutina et dans différentes collections privées. Les revues de presse des journaux réunionnais des années Trente font état de trois expositions, respectivement en décembre 1932, en juillet et décembre 1935, permettant de mesurer l'importance de son travail sur place, le choix et la variété de ses thématiques. Les *Annales Coloniales* de la même période, organe de « la France coloniale moderne »² précisent le contexte de cette production et soulignent l'attente d'un public métropolitain curieux de découvrir les paysages et les beautés de cette lointaine et exotique colonie française. Ce travail propose de présenter, à la fois un artiste peu connu du grand public réunionnais, mais aussi européen, et de rendre hommage à un personnage honnête et curieux qui a donné de l'île une image sensible, loin de toute complaisance exotique.

I) UN ARTISTE CONFIRMÉ ET UN GRAND VOYAGEUR

Qui était Maurice Ménardeau ?

Maurice Ménardeau (figure 1) était un « homme de la mer », un navigant mais aussi un artiste. Dès 1916, il exerce la fonction d'officier radiotélégraphiste dans la marine marchande sur le *Kuang-Si*, un cargo mixte de la Compagnie des Messageries Maritimes qui assurait la ligne vers l'Extrême-Orient. En 1917, dans le contexte périlleux de la navigation pendant la Grande Guerre, son cargo est coulé dans la Manche, au sud de l'Angleterre, par un torpilleur allemand. L'équipage est sain et sauf et le bateau est remorqué à Falmouth, en Cornouailles. Bloqué quelque temps à Cardiff, Ménardeau s'exerce à sa vraie passion, la gravure et le dessin, en copiant des tableaux de maître du musée de la ville³. A l'issue de la Première Guerre mondiale, il obtient le grade de Capitaine de corvette, premier échelon des officiers supérieurs de la marine. Il faut attendre 1920 pour qu'il déploie ses talents artistiques sous l'égide du peintre et graveur René Ligeron et de Charles Fouqueray, également peintre de la marine qui est

¹ N. GONTHIER, B. LEVENEUR, *Le Fonds Maurice Ménardeau 1935-1936. Livret d'exposition*, Direction du développement culturel de la ville de Saint-Denis, 2013.

² Les *Annales Coloniales* sont créées par Marcel Ruedel qui dirigera le périodique de 1900 à sa mort en 1933. Militant socialiste d'origine bretonne, il travaille à l'Assemblée nationale où il côtoie de nombreux députés de tous bords. Durant la Première Guerre mondiale il est directeur du cabinet du ministre de la Marine.

³ J.M. MICHAUD, *Maurice Ménardeau (1897-1977), peintre de la marine*, Catalogue d'exposition du Musée du Fauouët : Liv'édition, 2013, donne une bibliographie très précise de l'artiste dans un volume richement illustré.

alors son maître⁴. Marié en 1922 avec Marthe Pernot⁵, il s'installe à Sèvres, non loin de Paris et loue aussi, en Bretagne, un atelier à Concarneau à partir de 1924, où il s'adonne à la peinture tout en continuant sa profession d'officier de la marine.



Figure 1 : Maurice Ménardeau, photo N/B, Port-Louis,
© Blue Penny Museum, vers 1935.

Il expose régulièrement, à Paris, au Salon des Artistes Français à partir de 1925 et en devient sociétaire. Il est également présent au Salon des Indépendants de 1930 à 1959. Il est membre de la Société coloniale des artistes français (la SCAF) qui a, selon

⁴ Le titre de « peintre de la marine » est une distinction accordée par le ministère de la Défense à des artistes marins qui mettent à l'honneur la vie en mer, le métier de marin, les bateaux et les paysages maritimes. Ce titre est créé sous la Monarchie de Juillet et prend de l'importance avec les grands maîtres de la mer que furent Albert Marquet, Paul Signac, Charles Fouqueray. A partir de 1920, les peintres sont désormais désignés sous le titre de « Peintre du Département de la Marine », titre qui leur est accordé pour cinq ans, renouvelable par le ministre de la Défense. Sur l'œuvre de Charles Fouqueray, voir P. CABANNE, G. SCHURR, *Dictionnaire des petits maîtres de la peinture 1820-1920*. Paris : Les Editions de l'Amateur, 2004, p. 440 ; L. THORNTON, *Les africanistes, peintres voyageurs 1890-1960*. Paris : ACR Editions, 1998.

⁵ Registre de la mairie de Sèvres, n°16, 7 mars 1922.

sa devise, vocation de la promotion artistique de la *plus grande France*⁶. En 1931, lors de l'Exposition coloniale, il réalise un diorama du temple cambodgien d'Angkor-Vat et des décors pour le pavillon de la Marine de guerre⁷. En 1931 et 1932, il reçoit le prix des *Annales Coloniales* de la Fondation Marcel Ruedel. Celui de 1932 est doté d'une bourse de 18 000 francs, une somme coquette à l'époque⁸. C'est grâce à cette bourse que Ménardeau se rend une première fois à La Réunion pour promouvoir cette colonie française de l'océan Indien. Sa renommée en Métropole n'est plus à faire. Elle est relayée par les « promoteurs » de l'île que sont les deux Créoles Marius et Ary Leblond. C'est dans ces circonstances que la petite communauté créole cultivée et plus ou moins progressiste de la Colonie va accueillir cet artiste voyageur. Le rôle de ces deux romanciers, essayistes, critiques d'art et fondateurs du musée colonial de Saint-Denis n'est plus à souligner tant il est déterminant dans la promotion de l'île. Leur revue, *La Vie*, rend compte des événements artistiques métropolitains et clame l'importance de leur île ainsi que celle de l'île sœur, l'île Maurice. C'est également un lieu d'animation culturel : dans ses locaux se déroulent expositions d'art et concerts⁹.

II) LES PREMIERS PAS DE MÉNARDEAU DANS LA COLONIE EN 1932-1933

On ne peut pas dire que Ménardeau ignore tout de l'océan Indien ni de l'île de La Réunion avant ce premier séjour. Comme navigant, il en a sillonné les parages et son port de La Pointe-des-Galets lui est familier : il y avait d'ailleurs fait une escale forcée en 1916, lors d'une grève des dockers¹⁰. Grâce à sa première bourse de peintre, il va découvrir la diversité des paysages de l'île ainsi que ses habitants : « M. Maurice Ménardeau, Artiste-Peintre, Lauréat de la Société Coloniale des Artistes Français, prix des *Annales Coloniales* 1931 et 1932, actuellement en mission à La Réunion, exposera quelques-unes de ses plus récentes toiles » nous précise le journal dionysien *Le Peuple*¹¹. L'artiste a débarqué du *Compiègne* à la Pointe-des-Galets le 14 novembre 1932. Un mois plus tard il expose déjà au musée Léon Dierx.

Quelle est cette Réunion que Ménardeau découvre en tant qu'artiste ?

Durant la période de l'entre-deux-guerres, La Réunion doit faire face à de nombreux problèmes sociaux tout en menant une politique de développement de ses infrastructures économiques et de la modernisation de son territoire et de sa zone portuaire, encore peu propice à l'accueil de navires au tonnage supérieur à 4000 tonnes¹². Son économie repose toujours sur l'exportation de sa production sucrière dont deux de ses députés « radicaux-socialistes », Lucien Gasparin et Auguste Brunet, défendent les intérêts à Paris. De très grands contrastes opposent toujours l'essor des villes et principalement de Saint-Denis, sa capitale, au reste des communes de la colonie, aux zones

⁶ La SCAF (Société Coloniale des Artistes Français) a été fondée en 1908 par Louis Dumoulin, peintre voyageur (1860-1924). Elle encourage le séjour des artistes par des bourses et organise des Salons réguliers à partir de 1929.

⁷ Le diorama était une reconstitution volumétrique, sorte de peinture en trompe l'œil très colorée.

⁸ Les *Annales Coloniales*, Gallica, 08/06/1931, n°85 ; *Idem*, 04/06/1932, n°60. La somme convertie en euros de 2015 s'élève à 10 775 euros.

⁹ C. FOURNIER, *Marius-Ary Leblond. Ecrivains et critiques d'art*. Paris : L'Harmattan, 2011 (site consulté le 28 août 2016).

¹⁰ *Le Temps*, n°20-304, « La crise des transports coloniaux », 7 février 1917 (site consulté le 12 juillet 2016).

¹¹ *Le Peuple*, 16 décembre, ADR 1 PER 81/34.

¹² E. MAESTRI, « La colonie d'une guerre à l'autre (1919-1939) » dans *La Réunion sous la III^e République 1870-1940, une colonie républicaine*. Saint-Denis : CRESOI/Université de La Réunion, 2005, p. 113-127 ; M. A. LAMY-GINER, « Ruptures et décloisonnement dans les transports maritimes et aériens de La Réunion depuis l'ouverture du canal de Suez », *Revue Historique de l'Océan Indien*, n°13, 2016, p. 102-117.

rurales et aux « écarts ». D'un point de vue social, c'est l'époque de l'émergence d'une petite bourgeoisie citadine qui s'enrichit dans le commerce et le secteur tertiaire, rompt ainsi avec le traditionnel clivage entre les possédants, les « maîtres du sucre »¹³, et une main-d'œuvre très paupérisée, ainsi que des petits propriétaires terriens au seuil de la misère. Au fur et à mesure de leur installation en ville, dès le XIX^e siècle, les sucriers enrichissent le patrimoine urbain en érigeant de grandes demeures de prestige tout en s'impliquant de plus en plus dans la vie politique municipale¹⁴. Ils constituent ainsi le socle d'une classe riche et cultivée en demande d'innovations culturelles et artistiques, déjà lisibles dans l'architecture des maisons et dans un plus grand raffinement de leur mode de vie. C'est dans ce contexte, qu'au début du XX^e siècle, va naître le musée colonial Léon Dierx, à l'instigation de Marius-Ary Leblond, de l'appui des élites locales et du marchand d'art dionysien Ambroise Vollard. La modernité du concept muséographique, la richesse de la donation du marchand d'art Vollard, en font, dans les années Trente, l'un des plus beaux musées coloniaux¹⁵. Les héritiers de ces propriétaires sucriers, récemment urbanisés, continuent de monopoliser une grande partie de la richesse de la Colonie et encouragent ce développement culturel et touristique de l'île. C'est ainsi que le maire de Saint-Denis, Jean Chatel (1925-1938), peut proposer, en 1935, au conseil municipal, une commande de tableaux à Ménardeau pour orner les salles du conseil municipal et des mariages de l'Hôtel de Ville. Par ailleurs, la capitale de la Colonie s'est dotée d'un Syndicat d'Initiative depuis 1913, rue de l'Intendance, actuelle rue Amiral Lacaze. Durant les années Trente il acquiert de plus en plus d'importance comme centre des activités culturelles de la ville. La Colonie se montre entreprenante en matière artistique et elle est appuyée dans ce sens par la politique coloniale parisienne. En 1934, Aimé Merlo (alias Ary Leblond), est nommé conservateur du Musée de la France d'Outre-mer, inauguré au Palais de la Porte Dorée à Vincennes en 1935. Ce bâtiment, de pur style *Art déco*, avait accueilli une partie de l'Exposition coloniale de 1931. Nulle doute que ce poste important lui permettait de mettre encore plus en avant son île natale : « Ce musée constituera, un foyer d'attraction, de propagande et d'enseignement où grands et petits pourront venir apprendre ce qu'est notre Empire colonial, ce qu'il fut et ce qu'il peut devenir : *La plus grande France* avec ses horizons nouveaux, pour croire, pour espérer, pour agir »¹⁶. Ménardeau possède les qualités requises pour répondre à cette politique culturelle de la France coloniale.

Quelles sont les impressions du peintre lorsqu'il découvre l'Ile ?

« *M. Ménardeau ne nous a pas caché les doutes et les appréhensions ressentis par lui lorsqu'il débarqua à La Réunion. Comment se tirer d'affaire dans un pays où la lumière éclate sur une nature plutôt sombre en son ensemble ? Il prit le bon moyen : il analysa la nature dans son environnement et petit à petit, s'y intégra. Pour ceux qui connaissent l'île, l'interprétation qu'en a donnée l'artiste est incontestablement la seule vraie depuis que les boursiers y vont* »

¹³ Je reprends cette expression au titre de l'ouvrage de J.-F. Géraud, *Les maîtres du sucre. Ile Bourbon 1810-1848...* Ouvrage réalisé dans le cadre du programme « Tourisme et Patrimoine ». Saint-André : Graphica, 2013.

¹⁴ *Idem*, p. 127-137.

¹⁵ Collectif, *La collection Ambroise Vollard du musée Léon Dierx*. Paris : Edition d'art Somogy, Saint-Denis : Musée Léon Dierx, 1999 ; Collectif, *Le Musée Léon Dierx, La Réunion*. Paris : PNB Paribas et Réunion des Musées Nationaux, Saint-Denis : Musée Léon Dierx, 2001.

¹⁶ *Les Annales Coloniales*, Gallica, 19 janvier 1935, n°8.

nous rapportent les *Annales Coloniales*, lors d'une exposition dans une galerie parisienne, à son retour en 1933¹⁷. Ces propos sont importants dans la mesure où Ménardeau affirme son rôle de peintre paysagiste et confirme sa pratique de peinture sur le motif en s'« intégrant » dans l'espace paysagé réunionnais. Ménardeau est un peintre postimpressioniste, et son travail est conforme à son rôle de peintre de la marine à qui il n'était pas demandé des recherches picturales novatrices, mais bien de représenter ce qu'ils avaient sous les yeux. Ce pays aux contrastes colorés puissants, baigné par un océan indigo était, en effet, loin des coloris pastels de Concarneau et des activités de pêche des petits ports bretons qui lui étaient familiers. Parmi ses premiers travaux sur l'île, il représente ce que tout passager découvrait en abordant La Réunion par son port : un fond montagneux abrupt, barrière escarpée, frangé d'un littoral aux teintes sombres et aux abords parfois hostiles, mais enveloppés d'un ciel tantôt chargé, tantôt éblouissant : « Ces ciels limpides ou chargés de nuages allègent ou oppriment, comme dans la réalité le chaos des montagnes de là-bas... »¹⁸.

C'est cette Réunion qu'il offre à son public réunionnais lors de ce premier contact avec l'île, par une toile intitulée « La Rivière des Galets » dont la Mauritius Commercial Bank à Port-Louis, dans sa collection privée, possède une aquarelle préparatoire réalisée en 1932, et que le peintre intitule d'abord « La Réunion » (figure 2)¹⁹. Cette œuvre résume ce premier regard que les voyageurs et le peintre pouvaient porter sur l'île à leur arrivée.

Ménardeau exposera le tableau à Paris au Salon des Indépendants en 1933 en même temps que trois autres toiles représentant les « Environs de Saint-Denis », « La Plaine des Cafres » et « Le Champs de Gillot », le tout nouveau champ d'aviation, comme on disait alors²⁰. Lors de son second séjour, en 1935-1936, il ramène avec lui cette toile de « La Rivière-des-Galets » qui connaît un grand succès à l'exposition de Saint-Denis, le 17 juillet 1935. Le chroniqueur dionysien de *Notre Pays* cite la « tragique beauté de ce pays né de la lutte du vent et de la pluie sur les énormes projections du volcan initial »²¹. Si nous ne possédons plus la toile finale, en revanche, l'aquarelle de Port-Louis en est bien le premier jet : dans ce sentier étroit où a dévalé un amas d'énormes galets, un homme et son équipage de bœufs peinent à se frayer un chemin. En lui attribuant ce titre de « La Réunion » (écrit et daté avec sa signature), Ménardeau, lors de ce premier séjour, a bien compris et désiré montrer la lutte de l'homme sur cette terre difficile.

¹⁷ *Les Annales Coloniales*, Gallica, 20/05/1933, n°59.

¹⁸ *Les Annales Coloniales*, Gallica, 20/05/1933, n°59.

¹⁹ Je remercie E. Richon, Conservateur du Blue Penny Museum à Port-Louis, pour m'avoir aidée dans mes démarches auprès de la MCB de Port-Louis, et la banque pour m'avoir autorisée à photographier les œuvres de Ménardeau.

²⁰ P. SANCHEZ, *Dictionnaire des Indépendants. Répertoire des exposants 1920-1950*. Paris : Echelle de Jacob, 2008, p. 346.

²¹ *Notre Pays*, 17 juillet 1935, ADR 1 PER 75/ 1.



Figure 2 : M. Ménardeau, « La Réunion », Port-Louis, MCB
(Mauritius Commercial Bank), inv. 51 400, aquarelle, 48x60 cm,
© Blue Penny Museum, 1933.

Revenons à ce qu'il présente dans son exposition réunionnaise qui se déroule en décembre 1932, au musée Léon Dierx. Il expose ce qu'on attendait de lui : des paysages réunionnais. Leurs titres, glanés dans la presse locale et dans les critiques des journaux métropolitains, dessinent la variété des ses déplacements dans la Colonie²². Il peint les lieux qui lui sont le plus accessibles, ce que la presse souligne avec sympathie : « [...] Avec courage, contre les difficultés matérielles qu'il rencontrait, soleil, pluie, manque de transport, manque d'atelier [...] »²³. Il s'est en effet rendu, selon ses moyens : à pied, dans l'ouest, avec ce train qui reliait Saint-Benoît à Saint-Pierre. Il a peint à Saint-Paul, à Saint-Joseph et à Saint-Pierre, dans le sud ; à Sainte-Marie, dans l'ouest, dans les « Hauts » à Salazie, et même à Cilaos, enfin accessible grâce à sa toute nouvelle route, construite en 1932 et livrée juste à son arrivée, en juin 1932²⁴. De ces déambulations, Ménardeau offre un panorama presque complet de la Colonie à son public réunionnais, comme le relate Marius-Ary Leblond :

« [...] Vieilles maisons de Saint-Joseph d'un pittoresque presque portugais, flamboyants miraculeux, étang de Saint-Paul endormi dans un rêve hanté de palmiers, Saint-Pierre recueillant le bouquet de ses toits au pied de ses montagnes seigneuriales, le piton impérial d'Anchaing ; s'éloignant du rivage, Ménardeau a trouvé dans les cirques de l'intérieur – le cœur sauvage de l'île – les majestueux secrets de sa pureté première ; il a peint Salazie, ses

²² C. COUËLLE, « (Re)visiter les paysages de La Réunion. Maurice Ménardeau 1932-1939 », *Revue Historique de l'océan Indien*, n°14, 2016, p. 70-89.

²³ *Le Peuple*, 21 décembre 1932, ADR 1 PER 81/34.

²⁴ *Le Peuple*, 5 septembre 1932, ADR 1 PER 81/34.

remparts de fougères et de palmistes d'où tombent les blanches tresses des cascades ; il a peint Cilaos dont les dômes sont d'une pierre si vieille qu'ils semblent de cendre ; et les îlettes d'une émouvante humilité, campés face aux mornes gigantesques sur lesquels se déversent l'avalanche des brouillards vertigineux [...] Tous les Réunionnais le félicitent avec gratitude »²⁵.

Une toile, probablement exécutée lors de ce séjour, représente un personnage figuré de dos, debout sous un grand filao, face à l'étang de Saint-Gilles²⁶ (figure 3). Il se dégage de cette vue, où l'artiste nous fait adopter le point de vue du spectateur, une douce sérénité où les teintes grises des nuages font chanter les verts de la végétation²⁷.



Figure 3 : Maurice Ménardeau, « L'étang Saint-Gilles »
Musée Léon Dierx, inv. 1999. 02. 07, vers 1932- 1935.

En quelques mois, Ménardeau a réussi le tour de force de produire une ample production locale avec laquelle il rentre en Métropole et qu'il exposera, en mai, à Paris. Il laisse à cette société dionysienne, avec laquelle il a noué des contacts amicaux, le souvenir d'un personnage sociable, simple et chaleureux. Il a indéniablement conquis son public dionysien : « Si j'ajoute que M. Ménardeau est jeune – la trentaine – bien

²⁵ *La Vie*, 1^{er} juin 1933.

²⁶ Peu d'œuvres de l'artiste sont datées, mais lorsqu'il reçoit le titre de peintre du département de la marine, en janvier 1936, il peut faire suivre sa signature d'une ancre de bateau, selon l'usage. Cet indice nous donne un *terminus post quem* dans la datation de sa production picturale.

²⁷ B. LEVENEUR, *Les jours d'avant 1668-1976. Saint-Gilles-les-Bains, La Réunion*. Saint-Denis : Epsilon éditions, 2013, p. 114-123 sur l'étang Saint-Gilles.

découplé, brun comme un créole, sans accent, qu'il est la simplicité même et qu'il ne "le fait nullement à la pause", j'aurai brièvement situé l'artiste et l'homme qui nous laisseront un double regret »²⁸. Ce premier séjour prépare favorablement son prochain voyage dans l'île. A son retour métropolitain, l'artiste voyageur a rempli son contrat :

« A la Société des peintres coloniaux, M. Albert Lebrun a inauguré hier l'exposition des peintres coloniaux au Grand Palais. De M. Ménardeau, titulaire de la bourse de voyage des Annales Coloniales : paysages de La Réunion et de la côte est de l'Afrique. D'une intense sincérité. Nous avons annoncé que M. Ménardeau prépare à la galerie Reitlinger, 10, rue de la Boétie, une très importante exposition de tableaux rapportés de son récent voyage »²⁹.

III) LE SECOND SÉJOUR (1935-1936) : PAYSAGES ET GENS DE LA RÉUNION

« Le peintre Ménardeau, notre ami et collaborateur, et Mme Ménardeau, embarquent aujourd'hui à Marseille sur l'*Angers* pour La Réunion »³⁰. En effet, le couple débarque sur l'île le 18 avril³¹ pour s'installer à La Montagne, un nouveau lieu de villégiature, au-dessus de Saint-Denis, accessible par une route carrossable (figure 4). Il a bénéficié de l'aide d'amis dionysiens pour occuper une petite maison, au km 7, dotée d'un espace propice à l'installation d'un atelier.



Figure 4 : « Route de la Montagne, km 7,500 », Saint-Denis, tirage argentique,
FR ANOM, 30Fi 45/38 1935-1936

²⁸ *Le Peuple*, 16 décembre 1932, ADR 1 PER 81/34.

²⁹ *Les Annales Coloniales*, Gallica, n°55, 11/05/ 1933.

³⁰ *Idem*, Gallica, n°31, 14/03/1935.

³¹ *Le Peuple*, 18 avril 1935, ADR 1 PER 81/38.

Il va énormément produire : des dessins, des aquarelles, les treize toiles de la commande de l'Hôtel de Ville, tout en continuant à proposer des œuvres à Paris, au 1^{er} *Salon de la France d'Outre-Mer*, au Grand Palais, à la galerie du marchand de couleurs Lefebvre-Foinet, rue Vavin. Le travail de Ménardeau est cette fois-ci nettement orienté vers sa commande de l'Hôtel de Ville et pour les deux expositions locales au Syndicat d'Initiative, l'une le 17 juillet, soit deux mois après son arrivée ; l'autre le 3 décembre 1935³². La rapidité et l'abondance de la production du peintre sont étonnantes. Il a peint sur le motif, multipliant les déplacements à l'intérieur de l'île, en dépit des difficultés de circulation, déjà mentionnées. Pour l'exposition de juillet, le journaliste et critique d'art du quotidien *Le Peuple* fait état d'une quinzaine de toiles de « dimension moyenne » dont les sujets réunissent des vues de Saint-Denis, de Saint-Paul, du Port mais aussi de Gillot où se trouve le terrain d'aviation et le club Roland Garros. Il propose plusieurs marines dont l'une des rochers de Saint-Leu et l'autre du Cap Champagne, dans l'ouest³³. A la deuxième exposition de décembre 1935, l'artiste n'expose pas moins de cinquante-six œuvres, huiles et aquarelles : « [...] Le paysage, le paysage créole, presque exclusivement en fournit les sujets variés »³⁴.

Quels types de paysages Ménardeau présente-t-il dans ces deux expositions, lors de ce second séjour ?

Le paysage est au cœur de l'œuvre de Ménardeau. A La Réunion, cependant, il semble que l'artiste ait quelque peu tourné le dos à l'océan dont il n'a donné que quelques vues, préférant travailler sur les activités portuaires, les représentations de bateaux et des diverses embarcations de pêche utilisées dans l'océan Indien : « C'est le port, si laid (dit-on mais ce n'est pas notre avis) de la Pointe-des-Galets que l'artiste a su rendre aimablement en utilisant les masses de son décor de montagnes et le volume apaisant d'un long courrier, que pittoresque, déchargeant des dockers de notre entrepôt... »³⁵ (figure 5).

³² C. COUËLLE, « Maurice Ménardeau (1897-1977). Un peintre de la marine en séjour à Saint-Denis », *Revue Historique de l'océan Indien*, n°11, 2014, p. 162-187.

³³ *Le Peuple*, 12 juillet 1935, V. Gautrez, « Propos d'avant vernissage », ADR 1 PER 81/38.

³⁴ *Le Peuple*, 3 décembre 1935, ADR, 1 PER 81/38.

³⁵ *Notre Pays*, « L'exposition du peintre Ménardeau », 19 juillet 1935, ADR 1 PER 75/1.



Figure 5 : M. Ménardeau, carnet de croquis, dessin à la mine de plomb
Musée Léon Dierx, inv. 1999.02. 01, 1936.

Ménardeau, dessinateur et graveur au début de sa carrière artistique, est un « croqueur » hors pair de la vie maritime, de la représentation des atmosphères portuaires et de celle des pêcheurs. A Concarneau, il installait son chevalet sur les quais et le spectacle de la mer s'offrait à lui dans une incessante animation, va-et-vient des thoniers et sardiniers aux voiles colorées, marchés aux poissons, réparation des embarcations et des filets. A La Réunion, sur cet océan aux activités de pêche encore très limitées à cette époque, c'est au port de la Pointe-des-Galets que se concentre l'essentiel de la vie maritime. Avec ce geste sûr, cet œil aiguisé et attentif, le peintre nous restitue l'ambiance portuaire mais aussi celle de la circulation des barques de pêcheurs des îles voisines, notamment de l'archipel des Comores. La précision de son trait montre à quel point il est à l'aise dans le rendu des divers navires qu'il a sous les yeux. Le musée Léon Dierx possède deux carnets de croquis, remplis d'annotations rapides, qui saisissent à merveille ces gestes du quotidien des gens de la mer : ici on décharge des cargos ou on se repose, là on repeint un bastingage fatigué (figure 6).



Figure 6 : M. Ménardeau, carnet de croquis, dessin à la mine de plomb
Musée Léon Dierx, inv. 1999. 02. 01, 1936.

Quand il n'est pas au bord de l'eau, le peintre privilégie les paysages aimés des Réunionnais. Il nous reste des aquarelles et des toiles des sites les plus connus de la Colonie, constituant un important patrimoine pictural. La plupart de ces figurations paysagères insistent sur la beauté imposante des montagnes et des panoramas, plus que sur la présence humaine. Les couleurs sont souvent éclatantes, conférant à ces lieux un indéniable attrait : son talent lui permet de restituer à chaque lieu son identité particulière sans jamais être dans la répétition. Il n'est pas un peintre de la « série », mais de l'unique.

Quel regard l'artiste porte-t-il sur ses habitants ?

Ménardeau échappe au poncif des portraits pittoresques du « natif », dans l'acception la plus péjorative du terme, mais que bon nombre d'artistes coloniaux ramenaient en Métropole dans leurs bagages. On comprend, au contraire, la profonde empathie qu'il ressent pour les habitants de l'île. Son court métrage, filmé en 8 mm, vient confirmer le regard humain qu'il porte sur eux, sur les femmes et les enfants, sur la pénibilité du travail dans les champs de cannes pour les hommes et les bêtes, sur l'habitat fragile³⁶. Il reste un témoin discret mais lucide de la vie de La Réunion des années Trente dans les zones rurales et les « écarts » (figure 7).

³⁶ Ce film de 26', probablement tourné en 1936 et monté en 1939, est conservé au musée Stella Matutina de Saint-Leu. Je remercie son conservateur, A. Martin, de m'autoriser l'usage et la reproduction de ce document à des fins scientifiques. C. COUËLLE, « La Réunion des années Trente. Un film amateur de Maurice Ménardeau (1897-1977) », *L'Histoire OI, L'Histoire dans l'océan Indien*, n°3, p. 29.



Figure 7 : M. Ménardeau, « Case créole », huile sur toile
Musée Léon Dierx, inv. 1939. 00. 43.

Cette modeste case dans les « Hauts », *kaz planté*, est un témoignage de la vie difficile de toute une partie de la population réunionnaise. L’artiste inscrit la petite silhouette de son habitant, assis au seuil de sa maison, dans la luxuriance de la nature, mais sans en cacher la réalité : un habitat fragile, construit en pisé et en végétaux locaux, soumis aux aléas du climat et à la violence des cyclones.

Pour la commande de l’Hôtel de Ville, ce n’est pourtant pas cette image de La Réunion que ses commanditaires attendent de lui, mais celle, plus lisse, d’une société urbaine et prospère. Ménardeau a représenté les classes aisées de Saint-Denis, principalement des femmes appartenant au cercle de ses amis, figurées dans les lieux de leurs activités de loisir : l’aéro-club Roland Garros, le champ de course de la Redoute, prenant le thé dans de beaux jardins ou en « partie de campagne », à Saint-Paul, au Bernica.

IV) LA COMMANDE DE L'HOTEL DE VILLE : LE « FONDS MÉNARDEAU »

« Ces tableaux sont du plus bel effet artistique et décoratif. On pourra bientôt les voir sur place » annonce la presse en mars 1936³⁷. Cette commande d'un coût de 85 000 francs intervient dans le cadre d'une importante politique de rénovation du bâtiment par le maire³⁸. Le contrat est signé en mai 1935 et les toiles livrées par Ménardeau en mars 1936. A partir de janvier 1936, il se consacre à cette commande qui est un programme ambitieux par la variété des thématiques et par la taille des œuvres : « Ménardeau avant de se mettre aux grandes Toiles qui vont décorer notre Hôtel de ville a tenu à faire une nouvelle exposition de ses travaux sous le ciel créole ». Je ne présente ici qu'une toile, la plus emblématique pour l'histoire de la ville : « L'arrivée de Mahé de La Bourdonnais à Saint-Denis »³⁹. Le projet initial proposé par l'artiste englobait toute la salle du conseil municipal sur trois de ses murs. Des croquis préparatoires et une aquarelle attestent de cette œuvre d'envergure, composée de toiles marouflées, collées sur les murs, du sol au plafond, véritable fresque narrative de la vie maritime au XVIII^e siècle, à la manière d'un diorama (figure 8).



Figure 8 : M. Ménardeau, « L'arrivée de Mahé de la Bourdonnais », huile sur toile
Coll. Hôtel de Ville de Saint-Denis, 1935-1936.

Ménardeau se plie au genre académique de la peinture d'histoire, un exercice pictural d'atelier, très codifié dans sa composition, à l'opposé de la spontanéité de son

³⁷ *Le Peuple*, 31 mars 1936, ADR, 1 PER 81/38.

³⁸ « Jean Chatel : un maire mécène », *JIR* (*clincanoo.re*), 24 février 2013 ; N. GONTIER, B. LEVENEUR, *op. cit. supra*, n. 1, p. 5. La commande passée à Ménardeau correspond à 65 767 euros de 2015.

³⁹ Je me propose d'étudier et de publier l'ensemble du « Fonds Ménardeau » dans un ouvrage en cours.

travail habituel sur le motif. La mise en page, très classique, centre le récit sur le personnage historique Mahé de la Bourdonnais. Ce premier gouverneur de l'île officialise le nouveau rôle de Saint-Denis comme capitale administrative, politique et religieuse de la ville à la place de Saint-Paul. Au premier plan, les acteurs des activités portuaires sont symbolisés par des dockers originaires de l'Afrique et des îles l'océan Indien. Au centre de la composition, les navires de la Compagnie des Indes dont le *Duc-de-Bourbon* ou *Bourbon*, vaisseau de 850 tonneaux qui amena le gouverneur à Saint-Denis, le 12 juillet 1735. Ce n'est pourtant pas en 1935 que la Colonie fêtera le bicentenaire du transfert du chef-lieu de Saint-Paul à Saint-Denis mais en 1938, année de la Foire-Exposition, dans un programme de festivités dont le nouvel aménagement du Barachois sera le centre. Cette importante manifestation est mise en place par la Commission du Tourisme, pilotée par le Gouverneur Truitart⁴⁰.

CONCLUSION

L'œuvre de Ménardeau est importante pour comprendre l'histoire de l'île pendant cette période de l'entre-deux-guerres. Elle présente le double intérêt de nous montrer les beautés paysagères de l'île, constituant un patrimoine pictural de premier ordre, tout en reflétant l'image que la Métropole voulait transmettre de sa lointaine colonie. D'un point de vue économique, c'est durant les années Trente que l'île développe ses premières infrastructures touristiques avec un réseau routier en plein essor et une hôtellerie de qualité, largement vantée dans la presse. La politique locale favorise la venue d'un tourisme encore timide mais promis à un réel développement. L'artiste fait figure de « promoteur » des beautés de La Réunion, et son rôle est indéniable dans ce travail de valorisation du patrimoine réunionnais.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNARD Y.M., *L'art du paysage à La Réunion*, Saint-Denis : Editions Ter'La, 2014.
- COUËLLE C., « Maurice Ménardeau (1897-1977). Un peintre de la Marine en séjour à Saint-Denis durant les années Trente », *Revue historique de l'océan Indien (AHIOI)*, n°11, 2014, 162-187.
- COUËLLE C., « Portrait : Maurice Ménardeau (1897-1977) », *L'Histoire OI, L'Histoire dans l'océan Indien*, Petit Journal du CRESOI, n°2, novembre 2014, p. 15.
- COUËLLE C., « (Re)visiter les paysages de La Réunion. Maurice Ménardeau (1932-1939) », *Revue historique de l'océan Indien, AHIOI*, n°13, 2016, p. 70-89.
- GÉRAUD J.-F., « Georges Sand prophète de l'environnement réunionnais ? », *Revue Historique de l'océan Indien*, n°11, 2014, 295-319.
- GÉRAUD J.-F., *Les maîtres du sucre. Ile Bourbon – 1810-1848...*, CRESOI, Université de La Réunion, Saint-André : Graphica, 2013.
- GONTIER N., LEVENEUR B., *Le Fonds Ménardeau 1935-1936. Livret d'exposition*, fév. 2013, Mairie de Saint-Denis, 2013.
- LAMY-GINER M.A., « Ruptures et décloisonnement dans les transports maritimes et aériens de La Réunion depuis l'ouverture du canal de Suez », *Revue historique de l'océan Indien*, n°13, 102-117.
- LEVENEUR B., *Les jours d'avant 1668-1976. Saint-Gilles-les-Bains. La Réunion*, Saint-Denis : Epsilon éd., 2013.
- MAESTRI E., « La colonie, d'une guerre à l'autre (1919-1939) », *La Réunion sous la III^e République 1870-1940, une colonie républicaine*, CRESOI, Université de La Réunion, 2005, 113-127.

⁴⁰ *Le Peuple*, 4 juin 1937, ADR 1 PER 81/39.

- MICHAUD J.M., *Maurice Ménardeau (1897-1977), peintre de la Marine*, Catalogue de l'exposition du musée du Faouët : Liv'Editions, 2012.
- NERET G., *L'art des années 30. Peinture, sculpture, architecture, design, décor, graphisme, photographie, cinéma*, Paris : Seuil, 1987.
- OZOUX L., *Poèmes réunionnais*, Paris : A. Lemerre, 1939.
- PRUDHOMME Cl., *Histoire religieuse de La Réunion*, Paris : Karthala, 1984.
- SANCHEZ P., *Dictionnaire des Indépendants. Répertoire des exposants 1920-1950*, Paris : Echelle de Jacob, 2008, 346-347.

PATRIMOINE ET RÉCIT NATIONAL AU MOZAMBIQUE : LE CAS DE MAPUTO

Fabrice FOLIO
Maître de Conférences en Géographie
CREGUR – OIES
Université de La Réunion

Résumé : Alors qu'il se doit d'offrir une image de confiance retrouvée, en phase avec le discours national de « nouvel eldorado africain », le Mozambique doit composer avec une histoire passée (colonisation portugaise, guerre civile) et contemporaine (tensions politiques récurrentes) tumultueuse. La mise en valeur patrimoniale, vectrice d'identité nationale, est dès lors une réalité et un enjeu dans le pays, en particulier dans la capitale Maputo. Les acteurs au pouvoir et les opérateurs patrimoniaux (privés comme publics) tentent de mettre en place un récit historique fédérateur. Au regard de la période coloniale, de la lutte révolutionnaire et de l'identité postindépendance, cette valorisation patrimoniale joue la carte d'un certain pragmatisme, sous couvert d'unité nationale et d'effet-vitrine recherchés.

Mots-clés : Mozambique, Maputo, Patrimoine, Colonisation, Indépendance, Identité, Récit, Territoire.

Abstract: Mozambique has to deal with a tumultuous past history (Portuguese colonization, civil war) as well as an instable contemporary agenda (recurrent political tensions). Yet, the country manages to offer a new image of confidence and stability, in line with the national discourse of "new African Eldorado".

Heritage development could be a vector of national identity. Therefore, it has locally become a reality and an issue, especially in the Maputo capital city. Different kind of stakeholders (public officials, private sectors...), in line with the heritage and tourism sectors, try to set up a unifying historical narrative.

With regard to the colonial period, the revolutionary struggle and the postindependence identity, this patrimonial valorization endorses a sense of pragmatism, under the guise of national unity and showcase effect.

Keywords: Mozambique, Maputo, Heritage, Colonization, Independence, Identity, Narrative, Territory.

INTRODUCTION

Le Mozambique, État pauvre et longtemps instable, s'attache aujourd'hui à délivrer une image attractive. Fort de ses richesses minières, le pays s'ouvre depuis peu aux investisseurs extérieurs, attire diplomates et coopérants et s'efforce d'offrir une vision positive, celle d'un Etat stable et dynamique (Almeida-Santos & all, 2014).

A ce titre, la mise en valeur patrimoniale, vectrice d'identité nationale, y est devenu un enjeu politique, en particulier dans la capitale Maputo. Alors que le pays souhaite dégager une impression de confiance retrouvée, en phase avec le discours de « nouvel eldorado africain », il lui faut composer avec une histoire passée – colonisation portugaise, guerre civile aux tensions persistantes... – pour le moins tumultueuse.

Notre objectif en cet article est de décortiquer les enjeux de patrimoine au sein de la première ville du pays, en lien avec ses ressorts historiques, politiques mais aussi identitaires. Notre point de départ a consisté à cerner l'importance et le rôle du matériau patrimonial au Mozambique. Ce choix se justifiait par le fait que nous nous situons au sein d'une zone – l'Afrique australe –, où les enjeux relatifs à la patrimonialisation, notamment touristique, sont de plus en plus affirmés. Il a été rapidement constaté que, à défaut pour l'heure d'un investissement clair dans le domaine du tourisme, le processus de patrimonialisation, lié davantage à un effet-vitrine national et à une identité en (re)construction, méritait une attention spécifique. Cela, en lien avec la mise en place d'une narration historique postcoloniale, que s'emploient à mettre en place les acteurs au pouvoir. La seconde phase du travail a par conséquent consisté à inventorier sur place, puis à dégager, la signification profonde des objets historiques patrimonialisés (monuments, places et musées) ou au contraire refoulés et marginalisés.

En quoi le patrimoine historique de Maputo est-il mobilisé pour ériger un récit national ? Comment et où s'effectue cette patrimonialisation et quels sont les objets ou lieux au mieux laissés de côté ? Au regard de la période coloniale, de la lutte révolutionnaire et enfin de l'identité postindépendance, en quoi peut-on dire que la valorisation patrimoniale confine ici à un pragmatisme sous couvert d'unité ?

I) CONSTRUCTION ET VALORISATION PATRIMONIALE EN AFRIQUE ET AU MOZAMBIQUE

A. Rappel des enjeux patrimoniaux contemporains

En préambule, il convient de restituer les grands enjeux du processus de mise en valeur du patrimoine ou « patrimonialisation ». Le patrimoine est une notion intensément polysémique. A toutes fins utiles, rappelons que par branches du patrimoine (Desurvire, 1996), il faut considérer : le patrimoine culturel (protégé et de proximité) ; le patrimoine naturel ; le patrimoine vivant ; et enfin le patrimoine immatériel. Dans l'étude nous concernant, nous nous pencherons particulièrement sur celui tangible et culturel présent dans la première ville du Mozambique : Maputo.

Tout au long du XX^e siècle, le domaine du patrimoine s'est considérablement élargi. Comme l'indique S. Cachat (2014), la notion d'exemplarité et de témoignage a sans doute aujourd'hui pris le pas sur le critère de la dimension esthétique. Le champ d'examen du patrimoine a été renouvelé d'un point de vue typologique, chronologique et spatial, en relation avec les évolutions sociales et sociétales contemporaines

(Gravari-Barbas, Veschambre, 2003). Face aux transformations rapides du monde, à l'urbanisation accélérée et à la prétendue uniformisation des cultures et des modes de vie, nombre de matériaux renvoyant à un moment d'histoire, à de la rareté, à des critères artistiques (d'obéissance subjective) et enfin apparaissant comme menacés – réellement ou potentiellement – font ainsi l'objet de velléités de classement, de protection et de labellisation. De sorte qu'une tendance à la patrimonialisation globale (voire excessive) se manifesterait, car tout serait devenu « patrimonialisable ».

S'il fait vivre des territoires (Gauchet, Michelin, Grandclaudon *et al.*, 1996), le processus de patrimonialisation fait craindre le risque de conversion du monde en sanctuaire, qu'illustrent parfaitement les expressions du « complexe de Noé » (Choay, 1992), « d'inflation patrimoniale » (Andrieux, 1997), ou encore de « gentrification de patrimoine » (Claval, 2003), dès lors que l'on considérerait en plus qu'il détiendrait un caractère exclusif. Le champ patrimonial ne « cannibaliserait-il » pas progressivement l'ensemble de notre environnement (Fayolle-Lussac, 2004), au risque de mettre peu à peu le monde « sous cloche » ? Pour H. P. Jeudy (2001), la « machinerie patrimoniale » se serait enrayée ; à la transmission aux générations futures, plusieurs autres enjeux ont succédé. Quelle en est précisément la nature ? Plusieurs champs interconnectés entrent en ligne de compte (Lazzarotti, 2011). Ces motivations ou ressorts opèrent de surcroît à plusieurs échelles (Folio, 2014). On compte ainsi :

- Ceux liés aux motifs culturels et historiques (sur un plan scientifique) ;
- Ceux associés aux enjeux socio-économiques (les intérêts du développement local et de la création d'emplois directs, indirects voire induits) et économiques (l'essor du tourisme et des loisirs plus généralement) ;
- Ceux liés à la question identitaire (les façonnements/affirmations d'identités à l'heure de la pensée globale, face à l'uniformisation des modes de vie...) ;
- Ceux enfin associés aux considérations politiques mais aussi territoriales (la création d'image de territoire, les enjeux d'aménagement concernant des espaces par exemple délaissés ou périphériques, les enjeux quant aux « choix » des faits/objets historiques à mettre en valeur).

Dès lors que l'on évoque la question du patrimoine (et de sa valorisation), se pose la question de la sélection ou du tri des matériaux retenus. Ce qui trahit un vrai enjeu de société (Choay, 2006). De l'avis de D. Poulot (1998), il en va effectivement de la différenciation « entre le négligeable à effacer et le mémorable à instaurer ». Il y a forcément réflexion et libre arbitre entre ce qui devra être conservé et ce qui méritera de rester dans l'ombre (du moins temporairement et selon les acteurs concernés). Aussi, pour N. Martin-Granel (1999), il arrive que des couches de patrimoine se superposent ; un aspect « feuilleté » se dégagerait, lequel demeure instable et volatile.

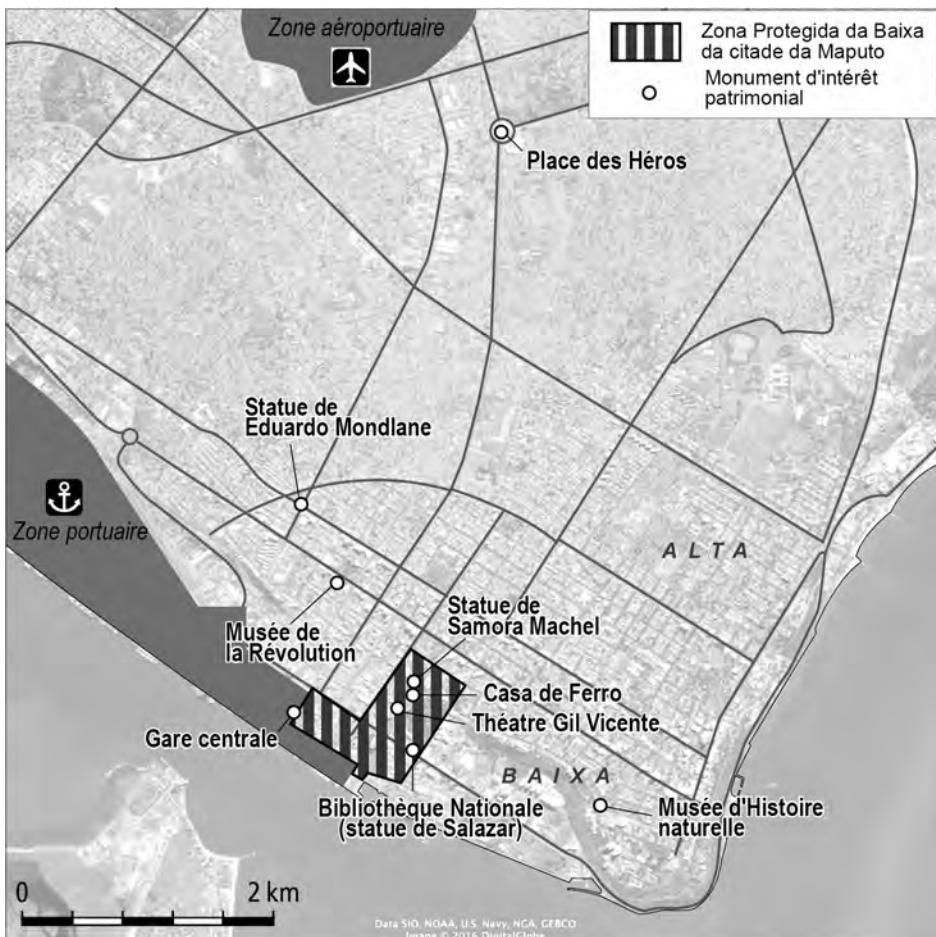
De nos jours, aucune société, aucune communauté humaine, ne demeure éloignée de la question du patrimoine, même si les états post-industriels paraissent il est vrai plus favorables à l'envie de référencement, de classement et de labellisation. Toutefois, dans un contexte de mondialisation, l'Afrique n'échappe nullement à la problématique patrimoniale et à ses enjeux inhérents. En Afrique australe, on peut rappeler le cas de l'Afrique du Sud post-apartheid. La valorisation patrimoniale – bien souvent à finalité touristique – s'y inscrit dans la construction d'icônes magnifiées (« l'effet Mandela »), une nouvelle narration nationale optimiste insérée dans un cadre démocratique, et un recodage territorial d'anciens espaces marginalisés (quartiers périphériques ou centraux dégradés et depuis recodés). Qu'en est-il du Mozambique limitrophe ?

B. Le Mozambique et son histoire révolutionnaire mobilisée

Le patrimoine se trouve au cœur de préoccupations de la création de sociétés et plus largement d'État en transformation, en particulier dans un contexte postcolonial. A ce titre, il compose un critère d'affirmation, y compris dans des États dits du Sud ou en développement. A ce stade, il convient de rappeler les grandes phases de l'histoire mozambicaine. Cela nous permettra de mieux cerner ensuite ce qui sur place est – ou a été – mobilisé et ce qui l'est moins. Ces phases sont mouvementées et soumises aux ingérences extérieures.

Cette ex-colonie portugaise a embrassé une histoire agitée. Au terme d'une ère marquée par le négoce arabe puis une rude colonisation portugaise, le Mozambique a connu, à l'indépendance en 1975, une phase socialiste autocentré. Celle-ci va être interrompue par une guerre civile opposant le parti de la libération, le FRELIMO (Font de Libération du Mozambique) aux rebelles de la RENAMO (Résistance Nationale du Mozambique) appuyés par des États voisins (Rhodésie, Afrique du Sud d'apartheid). À une politique marxiste-léniniste, a donc succédé un conflit interne qui l'a profondément meurtri (de 1976 à 1992), causant 800 000 morts et provoquant de vastes flux migratoires, au sein et en dehors du pays. Les accords de paix furent signés à Rome en 1992 (Jouanneau, 1995). L'économie du pays s'est ensuite progressivement libéralisée à la fin des années 1980 sous la houlette du Fonds Monétaire International. Investisseurs étrangers, organismes de coopération et grandes Organisations Non Gouvernementales (ONG) ont depuis fait du Mozambique un vaste théâtre d'opérations. Le pays se prévaut d'être un modèle de redressement économique après un conflit armé. Il est considéré comme un « bon élève » du Sud auprès des acteurs mondiaux (Folio, 2008) et cherche à consolider cette image, tout en unifiant la totalité du territoire.

À ce niveau, il devient essentiel de reposer le cadre de l'indépendance des États en Afrique. En effet, dans un contexte pour le moins fébrile, des tentatives vont rapidement être faites pour jeter les bases de pays neufs. Le patrimoine sera alors appelé à la rescousse pour ériger un récit national. La logique est la même que celle de la création des États-nations européens. Le mot d'ordre devient l'unité du pays, tiraillé par des années de tensions, voire de guérilla, contre l'ancien pays colonisateur. Il s'agit donc de donner du sens à une Nation au sein de frontières héritées de la colonisation, alors même que le discours se forge bien souvent dans la lutte anticoloniale. Dès lors, des procédés d'instrumentalisation du passé vont prendre effet : la mémoire sera utilisée et tordue dans le sens qu'on souhaite lui donner. Comme l'appuie Y. Lamy (1996), l'État neuf va rapidement s'identifier à la Nation. Il n'aura de cesse de se poser comme l'héritier légitime de ce qui a historiquement précédé (soit la lutte anticoloniale), en (re)tenant possession ou en créant des biens culturels estimés salutaires.



Carte 1 : La valorisation patrimoniale à Maputo

Au moment où il accède au pouvoir suprême, au terme d'une lutte armée de dix années et de la chute de la dictature salazariste, le défi du FRELIMO dans le nouveau Mozambique indépendant est considérable : il concerne l'intégration du territoire et des populations à l'intérieur des frontières de l'ancienne province du Mozambique et l'édification d'une Nation affranchie. Le FRELIMO, selon l'historiographie officielle, se présentera ainsi comme le creuset des mouvements anticoloniaux à la fois septentrionaux et méridionaux. La totalité d'un pays, faut-il le rappeler très étendu du Nord vers le Sud, sera concernée par la noble cause de la liberté comprise dans un sens globalisant. L'idée est de jouer la partition du « peuple » mozambicain et de son avenir avec, comme fil rouge, la lutte fédératrice contre l'ex puissance lusophone.

C'est à cet aune qu'il faut comprendre les éléments fondateurs des enjeux de la patrimonialisation au Mozambique, en particulier à partir de 1975, date de l'indépendance. L'objectif est d'édifier un imaginaire collectif sur les cendres de la mobilisation commune. Cela se matérialisera par l'ouverture de certains musées dans la capitale. D'une manière générale, au sein des musées du Mozambique et de l'Afrique portugaise plus généralement, le décalage était jusque là tranché entre les objets européens, présentés comme des pièces historiques, et les objets africains appelés surtout à témoigner

de la diversité culturelle des ethnies (Gaugue, 1999). Après l'indépendance, la cause change et s'inverse : par exemple, le Musée de la Révolution (situé sur l'av. 24 de Julho, Carte 1) est tout à la gloire du FRELIMO. Ce musée (fermé jusqu'à l'année 2016 pour cause de rénovation) rend compte de la lutte marxiste-léniniste émancipatrice. On peut y voir divers souvenirs narrant la lutte pour l'indépendance : pêle-mêle, il s'agit de documents photographiques, d'effets personnels de personnages majeurs de la période révolutionnaire tels qu'Eduardo Mondlane ou Samora Machel, mués en figures-totem signifiantes comme on le verra plus loin.

D'autres matérialisations de la patrimonialisation utilisée comme vecteur d'unité nationale existent à Maputo et présentent un intérêt scientifique. Le champ du combat anticolonial est-il devenu le ferment de l'imagerie patrimoniale mozambicaine ? S'exprime-t-il encore de nos jours de façon aussi systématique sinon simpliste ?

II) MAPUTO : UN HÉRITAGE PORTUGAIS REFOULÉ OU CONTENU ?

A. Le châtiment de Salazar et l'avènement de Machel

Dans le centre-ville de Maputo, des statues emblématiques sont implantées sur les principaux squares de la ville. Elles occupent une place symbolique en ce qu'elles s'ancrent dans un lieu de la centralité, tout en étant à proximité de bâtiments institutionnels ou de lieux historiques significatifs. Le héros de la libération et premier président du Mozambique, Samora Machel, y occupe une place de choix. Son cas est intéressant en ce que la principale statue de Machel est relativement nouvelle et a pris la place d'un héraut de l'histoire coloniale. Une statue en a donc chassé une autre.

Il est intéressant de relever que cette statue a été dessinée et construite à Pyongyang en Corée du Nord, à l'initiative du *Mansudae Overseas Projects*, une filiale de *Mansudae Art Studio*. Basée à Jongphyong-dong dans le district de Phyongchon, cette section internationale de la compagnie-mère est déjà à l'origine de statues caractéristiques en bronze érigées un peu partout sur la planète, tout particulièrement dans les zones Afrique et Asie. Au nombre de ses réalisations les plus célèbres, on compte notamment la statue de Laurent-Désiré Kabila en République Démocratique du Congo et surtout l'auguste *African Renaissance Monument* au Sénégal.

D'une hauteur de 9 mètres et pesant 4,8 tonnes, la statue de Machel, doigt levé, demeure ça et là critiquée dans le pays (bien que davantage sur le ton de l'ironie...), car représentant finalement assez peu physiquement le personnage. La structure a été inaugurée en octobre 2011 dans le cadre du 25^e anniversaire de sa mort tragique dans un accident aérien, aux limites frontalières du Mozambique, du Swaziland et de l'Afrique du Sud. C'est l'ancien président Armando Guebuza qui est à l'origine de son intronisation et de la cérémonie d'inauguration en présence de dignitaires étrangers.

Cette statue occupe une place ostensible à l'intérieur du cœur politique de la cité. Elle a remplacé, sur cette même place de l'indépendance, une ancienne statue qui mettait à l'honneur Joaquim Augusto Mouzinho de Albuquerque, ex gouverneur-général du Mozambique « portugais » de 1896 à 1897. L'effacement ou « l'oubli » colonial a par conséquent servi d'alibi à la mise en avant du chantre de l'indépendance, comme une sorte de retourment de l'histoire. Il se destine également à montrer *urbi et orbi* un moment charnière « sélectionné » de l'histoire du Mozambique : à la chose contrainte portugaise se substitue le point de départ affranchi socialiste.



Figure 1 : La statue de Samora Machel est une sculpture en bronze située dans le centre-ville de Maputo sur la partie haute (ou *alta*) de la ville, au centre de la place de l'indépendance (*Praça da Independência*), en avant du bâtiment municipal. La statue met en représentation le personnage complexe que fut S. Machel (1933-1986), successivement militaire, révolutionnaire et premier président du Mozambique indépendant en 1975 (Cliché : auteur, 2016).

Une autre statue enlevée de son socle dans les rues de la capitale attire pareillement l'attention, car ce qui est intéressant à analyser n'est pas seulement qu'une structure ait (ou n'ait pas) été retirée de tel ou tel lieu, mais ce qu'on en a fait ensuite. Ainsi, un bronze à taille humaine du dictateur portugais, le général Salazar, est toujours visible dans la capitale, bien que partiellement cachée au regard du plus grand nombre.



Figure 2 : La statue du général Salazar se retrouve aujourd’hui nichée dans le parking réservé au personnel de la Bibliothèque Nationale de Maputo. A tout le moins peut-on parler d’un « refoulement » spatial. À la vue du positionnement original de la statue, ne confine-t-elle pas de surcroît à une sensation de punition symbolique ? (Cliché : auteur, 2016).

La statue originale de Salazar a été conçue par le sculpteur portugais Francisco Franco dans les années 30 au Portugal (elle fut notamment exhibée en 1937 à la Foire Internationale de Paris). La pièce originale met en représentation António de Oliveira Salazar dans sa robe doctorale de l’Université de Coimbra. Au moment de l’ouverture du lycée Salazar à Maputo – nous nous situons dans les années 1940 – une copie de

cette statue fut placée au-devant du bâtiment dans le jardin principal. Toutefois, durant les soubresauts des années 60, dans un Mozambique en butte à la lutte émancipatrice, la statue fut détruite une nuit par une bombe, un événement qui à l'époque fut largement occulté par les médias locaux. Une nouvelle copie fut commandée et élaborée cette fois en métal (jugée plus difficile à détruire) et rapatriée de Lisbonne. Placée sur un piédestal, elle fut de nouveau exposée à Maputo. C'est cette dernière statue qui a été finalement retirée au sortir de l'indépendance en 1975. Elle fut alors déplacée et confinée dans le parking de la Bibliothèque Nationale, où elle se trouve encore actuellement. Le fait intéressant est que cette statue, trônant aujourd'hui au milieu des pare-chocs, fut placée face en avant, quasiment accolée au mur d'entrée, dans une expression punitive, comme si Salazar lui-même devait expier ses péchés et s'excuser pour l'éternité pour les effets de sa politique coloniale : ou quand la mise à l'écart et surtout l'orientation d'une statue laissent libre cours à des allégations de châtiment historique... Le gouvernement actuel a toutefois fait savoir que cette statue allait prochainement être rapatriée au fort du Maputo, qui est devenu le lieu de rassemblement des éléments patrimoniaux liés à l'époque portugaise au Mozambique.

B. Le rassemblement au *Fortaleza* : Albuquerque, Enes... et Ngungunhayé

Les monuments se rapportant à l'histoire coloniale de la province du Mozambique ont plus prosaïquement été rassemblés dans le *Fortaleza da Nossa Senhora da Conceicao* qui se dresse près de la baie de Maputo (Carte 1). Il s'agit de la fortification historique de la ville, située sur la *baixa* (partie basse du centre-ville) juste au devant de l'embarcadère à ferry et inscrite à ce jour au nombre des monuments nationaux. A défaut d'être effacé ou oublié, le patrimoine colonial « chargé » historiquement a donc été entreposé en un lieu précis. Il est par conséquent visible mais confiné.

L'histoire de ce fort est intéressante et rappelle les luttes d'influences intereuropéennes dans cette partie du monde. Un premier point de fortification fut érigé en cet endroit par les marins Hollandais du Cap en 1721, mais un navire anglais le détruisit en 1722. Un nouveau fort fut par la suite construit en 1781, qui fut la même année conquis par une expédition portugaise partie de Goa (Inde). Le fort, tel qu'on le connaît aujourd'hui dans sa configuration carrée, a pour sa part été constitué en 1791 et devancé par un fossé. Il fut de nouveau pris, pillé et entièrement brûlé par trois vaisseaux privés français (qui n'étaient alors plus sous commandement étatique du fait de la révolution) en 1796. Ce n'est qu'en 1946 qu'une nouvelle structure fut érigée sur le modèle de celle de 1791. C'est celle-ci que le visiteur peut aujourd'hui découvrir. Située rue du Timor oriental, elle comprend de nombreux vestiges de l'histoire coloniale, en particulier la statue d'Antonio Enes.



Figure 3 : António José Enes (né le 15 août 1848 - mort le 6 août 1901), plus connu sous le nom d'António Enes, était un politicien et écrivain portugais. En 1891, il est nommé Haut commissaire dans le Mozambique portugais. Le personnage sera rendu célèbre pour sa défense farouche des intérêts de son pays dans cette partie du monde (Cliché : auteur, 2016).

Face à ce qui est alors considéré comme la menace d'expansionnisme agressif de l'empire britannique, Enes va incarner un personnage central, tout en combattant par ailleurs l'émancipation indigène. L'époque est alors aux tensions politiques et une vague nationaliste parcourt Lisbonne ainsi que la totalité du pays lusophone. António Enes s'attelle à trouver un équilibre entre ces aspirations. C'est lui qui organisera et lancera une vaste expédition militaire pour briser le règne du roi local de Gaza : Gungunhana, jugé trop proche politiquement de la couronne anglaise. Enes est donc celui qui a ordonné et préparé l'expédition de Joaquim Augusto Mouzinho de Albuquerque (il écrivit même un livre sur cette guerre : *A guerra de África em 1895: Memórias*).

Lorsque l'on pénètre dans le fort, outre la statue d'A. Enes à gauche, on observe rapidement le fameux bronze de Mouzinho Da Silveira de Albuquerque posé en plein milieu : l'officier se juche fièrement sur son cheval dans la cour intérieure. Il s'agit précisément de la statue qui a été retirée de la place de l'indépendance en 2011.



Figure 4 : Joaquim Augusto Mouzinho de Albuquerque (né en novembre 1855 - mort en janvier 1902) était l'officier de cavalerie portugais rendu célèbre pour la capture et la soumission, sabre au clair, de Gungunhana (ou Ngungunhane), le roi de Gaza à Chaimite dans le centre de l'actuel pays, en décembre 1895
(Clichés : auteur, 2016).

Dans l'historiographie coloniale, Albuquerque est à cet égard considéré comme un protagoniste valeureux, très respecté tout au long du XIX^e et XX^e siècle, car vu comme celui ayant pacifié le Mozambique. Il fut tout à tour considéré comme espoir puis symbole de la réaction portugaise aux menaces pesant sur ses intérêts en Afrique australe du fait des autres empires, qu'ils fussent africains ou européens. Du reste, dans la cour intérieure du fort, outre les divers canons et une grande croix chrétienne, une pièce de choix de ce « musée ouvert » sont les deux grandes sculptures sur plaque dressées sur le mur de droite. Elles dépeignent, pour l'une, les combats sanglants entre les belligérants (les colons à cheval en position victorieuse, les autochtones s'effondrant), pour l'autre, la soumission des tribus bantoues Shangaan (et surtout de leur chef de fil Ngungunhane) à l'armée coloniale portugaise (avec Albuquerque en meneur).

Par conséquent, il est intéressant de relever que le *Fortaleza da Nossa Senhora da Conceição* met de nos jours en représentation ce personnage africain majeur de l'histoire coloniale. Également connu comme le « lion de Gaza », Mdungazwe Ngungunyane Nxumalo ou Gungunhana (né aux environs de 1850 - mort en décembre 1906), fut un chef tribal au départ vassal des Portugais. Il se rebella et fut, on l'a dit, défait par le Général Albuquerque. Il passa le reste de sa vie en exil, d'abord à Lisbonne, puis sur l'île de Tenerife aux Açores. Ses cendres furent rapatriées à Maputo en grande pompe en 1985, dans le cadre de la célébration du dixième anniversaire de l'indépendance du Mozambique. Son cercueil en bois sculpté est aujourd'hui entreposé dans une pièce du fort, non loin d'une salle de conférences, entouré de portraits, cartes et documents d'époque sur ce que fut le prestigieux empire de Gaza (ce dernier s'étendait des fleuves Zambèze et Ncomati au fleuve Limpopo et s'enfonçait jusqu'à l'actuel Zimbabwe). Ngungunhane y est présenté comme le plus grand chef de l'histoire moderne du Mozambique, celui qui tint tête à l'entreprise coloniale. Finalement, ayant accédé au statut de nouvel héros africain réhabilité de l'histoire (anti)coloniale, sa cohabitation très symbolique en ce lieu précis, avec les figures de la colonisation, pousse à évoquer un facteur de rééquilibrage historique, assumé et mis en scène.

Finalement, le patrimoine portugais à Maputo n'a pas été évacué mais contenu et rééquilibré. On verra dans la partie suivante qu'il a même été, par certains aspects, réinvesti (dans un souci historique et esthétique), alors même que certains matériaux « révolutionnaires » demeurent eux à l'écart des chemins courus de la capitale.

III) UNE NARRATION NATIONALE PRAGMATIQUE DU POUVOIR EN PLACE

A. Une lutte révolutionnaire patrimonialisée mais guère touristifiée

Portons à ce stade notre attention sur un autre lieu emblématique – d'un point de vue historique – de la ville de Maputo : à la fin de l'avenue Eduardo Mondlane se dresse, poing levé, une statue du premier président du FRELIMO, lequel joua un rôle primordial dans les prémisses de la lutte pour l'indépendance du pays.



Figure 5 : Eduardo Chivambo Mondlane (né en 1920 - assassiné en 1969) est le président fondateur du FRELIMO. Il a occupé cette responsabilité de 1962, année de la création du parti en Tanzanie, jusqu'à son assassinat en 1969. Sa statue se dresse sur l'avenue éponyme. Sur la route de l'aéroport, la place des héros abrite sa dépouille, aux côtés d'autres acteurs importants de la révolution comme Samora Machel (Clichés : auteur, 2016).

Anthropologue de formation, Mondlane a travaillé en tant qu'historien et sociologue à l'Université Syracuse à New York. Il a laissé son nom à l'actuelle Université de Maputo. C'est lui qui migra le quartier général du Front de libération pour le Mozambique à l'extérieur du Mozambique à Dar-es-Salaam. Appuyé par l'URSS ainsi que maints États Africains, le FRELIMO débuta sa guérilla contre le pouvoir colonial portugais en 1964. En 1969, une bombe placée dans un livre piégé envoyé par colis causa sa mort. A la fois les services secrets portugais, la police coloniale (le PIDE), mais aussi certains éléments concurrents du FRELIMO, furent désignés comme les commanditaires de cet attentat par différents historiens. Les relations entre E. Mondlane et S. Machel, leur rôle successif, leur personnalité mais surtout la mise en regard de ces aspects avec la manière dont ces personnages ont été patrimonialisés, en disent long sur le message que souhaitent délivrer les leaders politiques du pays.

Machel et Mondlane étaient liés et se respectaient énormément. C'est lors de la sa visite dans la province centrale de Gaza en 1961 que les deux hommes se sont rapprochés. En 1968, alors que les tensions internes au FRELIMO étaient à leur acmé (entre les partisans d'une ligne radicale et d'une autre plus versée dans la négociation), Mondlane, qui sentait le danger rôder autour de lui, s'était notamment confié en privé sur le fait que la lutte était plus importante que sa personne et que le mouvement pouvait demeurer confiant devant la trempe de soldats comme Samora Machel. S'ils ont tous les deux détenu un rôle majeur dans l'histoire du Mozambique, les temporalités n'étaient donc pas exactement les mêmes. S. Machel a sans doute eu une action plus étalée dans le temps mais aussi à la fois plus marquante et clivante.

Guérillero habile, Machel, deux ans après son adhésion au parti, a commencé par organiser la lutte armée. Outre le volet stratégique (constitution de groupes armés, méthodes d'infiltration) et le recrutement de combattants, il accordait une place

centrale à la formation politique des soldats. L'abrogation du colonialisme n'était pas son unique priorité mais bien la constitution d'une société socialiste homogène et fière, succédant non seulement à l'occupation extérieure mais aussi aux différenciations ethniques ! L'émancipation populaire était son maître-mot

A ce titre plusieurs mesures prises lors de la mise en place du régime socialiste ne firent pas l'unanimité : notons la réorganisation des campagnes sous forme de villages communautaires ; « l'opération production » qui consistait en le déplacement forcé de chômeurs et de petites gens dans les campagnes du nord ; le tribunal pénal révolutionnaire condamnant à mort les traîtres ; les camps de rééducation... Nul doute que l'apparition d'un mouvement de rebelles (la RENAMO), quand bien même elle était motivée par l'extérieur (le régime d'apartheid et la Rhodésie qui ne voulaient pas d'un système communiste à leurs portes) n'a pas été totalement étrangère à ces mesures parfois radicales. Malgré tout, Samora Machel est resté extrêmement populaire dans le pays (il l'est encore aujourd'hui), en qualité de figure marquante du tiers-mondisme socialiste (au côté par exemple des Castro ou Chavez) : grand orateur, populiste déterminé, à la politique efficace quoique à la gestion autoritaire et centralisée.

En somme, si E. Mondlane fut l'initiateur du mouvement d'émancipation, S. Machel en a été le principal commanditaire en l'amenant à son terme. Et on l'a précisé, c'est bien ce dernier qui est de nos jours prioritairement patrimonialisé à Maputo (via d'illustres statues situées dans la partie principale du centre-ville, à la fois institutionnelle et marchande). Mais on peut également lire les choses sous un autre angle : Mondlane peut être regardé comme le père fondateur du mouvement FRELIMO, là où Machel a davantage fini par incarner le premier président du Mozambique libre (bien que dirigé aussi par le FRELIMO). Ce dernier point, à n'en pas douter plus rassembleur, a pu être considéré comme davantage efficient et porteur de sens.

Un ultime lieu patrimonial de la capitale mozambicaine « réunit » la totalité de ces figures de la révolution. Il s'agit d'un vaste mausolée entouré d'une fresque : la place des héros. Avec sa structure centrale en forme d'étoile à cinq branches, il se situe sur l'avenue *Acordos De Lusaka*, en dehors de la ville dite de « ciment ». Le mausolée recueille les dépouilles des grandes figures de la révolution. À proximité immédiate, le regard est attiré par une longue fresque murale, œuvre collective réalisée avec la participation du peintre mozambicain Malangatana. Elle retrace, non sans solennité et gravité, tout l'historique remuant du Mozambique.

Toutefois, si ces deux sites sont d'un intérêt historique avéré, ils ne sont guère touristifiés. L'un comme l'autre restent situés à l'écart des principales zones d'intérêt de la capitale (Carte 1). La Statue Eduardo Mondlane se situe dans une partie très populaire mais dégradée du centre-ville, sur une avenue animée par le trafic automobile et elle n'est guère accessible à pied. Pour sa part, la place des héros se situe sur un lointain rond-point non loin de l'aéroport, environné de quartiers informels (*caniços*). S'il est souvent fréquenté par les officiels dans le cadre de commémorations, il interdit aux visiteurs de s'y attarder pour prendre des photographies.

B. Des référents coloniaux réutilisés au nom de l'homogénéité et de la vitrine nationale

N'est-ce pas finalement le patrimoine issu de la période portugaise, sous sa forme bâtie, architecturale et esthétique, qui est en définitive le socle rassembleur de dépassement voire d'homogénéisation du Mozambique contemporain ? C'est notre postulat défendu ici : la ville actuelle poursuit une stratégie patrimoniale *a priori* ambiguë, s'inscrivant dans un pays aspirant à l'unité et qui se targue d'être attractif.

Lorsque le visiteur étranger arrive à Maputo, il est frappé par la richesse de l'architecture coloniale, au sein d'une cité encore défraîchie en bien des endroits. Ce patrimoine est, il est vrai, menacé par les constructions récentes liées à la croissance immobilière. Quoi qu'il en soit, les offices du tourisme et la totalité des opérateurs touristiques recommandent les visites de sites devenus incontournables.



Figure 6 : Les principaux bâtiments historiques de Maputo, devanture de la capitale, sont pour la plupart issus de la période coloniale : citons ici la gare centrale ; le théâtre Gil Vicente ; la maison Eiffel (*Casa de Ferro*) ; et enfin le musée d'histoire naturelle (Clichés : auteur, 2016).

La ville que fut Lourenço-Marques a été marquée par son architecture coloniale, dont les plus beaux vestiges demeurent sans conteste la gare centrale datant de 1924 (place des travailleurs). Les amateurs d'architecture peuvent par ailleurs y admirer des bâtiments art déco comme le *Railway Club* (avenue du 25 septembre) ou le théâtre Gil Vicente. L'édifice du marché municipal (ancien marché Vasco de Gama), la maison de fer édifiée sur les plans de Gustave Eiffel datant de 1892 (Avenue Samora Machel), ainsi que les vieilles villas portugaises des quartiers hauts, constituent les autres fleurons de l'architecture de Maputo. Le Conseil municipal actuel est pour sa part un édifice néoclassique achevé en 1945 (où était inscrit par le passé « *Aqui est o Portugal* »). Par ailleurs, le musée d'histoire naturelle, place Travessia-Zambézia, ne laisse pas indifférent : sous le nom « Alvaro de Castro », il recevait plus de 100 000 visiteurs par an durant l'époque portugaise.

La plupart de ces bâtiments sont regroupés aujourd'hui dans la *Zona Protegida da Baixa de cidade de Maputo* (« Zone classée de la partie basse », Carte 1). Il s'agit du principal secteur à la fois patrimonial et touristique de la capitale. Un architecte de renom ressort particulièrement de ce foisonnement architectural : Pancho Guedes.



Figure 7 : La *Zona Protegida da Baixa da citade da Maputo* est la principale zone patrimoniale protégée de la capitale. Elle intègre en son sein les bâtiments cités précédemment. La photographie est prise au-devant du fort militaire de Maputo. Tout au long du parcours urbanistique de la zone (en compagnie de guides agréés), l'architecture des bâtiments conçus par P. Guedes est mise à l'honneur (Clichés : auteur, 2016).

P. Guedes (né en mai 1925 - décédé en novembre 2015) peut être considéré, pour la ville de Maputo, comme ce que fut Antoni Gaudí pour Barcelone : un architecte ayant laissé son empreinte dans la ville jusqu'à forger son identité. Guedes, architecte mais aussi sculpteur et peintre, faisait notamment partie de « l'équipe 10 » (*Team 10*), un regroupement d'architectes issus du mouvement moderne constitué en 1953 au 9^e Congrès International d'Architecture Moderne (CIAM). Ils adoptèrent une approche plus sociale de l'architecture et l'urbanisme – vus comme fondamentalement liés –, en rupture avec les conceptions rationalistes de leurs prédécesseurs.

Guedes a 7 ans lorsqu'il arrive au Mozambique. Il laissera à la ville de Maputo plus d'une centaine de bâtiments. Ses travaux ont été guidés par trois aspects : une indigénisation architecturale (en rapport avec l'identité africaine), de la spontanéité et de la sensualité dans son approche stylistique et enfin les considérations climatiques (en terme de ventilation, d'ensoleillement via ses « brise soleil » ou d'humidité, Schauer, 2015). Après la révolution des œillets au Portugal, il quitte le futur Mozambique indépendant en 1974. Son départ rapide s'inscrit dans la politique assez brutale de la déclaration du 24/20 (les anciens colons devaient à ce moment s'assimiler à l'Etat socialiste et à la culture locale, autrement ils avaient 24 heures pour quitter le pays avec 20 kg de bagages !). Dans le dénuement mais fort de sa réputation, Pancho Guedes recevra une invitation de l'Université du Witwatersrand à Johannesburg pour une chaire d'architecture. Lors des différents tours guidés de la ville de Maputo, c'est bien le legs de Guedes qui est mis en avant. Au final, le patrimoine portugais est donc pleinement mobilisé dans la stratégie naissante de valorisation patrimoniale à finalité touristique conduite par la municipalité FRELIMO. La démarche se veut donc résolument pragmatique. Outre le versant économique, un ressort politique se démarque.

Nous l'avons dit, lorsqu'il accède au pouvoir après une lutte armée et la chute de la dictature salazariste, le défi du FRELIMO est considérable : il lui faut unifier un territoire entier et forger une nouvelle unité nationale. La lutte anticoloniale est évidemment un référent mais jusqu'à un certain point : sous d'autres aspects, il sera même instrumentalisé afin de permettre notamment au jeune pays de s'affranchir des barrières ethniques et de se constituer en Nation indivisible. La guerre civile qui suivra ne fera que rendre encore plus aigüe cette priorité.

Il y a au Mozambique au moment de l'indépendance treize millions d'habitants répartis dans des sociétés pas forcément proches et même parfois opposées par leurs

histoires (la traite et les rafles, l'inégale proximité ou inimitié à l'endroit du colonisateur et donc la mobilisation différenciée dans la lutte pour l'indépendance), leurs organisations sociales et surtout leurs langues. Le portugais est alors parlé par une petite élite urbaine, le cœur du FRELIMO qui a une base plutôt sudiste, ainsi que par les créoles et les « assimilés ». Comme l'affirme M. Cahen (1994) : « Le projet de nation devint immédiatement la proclamation de la nation, et son imposition à des populations qui n'en ressentaient pas les caractéristiques ». L'objectif devient donc la disqualification de ce qui préexistait (les États « précoloniaux » et les anciennes structures tribales). L'émancipation voulue par Mondlane mais surtout par Machel visait cet idéal de la conscience nationale, au détriment de la conscience tribale (M'Bokolo, 1997). C'est ainsi que la langue portugaise, et plus largement l'héritage portugais (d'un point de vue institutionnel), ont pu précocelement aider à cette uniformisation. Et nous soutenons que ce même opportunisme s'exprime depuis quelques années à l'endroit de la valorisation patrimoniale, particulièrement à finalité touristique, celle-là même que la ville vise à établir en termes d'effet-vitrine : l'architecture à la patine héritée en vient à être (re)valorisée. Effectivement, au moment où les tensions internes du pays ressurgissent (alors que les accords de paix existent depuis 1992), il faut chercher à maintenir une image de stabilité. L'unité nationale exaltée par le patrimoine s'embarrasse moins d'un legs portugais clivant que d'un héritage esthétique et culturel entier et unificateur.

CONCLUSION

Les enjeux de la valorisation patrimoniale quant aux référents identitaires, politiques et aussi territoriaux, sont une réalité. Dans le cas du Mozambique, cela se double d'une gestion patrimoniale de conflits anciens qui n'est pas anodine (Gravari-Barbas, Veschambre, 2003). Notre objectif en cette contribution a consisté, en premier lieu, à partir d'un état des lieux du patrimoine historique de Maputo pour, en second lieu, en explorer les opérations de patrimonialisation inhérentes et leurs ressorts.

Il en ressort que derrière les ressources patrimoniales valorisées, les intérêts sont nombreux. L'éradication des icônes porteuses de sens, dans l'excitation de l'indépendance, n'a pas été établie de façon résolue par le nouveau pouvoir. S'il n'a pas été déplacé et confiné en des endroits aujourd'hui ouverts au public (on pense aux statues des figures portugaises), ce patrimoine colonial, sur un plan architectural, est de nos jours valorisé et inscrit dans maints itinéraires culturels et touristiques de la capitale. Le positionnement devient assez équivoque à l'endroit tout particulièrement de l'héritage portugais, dans la mesure où ce dernier paraît tout à la fois contenu, tantôt utilisé et instrumentalisé. Quand à l'héritage révolutionnaire, il demeure évidemment prééminent, mais sans doute davantage dans le sens d'une nation unie espérée (l'héritage Machel), que de celui des troubles antérieurs à 1975 (l'héritage Mondlane).

On le voit, dans le phénomène de patrimonialisation, l'objet ou l'espace prend un sens nouveau, une valeur particulière. La mise en discours et en représentation d'un passé (re)digéré comprend donc bien une part idéalisée et intéressée. Comme le dit D. Lowenthal, (1998) : « Le patrimoine exagère et omet, invente avec sincérité, oublie franchement et prospère grâce à l'ignorance et à l'erreur ». Il s'agit bien souvent d'une réinterprétation du passé qui reproduit un idéal que des acteurs cherchent à établir à un moment donné. Au Mozambique, y compris quand l'objectif consistait à renforcer la légitimité des nouveaux pouvoirs, cela restait ardu à mettre en place dès lors que la lutte dite révolutionnaire n'avait pas mobilisé la totalité du territoire dans un même élan. Cette légitimité devait de surcroit s'inscrire sur un espace différencié et concerner des sociétés plurielles. A cette fin, le pouvoir contemporain tente d'asseoir sa

crédibilité (et par là son autorité) sur un terrain inégalitaire et toujours instable, ainsi qu'ouvert et en croissance (Avila, 2012), usant pour ce faire de ce qui peut servir sa cause. Dès lors, l'idée de l'appartenance nationale et de l'image de territoire devient à géométrie ajustée.

BIBLIOGRAPHIE

- ALMEIDA-SANTOS A., ROFFARELLO L.M., FILIPE M., *Mozambique 2014*, BafD/OCDE, perspectives économiques en Afrique, 15 p. http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/2014/PDF/CN_Long_FR/Mozambique_FR.pdf
- ANDRIEUX J.-C., *Patrimoine et Histoire*. Paris : Editions Belin, 1997, 290 p.
- AVILA J., *Développement et lutte contre la pauvreté : le cas du Mozambique*. Paris : L'Harmattan, coll. « Etudes africaines », 2012, 204 p.
- CACHAT S., *Un héritage ambigu : l'île de Mozambique, la construction du patrimoine et ses enjeux. Anthropologie sociale et ethnologie*. Thèse de l'Université de La Réunion, dir. Prof. B. Champion, 2009, 466 p.
- CAHEN M., « Mozambique : histoire et géopolitique d'un pays sans nation », *Lusotopies* (1-2), Géopolitique des mondes lusophones, 1994.
- CHOAY F., *Le De re aedificatoria et l'institutionnalisation de la société. Patrimoine : quel enjeu de société ? L'évolution du concept de patrimoine*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006.
- CHOAY F., *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Le Seuil, 1992, 273 p.
- CLAVAL P., « Sens patrimoniaux dans le monde », in M. GRAVARI-BARBAS, S. GUICHARD-ANGUIS (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, p. 45-58.
- DESURVIRE D., « Une naissance attendue dans le monde de l'art et du tourisme : la Fondation du patrimoine », *Espaces* 142, novembre-décembre 1996, p 57-63.
- FAYOLLE-LUSSAC B., « Valeur économique du patrimoine et dérives marchandes », in AMOUGOU E. (dir.), *La question patrimoniale : de la patrimonialisation à l'examen des situations concrètes*. Paris : L'Harmattan, 2004.
- FOLIO F., « Valoriser un lourd héritage : les enjeux patrimoniaux de l'Afrique du Sud postapartheid », in E. COMBEAU-MARI, C. GERMANAZ (dir.), *La fabrique du patrimoine dans l'océan Indien*, actes du Grand séminaire de l'océan Indien 2013. Saint-André : EPICA, coll. « Terres et sociétés indianocéaniques », 2014, 246 p.
- FOLIO F., « Regards sur le Mozambique contemporain », in *EchoGéo* [En ligne], 7 | 2008, mis en ligne le 10 octobre 2008, consulté le 25 juin 2014. <http://echogeo.revues.org/8313>
- GAUCHET S., MICHELIN Y., GRANDCLAUDON C., et al., *Quand le patrimoine fait vivre les territoires*. Paris : Ed. du CNFPT, 1996, 114 p.
- GAUGUE A., « Musées et colonisation en Afrique tropicale », *Cahiers d'études africaines* (155-156), Prélever, exhiber : la mise en musées, 1999.
- GRAVARI-BARBAS M., GUICHARD-ANGUIS S., *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, 958 p.
- GRAVARI-BARBAS M., VESCHAMBRE V., « Patrimoine : derrière l'idée de consensus les enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits », in P. MELÉ, C. LARRUE, M. ROSENBERG (coord.), *Conflits et territoires*. Tours : PUFR, MSH coll. « Villes et territoires », 2003, p 67-82.
- JEUDY H. P., *La machinerie patrimoniale*. Paris : Sens & Tonka, 2001.
- JOUANNEAU D., *Le Mozambique*. Paris : Karthala, 1995, 202 p.
- LAMY Y., *L'alchimie du patrimoine. Discours et politique*. Pessac : Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1996.
- LAZZAROTTI O., *Patrimoine et tourisme*. Paris : Belin Sup, 2011, 302 p.
- LOWENTHAL D., « La fabrication d'un héritage », in D. POULOT, *Patrimoine et modernité*. Paris : L'Harmattan, 1998.

M'BOKOLO E., « Histoire, mémoire et patrimoine : contribution à une politique volontaire de construction de l'État de droit », in P. YENGO (dir.), *Identités et démocratie*. Paris : L'Harmattan, 1997.

MARTIN-GRANEL N., « Malaise dans le patrimoine », *Cahiers d'études africaines* (155-156), Prélever, exhiber : la mise en musées, 1999.

POULOT D., « Le patrimoine et les aventures de la modernité », in D. POULOT, *Patrimoine et modernité*. Paris : L'Harmattan, 1998.

SCHAUER P., *Maputo Architectural and Tourist Guide*. Maputo: Brithol Michcoma, 2015, 105 p.

L’ESCLAVAGE PEUT-IL ÊTRE PATRIMONIALISÉ ?

Prosper EVE
Professeur d’Histoire moderne
CRESOI – OIES
Université de La Réunion

Résumé : Alors que pendant plus de cent cinquante ans, l’île de La Réunion subit l’esclavage, pendant longtemps, ce temps fâcheux a été voué à l’oubli. Après l’arrivée de la gauche en France en 1981, la célébration de l’abolition de ce système inique d’exploitation des êtres humains par d’autres êtres humains est devenue possible. Le 150^e anniversaire de cette abolition en 1998 a été célébré avec faste. La patrimonialisation de l’esclavage est aujourd’hui une nécessité, non seulement sur le plan touristique, mais aussi sur le plan identitaire.

Mots-clés : esclavage, La Réunion, identité, patrimoine

Abstract: During more than 150 years, slavery exists in Reunion Island, nevertheless that unfortunate time was forgotten. After coming to power of the left in France (1981), the commemoration of the abolition that sinister system was possible. The celebration in 1998 of the hundred and fiftieth anniversary of the abolition of slavery in France was an auspicious time. The patrimonialization of slavery is now necessary, for tourism and identity.

Keywords: slavery, Reunion Island, identity, heritage.

En France, l’Histoire est devenue ces dernières années un bien de consommation culturel. Le public français et étranger porte un intérêt particulier aux musées d’histoire, surtout des deux guerres mondiales. Cet intérêt s’étend à l’esclavage, à l’histoire de la colonisation et à l’immigration. Nantes et Bordeaux ont fixé sur leur territoire le souvenir de la traite négrière, afin que les Français prennent conscience que certaines grandes familles ont bâti leur fortune sur ce commerce de la honte et que ces questions sont bien des chapitres de leur histoire, de l’histoire nationale.

Si le goût pour l’Histoire est assez vif à l’île de La Réunion, il se limite en fait à l’Histoire contemporaine. En effet, une réelle réticence apparaît quand le passé un peu plus ancien, à savoir l’époque moderne, est évoqué. Certains refusent d’entendre parler de l’Histoire des premières décennies de la colonisation de cette île, en prétextant qu’ils croulent sous les informations et qu’ils en sont saturés. Ceci peut être dû au travail de sape accompli par les détenteurs du savoir eux-mêmes. Je ne peux passer ici sous silence le fait qu’en ce début du XXI^e siècle encore, tel esprit diminuant éprouve un malin plaisir à inciter des jeunes qui l’écoutent béatement à dénigrer l’Histoire des Mascareignes et par la même occasion l’Histoire de l’esclavage. Tous approuvent ses vues sectaires, discriminantes et méprisantes.

Si Gorée, colline de vingt-huit hectares en plein océan Atlantique, terre de convergence de captifs de guerre venus d’une vaste zone comprise entre le Nigéria et la Mauritanie, ne cache pas cette sinistre exploitation des plus faibles, fort peu glorieuse, à sa Maison des esclaves, qui accueille chaque année 600 000 touristes, La Réunion ne devrait ressentir aucune gêne lorsqu’il s’agit d’aborder la question de la patrimonialisation de l’esclavage ; pourtant le pessimisme est de rigueur. D’abord, parce que celle-ci soulève une guerre des mémoires, expression désignant une conjoncture dangereuse, à cause des interprétations différentes de ce même passé en fonction de l’histoire personnelle de ceux qui l’abordent, lesquelles peuvent toujours être porteuses de désordre politique. Les possédants d’esclaves ne peuvent honnêtement partager le point de vue des victimes.

D’ailleurs, la question des victimes de ce système est forcément complexe et délicate dans cette colonie devenue département depuis soixante-dix ans. Le premier problème provient du métissage. En effet, une famille peut compter aujourd’hui dans ses rangs des descendants de maîtres et des descendants d’esclaves. De plus, la politique suivie en matière d’affranchissements avant l’abolition définitive de ce système d’exploitation des êtres humains par d’autres êtres humains, ajoute des contradictions aux contradictions : les ex-esclaves se sont retrouvés le plus souvent maîtres juste après leur libération. Cet imbroglio complique l’intégration de toutes les mémoires. Or, au sein de la République, il faut toujours faire en sorte que les histoires et les souffrances particulières ne soient pas niées.

Parler de ce système sans vexer et contribuer ainsi à la réconciliation mémoirelle n’est pas une sinécure. Cette difficulté peut expliquer l’inexistence d’un musée de l’esclavage à La Réunion, comme si cette histoire-là ne passe pas, parce qu’elle n’est pas consensuelle. Le mot suffit en soi, il en dit déjà trop. Comme les vestiges des habitations laissent peu de traces de la présence des esclaves (prison, salle de bloc, instruments de torture, lieu de punition...), jusqu’ici c’est surtout la vie des maîtres qui a été mise en scène. La vie quotidienne des esclaves n’apparaît même pas à la marge. Au musée de Villèle, ni le camp des esclaves, ni l’hôpital ne sont reconstitués à l’identique. Partout, aucun effort n’a été négligé pour effacer les traces de ce passé. A Sainte-Suzanne, la destruction du dépôt communal où Edmond Albuis (l’inventeur du procédé de pollinisation artificielle de la vanille) a passé les derniers jours de sa vie, n’a soulevé aucune polémique. Tout se passe comme si l’offre de logements aux administrés devait se faire en sacrifiant tous les indices patrimoniaux permettant d’évoquer le vécu des esclaves en général et de celui de l’un de ses plus illustres représentants en particulier. Certaines personnes issues du monde des engagés devenues détentrices de propriétés munies de calbanons d’esclaves les ont détruits sans le moindre état d’âme au début du XXI^e siècle. D’ailleurs, certains sont passés à l’acte, après la manifestation de la

curiosité d'un défenseur du patrimoine¹. Tel a été le sort réservé au camp du bas de Dioré.

I) LE FREIN DU TROP-PLEIN MÉMORIEL

Cette patrimonialisation de l'esclavage est délicate à aborder, car certains intellectuels dénoncent le trop-plein mémoriel. L'attrait du Réunionnais pour le passé, faute d'un projet collectif sérieux, est présenté par eux comme excessif et comme le fléau le plus terrible qui accable l'île. Il n'est pas rare de leur entendre dire, « le Réunionnais se replie trop sur son passé, cette attitude l'empêche d'avancer ». Alors que les descendants d'esclaves doivent rester fidèles aux combats livrés par leurs ancêtres, ces théoriciens veulent qu'ils se débarrassent de ces vêtements du passé pour ne pas vivre dans un état de ressentiment perpétuel. Ils étaient ainsi ouvertement leur désir de voir le Réunionnais faire table rase de ce passé, parce qu'ils ne le considèrent pas comme glorieux. Ils ne voient pas l'utilité de parler des souffrances et des blessures des esclaves, sauf si l'objectif visé est de semer la zizanie. Il n'existe pas pour eux de meilleure manière d'éviter des actes de vengeance, des demandes de réparation, qu'en éloignant les souvenirs de ce système inique d'exploitation de l'être humain par l'être humain. Rester dans la posture de victimes ne peut conduire le Réunionnais qu'à se replier sur soi, qu'à se réfugier dans ses blessures, qu'à s'enfermer dans un ghetto identitaire. Comme ils savent pertinemment que partout ce qui fait la valeur d'un individu, c'est le rappel de l'origine, la mémoire de l'origine, leur constatation ramène à la surface l'idée sordide de déshumanisation de l'esclave, exploitée du XVII^e siècle à la mi-XIX^e siècle, pour mieux le dominer. L'idée d'oubli a été fondamentale au temps de la traite pour parvenir à cette déshumanisation.

A l'île Bourbon comme ailleurs, cette entreprise a échoué, car partout l'esclave a débordé d'imagination et de débrouillardise pour nier la logique de l'esclavage, se sentir humain parmi les humains. Après avoir tout perdu, il s'est mobilisé pour sortir indemne de ce temps d'asservissement. En réalité, ces sophistes ne s'expliquent pas pourquoi le Réunionnais peut faire cas d'un passé peu reluisant fait en grande partie d'esclavage. Il faut tout simplement admettre que si le Réunionnais ressent le besoin de mieux appréhender son passé, dans sa globalité, c'est d'une part, parce qu'il ne le maîtrise pas suffisamment, c'est d'autre part, parce qu'il n'a pas forcément les réponses aux questions qu'il se pose, notamment lorsqu'il s'agit du lieu de provenance et de la date d'arrivée de ses aînés dans la colonie, les sources archivistiques étant inexistantes ou très lacunaires. Par conséquent, sa quête de connaissances est rassurante et saine ; personne ne peut construire son avenir, s'il ignore son passé. Au contraire, par sa curiosité, il appelle de ses vœux des travaux nouveaux et un approfondissement de ceux déjà accomplis. Il ne cherche pas à s'enfermer dans le passé, à s'enterrer vivant avec le passé, pour faire abstraction de son présent. Il signifie qu'il faut accepter d'affronter sans formalisme le passé, de mettre des mots sur les maux, de dire les excès de certains maîtres et les malheurs de bon nombre d'esclaves, de révéler ce qui a été senti et réalisé par les victimes.

Bref, il faut s'intéresser au passé pour dépasser les stigmates du passé, les rancoûrs, la violence et les haines qui suintent de ces blessures, pour être libéré du passé, pour ne pas être esclave de l'esclavage subi par des aînés, pour ne pas vivre dans un présent d'amnésie, pour saisir la complexité de l'Histoire et ne pas être dans l'aigreur et la mélancolie permanentes. Dès lors, tous les outils qui peuvent être mis à la dispo-

¹ Il s'agit de l'initiateur de l'Association *Nout Byen nout mewmar*.

sition du plus grand nombre, pour que l'appropriation soit possible, ne doivent pas être négligés. Celle-ci doit être l'affaire aussi bien des descendants d'esclaves que des descendants de maîtres. Tous doivent assumer cette Histoire avec ses ombres et ses lumières, l'accepter pour ne plus commettre les erreurs du passé.

D'ailleurs, si les maîtres de cette île ne comptent pas dans leur rang des abolitionnistes, certains de leurs fils n'ont pas à rougir de leur combat. De jeunes intellectuels bourbonnais installés à Paris appellent de leurs vœux l'abolition immédiate de l'esclavage lors du retour des républicains au pouvoir en février 1848, car ils se défendent comme des enfants d'un autre âge, innocents du crime de leurs aïeux. Ils facilitent la prise de décision de Victor Schoelcher. Le Réunionnais doit entreprendre le travail de deuil évoqué par Paul Ricœur, pour sortir de la logique du ressentiment. Pour passer de la mémoire blessée, refoulée, à la mémoire guérie, la connaissance du passé est primordiale. Il a fallu trois continents et deux îles pour forger une île de 2 512 km² : l'île de La Réunion. Au nom de ses aînés, le Réunionnais ne peut être anti-Européens, anti-Africains, anti-Malgaches, anti-Comoriens, anti-Asiatiques parce que sa bâtardeuse, son métissage, sa zembrocalité, se nourrissent de la rencontre de tous ces groupes ethnoculturels. Son Afrique, son Asie, son Inde, son Europe, son Madagascar n'est pas là-bas, mais là où il est, en lui, dans sa culture, dans son histoire, dans sa manière d'être au monde.

Le droit a fait de l'esclave, un meuble, un objet cessible, les possédants ont vu en lui un animal, mais là où il est, il agit, il construit, il invente, il brise et recolle le système pour affirmer qu'il n'en est pas un, qu'il est un être humain comme tous les autres êtres humains, qu'il a une humanité, qu'il est digne de respect. Réduit au silence, l'esclave chante. Sans livre, sans écriture, il trouve dans l'oralité, les contes, les légendes, les sirandanes, le séga, les possibilités de reconstruire une langue dans l'île, le créole, favorisant la communication et diminuant les tensions. Exprimer sa souffrance par le chant permet d'atteindre la beauté et d'être en relation avec les autres, de communiquer des messages, de communier avec son passé, sa terre et sa famille perdues. Comme l'esclave chante chaque jour, pendant le travail et après jusqu'à son coucher, il est constamment dans l'improvisation. Il est dommage que cette littérature orale n'ait pas été transcrit. Cette trame historique que l'esclave tisse-là ne doit pas être cachée, mise sous le boisseau, car elle rehausse son image. Elle donne une idée de sa grandeur d'âme et montre combien il magnifie par la même occasion, l'île. Jean-François Géraud a mis en relief dans son travail sur la mise en sucre de l'île, l'adaptation de l'esclave aux machines. A l'intérieur de l'unité de production sucrière, celui-ci se comporte comme un ouvrier européen et il agit pour manifester son humanité et prouve aussi qu'il peut vivre libre.

II) LES AXES DE LA PATRIMONIALISATION DE L'ESCLAVAGE

La patrimonialisation de l'esclavage est hautement nécessaire, car elle permet de jauger l'apport des esclaves dans la construction de la Maison-Réunion et de faire ressortir les stratégies que ceux-ci ont adoptées même dans la pire des situations, pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Elle apparaît même comme une chance et un devoir. Elle peut être l'occasion de diffuser la connaissance engrangée sur ce pan de l'histoire après trois décennies de recherche, de sortir de la logique binaire sclérosante, de faire admettre enfin la complexité de ce système inique, puisqu'il n'existe pas un esclavage mais des esclavages, la capacité d'un maître étant liée à son nombre d'esclaves. Il faut donner aux générations nouvelles les supports de réflexion, afin de marcher vers

l’apaisement et ne plus jamais reproduire ce système inique d’exploitation de l’être humain par l’être humain.

Que faut-il patrimonialiser et comment ?

A une époque de difficultés financières, les institutionnels évitent à tout prix de multiplier les projets de création d’espaces patrimoniaux. Or, une telle politique ne peut être mauvaise en soi, puisqu’elle enrichit le parc patrimonial. Dans ce contexte délicat, il faut tirer le meilleur profit des structures existantes afin d’attribuer aux esclaves la place qui leur revient.

Les esclaves ayant été les acteurs de tous les cycles économiques (économie d’autosubsistance, première économie de plantation, café/épices, seconde économie de plantation, sucre), leur rôle économique ne peut être passé sous silence. La part des esclaves dans le fonctionnement de la première société de plantation centrée sur la culture du cafier de Moka doit être mieux mise en valeur sur le site de Maison Rouge à Saint-Louis. Les présenter au travail dans les caférières, autour de l’argamasse, dans la confection des sacs pour faciliter le transport du produit, serait la moindre des choses.

A Villèle, la vie quotidienne des esclaves appelle un meilleur traitement. Sur bon nombre d’anciens sites sucriers, une plaque commémorative rappelle la part prise par un groupe d’engagés après l’abolition de l’esclavage. Comme les esclaves ont bel et bien participé activement à la mise en sucre de l’île, le souligner relève du simple souci d’objectivité. L’industrie sucrière a bien été lancée avec de la main-d’œuvre esclave. En 1848, il reste à poursuivre l’œuvre commencée. L’importante masse de travailleurs importés n’apporte pas des résultats en constante progression. Si la production de sucre qui dépasse en 1848 les 20 000 tonnes, triple et atteint son summum entre 1859 et 1862 avec un peu plus de 60 000 tonnes, elle régresse ensuite et oscille entre 30 000 et 45 000 tonnes. Elle se rapproche cependant en 1869, ou en 1888 et 1889, du niveau de 1848. Dire que sans ces travailleurs engagés importés l’industrie sucrière n’existerait pas et que grâce à eux, La Réunion a connu une période d’expansion économique continue et sans précédent, c’est répandre des idées erronées.

Comme une partie de l’histoire des esclaves s’est passée dans les camps qui bordent la ville de Saint-Denis, l’histoire de ces lieux de vie ou au moins de deux d’entre eux, Ozoux et Lataniers, jusqu’à leur transformation, mérite d’être mise en évidence. Il en est de même du camp des Noirs du Roi derrière le jardin du Roi (jardin départemental actuel). Des fouilles archéologiques pourraient être entreprises sur un de ces sites afin de dégager des éléments de leur vie matérielle.

A Saint-Denis, l’entrée des esclaves dans la colonie mérite d’être signalée au Barachois par une œuvre d’art digne de l’événement, visible par ceux qui voyagent en mer. La frilosité dans ce domaine n’a que trop duré. La demande associative est telle en la matière, qu’à court terme, le refus d’agir risque d’être interprété comme une volonté délibérée de nier leur présence dans cette île. La place des esclaves dans l’Histoire de l’île ne peut se limiter à la décapitation des deux esclaves ayant participé à la révolte de Saint-Leu, qui ont été décapités sur le territoire de cette commune, ni à l’organisation d’un défilé de chars le 20 décembre. Matérialiser de manière pérenne leur présence dans la cité principale relève d’une plus haute inspiration.

Si le lazaret de la Grande Chaloupe construit à l’époque de l’engagisme fait l’objet de tous les soins de la part du Conseil Départemental, les structures ayant servi à l’accueil des esclaves entrants pour éviter la propagation de maladies émergentes contagieuses, afin de protéger la population locale misérable dans sa grande majorité, doivent être aussi au centre des préoccupations des décideurs. Il est grand temps que soit le lazaret du bas du Cap Bernard à la Petite Île, soit le lazaret de Ravine à Jacques, soit reconstitué. A l’heure où les décideurs veulent réhabiliter le pénitencier de l’îlet à

Guillaume pour rappeler le triste sort des enfants fautifs dans la colonie, sous le Second Empire et la Troisième République, ils sont tout aussi capables de réserver un meilleur sort au lazaret de la Ravine à Jacques qui a accueilli des esclaves.

Pour réussir cette mise en patrimoine de l'esclavage, quatre fouilles archéologiques au moins pourraient être entreprises dans la cité qui a fini par rassembler le plus d'esclaves, Saint-Denis.

Il serait bon de retrouver les jardins où ils étaient entreposés avant la vente à leurs maîtres, d'y organiser des fouilles afin d'offrir quelques éléments d'appréciation sur ce moment qui coïncide à leur premier contact avec l'île.

Des fouilles devraient être entreprises dans les deux camps précédemment cités afin de reconstituer une partie de la mémoire des camps, ainsi que dans un des camps des Noirs du Roi. Le bas de la Rivière Saint-Denis étant un lieu grouillant de vie au XVIII^e siècle, des fouilles entreprises dans cette zone ne manqueraient pas de livrer certains secrets sur leur vécu. Le site du cimetière des Manguiers mérite aussi des investigations. Il en est de même de l'habitation de Charles Desbassayns au Chaudron.

La patrimonialisation de l'esclavage exige une prospection sur l'ensemble du territoire de l'île afin de répertorier de manière la plus exhaustive, les biens existants.

S'il est un aspect de l'esclavage qui exige une réelle patrimonialisation, c'est bien le marronnage, école du dépassement de soi, de transcendance, de débrouillardise, de sobriété, d'entente, de défense de l'environnement et d'harmonie. La création sur un des grands sites du marronnage d'une structure visant à mettre en relief le sens profond de cette démarche de mise dans l'illégalité pour conquérir ce bien précieux qu'est la liberté, correspond à une attente et contribuerait fortement à cette politique de mise en patrimoine de l'esclavage.

Comme depuis 1983, la plupart des communes ont décidé d'ériger un ou des lieux de mémoire sur leur territoire, la confection d'un catalogue de ces biens récents, mentionnant le sculpteur, le coût, la date d'inauguration, la symbolique de l'œuvre, fait partie de cette patrimonialisation. Celui-ci permettrait d'élaborer un circuit touristique spécifique, visant à les faire découvrir en fonction de thématiques précises.

Le regroupement de toutes les peintures et sculptures réalisées sur le thème de l'esclavage par les artistes contemporains est aussi une initiative heureuse.

En 1998, l'espace médiatique et politique s'est emparé de la question de l'esclavage au moment du 150^e anniversaire de l'abolition de ce système en France. Longtemps marginalisées, les thématiques liées à cette question sont entrées au cœur du débat public. En dépit des oppositions des uns et des autres, La Réunion se doit aujourd'hui de mettre en œuvre une politique volontariste de patrimonialisation de l'esclavage.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIEUX J.-Y., *Patrimoine et Histoire*, Paris : Belin, 1997.
CHOAY F., *L'Allégorie du patrimoine*, Paris : Le Seuil, 1992.
GRANGE D.J., POULOT D., *L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité*, Université de Grenoble : CRHIPA, 1997.
NAMER G., *Mémoire et société*, Paris : Mériadiens-Klincksieck, 1987.
QUERRIEN M., *Pour une nouvelle politique du patrimoine*, Paris : La Documentation française, 1982.
STORA B., *La guerre des mémoires*, Paris : Le Seuil, 2008.
ZIMRA G., *Résister à la servitude*, Paris : Berg International, 2009.
ZUMTHOR P., *La mesure du monde*, Paris : Le Seuil, 1993.

LE RÔLE DE L'AÉROPORT DE JOHANNESBURG DANS LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME EN AFRIQUE DU SUD

Marie-Annick LAMY-GINER
Maître de Conférences en Géographie
CREGUR – OIES
Université de La Réunion

Résumé : L’Afrique du Sud est la troisième destination touristique du continent. Bien que la majorité de ces touristes arrivent par la voie terrestre des pays contigus, le nombre des visiteurs intercontinentaux progresse rapidement. L’aéroport de Johannesburg est la principale porte d’entrée de ces touristes « *out of Africa* » mais aussi des touristes régionaux. Ainsi, pour appréhender le tourisme, forme manifeste de mobilité, il est opportun de faire appel, sans pour autant qu’elle en soit une condition *sine qua non*, à la dimension des transports.

Mots-clés : Aéroport, Afrique du Sud, tourisme, *gateway*.

Abstract: *South Africa is the third tourist destination of the continent. Although the majority of these tourists arrive by land from adjoining countries, the number of intercontinental visitors is increasing rapidly. Johannesburg Airport is the main gateway to these "out of Africa" tourists but also to regional tourists. Thus, in order to understand tourism, which is a manifest form of mobility, it is appropriate to appeal, without being a sine qua non, to the dimension of transport.*

Keywords: *Airport, South Africa, tourism, gateway.*

L’Afrique du Sud, qui se déploie sur une superficie de 1,2 million de km², offre, au gré des saisons, une palette variée de paysages aux couleurs chatoyantes ; au rouge des tapis de fleurs du Namaqualand répondent le jaune des prairies du Veld, le vert des forêts tropicales de l’Est ou le blanc des sommets du Drakensberg. Le pays a accueilli, en 2015, 8,9 millions de touristes internationaux. Ce qui en fait la troisième destination

touristique du continent africain, derrière le Maroc (10,2 millions de touristes) et l'Égypte (9 millions).

Le tourisme est une forme de mobilité et on ne peut pas le comprendre sans faire appel à l'évolution des transports (Gay, 2006). Cette relation mécanique nous interpelle même si la dynamique des lieux touristiques ne repose pas sur la seule accessibilité (Duhamel, 2006). Car il est manifeste que les transports sont un élément d'un système complexe. Aborder la question des transports aériens permet ainsi d'interroger un lieu touristique par rapport à la qualité de ses conditions d'accès. Typiquement, la multiplication des lignes directes entre hubs peut contribuer, si un ensemble de facteurs (fréquence des rotations, campagnes de communication et de promotion) sont réunis, à diversifier les origines de la clientèle. Johannesburg étant au cœur d'un faisceau de lignes aériennes, sa clientèle touristique provient aujourd'hui de tous les horizons géographiques (Europe, Amérique du Nord, Asie, reste du continent africain). En Afrique du Sud, les touristes internationaux pénètrent sur le territoire, tantôt par la voie terrestre, pour environ 70% d'entre eux, tantôt par la voie aérienne, pour le reste. L'aéroport Oliver Tambo, localisé à Johannesburg, constitue la principale porte d'entrée de ces touristes. Il s'impose, avec un trafic total de 19 millions de passagers comme le principal hub de l'Afrique australe et, au-delà, comme le premier complexe aéroportuaire du continent devant le Caire (14 millions).

Conjointement, les trois aéroports internationaux sud-africains (Fig. 1) ont brassé 5,3 millions de touristes internationaux (entrées + sorties) en 2015, dont 90% pour la seule plate-forme de Johannesburg. Son rôle s'avère surtout crucial dans le développement du tourisme intercontinental. En d'autres termes, l'ouverture vers l'étranger « lointain » passe presque exclusivement par Johannesburg qui apparaît comme le carrefour aérien de la Nation arc-en-ciel. Il est vrai que pour nombre de destinations touristiques, « l'aéroport est devenu la charnière des grandes opérations touristiques lointaines » (Gay, 2006). Il est certes la porte d'entrée du tourisme international mais il joue également le rôle de pôle de redistribution vers les destinations intérieures.

On peut se demander quels types de flux touristiques sont brassés à Johannesburg ? Quels sont les acteurs, en d'autres termes les compagnies aériennes, qui occupent la place et contribuent à densifier la toile qui relie l'Afrique du Sud à l'Europe, aux Etats-Unis ou à l'Asie ? En somme, il s'agit d'analyser comment s'est constitué et fonctionne le réseau aérien en étoile sud-africain dans le domaine du tourisme. Force est de constater que les synergies entre transport et tourisme sont multiples (Gay, 2006) comme nous chercherons à le démontrer dans notre travail.

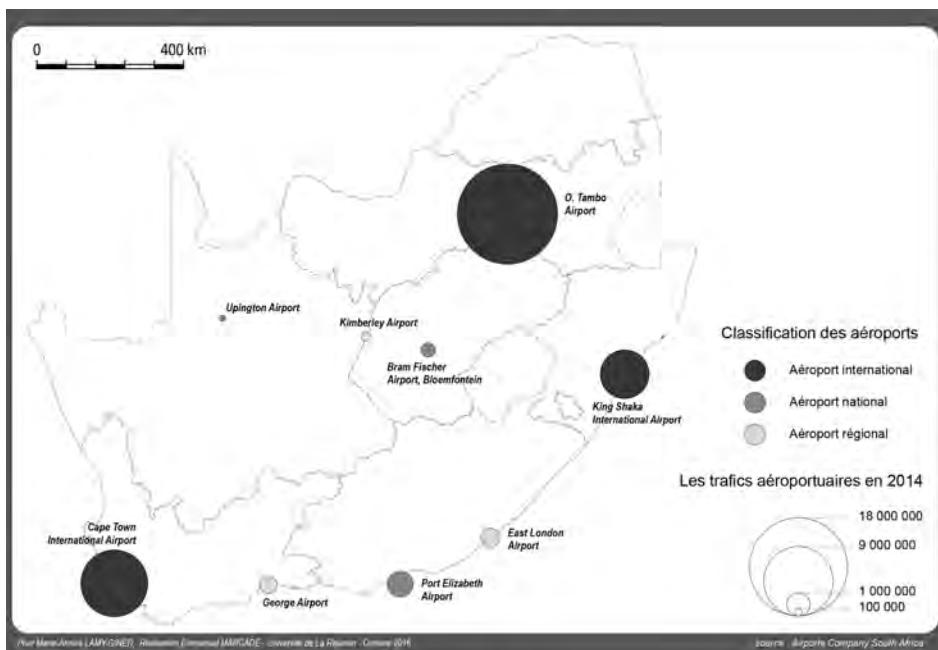


Figure 1 : Localisation et hiérarchie des aéroports internationaux, en Afrique du Sud

I) JOHANNESBURG : LES FONCTIONS D'UN HUB

« Le transport est toujours une partie intégrale et un élément clé de l'expérience touristique » (Bigras, Dostaler, 2015). Le transport aérien n'a certes pas été l'inducteur du tourisme en Afrique du Sud mais il participe aujourd'hui pleinement à son amplification.

A. Johannesburg et son aéroport international

L'aéroport Oliver Tambo a été érigé non pas dans la capitale, Pretoria, mais à quelques encablures du principal centre urbain du pays, Johannesburg. Il se situe à 25 km du CBD, dans l'est de la province du Gauteng. En réalité, il fait dorénavant partie, à la faveur du nouveau découpage administratif, de la municipalité d'Ekurhuleni.

Qu'importe, il reste l'aéroport de Johannesburg, ville qui a aujourd'hui le statut de capitale provinciale. C'est une agglomération créée ex nihilo suite à la découverte d'or, en 1886, dans les montagnes du Witwatersrand. D'ailleurs son nom est eGoli en zoulou, ce qui signifie la cité de l'or. En moins de trois ans, Johannesburg devint, avec l'arrivée massive de chercheurs d'or, la principale ville d'Afrique australe. Elle comptait, en 1899, plus de 100 000 habitants. Aujourd'hui, elle est forte de 4,5 millions d'habitants. Johannesburg, à l'image des autres cités sud-africaines, est marquée par l'héritage de l'apartheid. Aux banlieues huppées septentrionales, qui prennent parfois l'aspect de *Gated Community*, s'opposent les poches de pauvreté méridionales incarnées par les *townships*. Le centre a connu une désertion dans les années 70, avec en parallèle le glissement de la centralité vers le nord et la mise en place d'un nouveau CBD, à Sandton. Bien que le vieux centre fasse aujourd'hui l'objet d'une réhabilitation, Sandton reste le cœur des milieux d'affaires. La ville, aujourd'hui principal centre économique du pays, génère 17% du PIB national. C'est un nœud industriel

dynamique tourné vers la métallurgie, la chimie, la pétrochimie, l'agroalimentaire ou la papeterie. La ville, du moins la banlieue de Sandton, abrite par ailleurs la bourse Johannesburg Stock Exchange, la première place financière du continent avec une capitalisation de 950 milliards de dollars en 2015.

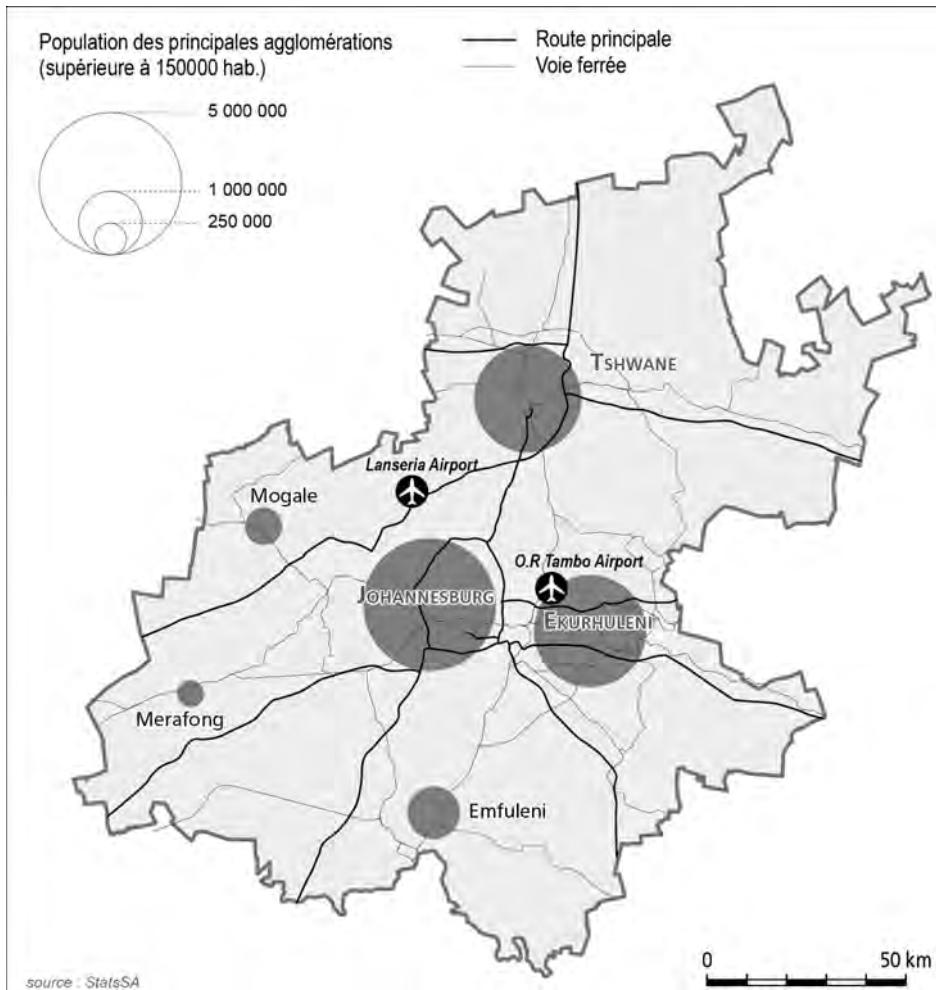


Figure 2 : L'aéroport Oliver Tambo, au cœur du Gauteng

Cette vaste région urbaine accueille en son sein deux aéroports : Oliver Tambo International Airport et Lanseria Airport (Fig. 2). Le premier a ouvert ses portes en 1952. D'abord baptisé Jan Smuts, il fut ensuite renommé Johannesburg International Airport. Son nom¹ actuel, qui date de 2006, a été donné en hommage à Oliver Tambo, l'un des leaders emblématiques de la lutte contre la politique d'apartheid, et président de l'African National Congress de 1977 à 1990. Johannesburg, 84^e aéroport mondial, en termes de trafic, est le seul aéroport africain à être classé dans les cent premiers. Le

¹ Le choix de rebaptiser l'aéroport de Johannesburg fut sujet à polémique. Pour les opposants, la décision, prise en 1995 par le gouvernement fraîchement élu, de rebaptiser les aéroports sud-africains par des noms géographiques, a été remise en cause.

second, inauguré en 1974, se situe dans le nord de Johannesburg, à une vingtaine de kilomètres du CBD. Il est aujourd’hui utilisé par trois compagnies sud-africaines *low cost* (Mango², Kulula.com³ et Flysafair⁴), ainsi que par une quinzaine de petites compagnies privées opérant des vols charters (pour les safaris notamment), à l’instar de Charter Africa. Les trois compagnies *low cost* opèrent quotidiennement des vols vers les grandes villes sud-africaines. Au cœur d’un nœud autoroutier, l’aéroport de Johannesburg est également desservi par le Gautrain. Entré en activité en 2010, sur la section Oliver Tambo-Sandton, pour la coupe du monde de football, ce train express régional s’étire dorénavant sur 80 km, jusqu’à la capitale Pretoria.

Manifestement, à Johannesburg, l’aéroport constitue un équipement métropolitain par excellence (Frétigny, 2015) autour duquel gravite une multitude d’activités directes ou indirectes. Pour conforter cette fonction, les édiles locaux veulent faire d’Oliver Tambo, une aéroville (ou aérotropolis), ce que Frétigny appelle « un bout de ville », qui serait, parce qu’elle est située en périphérie et parce qu’elle est bien reliée à son espace environnant, susceptible d’accueillir des projets d’aménagements (2015). La notion d’aéroville soulève la question de l’effet structurant des transports (Offner, 1993).

B. Johannesburg, un grand carrefour aéroportuaire

L’aéroport de Johannesburg appartient au petit noyau des très grands aéroports « multimillionnaires » du continent. Il est connecté à 87 villes, dont les trois-quarts à l’international (Fig. 3). Son trafic dense, en pleine croissance depuis la fin de la politique d’apartheid et de la réouverture sur l’international⁵, découle d’une double fonction aéroportuaire. D’une part, Johannesburg assume un rôle de grande plaque-tourante internationale, point d’articulation entre l’Afrique Australe, l’Afrique subsaharienne, et le réseau intercontinental. Ce rôle de carrefour, conforté par une position de mi-parcours entre Asie et Amérique Latine, se traduit par la multiplication des liaisons internationales. D’autre part, au cœur du Gauteng, centre économique du pays, Johannesburg remplit, par le biais d’une impressionnante convergence de lignes domestiques, une fonction de désenclavement interne.

Johannesburg est une *gateway*, en d’autres termes elle s’impose comme un aéroport international dont l’emplacement géographique par rapport aux courants de trafic international la place dans une position de carrefour et de porte d’entrée pour un continent (*Questions internationales*, 2016). Principale *gateway* de l’Afrique, elle dessert presque une quarantaine de destinations sur le continent. Le rayonnement de l’aéroport sud-africain est surtout visible sur les pays qui forment sa proche périphérie (Gervais-Lambony, 2013). À mesure que l’on s’éloigne de l’Afrique austral, son

² Compagnie créée en 2006, filiale de la compagnie nationale South African Airways. Elle dessert 5 destinations en Afrique du Sud (Cape Town, Durban, Port Elizabeth, George et Bloemfontein) à partir d’Oliver Tambo ou de Lanseria et opère un vol international, deux fois par semaine vers Zanzibar.

³ Kulula.com est une filiale de British Airways Comair, née en 2001. Elle dessert quatre destinations intérieures (Pretoria, Durban, Cape Town et George) et cinq à l’international (Windhoek, Harare, Ndola, Lusaka et Maurice).

⁴ Crée en 2014, cette compagnie n’opère que des vols intérieurs, vers George, East London, Port Elizabeth, Durban et Cape Town. Il s’agit d’une filiale de Safair, une compagnie spécialisée dans l’aéronautique (formation du personnel, maintenance des avions, transport de fret et leasing).

⁵ De nombreuses sanctions furent prises contre l’Afrique du Sud durant les années d’apartheid. Les pays africains refusèrent à la compagnie nationale l’utilisation de leur espace aérien, l’obligeant à un détour de 3000 km par Sal (île de l’archipel du Cap Vert). Dans les années 80, on note la suspension de certains vols, comme vers New York (loi anti-apartheid américaine de 1986) ou l’Australie.

influence est moins prégnante. Ainsi, il est connecté à 39 pays en Afrique, dont 82% en Afrique australe.

L'Afrique du Sud, via l'aéroport de Johannesburg, est reliée à tous les continents en vol direct. L'Europe est mieux desservie eu égard aux liens historiques qui relient le pays de la Nation arc-en-ciel à son ancienne métropole. L'Afrique du Sud fait partie des 53 pays membres de la plus vieille association politique d'États souverains du monde, en l'occurrence le Commonwealth. Par ailleurs, La Grande-Bretagne, avec 277 000 Sud-Africains, est le premier foyer d'accueil de cette « diaspora », devant l'Australie (156 000) et les États-Unis (79 000). Il faut souligner qu'entre 1986 et 2006, nombreux sont les Sud-Africains blancs à avoir quitté le pays (plus de 300 000 selon le quotidien Business Tech). Ainsi, la ligne aérienne la plus fréquentée est celle courant de Johannesburg à Londres. On comptabilise 32 vols directs entre les deux villes par semaine. Il faut aussi ajouter que l'Europe est le premier émetteur de touristes en Afrique du Sud, avec une pléthore d'acteurs aériens. Parallèlement, les liaisons au-delà du continent africain traduisent aussi une volonté d'ancrage dans des pays potentiellement émetteurs de touristes. Ainsi, vers l'Asie et l'Amérique du Nord, les liens sont marqués par la prépondérance des flux touristiques.

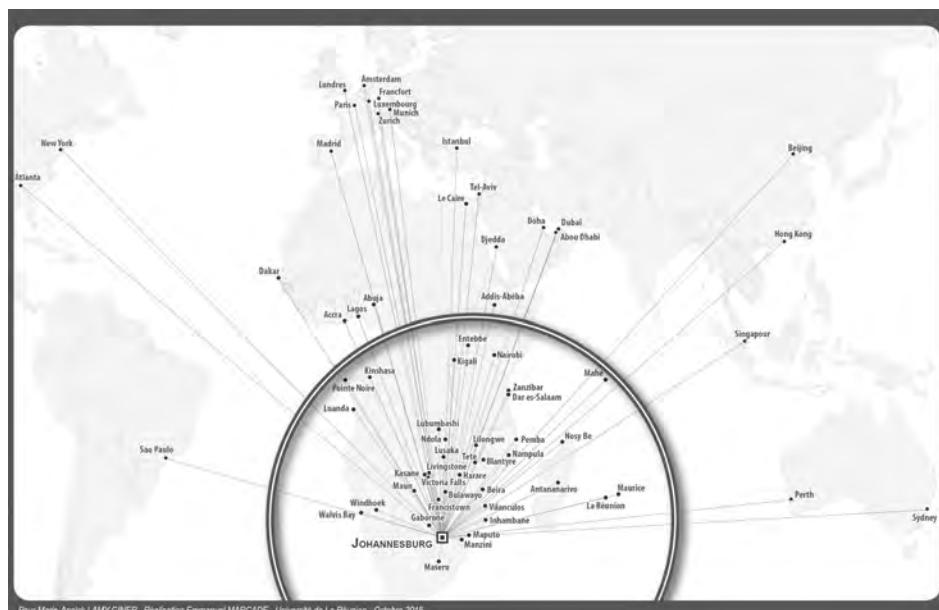


Figure 3 : Les connexions directes opérées depuis l'aéroport de Johannesburg, en 2016

Outre son rôle de *gateway*, Johannesburg exerce parallèlement une fonction de carrefour interne (Fig. 4). Il est connecté à presque une vingtaine d'aéroports nationaux, avec plus d'une centaine de liaisons par jour. Deux liaisons se démarquent par leur fréquence, similaires à des rotations de bus, celles de Cape Town (33 départs) et de Durban (25 départs), principales métropoles d'équilibre du pays.

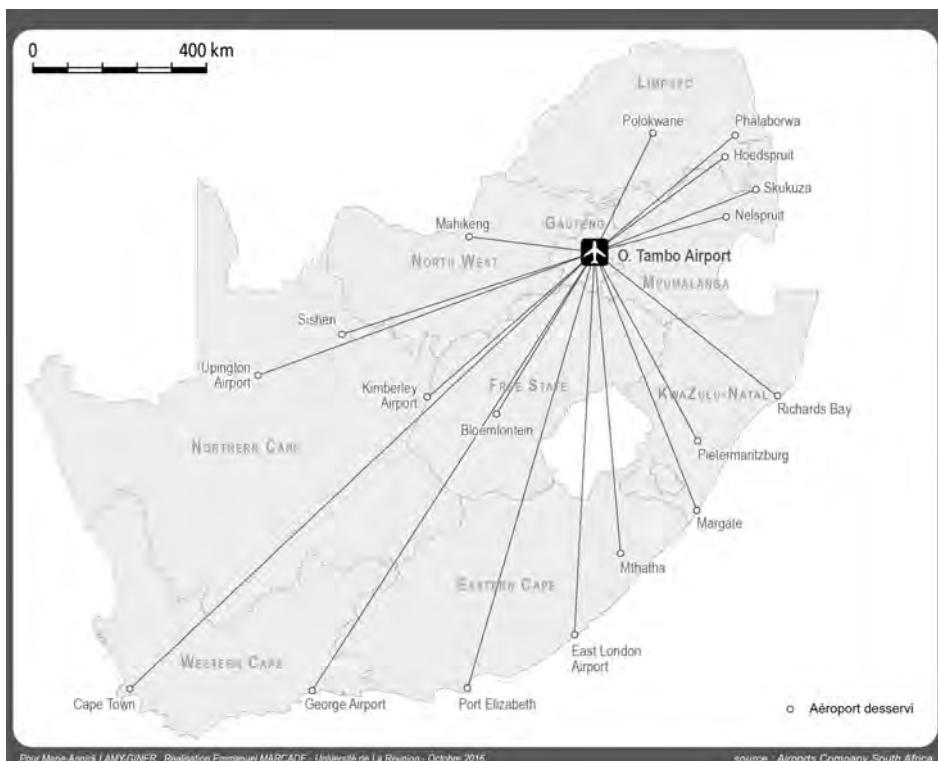


Figure 4 : Les liaisons quotidiennes directes intérieures, depuis l'aéroport de Johannesburg

C. La toile tissée par la South African Airways

Oliver Tambo est le *hub* de plusieurs compagnies aériennes sud-africaines (South African Airways et sa filiale Mango, Cemair⁶, Comair⁷ ou encore FlySafair⁸). Par *hub*, on entend une plate-forme aéroportuaire de correspondance qui permet à une compagnie de concentrer ses avions en un point unique, pivot de son système. La South African Airways⁹ s'impose comme la principale utilisatrice de l'aéroport.

La South African Airways (SAA) fait partie d'une des trois alliances qui dominent le monde aérien, en l'occurrence la Star Alliance, laquelle réunit 26 compagnies aériennes. Les alliances, qui apparaissent comme une adaptation aux exigences de la mondialisation (Biplan, 2004), sont le résultat de la libéralisation progressive du transport aérien. L'idée est de s'allier à d'autres compagnies, dans une optique de réduction des coûts et de résistance à la concurrence d'autres groupes (Strale, 2006), en gardant

⁶ Cemair, créée en 2005, dessert un réseau de petites villes : Sishen, Margate, Plettenberg Bay, George et les deux pôles urbains de Cape Town et Bloemfontein.

⁷ British Airways Comair ou Comair est une franchise de British Airways qui opère en Afrique du Sud, depuis 1996. Elle dessert 5 villes en Afrique du Sud, quelques villes voisines (Windhoek, Livingstone, Victoria Falls et Harare) et Maurice.

⁸ FlySafair a été créée en 2014 et opère tantôt depuis Oliver Tambo, tantôt depuis Lanseria. Elle est connectée aux principales villes aéroportuaires du pays : Port Elizabeth, East London, George, Durban et Cape Town.

⁹ Elle fait partie de la South African Airways Group. Ce dernier se compose par ailleurs de la compagnie aérienne *low cost* Mango, de la compagnie de restauration embarquée à bord des avions Airchefs, du groupe spécialisé dans la distribution de voyage South African Travel Centre, et de la société de maintenance des avions South African Airways Technical.

son autonomie tout en déterminant des accords bilatéraux thématiques. Dans cette configuration, chaque compagnie continue à exister en propre sans avoir à passer par des opérations de fusion. Ce qui n'empêche pas quelques prises de participation ou d'échanges capitalistiques entre compagnies.

Pour tout membre, l'alliance permet d'augmenter virtuellement le nombre de destinations proposées par le biais d'une mise en commun de leur réseau. Ainsi sur la ligne Johannesburg-Zurich qui est assurée par la Swiss International Air Lines, la South African Airways dispose d'un quota de sièges. Ne desservant pas en propre la Suisse, elle peut néanmoins par ce biais établir une liaison virtuelle avec ce pays (Tab. 1). De même sur les lignes opérées par la South African Airways viennent se greffer les autres compagnies de l'alliance (Lufthansa, Air New Zealand, Egyptair, Avancia Brazil, Air Canada ou United Airlines). La SAA signe aussi des accords bilatéraux avec certaines compagnies, comme Virgin Australia, Air Mauritius ou Etihad, en l'occurrence des compagnies qui ne font partie d'aucune alliance.

Tab. 1 : Les acteurs aériens et codes share sur les lignes Afrique du Sud-Europe

Compagnie aérienne opérant le vol	Partage de code	Ville desservie
Air France	Alitalia ; Delta Air Lines	Paris
Lufthansa	All Nippon Airways ; Austrian Airlines ; South African Airways ; Scandinavian Airlines System ; Brussel Airlines ; United Airlines	Francfort
South African Airlines	Air Canada ; Lufthansa ; Scandinavian Airlines System ; United Airlines	Francfort
British Airways	American Airlines ; Iberia	Londres
Swiss	South African Airlines	Londres
South African Airlines	Air Canada ; Scandinavian Airlines System ; TAP Portugal ; United Airlines	Londres
Virgin Atlantic	South African Airways ; Air Canada ; Scandinavian Airlines System ; TAP Portugal	Londres
South African Airways	Air Canada ; Lufthansa ; Scandinavian Airlines System	Munich
British Airways	American Airlines ; Finnair ; Iberia	Londres

Source : Airport of Johannesburg, 2016

La South African Airways est née en 1934 lorsque le gouvernement sud-africain racheta la compagnie Union Airways et qu'elle fut placée sous le contrôle de la société d'État, South African Railways and Harbour Administration (SAR&H). Transnet, qui succède à la SAR&H en 1990, cède 20% du capital de la SAA à Swissair en 1999, avant d'en redevenir l'unique propriétaire en 2002. La compagnie est aujourd'hui largement déficitaire, victime de corruption, de la dévaluation du rand, du vieillissement de la flotte, du turnover au niveau des organes de gestion et de la compétition régionale (Airwaysmagazine, 2016). Concernant ce dernier point, la concurrence est vive avec Turkish Airlines qui dessert 50 destinations en Afrique et Emirates, qui en dessert 20. Ces compagnies montantes mettent à mal la domination sud-africaine sur un réseau sur lequel elle rayonnait jadis sans partage. Deux marchés sont bien portants : le marché interne et le marché régional. En revanche, le marché international se révèle largement déficitaire (South African Airways, 2014).

La South African Airways transporte 40% des passagers domestiques et internationaux. Sur le marché intérieur, la compagnie contrôle 22% de la capacité des sièges,

40% avec sa filiale Mango¹⁰. Aujourd’hui, elle transporte un total de 7 millions de passagers, à bord d’une flotte de 54 aéronefs (11 Boeing, 43 Airbus dont 40% sont des A-340). Depuis 2012, eu égard à la chute du taux du rand, la compagnie est déficitaire. La faiblesse du rand explique que, depuis 2011, la facture carburant de la SAA ait grimpé de 77%. Pour limiter les pertes, les segments de routes les moins rentables ont été fermés (vers Bujumbura, Beijing ou Mumbai). En compensation, des accords de partage de code ont été passés avec Air China pour la desserte de la capitale chinoise et avec Etihad pour la ville indienne.

Deux autres compagnies sud-africaines se sont glissées sur le marché régional : AirLink et la South African Express. La première, compagnie privée mais qui opère sous la franchise de la South African Airways, transporte environ 1 million de passagers annuellement. Elle dessert 36 destinations dans 9 pays africains. La seconde, à l’instar de la South African Airways, appartient à l’État mais elles sont opérationnellement indépendantes l’une de l’autre. Créée en 1994, elle dessert quelques villes principales (Durban, Cape Town) mais surtout des villes secondaires (Mahikeng, Hoedspruit) au niveau national ou régional (Lubumbashi). Les trois transporteurs, la South African Airways, la South African Express et AirLink, font partie d’une alliance régionale. Dans cette optique, elles ont développé une politique de réservations et de partage de code. En fin de compte avec ses deux partenaires locaux, Airlink et SA Express, la SAA contrôle 56% du marché interne.

II) L’AFRIQUE DU SUD : NOUVELLE DESTINATION TOURISTIQUE DU CONTINENT AFRICAIN

L’Afrique du Sud se situe dans le peloton de tête des pays africains ayant reçu le plus grand nombre de touristes en 2015. Le Maroc occupe le fauteuil de leader avec 10,2 millions de visiteurs internationaux. L’Egypte, qui depuis la « révolution du 25 janvier » 2011, ne parvient pas à regagner la confiance des touristes, occupe le second rang (9 millions de touristes alors qu’ils étaient 14,8 millions en 2010). Les trois destinations ont connu, quoi qu’il en soit, une baisse de leur fréquentation en 2015.

A. L’Afrique du Sud, une mise en tourisme récente

Le tourisme contribue à hauteur de 2,9% au PIB et emploie 655 000 personnes soit 4% de la population active. La part du tourisme international dans les recettes touristiques s’élève à 43% (soit 94 milliards de rands). Le tourisme domestique, qui draine il est vrai un plus grand nombre d’individus (12 millions), est devenu le plus gros pourvoyeur de recettes (124 milliards de rands).

Certes le tourisme international génère aujourd’hui d’importants revenus, mais il n’en a pas toujours été ainsi. En raison de sa politique d’apartheid, appliquée officiellement avec l’arrivée des nationalistes au pouvoir en 1948, l’Afrique du Sud fut écartée du grand tourisme international. Non seulement le pays fut mis au ban des Nations pour ses mesures ségrégationnistes mais il fut aussi le théâtre de nombreux affrontements, à mesure que l’activisme noir prenait de l’ampleur, antinomiques avec un tourisme de masse. L’abolition des lois d’apartheid et l’avènement d’un gouvernement démocratique signèrent le début du processus de touristification du pays. La première étape consista à gommer l’image négative renvoyée par l’Afrique du Sud, un pays qui avait prôné la mise en place des bantoustans. Effectivement, les Premiers ministres

¹⁰ Sa filiale *low cost*, Mango, transporte 2,2 millions de passagers par an. Depuis 2013, elles ont mis en place un système de partage de code.

Malan, Strijdom, puis Verwoed avaient poursuivi le rêve insensé d'une Afrique du Sud blanche avec des bantoustans noirs séparés.

Des campagnes de promotion touristiques, mettant tantôt en avant le cachet européen des villes, tantôt le côté nature sauvage, visant les clientèles africaines, européennes et nord-américaines, permirent de redorer son image. Il faut dire que l'Afrique du Sud est dotée d'un capital touristique considérable (Lamy-Giner, Guébourg, 2005). La diversité des milieux, forêts, savanes, collines ou marécages côtiers, explique la richesse de la faune de l'Afrique du Sud. Il existe ici plusieurs centaines de réserves d'État, dont 19 parcs nationaux, et plusieurs centaines de réserves privées. La visite de réserves animalières occupe donc la pôle position chez les touristes d'Outre-mer. Le Kruger¹¹, territoire de 20 000 km², fait figure de passage obligé. On y recense à titre d'exemple 1600 lions, 8800 rhinocéros blancs, 13 000 éléphants, 32 000 zèbres et 98 000 impalas. Le parc accueille 1,3 million de visiteurs par an (dont 20% de touristes internationaux). Pour toute personne qui visite le Kruger, le défi majeur va consister à voir tous les « *Big Five* », un parc en butte à des problèmes croissants de braconnage¹².

Les attractions naturelles, comme la Montagne de la Table, le Cap de Bonne Espérance, les amphithéâtres du Drakensberg, le canyon de Blyde River séduisent également de nombreux touristes (randonnées, points de vue...). Villages et sites culturels empreints de traditions zouloues, xhosas, vendas ou tsongas-shangaans, contribuent également à l'attrait touristique du pays. Les plongées dans l'histoire tumultueuse du pays peuvent se faire dans les musées de Johannesburg (Apartheid Museum), à Cape Town (prison de Robben Island), à Mthatha (Nelson Mandela Museum) ou sur les collines de Isandlwana ou de Rorke's Drift (champs de bataille des guerres anglo-zouloues). Parallèlement, dans les villes sud-africaines, les attractions touristiques connaissent une logique de patrimonialisation (Folio, 2014). Par ailleurs, à l'image des favelas, des *townships tours* sont également organisés dans ces quartiers périphériques des grandes villes sud-africaines, à Soweto, Khayelitsha ou Gugulethu. Ces « tours » sont, comme le souligne P. Duhamel, une mise au monde des anti-mondes (2013).

L'Afrique du Sud voit aussi fleurir des enclaves touristiques, notamment sur les littoraux des anciens bantoustans. Ainsi le long de la Wild Coast, il faut s'acquitter d'un droit d'entrée pour pourvoir accéder aux plages des aires protégées littorales, plages qui sont *de facto* réservées dorénavant aux populations aisées (Guyot, Dellier 2008). Le modèle n'est pas nouveau dans le pays. Le gouvernement d'apartheid avait déjà créé des enclaves pour les populations blanches (Acheampong, 2015). Ainsi, durant les années d'apartheid, Sun City, qui fut créé par Sol Kerzner, un milliardaire sud-africain, dans le bantoustan du Bophuthatswana, était une enclave touristique pour les élites blanches. Elle accueillait des casinos, interdits sur le territoire sud-africain pendant l'apartheid. Adossée à la réserve animalière du Pilanesberg, elle est devenue un immense complexe de loisirs, où se côtoient durant le week-end et les vacances scolaires, les classes moyennes et aisées du Gauteng et les touristes internationaux.

¹¹ Il fut créé en 1898 par le président Paul Kruger, et fut baptisé alors Sabie Game Reserve. Il fut proclamé Park National Kruger en 1926. Il figure parmi les plus anciens parcs d'Afrique du Sud. En 2002, le Kruger, le Gonarezhou National Park au Zimbabwe, et le Limpopo National Park au Mozambique ont été regroupés pour former l'immense Great Limpopo Transfrontier Park (35 000 km²). Ainsi, depuis une quinzaine d'années, une des tendances consiste à étendre les parcs par la mise en place d'accords internationaux.

¹² Entre janvier et avril 2016 : 232 rhinocéros et 22 éléphants ont été abattus pour leur défense dans le Kruger.

B. La provenance des touristes internationaux

Le pays a accueilli 8,9 millions de touristes en 2015. Le nombre de touristes marque le pas, voire recule, après plus d'une décennie de croissance ininterrompue. L'Afrique du Sud est le seul pays africain à avoir accueilli la coupe du monde de football. L'événement sportif a permis au pays de recevoir 300 000 touristes supplémentaires en 2010. Même s'il est vrai que les effets touristiques à court terme d'une coupe du monde sont modestes (Charrier, Jourdan, 2009), un pays organisateur jouit *de facto* d'une attractivité touristique. Le pays a montré sa capacité organisationnelle et d'accueil et offert au monde l'image d'une Nation, à défaut d'être unie (relents de xénophobie), enthousiaste.

Pour expliquer le recul de la fréquentation touristique, les responsables du département du tourisme n'hésitent pas à pointer du doigt la mise en place de mesures contraignantes pour les familles. Effectivement, depuis juin 2015, les familles voyageant avec des enfants doivent présenter des extraits d'acte de naissance multilingues à leur entrée sur le territoire sud-africain. Sans le document, les enfants ne sont de toutes les façons pas autorisés à embarquer dans le pays d'origine. La mesure vise à freiner le trafic d'enfants aux frontières de l'Afrique du Sud. Sans doute, les violences xénophobes ont également eu des impacts négatifs sur la fréquentation touristique. Elles ont été particulièrement violentes au cours de l'année 2015, notamment à Durban. Ces violences xénophobes¹³ font suite à plusieurs vagues, véritablement amorcées en 2008 à Johannesburg, dans le township d'Alexandra¹⁴.

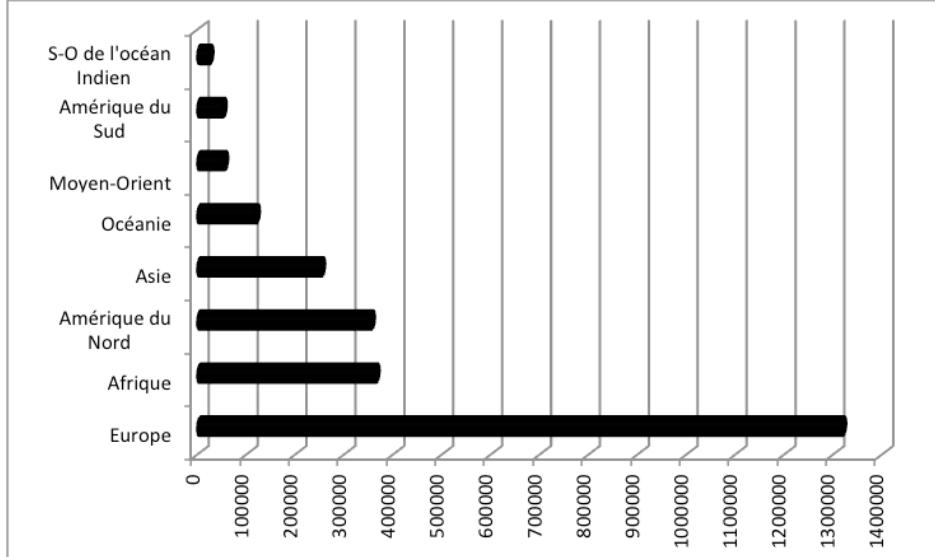
Les trois quarts des touristes proviennent du continent africain même, en particulier des pays formant la première couronne de l'Afrique du Sud. D'une part, cet afflux s'explique par la proximité. D'ailleurs, nombre d'entre eux (70%, soit 6,3 millions de touristes) se rendent en Afrique du Sud en voiture, empruntant l'un des 53 postes qui jalonnent les frontières du pays. D'autre part, il traduit une réalité : les touristes aiment se déplacer à l'intérieur d'aires culturelles familiaires. C'est ce que Rogerson appelle le tourisme régional (2014). Les liens avec l'Afrique du Sud sont en effet historiques. Le pays fait appel depuis plus d'un siècle, bien que cette demande soit freinée par des vagues xénophobes récentes, à la main-d'œuvre des pays voisins. Le Mozambique, le Lesotho, le Swaziland et la Namibie forment, depuis la fin du XIX^e siècle, les principaux foyers de main-d'œuvre pour les mines, champs et industries sud-africains. Il faut tout de même souligner que 5% des touristes africains se rendent en Afrique du Sud par avion.

Le nombre de touristes outre-mer se monte à 2,1 millions. On entend par outre-mer, les touristes qui ne sont pas des résidents du continent africain. Le principal contingent de touristes provient pour 62% d'Europe (Fig. 5). Parmi cette clientèle européenne, le Royaume-Uni et l'Allemagne se placent en tête, loin devant la France et les Pays-Bas. On dénombre plus d'une trentaine de vols directs par jour entre Johannesburg et les plates-formes aéroportuaires de Londres, Munich, Paris et Amsterdam.

¹³ L'Afrique du Sud compte environ 2 millions d'immigrants avec ou sans papiers (Statistics South Africa).

¹⁴ Les agressions xénophobes sont à déplorer depuis la fin des années 90. Elles atteignent un acmé en 2008. On dénombre alors 62 victimes, particulièrement des immigrés d'origine somalienne et éthiopienne.

Figure 5 : L'origine des touristes internationaux arrivant en Afrique du Sud par avion, 2015



Source : Annual Tourism Report, 2015

L’Amérique du Nord se présente comme le troisième foyer d’émission derrière l’Europe. Les flux les plus massifs arrivent des États-Unis, le second pays émetteur de touristes du monde en termes de recettes. L’Asie, quatrième bassin émetteur, a connu, avec un taux de croissance de 67%, la plus forte progression sur les dix dernières années. En comparaison, les arrivées en provenance des États-Unis ont progressé de 58% sur la dernière décennie, là où on assiste à un recul du marché européen. Pour répondre à cet accroissement des flux nord-américains et asiatiques, des vols quotidiens sont opérés. New York et Atlanta sont desservis une à deux fois par jour. La première liaison est assurée par la South African Airways, avec un code share attribué à Air Canada et United Airlines, la seconde liaison est effectuée par Delta Air Lines.

Les vols vers l’Asie font appel à pléthore, avec le système de partage de code, d’acteurs aériens. Les villes comme Hong-Kong et Singapour sont reliées quotidiennement à l’Afrique du Sud. D’autres le sont par des liaisons hebdomadaires, comme Beijing. Cette liaison est assurée par Air China. Elle a inauguré ainsi, en octobre 2015, sa première route vers le continent africain. L’Océanie, avec 118 000 arrivées, représente un cinquième bassin, largement dominé par L’Australie (84% du contingent océanien). Les vols quotidiens sont assurés tantôt par la South African Airways vers Perth, tantôt par Qantas, vers Sydney.

C. Les pratiques touristiques dominantes

Qu’ils soient Africains, Européens ou Américains, l’objet principal du voyage atteste d’une domination de la récréation, portée par le triptyque repos-jeu-découverte (Stock, 2003).

L’ensemble des touristes internationaux partage, quel que soit leur origine géographique, un point commun : le shopping ou magasinage. 82% des touristes ont pratiqué cette activité en 2014. Acheter des produits locaux, en particulier des souvenirs, a toujours été une des activités emblématiques du touriste. En revanche, faire du magasinage est une pratique récente. Elle relève d’une intentionnalité. Certes, l’objectif

premier c'est bien de visiter une grande ville ou une capitale, mais le touriste se réserve des créneaux pour faire du shopping, comme il a inscrit la visite de tel ou tel musée dans son planning. La faiblesse du rand contre le dollar et l'euro explique que le shopping soit devenu une activité quasi incontournable pour les touristes. D'autant que le Cap¹⁵ est considéré comme la capitale de la mode en Afrique australe et que de nombreuses enseignes et marques sud-africaines y sont implantées (l'une des plus connues étant la marque 466/64¹⁶).

Outre pour faire du shopping, les touristes régionaux se rendent en Afrique du Sud pour se divertir. Preuve s'il en est que s'amuser est devenu une pratique touristique à part entière (Duhamel, 2013). Ainsi, 72% de la clientèle africaine se rend dans des pubs ou boîtes de nuit. La visite d'une réserve animalière n'occupe que moins de 10% d'entre eux. Pour ces touristes africains, en tout cas ceux qui viennent des pays limitrophes, le tourisme a une dimension « affinitaire ». 48% viennent pour rendre visite à de la famille ou à des amis. C'est particulièrement vrai pour les visiteurs en provenance du Lesotho, du Swaziland et du Mozambique, en l'occurrence les trois principaux réservoirs de main-d'œuvre de l'Afrique du Sud. Ces touristes visitent¹⁷ majoritairement le Gauteng, principal lieu d'implantation des migrants régionaux. Johannesburg, avec ses théâtres, ses pubs, ses marchés, ses « malls » à l'américaine, connaît une affluence notable.

Les autres, les visiteurs qui arrivent hors d'Afrique, sont davantage friands de safaris : 40% des touristes européens et américains visitent une réserve. On peut également noter que 50 à 60% de ces touristes visitent des sites touristiques réputés (Montagne de la Table, Cap de Bonne Espérance, les grottes de calcaire de Cango Caves), et qu'ils sont entre 40 et 50% à se rendre dans des lieux emblématiques de la culture ou de l'histoire sud-africaine. L'Afrique du Sud dispose d'un bon réseau routier, qui quadrille tout le territoire, mais il n'empêche que dans ce pays relativement vaste, les distances à couvrir sont particulièrement longues. Du coup, les touristes intercontinentaux visitent un maximum de deux à trois provinces. Ils privilégient la province du Cap de l'Ouest pour leur périple. Ainsi, les Européens et les Américains passent les trois-quarts de leur séjour dans cette région. Parmi les douze principaux sites nationaux visités par les touristes, huit se localisent dans la province du Western Cape (Tab. 2).

Tab. 2 : Les principales attractions touristiques en Afrique du Sud : fréquentation et localisation

	Nombre de visiteurs internationaux	Province
CBD de Cape Town	883 000	Cap de l'Ouest
Victoria & Alfred Waterfront	840 000	Cap de l'Ouest
Téléphérique de Table Mountain	722 000	Cap de l'Ouest
Cap de Bonne Espérance	664 000	Cap de l'Ouest
Route des vins	559 000	Cap de l'Ouest
Prison de Robben Island	317 000	Cap de l'Ouest
Route des jardins	284 000	Cap de l'Ouest
Parc National Kruger	256 000	Mpumalanga
Musée de l'apartheid	208 000	Gauteng

¹⁵ Le Cap a été désigné en 2014 capitale mondiale du design. Elle est la première ville d'Afrique à avoir obtenu ce titre.

¹⁶ Numéro de prisonnier de Nelson Mandela, à Robben Island. La marque fut lancée en 2011.

¹⁷ Sur les 40 millions de nuits que les touristes africains ont passé en Afrique du Sud, en 2015, on en comptabilise 46,2% pour le seul Gauteng.

Plages de Durban	208 000	KwaZulu-Natal
Visite (tour) de Soweto	173 000	Gauteng
Whale watching (à Hermanus)	167 000	Cap de l'Ouest

Source : Annual Tourism Report, 2015

Si pour se rendre au Cap, au départ de Johannesburg, l'avion est le mode de déplacement privilégié, la distance entre Johannesburg et le Kruger est souvent couverte en voiture (environ 5 heures de routes, en empruntant la N4, qui se prolonge jusqu'au Mozambique via le corridor de Maputo). Les longues distances peuvent également être couvertes par le train, le Shosholoza Meyl, qui relie les principales villes du pays. Il faut compter deux jours pour rallier le Cap, au départ de Johannesburg. Il est à noter que certaines liaisons aériennes domestiques sont intimement liées aux déplacements touristiques. Chaque jour, trois vols (un au départ de Cape Town, les autres de Johannesburg) se font vers Skukuza, principal campement du Kruger et siège administratif du parc, localisé au bord de la Sabie. Airlink, qui assure ces vols, opère aussi vers Upington, principale porte d'entrée vers le Kgalagadi Transfrontier Park, qui s'étale sur 35284 km² à cheval sur l'Afrique du Sud et le Botswana, en longeant une partie de la frontière namibienne. L'aéroport de Nelspruit, baptisé Kruger International Airport, a aussi une forte fonction touristique eu égard à sa position géographique, à une quarantaine de kilomètres de la porte de Malelane (principale entrée méridionale du Kruger). Quatre vols par jour, au départ de Johannesburg, y convergent. Ces vols sont programmés après l'arrivée des gros-porteurs en provenance d'Europe ou des États-Unis.

Il existe de nombreuses interrelations, voire interactions, entre tourisme et transport (Gay, 2006). Or la mise en tourisme de l'Afrique du Sud, troisième destination du continent africain, doit une partie de son développement au transport aérien, en particulier pour les visiteurs intercontinentaux.

Certes, pour se rendre dans tous les lieux plus ou moins éloignés du monde, il faut des moyens de locomotion aérienne, mais ils ne suffisent pas à une mise en tourisme. L'Afrique du Sud d'apartheid jouissait d'excellentes connections aériennes mais était boycottée par le tourisme international. Il faut aussi des conditions propices. Depuis la fin de l'apartheid, le pays connaît un essor fulgurant de son activité touristique. L'avion a certes permis une amplification du phénomène, mais n'oublions pas qu'un peu plus des deux-tiers des touristes arrivent par la route des pays limitrophes. L'aéroport joue donc surtout un rôle de porte d'entrée pour les touristes intercontinentaux ou arrivant du reste du continent africain. Devenu un *hub*, il voit converger de nombreuses routes aériennes. En même temps, en dépit d'une position géographique relativement excentrée sur le continent, il joue un rôle de *gateway* pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. La plate-forme fait montre d'une forte connectivité à toutes les échelles, en particulier à l'échelon régional.

L'ouverture du ciel aérien, les partages de code, les alliances et d'excellentes infrastructures aéroportuaires permettent à l'Afrique du Sud d'être aujourd'hui reliée à tous les continents. Ce quadrillage est par ailleurs renforcé par sa compagnie aérienne qui a su tisser une vaste toile dont les mailles sont particulièrement resserrées sur l'Afrique australe. Certes, des liaisons ont été supprimées suite à la crise économique mondiale, mais d'autres acteurs se sont positionnés sur les créneaux laissés vacants (China Airways, Etihad, Turkish Airlines). Preuve s'il en est que le monde du transport aérien doit sans cesse s'adapter à la conjoncture (Biplan, 2004). Sans perdre de vue qu'il faille aussi repenser l'impact des déplacements touristiques dans une perspective de transport durable (Bigras, Dostaler, 2013).

BIBLIOGRAPHIE

- ACHEAMPONG K., « South Africa's Eastern Cape Province tourism space economy: a system of palimpsest », *African Journal of Hospitality, Tourism and Leisure*, Vol. 4, 2015, 18 p.
- AIRWAYS MAGAZINE, *South African Airways*, Vol. 23, n°4, 2016, 42-49.
- BIPLAN P., « Les compagnies aériennes entre la nation et la mondialisation », *Hérodote*, n°114, 2004, 56-70.
- BIGRAS Y., DOSTALER I., « Tourisme et transport : vers une vision intégrée », *Téoros* [En ligne], 32-2 | 2013, en ligne depuis 15 décembre 2015, connexion le 21 octobre 2016. URL : <http://teoros.revues.org/2522>
- CHARRIER D., JOURDAN J., « L'impact touristique local des grands événements sportifs : une approche qualitative de la Coupe du monde de rugby en Île-de-France », *Téoros* [En ligne], 28-2 | 2009, en ligne depuis 01 avril 2012, connexion le 21 octobre 2016. URL : <http://teoros.revues.org/452>
- DUHAMEL P., *Le tourisme lectures géographiques*. Paris : La Documentation Française, 2013, 63 p.
- DUHAMEL P., « De la relation entre transport et lieux touristiques », Actes du colloque Transport et tourisme, Université de Savoie, Collection EDYTEM, *Cahiers de Géographie*, n°4, 2006, 23-31.
- FOLIO F. « Patrimonialisation et (re)valorisation touristiques dans la métropole d'eThekweni (KwaZulu-Natal, Afrique du Sud) : à la croisée des enjeux politiques et économiques », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 666, mis en ligne le 07 février 2014, consulté le 20 octobre 2016. URL : <http://cybergeo.revues.org/26174> ; DOI : 10.4000/cybergeo.26174
- FRETIGNY J.-B., « L'urbanité à l'épreuve des aéroports », *Urbanités*, entretien réalisé par F. Célérier dans le cadre du Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, 2015, 14 p.
- GAY J.-C., « Transport et mise en tourisme du monde », Actes du colloque Transport et tourisme, Université de Savoie, Collection EDYTEM, *Cahiers de Géographie*, n°4, 2006, 23-31.
- GERVAIS-LAMBONY P., L'Afrique du Sud et les Etats voisins. Paris : Armand Colin, 2013, 269 p.
- GUYOT S., DELLIER J., « La conquête du littoral "indien" d'Afrique du Sud, temporalités, acteurs et modes de valorisation », *EchoGéo* [En ligne], 7 | 2008, mis en ligne le 28 octobre 2008, consulté le 20 octobre 2016. URL: <http://echogeo.revues.org/7803>; DOI: 10.4000/echogeo.7803
- LAMY-GINER M.-A., GUÉBOURG J.-L., « Le tourisme international en Afrique du Sud » *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 331, mis en ligne le 12 décembre 2005, consulté le 21 octobre 2016. URL : <http://cybergeo.revues.org/2954> ; DOI : 10.4000/cybergeo.2954
- OFFNER J.-M., « Les "effets structurants" du transport : mythe politique, mystification scientifique », *L'Espace géographique*, Vol. 22, 1993, p. 233-242.
- QUESTIONS INTERNATIONALES, « Le transport aérien, une mondialisation réussie », *Questions Internationales*. Paris : La Documentation Française, n°78, 2016, 127 p.
- ROGERSON C. M., « Tourism and Development in Southern Africa », *GeoJournal*, Vol. 60, n°3, 2004, 229-237.
- SOUTH AFRICAN AIRWAYS, *South African Airways Integrated Report*, 2014, 152 p.
- STOCK M. (coord.), *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*. Paris : Belin, 2003, 303 p.
- STRALE M., « Géographie mondiale des alliances de compagnies aériennes », *Belgeo* [En ligne], 4 | 2006, mis en ligne le 31 octobre 2013, consulté le 20 octobre 2016. URL : <http://belgeo.revues.org/11761> ; DOI : 10.4000/belgeo.11761

L'aéroport Oliver Tambo à Johannesburg



Vue sur le terminal dédié aux vols internationaux, avec au premier plan, un avion d'Air Namibia et un autre de Qatar Airways, dont le logo est un oryx (cliché auteur)



Vue sur le terminal domestique, avec au premier plan la compagnie low cost Mango qui regagne son hangar ; au second plan un avion de British Airways South Africa qui rejoint la piste de décollage.

QUELLE CARTE TOURISTIQUE POUR LA RÉUNION ?

Christian GERMANAZ
Maître de Conférences en Géographie
OIES – EHGO
Université de La Réunion

Résumé : L'origine de cet article procède d'une interrogation portée par le Président de la *Fédération Réunionnaise du Tourisme* concernant le supposé classicisme éculé de l'expression graphique attachée à la carte touristique. En restant avant tout un « objet construit et produit », la nature de la carte touristique n'est que le reflet d'une pensée développée sur cette activité à la fois par les chercheurs (en tourisme) et par les acteurs du développement local dans le cas de La Réunion. C'est donc moins dans une redéfinition de la carte touristique que se situe le fond de l'interpellation que dans celui d'une réinvention de pensée touristique. Sans éluder la question du Président de la FRT et en « jouant le jeu », nous avons accepté d'analyser le corpus des cartes touristiques de l'île dans une approche diachronique pour souligner la propriété du document cartographique à constituer une forme d'autobiographie du développement touristique de La Réunion.

Mots-clés : Carte touristique - Île de La Réunion - Histoire du tourisme réunionnais - guide touristique - épistémologie

Abstract: The origins of this article reside in a questioning by the President of the Reunion Island Federation for Tourism (*Fédération Réunionnaise du Tourisme*) bearing on the implied and well-hackneyed classicism of the format of the tourist map in its graphic representation. As a « constructed and produced object », the nature of the tourism map is a mere reflection of a particular thought developed around this activity by both researchers (in tourism) and by those involved in local development, in the case of Réunion. The crux of this question raised in this paper is therefore not so much the redefinition of the tourist map as the rethinking of the tourist potential. Without evading the question raised by the president of the federation, the aim here is to « play the game » by analysing a corpus of tourist maps of this Indian Ocean island

through the diachronic approach, to foreground the properties of cartographic document as a form of autobiography of tourist development in La Réunion.

Keywords: *Tourist Map - Reunion Island - History of Tourism in Reunion - Tourist Guide book - Epistemology of Cartography*

L'origine de cet article réside dans l'interpellation du Président de la *Fédération Réunionnaise du Tourisme* à propos du constat de ce qu'il estime être « le formatage » de la carte touristique. Sa préoccupation étant de différencier son établissement des offres « normalisées » du domaine, l'idée de repenser la carte touristique de La Réunion a pris place au sein de son association. Peut-on échapper à la représentation plus ou moins « standardisée » de la carte à l'usage des « voyageurs », comme l'on disait autrefois, ou plus simplement des touristes, aujourd'hui ? Curieuse question adressée au géographe pour lequel la carte est un objet et non pas un sujet au sens ontologique. Elle ne s'autofabrique pas, comme elle n'invente pas non plus son évolution. La carte reste la simple expression graphique d'une information géolocalisée, ici, en rapport avec le champ touristique. « L'esprit » de l'offre de cette activité ne résiste donc pas dans la carte mais bien en amont dans les structures qui définissent les politiques et les stratégies touristiques en tenant compte d'une réalité spatiale incontournable : les caractères écologiques et socio-culturels du territoire mis en tourisme. C'est donc moins dans une redéfinition de la carte touristique que se situe le fond de l'interpellation que dans celui d'une réinvention de l'offre touristique, même si sa formulation iconographique reste un élément important pour en « performer » l'image de destination.

En précisant cette posture épistémologique, nous ne cherchons pas à éluder le questionnement mais à le replacer dans une logique scientifique cohérente. Cela ne nous empêche pas de tenter une réponse à l'interrogation posée en réfléchissant aux critères qui définissent la « bonne » carte touristique et à leur évolution puisque nous pouvons penser, *a priori*, que l'expression cartographique se transforme au gré de la mutation du phénomène touristique qui lui-même évolue en synergie avec la globalisation du monde contemporain.

Le début de notre parcours essaye de cerner le « code génétique » de la carte touristique afin d'en établir un modèle général. Cette première étape n'est pas spatialement contextualisée, contrairement à la suivante qui envisage la généalogie de la carte touristique de La Réunion. L'objectif est d'établir la synchronicité entre l'évolution de l'information géographique liée au tourisme, sa formulation cartographique et les différentes séquences du développement de cette activité à La Réunion, la carte en constituant une autobiographie significative. La dernière partie de notre itinéraire nous conduit à examiner les transferts repérables ou possibles entre la carte « sur » le tourisme, expression des universitaires, et la carte « dans » le tourisme, expression des acteurs du tourisme (institutions et sphère privée). En essayant d'apporter des éléments de réflexions à l'interpellation initiale, la finalité de notre démarche consiste également à souligner les nouveaux usages de la carte touristique dans son rapport à l'environnement numérique qui tend à s'imposer à La Réunion (à l'image des autres destinations) comme le support privilégié pour promouvoir une activité devenue prioritaire pour les responsables politiques du développement de l'île.

I) GÉNÉTIQUE DE LA CARTE TOURISTIQUE

Avant d'analyser le corpus des cartes touristiques de La Réunion, il nous semble intéressant de cerner la génétique de cet objet, du moins d'essayer d'en cerner le « code » pour comprendre son fonctionnement et les attentes légitimes que l'on peut en espérer. La carte touristique trouve son origine de manière implicite dans la rencontre entre une offre touristique et une demande en tourisme. Les visiteurs d'une destination pratiquent pour la plupart d'entre eux un nomadisme de circonstance, cherchant à découvrir les lieux de caractère et les activités proposées par les producteurs locaux de l'offre touristique. Les mobilités qui accompagnent ces pratiques nécessitent de s'orienter, de se situer et de localiser les objectifs de ses déplacements, toute chose, somme toute, très classique dans le b.a.-ba de l'itinérance touristique et à laquelle le document cartographique se doit de répondre. La nécessité de se localiser et d'orienter ses itinéraires de découverte implique généralement le recours à la carte y compris dans son expression la plus édulcorée. Cette utilité basique est d'ailleurs « naturellement » reconnue par la plupart des intervenants du secteur (agence de voyage, hôteliers, organisateurs de circuits, offices du tourisme) qui joignent aux multiples dépliants proposés à leur clientèle une carte des sites à visiter ou/et des plans de ville pour se repérer. Nous pouvons remarquer au passage que la massification des activités touristiques, sportives et de loisirs en France a sans doute contribué, comme aucune autre pratique culturelle, à l'introduction du document cartographique au sein d'un grand nombre de familles pour faciliter l'apprehension spatiale de leur consommation inconditionnelle et saisonnière des fameuses « vacances ».

Le recours à l'outil cartographique pour valoriser l'expérience du voyage tacitement acquis de part et d'autre du couple offre-demande, nous pouvons explorer brièvement les pratiques usuelles attachées à la carte touristique du point de vue de l'utilisateur. La première fonction du document est de lui permettre de se localiser de « plain-pied » dans l'espace qu'il découvre et de situer par une vision globale les principaux lieux qu'il se doit de visiter. Cette phase préliminaire lui permettant de fixer sa place dans le lieu, le conduit également à situer les différentes places inscrites dans l'agenda de son voyage afin de les agencer en fonction des contraintes topographiques et topologiques identifiées sur la carte, selon une mobilité circulatoire qui emprunte généralement une forme linéaire et ponctuée ; le touriste ne s'aventurant que rarement dans l'épaisseur des espaces offerts à sa curiosité. La fonction première de la carte est donc de répondre à la question du « où ? » : où suis-je dans l'espace, où se trouve tel ou tel autre lieu à visiter, à quelle distance, en combien de temps ? L'incapacité assumée de la carte à répondre de manière exhaustive aux autres questionnements façonnant la déambulation (à l'exception peut-être du dernier) : le « quoi ? » (Qu'est-ce qu'il y a, « à voir » ?), le « pourquoi ? » (Qu'est-ce qu'il y a « à y faire » ?) et le « comment ? » (Y aller), conduit ses concepteurs à faire un choix pour sélectionner les informations jugées nécessaires aux touristes. Quelles sont les données consensuelles figurant généralement sur le document cartographique à usage touristique ?

La richesse de l'information portée sur la carte dépend d'abord de l'échelle retenue et donc du format éditorial adopté par les auteurs. Par exemple, pour La Réunion, la carte doit exposer l'ensemble de l'île sur une seule feuille, facile à manipuler et d'un encombrement minimal, une fois repliée. Le format 50 x 60 cm est un compromis souvent privilégié par les offices du tourisme ou par les acteurs institutionnels chargés de la promotion de l'activité. Il permet de dresser une carte (pour La Réunion) à l'échelle du 200 000 au 300 000 dont le fond porte les grands traits du relief (le massif du

Volcan, les trois cirques, les hautes plaines et les différentes bordures littorales) aisément identifiables par l'observateur. Ce fond topographique peut être parfois exprimé d'une manière très minimaliste en se limitant au gradient de couleur classique, du vert au brun foncé, pour échelonner le dispositif topographique du bord de la mer au sommet des montagnes. Si ce fond est un élément de localisation générale important, il ne constitue pas en lui-même l'information touristique consensuelle qui doit figurer sur les cartes destinées à cet usage. Trois données thématiques apparaissent de manière récurrente et constituent pour les opérateurs touristiques le minimum indispensable pour que le voyageur puisse se situer et configurer les étapes de son séjour, au moins dans ses grandes lignes. La première renvoie au thème de l'itinéraire, la seconde aux « points relais » et la dernière au potentiel des activités de loisirs. La combinaison réussie de ces catégories doit offrir à l'utilisateur une très bonne lisibilité des informations portées sur la carte. Si la réalisation de l'exercice paraît assez évidente, les résultats obtenus ne sont pas toujours convaincants.

Les données attachées à l'itinéraire correspondent aux différents réseaux de circulation dont le premier niveau est constitué par les routes principales tracées en rouge pour se conformer aux codes sémiologiques institués en cartographie. Les routes secondaires (départementales en France) sont raccordées à la trame de ce premier réseau et la carte peut également intégrer les « chemins à caractère touristique ». Cette dénomination générale englobe de nombreuses configurations : chemins de bord de mer, route des cols, route des vins, voire plus simplement les chemins forestiers (« route » du Volcan ou « chemin » de Bélouve). Si les tracés des sentiers de randonnée sont présents sur la carte générale, leur signalétique discrète impose assez souvent de les détailler sous forme de zooms cartographiques disposés à l'intérieur des guides. Le maillage global des itinéraires principaux doit rester relativement lâche sur le document, les différentes combinaisons possibles sont alors plus facilement imaginables par le visiteur.

Ponctuant ces lignes touristiques potentielles, les « points relais » sont constitués par l'ensemble des centres urbains et des bourgs dont l'importance économique sur la carte est souvent mal différenciée, leur singularité apparaissant plus au niveau des équipements dont ils sont dotés et des activités touristiques qu'ils proposent. Depuis les années 2000, certaines publications tendent à mieux marquer sur leurs cartes les villes les plus importantes en délimitant plus précisément leur extension ou en variant la forme (ou la couleur) des signes graphiques qui les désignent. Le procédé permet d'avoir une meilleure idée de la hiérarchie urbaine et de la disposition du système urbain que le visiteur doit apprendre rapidement à évaluer pour fluidifier ses trajets. Dans la plupart des cas, la lisibilité de la superposition itinéraires/points relais demeure satisfaisante. La troisième thématique est celle qui peut entraîner un « épaisissement » de la carte touristique et alourdir sa lecture en exposant un inventaire exhaustif des hébergements et des activités de loisirs (sportifs et/ou culturels) qui fondent l'offre touristique de la destination. La légende qui leur est associée dispose pêle-mêle, les centres d'information, les hôtels, les gîtes, les campings et les animations sportives listées sans logique apparente. Leur représentation s'exprime fréquemment par des icônes réalistes dont le dessin simplifié s'appuie sur un consensus sémiologique pour lequel la forme inscrite doit invariablement évoquer, pour l'ensemble des lecteurs, l'activité désignée. La multiplication de ces icônes distribuées sur l'ensemble du document, leur juxtaposition et leur superposition sur les trames précédentes, exigent une grande maîtrise de la part du cartographe sous peine de surcharger la carte d'informations mal articulées, d'en rendre la perception mal aisée et quelques fois contraignante lorsque le nombre élevé des informations cartographiées oblige l'utili-

sateur à multiplier les allers retours entre le signe graphique dessiné et sa correspondance dans la légende¹.

Ces remarques doivent être nuancées en fonction des productions cartographiques rencontrées, mais elles restent assez vraies pour le gros du corpus des cartes touristiques élaborées par des agences de communication sollicitées par les acteurs institutionnels ou privés, responsables de la promotion et du développement touristique de la destination (figure 1). Ce phénomène quasi généralisé d'une sous-traitance dans la conception et la réalisation du document invite à réfléchir sur le processus de création de la carte destinée aux touristes.

Les institutions et les associations promotrices du tourisme s'estiment souvent incomptétentes pour assurer l'ensemble de la chaîne de production (conception, réalisation, et édition) du document cartographique qu'elles souhaitent mettre à la disposition des visiteurs de leur région.

Disposant au départ d'un cahier des charges contraint par l'enveloppe budgétaire attribuée à l'opération, leur recours à des entreprises spécialisées, à l'exemple des « agences de communication publique et de marketing territorial » ou des « studios de création », les dépossède en partie de la substance originelle qui avait nourri leur projet. Tout en prenant en compte les objectifs et les recommandations imposés par le maître d'ouvrage, les professionnels de la communication territoriale disposent de banques de données dans lesquelles ils puisent leurs modèles iconographiques permettant ainsi d'inscrire leurs propositions dans un cadre conventionnel reconnu, *a priori*, pour sa pertinence et son efficacité (e.g. le « modèle » de la « bonne » carte touristique). Le décalage parfois observé entre l'attente initiale de l'institution et la proposition du maître d'œuvre est facilement résorbé par la subtilité de l'argumentation du discours marketing avancé par le « spécialiste » lors des réunions de concertation et de décision finale, face à un public qui avoue lui-même avoir peu de compétence technique dans le domaine. Par une dynamique de rétroaction, la réPLICATION régulière d'un modèle original, simplement retouché pour l'adapter aux caractéristiques géographiques de l'espace d'application, contribue, par accumulation, à l'instituer comme la référence incontournable et surtout très fonctionnelle. Dès lors, il n'est pas surprenant de constater un certain formatage dans la production des objets du marketing touristique dont la carte fait partie. Sans vouloir excuser le formalisme de ses concepteurs, nous pouvons penser qu'il est lié, en partie, à la perception commune qu'ils entretiennent vis-à-vis de l'utilisateur dont la diversité socioculturelle suppose différents niveaux de lecture et de compréhension, ce qui par conséquent les conduirait à élaborer un standard cartographique dont l'apprehension serait facilement partagée par la majeure partie des visiteurs.

Cette hypothèse rencontre l'écho du constat de la pénurie d'études portant sur la compréhension de la carte touristique par ses usagers. Dans le cas de La Réunion, à notre connaissance, il n'en existe aucune de véritablement focalisée sur cette problématique. Pourtant l'observation de l'utilisation de la carte touristique par les visiteurs et leur retour d'expérience sur le document permettrait sans doute d'améliorer et de diversifier les propositions dans ce domaine. En partageant la remarque de George Kish à propos de la carte comme « reflet des civilisations » (1980), il faut observer que sa culture n'est pas acquise pour tout le monde et que sa place et sa fréquence d'utilisation ne sont pas identiques d'une société à une autre. Cela dit, la diffusion numérique de standards cartographiques comme *Google Map* et *Google Earth*, imposée sans grande

¹ Nous n'avons pas voulu analyser l'habillage de la carte touristique dont les caractères restent très subjectifs, en revanche le document ne peut pas s'affranchir de la présence d'une échelle (souvent graphique car plus facile à utiliser pour le visiteur) et de l'indication générale de son orientation.

résistance sur les réseaux de l'internet, ainsi que le recours banalisé aux outils cartographiques de type GPS pour les transports, sont en train de modifier en profondeur (dans le sens d'une uniformisation) les pratiques et les perceptions culturelles de la carte à l'échelle du Monde. Ce bouleversement pose de nouvelles questions à propos de la perception de l'espace réel et de sa représentation cartographique virtualisée, interpellant directement l'ensemble des opérateurs touristiques qui doivent dès à présent repenser la fonctionnalité des supports matériels (dont la carte) de leur communication territoriale. Pour être pertinente, cette refondation doit intégrer les apports épistémologiques de l'histoire de la carte touristique et de ses filiations, ce que nous proposons de faire pour La Réunion.

II) GÉNÉALOGIE DE LA CARTE TOURISTIQUE DE LA RÉUNION

La collection des cartes touristiques réalisées pour cet espace insulaire compose, dans une perspective diachronique, une forme d'autobiographie de l'activité touristique dont les premières expressions identifiées remontent jusqu'au milieu du XIX^e siècle. La Réunion ne déroge donc pas à la segmentation de l'histoire du tourisme proposée par les historiens (Boyer 2005), pour l'Europe. En s'attachant aux filiations qui relient, certes de manière ténue mais bien réelle, les processus culturels à l'origine du mythe de l'île Éden avec ceux qui sont intervenus dans l'établissement progressif de l'image touristique de l'île (et de sa formulation cartographique), nous pourrions placer les racines de la « fabrication » de cette image aux origines du peuplement de Bourbon. Malgré les métaphores du géographe Jean Defos du Rau, mobilisées dans la première partie de sa thèse (1960)², qui pourraient donner une certaine consistance à notre proposition, celle-ci apparaît tout de même excessive. Son évocation vise simplement à souligner le rôle séminal des nombreux récits de voyage et des mémoires adressés par les administrateurs à la Compagnie des Indes Orientales comme matrice du développement de l'image d'Éden attachée à l'île dont la résonance reste encore perceptible aujourd'hui.

Cette présomption n'a donc pas pour ambition de bousculer les dogmes chronologiques de l'histoire du tourisme, elle rappelle simplement la pertinence d'une plongée dans l'archéologie des images, nécessaire pour appréhender les différentes strates qui nourrissent les représentations spatiales (et iconographiques) de La Réunion. Si, en toute rigueur, il faut accepter de situer l'apparition de la première carte touristique de l'île autour des années 1912-1913, dans le guide du docteur Manès, son existence et celle des exemplaires suivants sont les greffes de l'accumulation des clichés développés au cours du siècle précédent. La conceptualisation des cartes touristiques de La Réunion apparaît ainsi marquée par un héritage relativement ancien. Dans tous les cas, elle traduit implicitement (et successivement) l'état du développement de l'activité touristique dans l'île pour chacune des différentes séquences identifiées par les recherches récentes des universitaires.

Le séquençage de l'histoire du tourisme à La Réunion résulte des études développées par les différentes disciplines des sciences sociales au début des années 1980. La géographie a été l'une des premières à initier un véritable intérêt pour les recherches en tourisme (Defos du Rau 1975 ; Serviable 1983 ; Fleurant 1988), suivie quelques années plus tard par l'anthropologie (Picard 1998). Plus tardive, la contribution de

² S'appuyant sur les témoignages des voyageurs de passage et sur les mémoires adressés à la Compagnie des Indes orientales, Jean Defos du Rau dresse le portrait du mode de vie idyllique et éphémère des premiers habitants de l'île, vers 1665-1667. Insouciants et charmés par la prodigalité d'une nature paradisiaque, « les premiers colons ont vécu là une vie de *jeunes en vacance* » (DEFOS DU RAU 1960, 133). [Souligné par nous].

l'histoire n'en reste pas moins importante et inédite dans la mesure où elle a permis d'établir (ou de confirmer) la temporalité du développement touristique de l'île. En cohérence avec les apports d'Isabelle Guillouzouic (2008) pour la période couvrant le XIX^e siècle jusqu'à nos jours, ceux de Denis Voituret (2002 et 2008) centrés sur les années 1860-1940, le travail d'Audrey Naze (2004) concernant la décennie 1970, « temps du défi touristique », sans oublier l'impressionnante réflexion sur le thermalisme colonial publiée par Éric Jennings (2011), notre propos sur la carte touristique s'accorde, en grande partie, du cadre chronologique³ implicitement établi par ces recherches.

La première sédimentation de ce cadre renvoie aux années 1690-1800. Si cet intervalle temporel, dont les limites restent indicatives, ne connaît pas, bien entendu, d'activité touristique, il doit être considéré comme le substrat de la production des représentations spatiales de l'île dans lesquelles deux caractéristiques physiques majeures sont sans cesse mises en exergue par les visiteurs et les résidents : la salubrité des eaux et la qualité de l'air auxquelles ils reconnaissent une véritable vertu thérapeutique. La singularité de ces richesses naturelles n'aura eu aucune place dans l'expression cartographique de la période, mais sans cesse mobilisées dans les discours élogieux sur Bourbon, l'air et l'eau constituent pour la séquence suivante les facteurs structurant de son éveil touristique.

En effet, c'est au cours du XIX^e siècle et durant les premières années du suivant que s'effectue la métamorphose touristique de l'eau et de l'air sous la forme du thermalisme et du climatisme (le « changement d'air ») dont les empreintes spatiales (aménagements des thermes à Hell Bourg et à Cilaos, amélioration des routes permettant leur accès, construction de « cases » de résidence dans les « hauts ») témoignent des premières pratiques touristiques à La Réunion, exercées aussi bien par ses visiteurs que par les habitants les plus aisés de sa population. La focalisation habituelle sur ces deux vecteurs, identifiés comme étant à l'origine de l'engouement touristique précoce pour l'île, occulte souvent la dimension paysagère qui a pourtant compté de manière spectaculaire dans les premiers émois des voyageurs⁴. Le siècle est aussi emblématique de l'accumulation des clichés sur La Réunion. Symptôme révélateur du mouvement nationaliste et impérialiste, la recherche forcenée d'une « France pittoresque » n'épargne pas les espaces colonisés exposés sans vergogne et à grand renfort d'artifices au moment des expositions universelles et coloniales. La « Réunion pittoresque » est alors traquée par la plupart des envoyés des grandes revues illustrées de l'époque (*l'Illustration*, le *Tour du Monde*, le *Supplément Illustré* [du *Petit Journal*]...) parcourant l'empire français pour en rédiger une propagande pédagogique à l'usage des habitants de la métropole. Dans ce contexte, le genre éditorial de l'atlas connaît un franc succès. Les nombreuses éditions de la *France pittoresque ou description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France* d'Abel Hugo (1835), celles de l'*Atlas national illustré des 86 Départements et des Possessions de la France*

³ Nous pouvons noter à cet égard, la quasi-conformité chronologique de ce cadre vis-à-vis de celui communément admis pour les pays européens. Si l'on peut contester par moments l'emploi anachronique ou abusif de certaines notions pour La Réunion (cf. la chronologie et la nature peu convaincantes du proto-tourisme proposées par I. Guillouzouic), le modèle réunionnais forgé en période coloniale et au cours des années de la départementalisation s'accorde assez bien au « modèle historique » du tourisme européen, ce qui n'est pas surprenant en considérant les réalités culturelles, sociologiques et politiques de l'île.

⁴ On rappellera le slogan des Mauriciens découvrant la splendeur impressionnante du cirque de Cilaos à la sortie du tunnel de Gueule Rouge : « *Cilaos for ever* » ou encore leur « pèlerinage » au temple du tourisme que pouvait représenter le Bernica jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

de Victor Levasseur⁵ constituent des exemples particulièrement éloquents dans lesquels le pittoresque de La Réunion est décliné, au gré des éditions, par l'intermédiaire de ses productions agricoles, par ses personnages célèbres ou par ses sites les plus remarquables (Volcan, Bernica, Cilaos...). Si la cartographie de ces atlas ne repose sur aucune intention touristique de la part des auteurs, leur composition et les multiples propositions iconographiques qui en assurent la mise en scène vont influencer durablement les concepteurs des cartes touristiques notamment par l'intermédiaire de la filiation adultérine volumineuse que représente la carte postale (figure 2). Cet objet qui désigne à la fois le raccourci sémantique et iconographique de sa représentation (le cliché, l'image d'Épinal) et sa fonction usuelle, se rassemble dans une production abondante dont la longévité est étonnante. Dans le même esprit, il faudrait lui rattacher les images de collection proposées en grande majorité par les entreprises de l'alimentation (cf. Chocolaterie d'Aiguebelle, Lion Noir, Chicorée Bonzel...). Il ne faut donc pas occulter la parenté indiscutable qui existe entre cette production iconographique et celle des cartes touristiques dont la première apparition, autour de 1912-1913, marque une nouvelle étape pour le tourisme dont l'intérêt est de plus en plus mentionné parmi les responsables politiques et les acteurs économiques de l'île.

La strate des années 1913-1960 mériterait d'être subdivisée en deux périodes. La première prendrait place dans l'intervalle 1913-1950, au cours duquel l'accumulation des « preuves » du potentiel touristique de l'île s'amplifie sous l'impulsion des grandes figures de l'île, à l'exemple du couple littéraire Ary et Marius Leblond, et de certains gouverneurs très sensibles au dossier tourisme, à l'image d'un Jules Repiquet⁶. Sans bouleverser les initiatives sur la question et marquées par l'épanouissement des premiers ferment de la « Départementalisation », les années 1950-1960 méritent d'être distinguées ensuite par l'apparition d'une inversion spatiale des flux de loisirs et de villégiature qui « descendit vers les bas » influencés par le *désir du rivage* qui s'empare plus massivement des habitants de l'île. La période voit naître les premiers guides à « l'usage des voyageurs » (Manès, 1913 ; Hermann 1924) dans lesquels nous pouvons identifier, au moins dans le *Sanatoria* de Manès, les premières cartes à vocation touristique (figure 3). Crée en 1911, le syndicat d'initiative de La Réunion (S.I.R.) publie un guide (1913) pour les visiteurs de l'île sous l'égide de son président, Auguste Manès.

Collée en insert au dos de la couverture de première page, la carte jointe à l'ouvrage exprime assez bien l'état de l'organisation de l'activité touristique de La Réunion jusqu'aux années 1933 (date de la dernière édition du guide). Si l'île dispose d'une richesse « unique » en sites « enchantés », topos repris à l'unisson par ses zélateurs (cf. l'ouvrage de Leblond, *La Réunion, l'île enchantée*, 1931), rien n'est réellement fait pour les mettre en valeur. Il existe bien quelques rares initiatives privées, notamment pour l'hébergement des voyageurs, mais aucune véritable politique touristique (globale) n'est envisagée par les responsables de l'administration locale⁷. L'apparence

⁵ Plébiscité unanimement par les critiques de l'époque, l'ouvrage connaît plus de sept éditions : 1842, 1845, 1849, 1851, 1852, 1854, 1856.

⁶ Très favorable à la mise en tourisme de l'île et particulièrement sensible à l'attraction exercée par la Fournaise, J. Repiquet (1874-1960), Gouverneur de La Réunion entre 1925 et 1932, a facilité et ordonné plusieurs projets en matière d'équipements touristiques. Dès 1927, il fait tracer un chemin « hippomobile » au Volcan pour faciliter l'accès du bord de l'Enclos aux cavaliers émérites. En 1927, il appuie les initiatives du SIR (syndicat d'initiative de La Réunion) dont l'objectif est de construire deux gîtes au Volcan. En 1931, il n'hésite pas à faire ouvrir un chemin sur la bordure du rempart de Bois Blanc pour permettre aux curieux d'assister au spectacle de la grande éruption du mois de juillet.

⁷ Si La Réunion (« perle de l'océan Indien ») est considérée par le scientifique Aubert de la Rüe (*l'Homme et les îles*), comme « l'une des plus belles » et pourrait être « l'une des plus fréquentées des touristes », le géo-

ascétique⁸ de la carte du guide de 1913 traduit également la conception des pratiques du tourisme de l'époque où le voyage est principalement motivé par le pittoresque des sites ou/et par la réputation de leurs propriétés hygiénistes et revigorantes, ce qui souligne au passage la persistance du thermalisme et du climatisme dont la suprématie commence à s'estomper au profit de l'attraction du bord de mer.

Le mouvement de balnéarisation du littoral réunionnais provoque une « descente » progressive des projets touristiques vers « les Bas » sans produire de carte révélatrice de ce changement en cours jusqu'à la fin des années 1950. Cette absence traduit assez justement l'état d'abandon transitoire de l'activité jugée assez secondaire pour le développement de l'île. En 1958, l'IGN propose une *Carte routière et touristique* pour La Réunion, au 100 000, en couleur, rééditée en 1971 (figure 4).

Son analyse révèle à nouveau l'importance du facteur mobilité attaché au tourisme conduisant à privilégier l'inscription du réseau routier sur le document, ce que souligne l'ordre des thématiques de la carte inscrites dans le titre de l'édition de 1958 et dont le renversement en 1971 annonce, enfin, l'inscription de la question du tourisme dans l'agenda économique du département. Pour notre questionnement initial, la forme du document de l'IGN répond au formatage de la « bonne » carte touristique dont la standardisation en cours s'applique à toutes les régions de la métropole. La douzaine d'années qui sépare les deux éditions consacre l'amélioration du réseau routier en particulier pour les hauts de l'île dont les voies principales et secondaires sont désormais presque toutes asphaltées ce qui facilite l'accès au Volcan et aux écarts qui sont bien souvent les points de départ des excursions à l'intérieur de l'île, dont les parcours « pittoresques » (en vert sur la carte) initient sa découverte. L'orthodoxie des cartographes de l'institution nationale a conduit à hiérarchiser « naturellement » les différents bourgs et villes de l'armature urbaine et surtout, le document offre un inventaire restreint mais bien présent des attractions touristiques de l'île. Ces dernières, qui peuvent se prêter à différentes formes d'activité, sont ordonnées de façon parfois bien surprenante (figure 5) dont la reproduction d'une édition sur l'autre ne semble pas avoir beaucoup gêné les auteurs de la carte. À côté des propositions historiques, le thermalisme, les « curiosités naturelles » (grottes, gouffres, souffleurs...) et celles « dues à l'homme » (monuments, phares, jardins...), nous remarquons la formulation des pratiques nautiques récentes pour les petites stations naissantes du littoral ouest et sud (de Saint-Gilles à Saint-Philippe).

Le recours simultané au signe iconique et à l'écrit résulte d'une certaine médiation de la part des concepteurs qui ont fait le choix de placer de petits encadrés rédigés, permettant aux curieux d'identifier le potentiel d'intérêt touristique offert par les chefs-lieux de commune. En résonance avec les projets de coopération régionale dans le domaine touristique – création de l'Alliance touristique de l'océan Indien (ATOI) en 1968 – l'édition de 1971 imprime une dimension internationale à la carte par la présence d'une traduction anglaise de la légende, clin d'œil adressé aux visiteurs étrangers.

La séquence des années 1970-1980, qui constitue une véritable charnière pour la structuration institutionnelle et professionnelle du tourisme à La Réunion (Naze 2004), n'a pas réellement étoffé l'offre éditoriale des guides à l'usage des touristes. En 1980, les visiteurs ont le choix entre trois ouvrages « récents », *La Réunion* de Michel Albany (1970), le *Guide touristique* (très concis) de *La Réunion* d'Albert Trotet (1978) et la

logue reconnaît que « l'industrie touristique est encore à peu près inexistante et, [que] du reste, rien n'est prévu pour recevoir le visiteur » (AUBERT DE LA RUE 1935, 159).

⁸ Pour rendre justice au « régime minceur » appliqué à la carte, il faut signaler que le guide du S.I.R. inclut, dans la plupart des chapitres, un plan détaillé de l'itinéraire des excursions conseillées aux touristes.

première édition du guide Hachette, *À La Réunion, à l'île Maurice, aux Seychelles*, coordonnée par Clarisse Desiles (1979)⁹. Les propositions cartographiques (à l'échelle de l'île) insérées dans ces publications étonnent par leur indigence. La fonction assénée au document se limite à l'exposition de la topographie générale de l'île et à ses principaux axes de communication. Quant aux rares informations touristiques, lorsqu'elles existent, elles apparaissent très disparates et clairsemées. Il n'est donc pas pertinent d'évoquer à leur propos, le qualificatif de touristique. Elles se situent dans un entre-deux où l'information géographique le dispute aux maigres indications touristiques et leur interprétation, dans la perspective de lui attribuer une valeur d'expression autobio-graphique du tourisme local, semble s'accorder à l'indécision qui caractérise la période vis-à-vis des projets touristiques aux contours encore bien incertains. Dans ce contexte assez morose pour la carte touristique, le document édité par la Chambre consulaire de l'île (figure 6) fait preuve d'une grande originalité avec un dispositif iconographique construit en grande partie, consciemment ou non, en référence aux sources antérieures que nous avons mentionnées.

III) LA CARTE TOURISTIQUE ENTRE EXPRESSION « EXPERTE » ET EXPRESSION « UNIVERSITAIRE »

Le décollage de l'activité touristique à La Réunion se situe à la fin des années 1980 (Musso 1998, Collet 1999, Guillouzouic 2008, Serviable 2012), entraînant alors une augmentation conséquente des visiteurs extérieurs (figure 7) dont le nombre passe de 28 000 en 1978 (Serviable 1983, 81) à 200 000 en 1990 (CRT - Musso 2004, 11) pour atteindre le chiffre record de 471 268 en 2011 (Insee-IRT). Répondant en écho à la croissance de ces flux, le nombre des guides de voyage suit (en proportion) presque la même courbe¹⁰, les éditeurs étant bien conscients du marché potentiel que représente la valorisation de la destination Réunion.

Accompagnées par celles qui émanent des institutions locales (CDT puis CRT et IRT, Office du tourisme), les propositions cartographiques à caractère touristique vont être alors beaucoup plus nombreuses. Ce corpus qui vise avant tout les consommateurs du tourisme relève de ce que nous identifions comme la carte d'« expression experte » (figure 8). En parallèle, la problématique du tourisme étant mise à l'ordre du jour et l'activité devenant un enjeu économique prioritaire pour les instances régionales, sa fécondation du champ universitaire touche particulièrement les sciences sociales dont les productions académiques (masters, thèses) vont, elles aussi, se multiplier¹¹. Cette collection de travaux de recherche en tourisme qui concerne souvent la géographie mobilise, elle aussi, le langage cartographique. Adressé plus spécifiquement à la sphère scientifique, le rassemblement de ses productions formalise le corpus d'« expression universitaire ». En présentant rapidement les caractéristiques de chacune de ces propositions, notre objectif est surtout d'identifier les percolations sémiologiques et thématiques possibles entre ces deux mondes.

⁹ Il faut mentionner également le *Guide routier et touristique : Madagascar, Réunion, Maurice, Comores* de Pierre Boissard (1969), édité par l'Automobile club de Madagascar ainsi que le *Guide historique de l'île de la Réunion* proposé par Gabriel Gérard (1978).

¹⁰ Pour la période considérée, on dénombre plus de 23 guides différents dont les plus importants offrent une mise à jour annuelle ou bisannuelle à partir des années 2000.

¹¹ Entre 1980 et 2015, plus d'une soixantaine de travaux universitaires (rapports de stage, maîtrises, DEA, Masters et thèses), portant spécifiquement sur le tourisme à La Réunion ont été réalisés dans le cadre de l'Université de La Réunion.

Les différents acteurs de la sphère des experts sur le tourisme réunionnais (*supra*) n'ont pas été particulièrement innovants dans le domaine des propositions cartographiques. La plupart des guides de voyage présentent des réalisations très pragmatiques à l'usage de leurs lecteurs. Leur parti pris, au fond assez réaliste, est de placer une carte générale de l'île en début ou à la fin de l'ouvrage en 3^e page de couverture dépliante, offrant à l'usager les principales informations de localisation et de circulation dont ils supposent la nécessité, auxquelles est éventuellement jointe une indication de découpage des grandes régions à visiter dont les pages de références, portées sur la carte, renvoient aux différents chapitres du guide (Jardinaud 2003, Morhain 2013).

Malgré les quelques singularités touristiques mentionnées sur le document, sa formulation est prioritairement celle d'une carte routière. Par un second format, les auteurs privilégièrent l'utilisation de zooms cartographiques pour détailler les activités et les itinéraires des régions qu'ils ont distinguées structurant généralement l'articulation de leur guide. Certaines, parmi les éditions les plus récentes (Hachette 2013, le Routard 2015), appuient leur partition géographique sur celle qui avait été conçue dès 1994 par les services de l'Agorah (Agence pour l'observation de la Réunion, l'aménagement et l'habitat) pour la réalisation du schéma d'aménagement régional (1995). Le dispositif découpe l'île en 9 espaces à vocation touristique. Si les fondations spatiales de cette proposition vont être très inspirantes pour les rédacteurs des guides et pour certains universitaires (Collet 1999, Folio 2009) (figure 9), elles disparaissent dans les versions suivantes du SAR au profit des nouvelles identités spatiales constituées par les *pôles touristiques*.

Associés au même environnement institutionnel, les comités successifs du tourisme (CDT, CRT, IRT) représentent sans doute l'une des seules sources productrices d'une véritable carte touristique dans le milieu « expert » de l'île¹². Visible sur les figures 1 et 8, le document du comité du tourisme de La Réunion a bénéficié d'une longévité surprenante puisqu'il n'a pratiquement pas varié depuis 1997. Les quelques maigres retouches esthétiques subies¹³ ne remettent pas en cause la conception originale du document qui fonctionne à partir des codes sémiologiques (la ligne, le point et l'icône) attribués au tourisme, explicités dans la première partie. La durabilité du document s'explique probablement par la satisfaction de l'éditeur (aujourd'hui l'IRT) vis-à-vis de sa fonctionnalité puisqu'il en assure une reconduction à l'identique presque chaque année. En renouant avec la question posée en introduction par le Président de la FRT, nous pouvons nous demander si la perception d'un formatage de la carte touristique pour La Réunion n'a pas pour origine la duplication systématique du document par le comité du tourisme, depuis presque vingt ans ! L'immobilisme cartographique de la proposition incite à explorer les productions universitaires pour observer s'il existe une posture de symétrie chez les chercheurs.

Le corpus de la cartographie touristique produite sur La Réunion par les universitaires a déjà retenu notre attention, mais dans une perspective liée aux processus de territorialisation (Germanaz 2008). Notre analyse se limitera, ici, à identifier quelques-

¹² Adressé à l'attention « des élus, des professionnels, des investisseurs, des décideurs », le *Memento du tourisme à La Réunion* (1998) apporte une nuance singulière à cette remarque. Le texte de l'ouvrage est soutenu par une cartographie thématique abondante et souvent inédite. Si la carte générale du tourisme collée à la fin du volume reprend celle du CRT (1997), la qualité scientifique des formulations cartographiques tisse un véritable pont entre les propositions « expertes » et celles des universitaires.

¹³ Elles consistent en une introduction du logo « patrimoine mondial », d'un encart cartographique à l'échelle du monde situant La Réunion et par une « modernisation » de la signalétique iconique des activités touristiques (substitution du carré par le cercle).

unes des intonations de la sémiologie graphique utilisées par les géographes pour la période 1975-2003 (figure 10).

Il faut rappeler que la carte (touristique) intégrée à un mémoire de master, une thèse ou à un article publié dans une revue spécialisée n'a pas la même fonction cognitive, ni le même lectorat que celle produite par les opérateurs touristiques en direction des adeptes du voyage et des loisirs. Le document est conçu généralement comme un inventaire spatial des facteurs de l'activité (capacité d'hébergement, diversité des activités, infrastructures). C'est le cas pour la majorité des cartes produites entre 1975 et les années 2000. Quelques-unes s'en démarquent cependant par leur choix de formuler les résultats d'une problématique de recherche à l'exemple de Céline Collet (1999), dont la réflexion questionne la notion de région touristique et produit une carte qui en propose une typologie, ou encore chez les auteurs de *L'atlas des outre-mers* (1998) dont la proposition cartographique traduit leur attention aux dynamiques socio-spatiales susceptibles d'expliquer « les nouvelles réorientations du tourisme réunionnais ». S'il est assez facile d'observer la connivence de la sémiologie graphique utilisée par les auteurs (mêmes signes, couleurs, formes, présence partagée des abaques...), résultat de leur formation universitaire censée les avoir familiarisés au langage des cartes, la réalisation de l'exercice demande une certaine finesse pour équilibrer la charge sémiotique du document, condition *sine qua non* de sa performance de lecture. La carte du tourisme de l'*Atlas « Defos du Rau »*¹⁴ (1975) est l'exemple achevé de la réussite de cet équilibrage, même s'il faut reconnaître que le grand format (49 x 59 cm) utilisé par ses concepteurs en a facilité l'exercice. La collection des cartes universitaires du tourisme à La Réunion présente la même propriété autobiographique que celle des « experts » de l'activité.

Si la géographie n'a jamais été très éloignée du tourisme¹⁵, l'intérêt pour cette activité comme thématique de recherche apparaît assez récemment dans l'histoire de la discipline, autour des années 1960-1970. Précédée par deux thèses prophétiques¹⁶ de cet intérêt, celle d'Yvette Barbaza (1966), dirigée par Georges Chabot, figure comme le premier monument académique sur le sujet. La multiplication des recherches doctorales au cours de la décennie suivante et la publication d'ouvrages spécifiques (*Géographie du tourisme* par Georges Cazes, en 1973) et de manuels universitaires (*Géographie du tourisme* de Jean-Pierre Lozato-Giotart, en 1985) consacrés au tourisme, achèvent l'incorporation de la thématique aux questionnements de la géographie humaine. Au cours de cette première période, les notions de foyers (émetteurs, récepteurs), de flux, de capacité d'accueil et d'organisation de l'espace touristique, sont au centre du discours des géographes. Selon l'échelle retenue, cette focalisation initiale produit des cartes de flux ou d'inventaire concernant les facteurs touristiques sur lesquelles la hiérarchisation des capacités d'hébergement est l'une des figures sémiotiques dont la récurrence est la plus élevée. Les productions « réunionnaises » des années

¹⁴ Si l'usage local a consacré cette appellation, l'atlas est avant tout une œuvre collective qui a mobilisé de nombreux étudiants, enseignants et chercheurs de La Réunion à l'exemple de notre collègue Wilfrid Bertile qui a rappelé la genèse et les conditions humaines et matérielles de la réalisation du projet dans sa communication au Grand Séminaire 2016.

¹⁵ Élisée Reclus est l'un des grands rédacteurs des guides Joanne de la Maison Hachette publiés depuis le milieu du XIX^e siècle, Raoul Blanchard (le « patron » de Grenoble) n'a pas hésité à rédiger un livre touristique sur la Corse en 1926, Jean Miège publie un article dans la *Revue de Géographie Alpine* sur « la vie touristique en Savoie » (1933) et un peu plus tard Maurice Le Lannou, le très orthodoxe géographe, propose en 1938, un « guide géographique et touristique » des *Itinéraires de Bretagne*, sous les auspices de son mentor André Cholley !

¹⁶ Louis BURNET (1957), *Villégiature et tourisme sur les côtes de France* ; Pierre DEFERT (1958), *La mise en valeur touristique des littoraux et des montagnes en Europe*.

1975-1990 restent assez conformes à cette posture épistémologique et à l'écriture autobiographique du tourisme par la discipline. En conservant ces éléments comme prolégomènes imposés à l'approche géographique de la thématique, les travaux de la période suivante se sont intéressés à l'analyse des dynamiques socio-spatiales mises en interaction par l'essence systémique des espaces, des régions, des lieux et des places touristiques. Sans rompre avec le quantitatif, les réalisations cartographiques témoignent de cette évolution en reportant leur parti pris sur la représentation de la substance et du fonctionnement de l'espace touristique. Les cartes de C. Collet, les planches du tourisme de l'*Atlas des Outre-mers* et celle de *La Réunion* (2003) traduisent, par une grammaire graphique adaptée, le renouvellement des positions conceptuelles développées par la discipline à l'égard du tourisme. Fort de ce rappel très simplifié de la place et de l'évolution de l'objet tourisme dans la production cartographique « d'expression universitaire » (surtout géographique), nous pouvons tenter de repérer brièvement les transmissions thématiques et sémiologiques entre les deux sphères productrices de la carte touristique de La Réunion.

L'analyse comparative des cartes touristiques de La Réunion d'expression « universitaire » et « experte » met en évidence la très faible porosité entre les deux mondes. Dans le cas peut-être singulier de La Réunion, ce constat n'est pas une véritable surprise puisque les deux sphères ont du mal à communiquer. Les acteurs « dans » le tourisme estiment que les chercheurs « sur »¹⁷ le tourisme restent très souvent coupés des réalités socioéconomiques du terrain, ces derniers jugeant parfois que les projections des précédents manquent d'une vision théorique et scientifique globale. Ces postures corporatives ne sont pas propres à l'activité, elles expriment implicitement les lieux communs propagés sans grand discernement à propos d'une pseudo-relation inconciliable entre théorie/pratique, pensée/action. En s'affranchissant de ces préjugés simplificateurs, nous sommes bien obligés de reconnaître la paucité des points de rencontre entre les deux productions cartographiques. Jusqu'aux années 1990, elles partagent quelques règles de la grammaire sémiologique, en particulier pour l'offre des activités touristiques dont les signes iconiques résultent du même parti pris ; leurs inventaires des facteurs structurants du développement touristique ne sont pas très différents et leurs distinctions spatiales des régions touristiques de l'île constituent leur lot commun. En revanche, les cartes d'expression experte ne sont pas focalisées sur les précisions quantitatives comme celles concernant par exemple les capacités d'accueil qui figurent presque continuellement sur les productions d'expression universitaire. Ces dernières mobilisent souvent une sémiologie graphique plus sophistiquée que les premières (carte de 2003 de G. Fontaine pour l'*Atlas de La Réunion*) sans forcément obtenir une meilleure lisibilité. Sur cette propriété exigée habituellement de la carte, il faut reconnaître que les productions disponibles dans les travaux de recherche ne répondent pas entièrement à cette exigence en impliquant de la part du lecteur un véritable effort de concentration pour désagréger l'accumulation des données superposées sur un même espace (cf. La région de Saint-Gilles sur les cartes de W. Bertile 1987, de H. Godard 1998). Enfin, la situation avérée d'une faible percolation entre les deux expressions cartographiques doit nous faire accepter l'idée qu'elle n'est pas, après tout, fondamentale dans l'existence et pour le développement de chacune d'elles.

Au-delà du constat bien marginal de la quasi-autonomie des deux modes d'expression de la carte touristique de La Réunion, l'avenir de cette dernière pour les acteurs institutionnels et professionnels pose une question de fond relative à l'utilité

¹⁷ La tendance sémantique actuelle est de substituer la préposition « sur » par « en ». Ainsi, les universitaires mènent des recherches **en** tourisme et non plus **sur** le tourisme.

d'en prolonger l'existence. Nous l'avons explicité plus haut, la fonctionnalité principale du document se situe surtout dans la capacité offerte aux visiteurs de se localiser, de situer les « points d'intérêt »¹⁸ de l'île et de prévoir sommairement les itinéraires permettant de les rejoindre. Ces attributions essentielles sont désormais facilement transposables aux applications numériques disponibles et accessibles sur la majorité des ordiphones (*sic*)¹⁹ actuels. Implanté nativement sur ces appareils ou dans les véhicules de location, le GPS assure la fonction de localisation et de programmation des itinéraires qui n'est donc plus le privilège de la carte. Loin d'en signer la disparition, cette prise en charge numérique libère le document cartographique de cette attribution et lui ouvre de nouvelles perspectives d'expression dans lesquelles la carte doit s'inscrire comme l'élément déclencheur d'une invitation à découvrir les différents territoires touristiques de l'île. Cela implique sans doute d'en repenser la formulation graphique et les codes sémiologiques. Les expériences de nombreux travaux de recherche (Michelin 2000 ; Lelli, Paradis 2005 ; Planchat 2008 ; Davodeau, Toublanc 2012 ; Lainée 2012) soulignent la performance, auprès des interlocuteurs issus de la société civile, des représentations reprenant les techniques du bloc-diagramme si cher à Emmanuel de Martonne qui en a été l'un des principaux promoteurs comme outil pertinent de médiation pédagogique en géomorphologie. Les propositions contemporaines des paysagistes, qui associent les représentations spatiales en 3D aux esquisses aquarrellées ou simplement dessinées au crayon pour faciliter la communication de l'esprit des lieux et l'identification des caractères forts des espaces dont ils assurent la scénographie, constituent un champ d'inspiration fructueux pour renouveler les propositions cartographiques des richesses touristiques de La Réunion au prix sans doute d'une aporie géographique où la carte devient le paysage.

¹⁸ e.g. : les activités sportives et culturelles, les sites « remarquables » de découverte et de loisirs, les événements confessionnels,...

¹⁹ Terme officiel pour désigner les téléphones portables disposant de fonctions numériques (source : JORF n°0300 du 27 décembre 2009, p. 22537).

ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Carte touristique de La Réunion proposée par l'IRT (2016)



Les deux feuillets du dépliant, disposées originellement dans le sens vertical, n'entretiennent pas de rapport « icono-graphique » (Mendibil 1999) réel. Les informations textuelles ne sont pas prises en compte sur la carte. Celle-ci est conçue, en grande partie, sur les normes communément admises de la « bonne » carte touristique en dépit d'une légende « iconique » désordonnée et de l'absence d'une échelle graphique ou numérique (sur la version 2016).

Figure 2 : La Réunion dans les Atlas du XIX^e siècle, sur les cartes postales et les gravures (1835-1950)

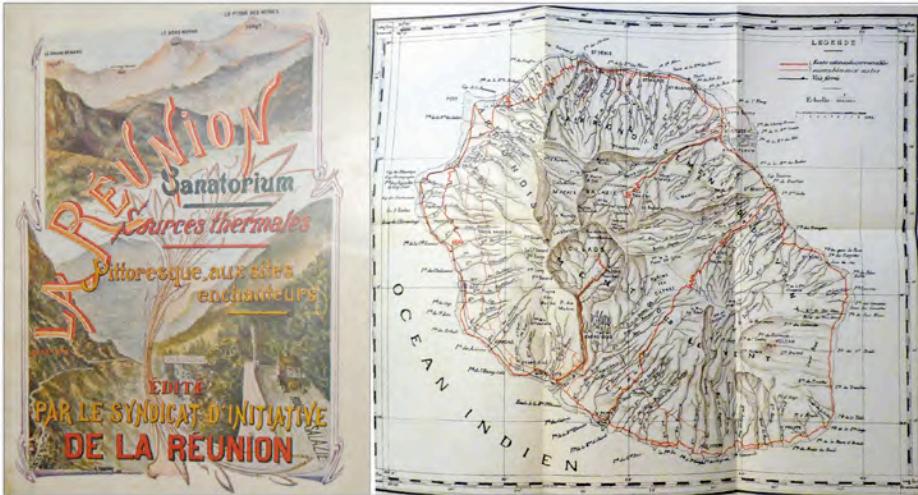


Ile Bourbon dans *La France Pittoresque* (1835) d'Abel Hugo et Ch. Victor Monin – 2. Ile Bourbon, dans *La France et ses colonies* (1851) par Alexandre Vuillemin et Julien Migeon – 3. Ile de La Réunion dans l'*Atlas illustré des 86 départements et des possessions françaises* (1856) par Victor Levasseur, édité par A.

Combette - 4. Carte postale et/ou gravure selon l'usage effectué issue de l'*Atlas Schrader, La France illustrée, Départements et Colonies* (c.1900) – 5. Ile de La Réunion, gravure éditée par la Chocolaterie d'Aiguebelle (1920) – 6. Ile Bourbon, Chromo (s. d.) - 7. La Réunion, gravure éditée par la société Lion Noir (1920) - 8. Réunion, carte postale par Sogno (c.1935) - 9. La Réunion, carte postale éditée par la Librairie Gérard (1950). [NB : la taille des documents n'est pas respectée]. Le modèle iconographique des atlas du type Levasseur décliné pour l'ensemble des départements et des colonies françaises s'inscrit dans la tradition de l'illustration du XIX^e qui accorde une place singulière aux frontispices des ouvrages de voyage ou de géographie. Si le cartographe assure le « dressage » de la carte, le dessin comme l'écriture et la gravure sont réalisés par des artistes reconnus pour la maîtrise et la qualité de leurs réalisations. Ils sont souvent employés

par les mêmes éditeurs sur des projets éditoriaux très divers ce qui explique en partie les transferts iconographiques (parti pris de la scénographie, motifs artistiques...) que l'on peut constater en parcourant l'ensemble de la production de la période.

Figure 3 : Carte de « La Réunion pittoresque, aux sites enchanteurs » (1913-1933)



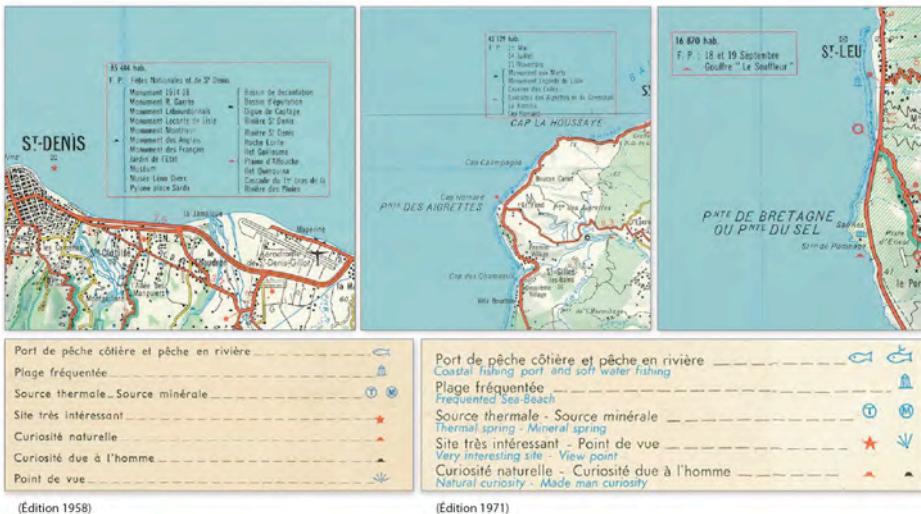
La carte dessinée spécialement pour le guide du S.I.R. s'inspire des exemplaires de Maillard (1852) et d'Ulysse Robert (1906). La seule information mise en évidence pour les touristes concerne le réseau des routes jugé comme la donnée « la plus nécessaire » pour permettre aux visiteurs de rejoindre les sites « pittoresques » et « enchanteurs » de l'île. Sur la version de 1913, les « routes desservies par automobiles [transport public] », St-Pierre-St-Benoît par le Grand Brûlé et St-André-Salazie, étaient portées en pointillé et les « points relais » figurés de manière minimalistique.

Figure 4 : Les années 1958-1971, enfin une « véritable » carte touristique ?



De gauche à droite : La Réunion, Carte routière et *touristique* (1958) et sa « mise à jour partielle » de 1971 : La Réunion, Carte *touristique* et routière.

Figure 5 : Les ressources touristiques de l'île sur la carte IGN (éd. 1971)



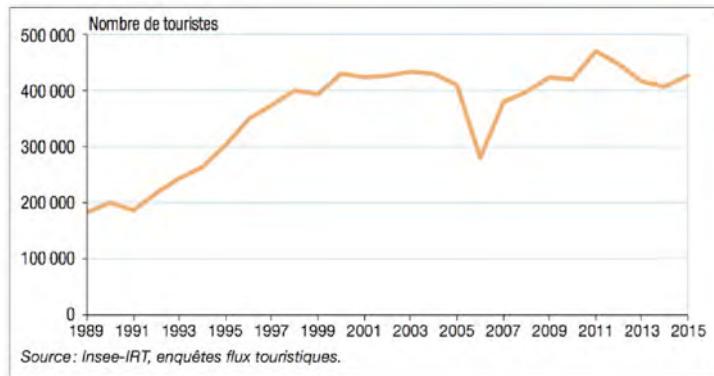
En haut, extraits de la carte de 1971 sur lesquels on peut observer la présence de cadres dans lesquels apparaît la liste des singularités des communes. On notera pour Saint-Denis le choix d'y faire figurer les bassins de décantation et d'épuration dans la rubrique : « curiosités dues à l'homme ». En bas, la partie de la légende relative aux données touristiques (1958) et sa traduction en anglais dans l'édition de 1971.

Figure 6 : Carte économique de La Réunion - Année 1980



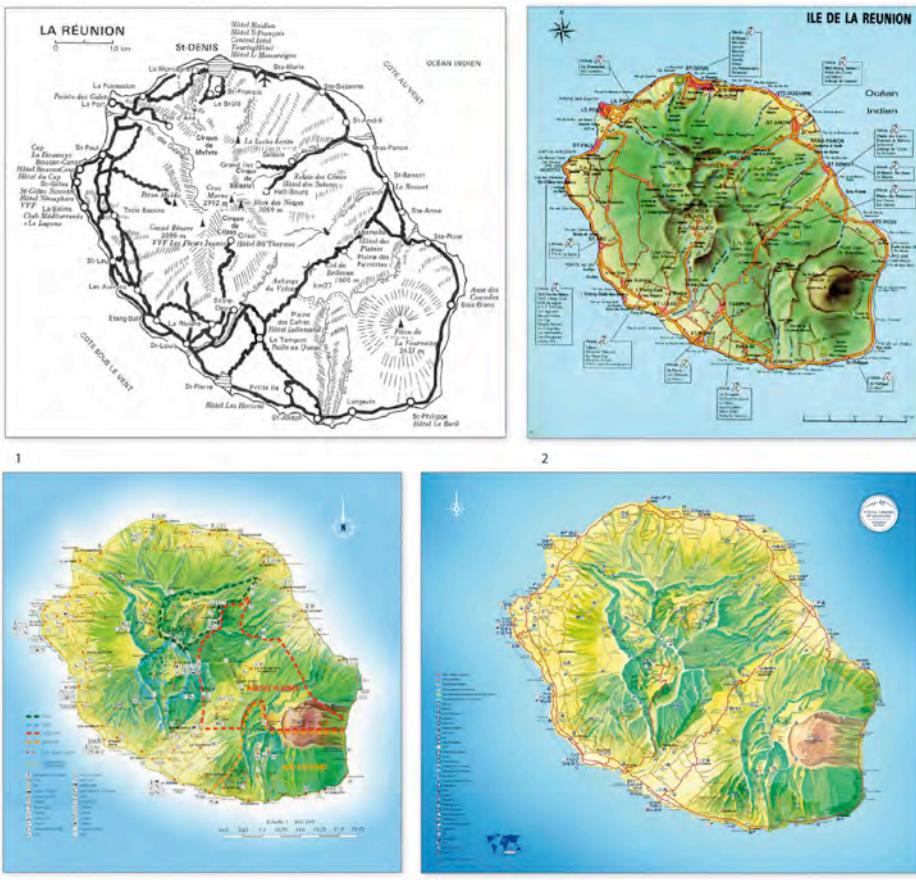
La Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion est à l'origine de ce document dont le parti pris emprunte les codes sémiotiques des gravures et des cartes postales du début du siècle pour cartographier dans un style très figuratif les infrastructures et les activités économiques de l'île parmi lesquelles la vocation touristique reste encore bien discrète.

Figure 7 : Évolution du nombre des arrivées à La Réunion (visiteurs extérieurs) 1989-2015



Pour rappel, la profonde encoche des années 2005-2007 correspond à la crise du chikungunya. En évacuant cet épisode conjoncturel, le chiffre médian pour les années 2000 se situe autour des 400 000 arrivées.

Figure 8 : L'expression experte de la carte touristique



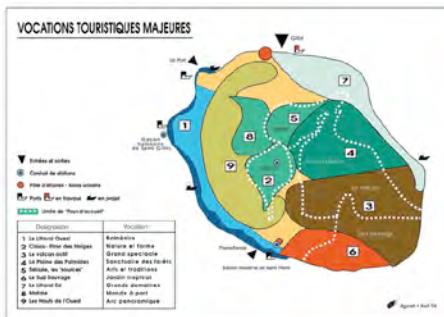


5



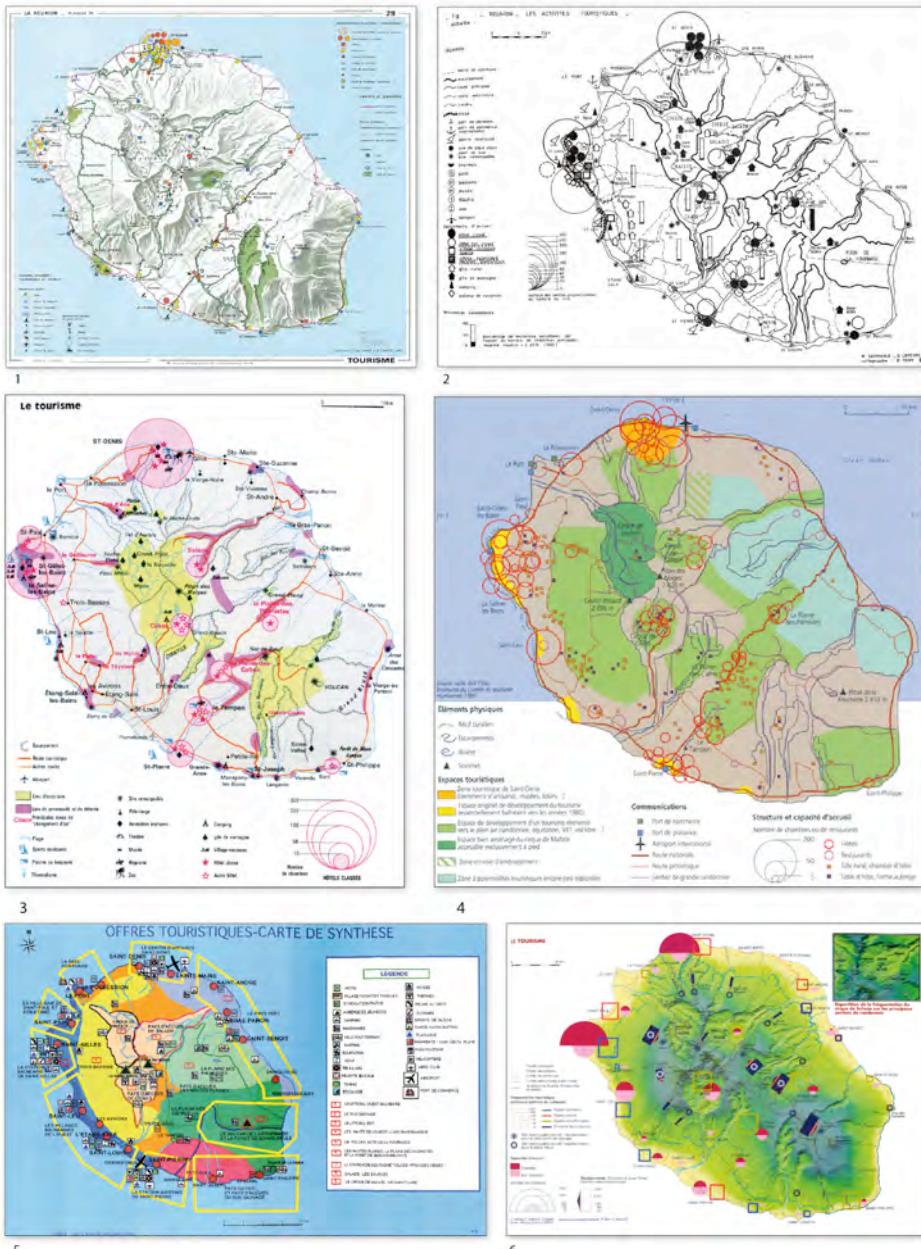
1. Carte de La Réunion (1981) extraite du guide coordonné par P. Goyet. - 2. Ile de La Réunion (1993) extraite de *Bonjour La Réunion*, guide d'A. Puget et R. Heissat - 3. Ile de La Réunion (1997), CRT-Studio Kos - 4. Ile de La Réunion (2016), IRT-Studio Kos - 5. *La Réunion en 6 géorégions* (2003), Guide Gallimard par M. Jardinaud - 6. *La Réunion en un coup d'œil* (2013), Guide Hachette par G. Mohrain.

Figure 9 : La transfusion du modèle des espaces à vocation touristique



Réalisé en 1994, le document de l'Agorah (à gauche) a inspiré directement (ici, à droite, la carte des espaces touristiques dans la thèse de C. Collet, 1999) universitaires comme experts. Nous retrouvons aujourd’hui dans la structuration spatiale des schémas d’interprétation et de valorisation écotouristique (SIVE), les racines de cette partition bonifiées par le parti pris « d’une solidarité sociale et écologique réunissant le cœur de l’île et les territoires qui l’environnent » (R. Robert, 2006, Dossier de création du Parc National).

Figure 10 : L'expression universitaire de la carte touristique



1. Tourisme (1975) *Atlas de La Réunion* par J. Defos du Rau et al. - 2. Carte des activités touristiques (1983) thèse de M. Serviable - 3. Le Tourisme (1987) *Atlas thématique et régional* de W. Bertile - 4. Carte des nouvelles orientations du tourisme réunionnais (1998) *Atlas des Outre-Mers* par H. Godard et al. - 5. *La Réunion, les offres touristiques* (1999) thèse de C. Collet - 6. Tourisme (2003) *Atlas de La Réunion*, planche de G. Fontaine.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBERT DE LA RUE Edgar, « L'avenir touristique de La Réunion vu par l'auteur », dans *L'homme et les îles*. Paris : NRF-Gallimard, 1935, p. 159-160.
- BERTILE Wilfrid, « Tourisme », dans Wilfrid BERTILE, *La Réunion, atlas thématique et régional*. Saint-Denis : Arts graphiques modernes, 1987, p. 86-89.
- BOYER Marc, *Histoire générale du tourisme du XVI^e au XXI^e siècle*. Paris : L'Harmattan, 2005, 327 p.
- COLLET Céline, *Le tourisme à La Réunion*, thèse de doctorat de géographie (tourisme), Université de La Réunion, 1999, 704 p.
- DAVODEAU Hervé, TOUBLANC Monique, « Le paysage outil, les outils du paysage. Principes et méthodes de la médiation paysagère », dans les *Actes du colloque, Co-construction ou construction en commun d'objectifs collectifs*, Montpellier, 2010, p. 375-391.
- DEFOS DU RAU Jean, QUINOT Olga, LANTERI Paul, « Tourisme », dans G. LASSEUR, (dir.), *Atlas des départements français d'outre-mer : La Réunion*. Talence-Paris : C.N.R.S - I.G.N., pl. 29, (5 pages), 1975.
- DESROCHES Jean-François, CZECHOWSKI Silvain, *Mémento du tourisme à La Réunion : faire le point, explorer l'avenir*. Saint-Denis : Délégation régionale au commerce à l'artisanat et au tourisme de la Réunion, 1998, 250 p.
- FLEURANT Yann-Eric, *La Réunion : un tourisme tropical différent ?* Talence : CENADOM, 1989, 106 p. [La publication est l'abrégé du mémoire de maîtrise de l'auteur dirigé par Gildas Simon et soutenu à Poitiers en 1988].
- FOLIO Fabrice, « Réalités et singularités du tourisme réunionnais : entre utopie et motifs d'espoir », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 245, 2009, p. 7-33.
- GAÜZÈRE Bernard-Alex, AUBRY Pierre, *Histoire des eaux thermales à La Réunion : Cilaos, Hell-Bourg, Mafate, Bras Cabot*. Sainte-Marie : Azalées éditions, 2012, 115 p.
- GERMANAZ Christian, « Les territoires touristiques de l'île de La Réunion. Approche conceptuelle et parcours iconographique », *6^e Rencontres de Mâcon : Tourismes et territoires*, 2008, [lien] : <http://www.recherche-maconnais.org/Germanaz.pdf>.
- GERMANAZ Christian, MOPPERT Béatrice, SIMON Thierry, « Tourisme, territoire, paysage. Une approche géographique du tourisme à La Réunion », dans Evelyne COMBEAU-MARI, Fabrice FOLIO, *Quel tourisme pour La Réunion ? Enjeux et mises en perspective*. Saint André : Éditions Graphica, 2015, p. 17-102.
- GODARD Henry (coord.), *Les outre-mers*. Paris-Montpellier : La Documentation française-Reclus, 1998, 128 p.
- GUILLOUZOUCIC Isabelle, *Le tourisme à l'île de La Réunion, entre balbutiements et réel essor : les pratiques touristiques de l'île du XIX^e siècle à nos jours*, Mémoire de master recherche 2^e année en Histoire. Arts et archéologie, Toulouse 2, 2008, 196 p.
- HERMANN Jules, *Guide du voyageur pour le canton de Saint-Pierre*, 1924, 34 p. [A.-M. Vauthier qui a été, en 1993, à l'initiative de la réédition de ce petit guide, précise que le lieu et l'éditeur n'étaient pas mentionnés dans la publication originale. La typographie lui suggère qu'elle pourrait avoir été imprimée à la Chapelle Montligeon dans l'Orne, à la demande de sa veuve ou de son cousin, Paul].
- JENNINGS Eric T., *À la cure, les coloniaux ! Thermalisme, climatisme et colonisation française, 1830-1962*. Rennes : PUR, 2011, 256 p.
- LAINÉ Juliette, « Le bloc-diagramme comme outil d'analyse du paysage et de ses représentations dans la plaine d'inondation du lac Janauáca, Amazonie, Brésil », *Sustentabilidade em Debate*, vol. 3, n°2, 2012, p. 197-220.
- LEBLOND Marius et Ary, *L'Ile enchantée*. Paris : A. Rédier, 1931, 156 p.
- LELLI Laurent, PARADIS Sylvie, « Analyse critique d'un dispositif méthodologique de diagnostic paysager : le cas du bassin versant du Cérou (Tarn, Midi-Pyrénées) », *Géocarrefour*, vol. 80/2 | 2005, p. 123-130.

- MANÈS Gustave, *La Réunion. Sanatoria, tourisme. Livret-guide illustré*. Dijon : Imp. Bauer, Marchet et Cie, 1913, VII-152 p. [Il existe plusieurs éditions de ce guide : 1912, 1913 et 1933].
- MENDIBIL Didier, « Essai d'iconologie géographique », *L'Espace géographique*, n° 4, 1999, p. 327-336.
- MICHELIN Yves, « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) », *Cybergeo*, 2000, [lien] : <http://cybergeo.revues.org/1992>.
- MUSSO Isabelle, *La Réunion et ses touristes : l'invention d'un nouvel espace touristique ?* mémoire de DEA de géographie, Université de La Réunion, 1998, 108 p.
- NAZE Audrey, *Histoire du tourisme à la Réunion : la décennie 1970*, mémoire de DEA en histoire, Université de La Réunion, 2004.
- PICARD David, *Les nouveaux jardins sacrés : insularité tropicale et intégration globale : une approche anthropologique du tourisme international à la Réunion*, thèse de doctorat d'anthropologie, Université de La Réunion, 2001, 2 vol., 453 p.
- PLANCHAT-HÉRY Claire, « Les outils graphiques paysagers, révélateurs des enjeux agricoles, dans un Plan Local d'Urbanisme », *Norois*, n° 209 | 2008, p. 109-125.
- SERVIABLE Mario, *Le Tourisme aux Mascareignes-Seychelles*, Saint-Denis, Université française de l'Océan Indien, 1983, 182 p.
- SERVIABLE Mario, SERVIABLE Valériane, *Voyage au pays des anges visiteurs. Fragments d'une histoire du tourisme à La Réunion*. Sainte-Clotilde : ARS Terres Créoles, 2012, 119 p.
- VOITURET Denis, *Tourisme colonial et loisirs en plein air à l'île de La Réunion : 1919-1939*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de La Réunion, 2002, 131 p.

Liste des principaux guides consultés

- ALBANY Michel, *La Réunion*. Boulogne : Delroisse, 1970, 128 p.
- ALTHOFF Dick, ALTHOFF Henriette, *Réunion*. Köln: DuMont, 1987, 270 p.
- AUZIAS Dominique, LABOURDETTE Jean-Paul, *La Réunion, Mayotte*. Paris : Nouvelles éd. de l'Université, 2000, 1 vol., 286 p. ; *Réunion*. Paris : Nouvelles éd. de l'Université, 2008, 532 p. ; *Réunion*. Paris : Nouvelles éd. de l'Université, 2009, 502 p. ; *Réunion*. Paris : Nouvelles éd. de l'Université, 2010, 494 p.
- BARROS Jeanne de, BAUSSAY Florent, GUÉRIN Annalisa [*et al.*], *Réunion*. Paris : Nouvelles éd. de l'Université, 2015, 525 p.
- BARTHES Claude, *Passeport pour La Réunion*. Saint-Denis : Éd. Orphie, 1990, 532 p.
- BOISSARD Pierre, *Guide routier et touristique : Madagascar, Réunion, Maurice, Comores*. Tananarive : Automobile club de Madagascar, 1969, 549 p. ; *Guide routier et touristique : Madagascar, Réunion, Maurice, Comores, Seychelles*. Tananarive : Automobile club de Madagascar, 1972, 578 p.
- CARILLET Jean-Bernard, CIRENDINI Olivier, *Réunion, Maurice et Rodrigues*. Paris : Lonely planet, 2004, 416 p. ; *Réunion, Maurice et Rodrigues*. Paris : Lonely planet, 2010, 432 p. ; *Mauritius, Réunion & Seychelles*. London: Lonely Planet Publications, 2013, 351 p.
- DESILES Clarisse, *À la Réunion, à l'île Maurice, aux Seychelles*. Paris : Hachette, 1979, 191 p. ; *À la Réunion, à l'île Maurice, aux Seychelles*. Paris : Hachette, 1994, 176 p.
- FFRP, *L'île de La Réunion (le tour du Piton des Neiges, la grande traversée de l'île et 8 balades d'une journée)*. Paris : FFRP, 1996, 192 p. ; *L'île de La Réunion (le tour du Piton des Neiges, la grande traversée de l'île et 8 balades d'une journée)*. Paris : FFRP, 1999, 192 p. ; *L'île de La Réunion (le tour du Piton des Neiges, la grande traversée de l'île et 8 balades d'une journée)*. Paris : FFRP, 2001, 192 p.
- GÉRARD Gabriel, *Guide historique de l'île de La Réunion*. Nérac : Imp. J. Owen, 1978, 437 p.
- GOURSAUD Jean-Paul, *La Réunion : 102 randonnées inédites*. Saint-Gilles-les-Bains : Austral éd., 2015, 79 p.
- GOYET Patrick, *Un Eden nommé la Réunion : guide touristique*. Saint-Denis : A.G.M., 1981, 354 p. ; 1983, *La Réunion : guide touristique*. Saint-Denis : s.n., 195 p.

- HATCHWELL Emily, *Le grand guide de Maurice, la Réunion, les Seychelles*. Paris : Gallimard, 2003, 420 p.
- HERMANN Jules, *Guide du voyageur pour le canton de Saint-Pierre*. Saint-Denis : Éd. Grand océan, 1924, 34 p.
- HOARAU Serge, *La Réunion : guide pratique*. Saint-Denis : Éd. s NID, 1982, 239 p. ; *La Réunion : guide pratique*. Saint-Pierre : Mercure océan Indien-CKC Imp., 1986, 222 p.
- IWERSEN Walter, *La Réunion : 52 ausgewählte Wanderungen*. München: Bergverlag Rother, 2008, 176 p.
- JARDINAUD Manuel, *Réunion*. Paris : Gallimard loisirs : Prisma presse, 2003, 351 p. ; *Réunion*. Paris : Gallimard loisirs : Prisma presse, 2015, 351 p.
- JOSSE Pierre et al., *La Réunion*. Paris : Hachette, Coll. Guide du Routard, 2004, 319 p. ; *La Réunion*. Paris : Hachette, Coll. Guide du Routard, 2008, 319 p. ; *La Réunion*. Paris : Hachette, Coll. Guide du Routard, 2010, 319 p. ; *La Réunion*. Paris : Hachette, Coll. Guide du Routard, 2012, 319 p. ; *La Réunion*. Paris : Hachette, Coll. Guide du Routard, 2014, 319 p. ; *La Réunion*. Paris : Hachette, Coll. Guide du Routard, 2015, 319 p.
- KOUCHNER Julie, *Le grand guide de Maurice, La Réunion, les Seychelles*. Paris : Gallimard, 2003, 418 p.
- LADAME Sophie, *L'île de La Réunion*. Paris : Gallimard-Conservatoire du littoral, 2001, 62 p.
- MANÈS Gustave, *La Réunion. Sanatoria, tourisme. Livret-guide illustré*. Dijon : Imp. Bauer, Marchet et Cie, 1913, VII-152 p.
- MAC-AULIFFE Jean-Marie, *Cilaos pittoresque et thermal : guide médical des eaux thermales*. Saint-Denis : Imp. centrale A. Dubourg, 1902, 307 p.
- MILLER Alo, MILLER Nikolaus, *Reunion*. Ostfildern: DuMont Reise-Taschenbuch, 2005, 240 p.
- MORHAIN Geoffroy, *Réunion, île Maurice*. Paris : Hachette, 1998, 238 p. ; *Île de La Réunion*. Paris : Hachette Tourisme, 2003, 256 p. ; *Réunion*. Paris : Hachette, 2011, 286 p. ; *La Réunion*. Paris : Hachette, 2013, 284 p.
- MUSCAT Cathy, HATCHWELL Emily, *Maurice-Réunion-Seychelles*. Paris : Gallimard, 2008, 420 p.
- PARDON !, 2013, *Réunion mon amour ! : Le guide de voyage non-officiel de l'île*. Saint-Denis : Pardon ! création, 2013, 178 p.
- PAULET Jean-Pierre, *La Géographie du monde*. Paris : Nathan, 1996, 160 p.
- PAYET Gina, *Guide touristique de La Réunion*. Saint-Denis : Éd. Voltaire, 1986, 76 p.
- PUGET Anny, *Bonjour La Réunion : les mille et un petits secrets de ce département d'Outre-Mer*. Paris : Les Créations du Pélican, 1993, 191 p.
- TROTET Albert, *Guide touristique de La Réunion*. Saint-Denis : A. Trotet, 1978, 47 p.
- VILLAGES CRÉOLES, *Une façon autre de découvrir l'île de La Réunion*, 3^e éd. Saint-Denis : Maison de la Montagne et de la Mer, 2002, 45 p. ; *L'autre façon de découvrir l'île de La Réunion*, 7^e éd. Saint-Denis : IRT, 2012, 33 p.

PATRIMONIALISATION ET TOURISME À MADAGASCAR DURANT LA PÉRIODE COLONIALE : DE LA NÉCESSITÉ D'ÉTABLIR UNE LISTE DES SITES À CLASSER ET À PROTÉGER

Frédéric GARAN

Maître de Conférences en Histoire contemporaine

CRESOI – OIES

Université de La Réunion

Résumé : Le développement du tourisme à Madagascar durant la période coloniale passe par la réalisation d'un inventaire des sites à protéger. Il faudra attendre 1939 pour que cela aboutisse, 25 ans après que les premières enquêtes aient été réalisées sur ordre du gouverneur général Picquié. Que de temps perdu pour le développement du tourisme à Madagascar, alors même que colonisation et tourisme étaient étroitement associés par la propagande coloniale.

Mots-clés : Tourisme, patrimoine, colonisation, Madagascar

Abstract: Tourism development in Madagascar during the colonial period requires inventory of sites to be protected. It will be necessary to wait for 1939 so that is carried out, 25 years after the first inquiries ordered by the governor general Picquié. Wasted time for the tourism development in Madagascar, however colonization and tourism are closely associated in the colonial propaganda.

Keywords: *Tourism, Cultural heritage, Colonization, Madagascar*

L'intérêt pour le tourisme est précoce dans la nouvelle colonie de Madagascar. Alors que les hautes terres sont encore en pleine « pacification » nous trouvons dans le *JO* du 3 mars 1897 une description du site du « Pont de la Manandra »¹ : « Le spectacle est assurément l'un des plus curieux qu'on puisse rencontrer et il n'est pas douteux que

¹ *JO* de la colonie de Madagascar, 3 mars 1897 p. 28.

la colonisation aidant, le pont de la Manandra ne devienne quelque jour un but d'excursion et de tourisme ». Déjà colonisation et tourisme sont associés.

En 1901, la création d'une section du Touring-Club de France à Madagascar entérine ce processus. Le Touring-Club n'en reste pas là. En cette même année, son président, M. Baillif, demande au général Gallieni d'en être le délégué principal pour la colonie. Le gouverneur général accepte :

« Dans la plupart des régions de l'île, le climat, les accidents de terrain et la rareté des chemins frayés font que les voyages à pied resteront pendant longtemps encore l'exception pour les Européens, à moins qu'ils ne s'appliquent à des trajets relativement courts ou qu'ils n'aient lieu sur les grandes routes qui ont été ouvertes depuis peu. Le touriste européen, à Madagascar, à moins qu'il ne soit exceptionnellement doué au point de vue de la vigueur physique et de la résistance au climat, utilisera donc plus souvent les moyens ordinaires de locomotion du pays ; son choix pourra s'exercer entre : le filanjana [chaise à porteur malgache], le pousse-pousse, la bicyclette, le cheval ou le mulet, la voiture attelée, la voiture automobile, les canots ou pirogues, les embarcations à vapeur »².

Le général se livre ensuite à l'inventaire de ces réalisations : routes, chemin de fer, aménagements fluviaux et canal des Pangalanes. Autant d'éléments qui faciliteront les déplacements des futurs touristes. L'adhésion de Gallieni au projet de développement touristique est donc complète.

« À ce titre, j'estime qu'en s'organisant sérieusement à Madagascar, le Touring-club ne répondra pas seulement à l'agrément de ses membres, mais qu'il rendra aussi un utile service à la colonie, en augmentant le nombre de ceux qui cherchent à se renseigner sur les ressources encore imparfaitement connues de la Grande Île ».

Ce n'est plus la colonisation qui favorise le tourisme, c'est le tourisme qui devient un des moteurs du processus colonial.

Pour assurer la mise en tourisme de Madagascar, il est cependant nécessaire de mettre en valeur un patrimoine susceptible d'intéresser les futurs visiteurs.

La patrimonialisation n'est pas dictée par la seule volonté de la mise en tourisme. Mais, inversement, elle est un élément fondamental de la valorisation touristique de la Grande Île. Ainsi, en mars 1897, Gallieni fait transférer les sépultures royales d'Ambohimanga à Tananarive. S'il y a un habillage « culturel », en exposant les pièces prises dans les tombes dans le musée du Rova, l'objectif est avant tout politique. Il faut empêcher que les tombes d'Ambohimanga ne soient un lieu de rassemblement autour des insurgés Menalamba³.

Gallieni est également à l'origine de la création de l'Académie malgache, le 23 janvier 1902. Si la mission première qui lui est confiée par le gouverneur général est « d'encourager l'étude, par les Européens, de la langue malgache et d'en assurer la conservation dans toute sa pureté »⁴, la nouvelle institution devra « s'occuper également de toutes les questions qui peuvent intéresser la connaissance du présent et du

² JO, 26 novembre 1902, p. 8455 à 8457.

³ Voir Stephen ELLIS, *L'insurrection des Menalamba, une révolte à Madagascar (1885-1898)*. Paris : Karthala, 1998, 282 p.

⁴ JO, 29 janvier 1902, p. 6972.

passé de la Grande Île (...), de celles concernant l'histoire, les arts, la littérature, les institutions sociales, politiques et juridiques de l'ancienne société malgache... ».

C'est dans ce cadre que l'Académie malgache demande un inventaire des monuments historiques en 1912. Dans un premier temps, l'affaire semble entendue, mais ce n'est en fait qu'en 1939 que tout sera réellement bouclé. Nous organiserons cet article autour de ces deux moments.

I) LA RÉALISATION D'UN INVENTAIRE EN 1912, RÉPONSE PRÉCOCE AU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE...

À la demande de l'Académie malgache qui souhaite protéger le patrimoine historique et archéologique de la Grande Île, Gallieni, gouverneur général de Madagascar, publie un arrêté le 23 juin 1902. Prenant acte de la rareté des « souvenirs archéologiques et historiques » et de la nécessité de les préserver, l'article 1^{er} stipule : « Les ruines, débris archéologiques, monuments mégalithiques, anciens tombeaux, etc. sont placés dans chaque province sous la sauvegarde de l'administrateur, qui assurera leur conservation et signalera leur présence au président de l'Académie malgache ». Toutes les découvertes, quelles qu'en soient les circonstances, sont des propriétés de la colonie (article 2) et doivent être déclarées auprès des autorités locales, qui en prennent livraison et les expédient « au Gouverneur Général à l'adresse de l'Académie malgache, qui en assurera l'installation dans ses collections ».

La colonie dispose désormais de l'arsenal législatif minimal afin d'assurer la protection des monuments historiques. Si l'objectif n'est pas directement de favoriser le tourisme, le voyageur pourra voir des sites protégés, et admirer des collections dans le musée du *Rova*. Cependant, cette législation s'avère vite peu opérationnelle.

Il faut attendre mars 1912 pour que le gouverneur général Albert Picquié envoie une circulaire à tous ses chefs de circonscription⁵ où il entend « procéder au classement des monuments, souvenirs et, en général, de tous objets qui touchent à l'histoire de la Grande île ».

Il ne s'agit plus de compter sur des découvertes fortuites, mais de faire un véritable inventaire. Picquié est décidé à faire vite et donne à peine deux mois à ses subordonnés pour réaliser le travail.

La qualité des réponses des chefs de circonscription est très variable et permet de distinguer trois groupes : 1) ceux qui fournissent une liste documentée ; 2) ceux qui sont visiblement perplexes face à la demande et qui ne savent pas trop quoi répondre ; et enfin 3) ceux qui se débarrassent purement et simplement de la question.

Certes, il est sans doute très difficile pour certains administrateurs de transposer cette notion d'« objet historique » sur un substrat « exotique ». Ainsi, sept chefs de province déclarent qu'il n'y a rien dans leur circonscription. Pour prendre quelques exemples, le chef du district autonome d'Ankazobe rend « compte du résultat négatif des nombreuses et minutieuses recherches auxquelles [il s'est] livré (...), en vue de trouver des documents, souvenirs et objets susceptibles d'être classés parmi les monuments destinés à contribuer à l'histoire de Madagascar »⁶. D'autres se contentent d'un avis définitif et sans appel : « Il n'existe dans la province d'Analalava aucun monument ou souvenir historique qui mérite d'être conservé »⁷. Avec une once de mépris, le chef de la province de Fianarantsoa estime qu'il n'existe dans sa circonscription « aucun

⁵ JO, 6 avril 1912, p. 344.

⁶ ARM, D111, rapport de l'administrateur du district d'Ankazobe au gouverneur général, 5 novembre 1912.

⁷ ARM, D111, rapport de l'administrateur du district d'Analalava au GG, 22 juillet 1912.

monument ou objet historique digne d'attirer l'attention et de provoquer l'application de l'arrêté du 23 juin 1902 »⁸.

Fianarantsoa n'est pas la seule grande province, autour d'une ville importante, qui ne trouve rien à déclarer. Il en est de même de Tuléar, et surtout de Majunga, ce qui ne manque pas de surprendre le secrétaire général du gouvernement, chargé de centraliser les réponses. Il ne peut s'empêcher d'exprimer sa surprise en inscrivant sur le rapport provenant de Fianarantsoa : « Avez-vous tout reçu ? ». Sur celui de Majunga il ajoute : « Le cimetière musulman », « l'ancien fort » et le fameux « baobab ».

La mauvaise volonté de ces fonctionnaires ne fait donc aucun doute. Même en se désintéressant complètement de l'histoire locale, il n'est pas si difficile d'établir une liste minimale de monuments en s'appuyant sur les chefs de district et sur les gouverneurs indigènes. Si les chefs des provinces de Fianarantsoa et de Majunga se permettent de répondre qu'il n'y a rien dans leur province, c'est certainement qu'ils n'ont pas le moindre intérêt pour l'histoire et la culture malgaches, mais c'est aussi qu'ils estiment les demandes du gouverneur général accessoires, ce qui est plus grave pour le bon fonctionnement de la colonie.

Le deuxième groupe recensé est composé de chefs de province qui semblent avoir eu du mal à cerner la demande de Picquié. Il faut dire que les notions de « monuments, souvenirs et en général de tous objets qui touchent à l'histoire de la Grande Île » sont aussi vastes que floues. Ainsi, pour le chef de province de Fort-Dauphin, les vestiges à classer se limitent aux seuls souvenirs de la présence européenne, qui dans son esprit peut seule marquer l'entrée de Madagascar dans l'histoire. Sur cette base, le travail d'inventaire est fait sérieusement, avec des notices pour chaque monument. Ainsi, est-il bien précisé que la *tranovato* (littéralement la « maison de pierre ») est improprement appelée « Fort Flacourt » alors que c'est « le vestige le plus ancien du passage des Européens à Madagascar », un fortin « construit par les Portugais antérieurement à Flacourt qu'il appelle dans ses mémoires *Islet et Maison des Portugais* ».

Le chef de province de Maroantsetra déplore pour sa part que sa circonscription « ne compte aucun monument ni aucun débris archéologique », bien qu'elle ait « connu au XVIII^e siècle une certaine prospérité due à l'initiative de Benyowsky qui fonda Louisbourg ou Port Choiseul »⁹. Là encore, seuls les souvenirs de la présence française semblent dignes d'intérêt. Hélas, « les agents du gouvernement hova, dès leur arrivée dans la baie d'Antongil, firent briser et jeter à la mer ou à la rivière tout ce qui pouvait rappeler le passage de nos compatriotes, y compris les tombeaux et un sanatorium »¹⁰.

Nous sommes en plein dans la *doxa* coloniale des *hovas* envahisseurs des provinces côtières, et d'une France légitime dans son droit de souveraineté sur la Grande Île. Les populations côtières sont présentées fidèles à la France. Ainsi, « seul le tombeau de Benyowsky fut respecté parce que les populations betsimisaraka avaient gardé pour lui une réelle vénération. Son tombeau existerait encore, paraît-il, à Angontsy ». L'administrateur explique d'ailleurs l'avoir recherché, mais en vain.

La situation est différente dans le nord à Vohémars. On oscille entre désinvolture, mépris pour les indigènes et incomptance. Ainsi, « les souvenirs historiques sont pour ainsi dire nuls. Ils se bornent pour le district de Vohémars, à un seul monument bien peu important, d'ailleurs, un puits, qui aurait été autrefois construit par les ANTALAOTRA [en majuscule dans le texte] disent évasivement les plus vieux habitants (...) »¹¹. Non seulement ce monument est de bien peu d'intérêt, mais il ne

⁸ ARM, D111, rapport de l'administrateur chef de la province de Fianarantsoa au GG, 22 août 1912.

⁹ ARM, D111, rapport de l'administrateur chef de la province de Maroantsetra au GG, 27 novembre 1912.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ ARM, D111, rapport de l'administrateur chef de la province de Vohémars au GG, 29 mai 1912.

peut pas être l'œuvre des indigènes : « À mon avis, ces renseignements doivent être exacts : on ne peut évidemment attribuer qu'à l'immigration arabe qui se produisit jadis dans certaines régions côtières de la province (...) un travail aussi fini et définitif ». La description détaillée du puits permet au fonctionnaire d'affirmer que « la conservation (...) serait parfaite si les bords internes supérieurs n'étaient pas usés par le frottement des cordes qui servaient autrefois à tirer les récipients qu'on y remplissait d'eau. Comme il est situé en forêt, il a pu échapper aux dégradations des indigènes. Il aurait déjà été examiné dit-on, par M. Grandidier (...) ». Mais les surprises ne s'arrêtent pas là. Loin d'être isolé, ce puits s'inscrit dans un ensemble, composé de « fortifications sommaires en terre flanquées de redoutes délabrées », ainsi que de « tombeaux encore reconnaissables aux rectangles de coraux bruts et plats qui les délimitent ».

La suite en dit long sur l'application sur le terrain de l'arrêté de 1902 :

« Quant aux tombeaux, un certain nombre ont déjà été fouillés à Vohémar par des colons, concessionnaires du sol, et ils y ont trouvé des marmites en pierre, reproduction assez exacte de celles en fonte actuellement en usage chez nos populations indigènes, des bijoux, des assiettes de Chine, le tout bien conservé. Si les marmites en pierre dont il s'agit peuvent présenter quelque intérêt, je vous serai reconnaissant de vouloir bien me le faire connaître afin qu'il me soit possible d'en rechercher dans les anciens cimetières abandonnés et d'en envoyer quelques exemplaires à l'Académie malgache ? ».

Nous voyons ici un administrateur qui n'est absolument pas apte à apprécier la valeur, ou plutôt l'intérêt d'un « souvenir historique », et qui ne s'est jamais soucié d'appliquer l'arrêté de 1902.

A cette prise de conscience tardive, l'administration centrale apporte une réponse tout aussi surprenante. Le gouverneur général demande au chef de la province de Vohémar de bien vouloir lui « faire adresser quelques échantillons des marmites en pierre [qu'il pourra] trouver dans les anciens cimetières abandonnés »¹². On ne lui demande pas de récupérer ce qui a déjà été exhumé et qui aurait dû être déclaré et remis aux autorités. L'administrateur de Vohémar est finalement convié à poursuivre des fouilles sauvages, mais maintenant au profit de la colonie, aux frais de la province, puisque « les échantillons devront être expédiés aux frais du budget local, au gouverneur général qui en assurera la remise à l'Académie Malgache ». Heureusement, il est également un certain nombre d'administrateurs qui envoient une liste complète, certes selon leur point de vue, mais en s'appuyant sur le patrimoine malgache.

Les listes les plus détaillées sont fournies pour la province de Tananarive. Le travail d'inventaire est également accompli sérieusement, même si les listes sont nettement moins fournies, dans les provinces du Vakinankaratra, d'Ambositra, de Diego-Suarez, de Morondava, et sur presque toute la côte est (Tamatave, Sainte-Marie, Vatomandry, Andovorante). Au bout du compte, il n'y a pas de logique géographique qui se dégage quant à la qualité du travail. Certains, plutôt proches de Tananarive, ont saboté le travail (Ankazobe, Itasy) alors que d'autres, dans des provinces lointaines (Diego-Suarez) ou très étendues avec de grosses difficultés de circulation (Morondava), ont fait de leur mieux. Certains chefs de provinces s'en remettent à leurs subordonnés sans se poser de question. Ainsi, l'administrateur en chef d'Ambositra transmet-il à Tananarive les bons rapports de ses chefs de district, sans s'étonner que celui d'Ambohimanga du Sud¹³ déclare « qu'il n'existe dans le district ni monument, ni

¹² ARM, D111, courrier du 8 octobre 1912 du GG au chef de la province de Vohémar.

¹³ À ne pas confondre avec Ambohimanga, la « ville sainte » à côté de Tananarive.

objets présentant un caractère archéologique », contrairement à tous ces collègues. Le sérieux dans l'élaboration de ces listes est vraiment un problème de compétence des personnels.

On l'aura compris, la liste qui émerge de cette enquête auprès des chefs de district ne présente aucun caractère exhaustif, pas plus que scientifique. Elle est très révélatrice de la vision des administrateurs coloniaux sur le patrimoine de leur territoire et, au-delà, d'une sensibilité européenne par rapport à la culture malgache. Ce que les administrateurs trouvent intéressant reflète globalement ce que les touristes européens peuvent avoir envie de découvrir en venant à Madagascar¹⁴.

Quels sont donc les éléments qui figurent dans cette liste ?

Au total, 152 sites sont recensés en 1912. Il faut d'emblée insister sur la disparité géographique. 98 sont dans la province de Tananarive. Si l'on y ajoute les 6 de la province d'Antsirabe, il n'y a donc plus que 48 monuments ou souvenirs historiques dans les provinces « côtières ». Sur ces 48, il y en a 15 qui renvoient à l'ancienneté de la présence européenne à Madagascar (ex : le Fortin Surcouf, dans la province de Tamatave ; les 4 monuments retenus à Sainte-Marie, dont celui à la mémoire des morts français et anglais de 1845). Six autres sont des vestiges de la présence « arabe », comme les ruines à Nossi-Bé déjà évoquées. Enfin, il y a les restes de « l'occupation » merina comme les « forts hovas¹⁵ » de Foulpointe, Fénérive et Mahambo, dans la province de Tamatave ; les deux ensembles de pierres noires dans la province d'Andovoranto commémorant la conquête de Radama I^{er} ; un fort à Diego-Suarez et un tombeau à Vatomandry, soit sept sites.

Finalement, il n'y a donc que 20 vestiges qui concernent les populations non merina de la Grande Île. Cela est somme toute très logique par rapport à la situation de l'époque. Les provinces côtières sont moins bien connues, moins explorées au-delà de la bande seule littorale. Cela traduit surtout la vision coloniale de ces régions. Les populations côtières sont assimilées aux Africains par l'ethnographie coloniale ; elles sont donc jugées plus dociles, plus fidèles, moins travailleuses mais surtout moins « civilisées » que les populations des hautes terres. Ayant la charge de la « mission civilisatrice », et établissant eux-mêmes la hiérarchie des civilisations, rien de plus normal que les administrateurs français ne trouvent que très peu de « souvenirs historiques » dans ces sociétés. Ces provinces existent davantage par le passage des étrangers que par leur propre culture.

La situation est très différente pour la province de Tananarive. La proximité du gouvernement général fait que les chefs de district accomplissent sérieusement leur travail d'inventaire. Seul l'administrateur du district d'Andramasina se risque à considérer qu'il n'existe « aucun monument ou objet digne d'être classé ». Il est vertement rappelé à l'ordre par le directeur des travaux Publics, qui a été promu « Président de la commission chargée du classement des monuments, objets ou souvenirs historiques ou archéologiques et des richesses artistiques de la Colonie ». Il inscrit lui-même pour ce district trois villages, une porte et deux tombeaux. Il connaît bien la province, et peut donc contrôler efficacement les listes qui lui sont transmises. Ce sont plus d'une

¹⁴ A rapprocher de la notion de ce qui est « touristiquement pertinent ». Voir Catherine BERTHO-LAVENIR, *La roue et le stylo : comment nous sommes devenus touristes*. Paris : Odile Jacob, 1999, 438 p.

¹⁵ L'habitude d'utiliser Hova pour Merina est déjà présente dans les écrits des missionnaires, tout au long du XIX^e siècle. Nous l'utiliserons ainsi chaque fois qu'il sera effectivement employé par les autorités coloniales dans nos documents.

centaine de monuments¹⁶ qui lui sont proposés par les chefs de district, sous la tutelle de l'administrateur en chef de la province de Tananarive.

Si les « pierres levées » et les tombeaux en représentent plus de la moitié (respectivement une quarantaine et une vingtaine), il y a de fait une grande variété de sites choisis : villages entiers ; portes (roue de pierre) ; enclos fortifiés ; fontaines mais aussi sites naturels, lieux de légendes ou de cultes : sources, lacs sacrés, cascades, cavernes...

Il n'y a aucune volonté de mettre particulièrement en avant la présence française. Le président de la commission rajoute plusieurs sites « indigènes » à la proposition de l'administrateur de Manjakandriana, qui avait limité son choix aux divers souvenirs de Jean Laborde à Mantasoa. De plus, la seule proposition qu'il juge « inutile » est le monument élevé « à la mémoire du massacre en 1895 des membres de la mission protestante », au sein d'une liste bien fournie de 14 sites pour le district d'Arivonimamo, puisque seuls feront l'objet de mesure de conservation les monuments de « l'époque antérieure à l'occupation française »¹⁷.

Le résultat de cette enquête est révélateur de l'état d'esprit de l'administration coloniale, qui par certains aspects peut relever de la schizophrénie. Il y a bien une fascination pour la culture merina. Parallèlement, l'administration se montre incapable de mettre en avant les territoires sakalava, betsimalakana, tout comme betsileo. Cette administration, qui se méfie des Merina mais qui ne recrute quasiment qu'au sein de ce groupe, voit l'histoire de Madagascar uniquement à travers le prisme de la monarchie merina, tout en cherchant à la discréderiter pour légitimer la France auprès des populations côtières. Finalement, l'histoire de Madagascar est à travers le regard colonial, réduite à l'histoire « hova », pour reprendre le terme employé à l'époque. Ce qu'il y a à voir pour le visiteur, ce qui fait sens, ce sont les « souvenirs historiques » qui rappellent cette épopée, y compris sur les côtes.

Cet inventaire conforte ce qui est déjà en place d'une certaine façon. Ainsi, en 1903, *La Politique Coloniale* invitait les premiers touristes à découvrir *Ambohimanga la sainte*¹⁸.

Tout est donc en place en 1912 pour la mise en place d'un classement et d'une protection des sites remarquables. Madagascar peut même apparaître comme très en avance à l'époque par rapport au reste de l'Empire colonial. En effet, c'est seulement en 1923, dans son rapport au Conseil Supérieur des Colonies, sur « l'organisation du tourisme colonial »¹⁹, que Georges Maringer fixe comme préalable pour la mise en valeur touristique « de dresser un inventaire des sites et des monuments » et « de créer un organisme de défense contre les atteintes du vandalisme en provoquant le classement des monuments ou des ruines... ». Or, dans la foulée de l'inventaire de 1912, Picquié a largement anticipé ces recommandations : le 29 octobre 1912, un arrêté met en place à Madagascar une commission chargée de « procéder au classement des monuments, objets ou souvenirs historiques ou archéologiques et des richesses artistiques de la Colonie ». Sa mission est « de déterminer les mesures propres à en assurer la conservation ».

¹⁶ Nous avons retenu plus haut le chiffre de 98. Cela correspond en fait au nombre de sites proposés par les chefs de district. Mais certaines propositions regroupent plusieurs éléments (comme les différents rova, le plus emblématique étant celui de Tananarive), d'autres sont des villages entiers etc.

¹⁷ Arrêté du 29 octobre 1912 mettant en place la commission chargée du classement des monuments, article 2.

¹⁸ ARM, Mithridate 23, *La Politique Coloniale*, septembre 1903, n°2618.

¹⁹ ARM, D381, Organisation du Tourisme colonial 1923-1924.

À la fin de l'année 1912, la colonie de Madagascar dispose des premiers éléments indispensables lui permettant de mettre en place une politique de conservation du patrimoine (sans que la question des moyens n'ait jamais été évoquée). Même si l'inventaire a été réalisé avec un amateurisme certain, et dans une totale improvisation, les potentiels touristes sont donc assurés de trouver localement un patrimoine intéressant, et en bon état de conservation. Les prémisses de la mise en tourisme sont en place...

Mais l'affaire du tombeau du premier ministre, que nous allons rapidement évoquer nous révèle que les choses ne sont jamais aussi simples en situation coloniale²⁰.

La liste établie pour Tananarive retient naturellement quelques monuments emblématiques comme le *rova*, le palais de justice, et le tombeau du Premier ministre. Ce dernier est un monument funéraire, construit par Jean Laborde, pour Rainiharo, le Premier ministre de Ranavalona I^{re}. Il accueille également ses fils et successeurs à la tête de l'État, Raharo et Rainilaiarivony. Avec ces trois personnages, c'est quasiment toute l'histoire malgache du XIX^e siècle qui repose à Isotry. Rainilaiarivony fut le Premier ministre et l'époux des trois dernières reines de la Grande Île de 1864 à 1896. Il fut surtout le grand opposant aux prétentions de la France sur Madagascar. Ainsi, en classant le tombeau, Picquié rend hommage au grand adversaire de la France. C'est une fois de plus la France qui se voit en César civilisant la Gaule, et qui reconnaît les mérites d'un « Vercingétorix local », mais qui appelle surtout les Malgaches à accepter l'autorité française, pour s'élever dans la civilisation.

Le monument funéraire accueille également Victoire Rasoamanarivo, la nièce de Rainilaiarivony, qui entretint la flamme du catholicisme à Madagascar, alors que les missionnaires catholiques avaient été chassés, durant la première guerre franco-malgache entre 1883 et 1886. Même si son action fut avant tout religieuse, elle personifie indirectement le parti pro-français, face à un Premier ministre plus tourné vers l'Angleterre, converti au protestantisme qu'il élève au rang de religion officielle. Avec Victoire Rasoamanarivo et Jean Laborde, ce sont donc deux figures qui incarnent la légitimité de la politique française à Madagascar qui se trouvent réunies.

Le tombeau labordien d'Isotry est un bien privé, propriété indivise des héritiers de tous ceux qui y sont enterrés (et pas seulement de celui pour qui il a été construit), un monument familial à la très forte valeur affective et symbolique, dans un pays où la culture a été façonnée par le culte des ancêtres.

²⁰ Affaire aux multiples rebondissements. Voir mon article « Le Tombeau, les Héritiers, la Colonie et la Bienheureuse. Une aventure malgache, 1913-1989 », in Oissila SAADIA, Laurick ZERBINI (dir.), *La mission en Afrique (Mélanges offerts à Claude Prudhomme)*, Paris : Karthala, 2015.

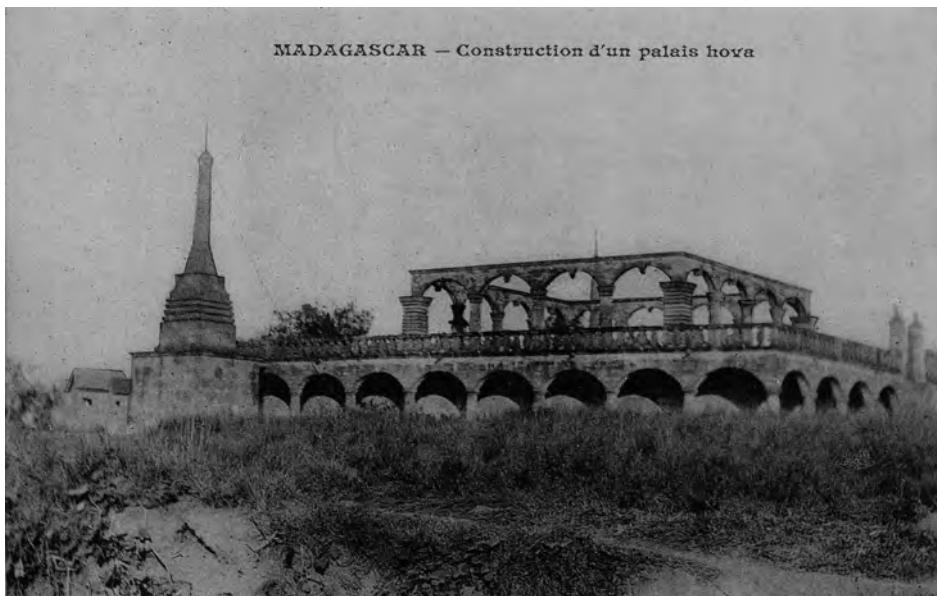


Figure 1 : Cette carte postale nous montre l'état du site du tombeau aux alentours de 1900. L'espace qui l'entoure n'est pas encore aménagé en jardin public. On soulignera la légende, particulièrement surprenante, qui fait du « tombeau de Rainiharo » un palais hova en construction. La « confusion » a très vraisemblablement été faite en France, lors de l'édition de la carte par les Messageries Maritimes. Il n'est pas pensable que quelqu'un, sur place, ait pu commettre une telle erreur. D'ailleurs, d'autres éditions de cette même carte postale seront correctement légendées. Cela doit cependant nous amener à être très prudent avec les légendes des cartes postales de Madagascar, produites autant sur place qu'en métropole²¹ (Carte postale, vers 1900, collection privée).

Non sans difficulté, car il y de multiples querelles entre les familles d'héritiers, l'administration française obtient leur accord pour classer le monument, et aménager autour un jardin public. Les familles posent simplement comme condition que la charge de l'entretien ne leur incombe pas. Elles demandent également que l'on ne puisse pas entrer dans le tombeau, et que celui-ci ne puisse plus être ouvert.

²¹ Voir Philippe DAVID, « Iconographie ancienne de Madagascar : Inventaire provisoire et propositions d'action », *Tsingy* n°8, 2008, p. 96 à 102.



Figure 2 : Le tombeau, après l'aménagement du jardin public
(Photo ANTA, Agence Nationale « Taratra », Tananarive, album T1, n°311)

L'affaire rebondit en juillet 1931, quand les neveux de Victoire Rasoamanarivo font une demande de transfert du corps de leur tante. Derrière les neveux, il y a en fait M^{gr} Fourcadier, Vicaire Apostolique de Tananarive (1928-1948), qui souhaite instruire « le Procès de l'Ordinaire sur les vertus et les miracles de Victoire Rasoamanarivo »²².

Cela ravive les tensions entre les familles, certains estimant que cette requête va à l'encontre des accords pris avec l'administration. Le gouverneur général se trouve pris entre les familles et les autorités catholiques, qu'il souhaitait satisfaire. Il finit par se débarrasser de l'affaire de manière surprenante, lorsque son secrétaire général informe les différents partis, en juin 1932, que « le tombeau du Premier Ministre n'a pas été classé comme monument historique. Il est resté propriété privée de la famille. L'administration a seulement pris en charge, d'accord avec les héritiers, d'entretenir les abords du tombeau et d'y créer un jardin... »²³.

C'est sur ces bases de réflexion que le gouverneur général conclut dans une note de synthèse qu'« il n'appartient donc pas à l'Administration d'intervenir soit pour accorder soit pour refuser l'autorisation »²⁴.

À travers cette affaire, qui connaîtra d'autres rebondissements, nous apprenons donc que l'inventaire de 1912 n'a en fait débouché sur rien. Le tombeau du Premier ministre, pas plus quaucun autre monument, n'a fait l'objet d'un classement à Madagascar. Tout reste donc à faire !

²² ARM, D111, dossier « tombeau du Premier ministre ».

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

II) ... TARDIVE QUI N'INTERVIENT QU'EN 1939

Pourtant, tout semblait bouclé, alors que Picquié avait fait établir un inventaire, et que la commission pour le classement était constituée.

Madagascar est alors en avance sur le processus souhaité par le ministère. En effet, le 16 février 1914, le ministre des colonies, Albert Lebrun, écrit à ses gouverneurs généraux pour les informer de la nouvelle loi relative à la protection et à la conservation des monuments historiques (loi du 29 décembre 1913, publiée au *JO* le 4 janvier 1914). L'article 36 « en prévoit l'application aux colonies par voie de règlement et administration publique »²⁵.

Tout est prêt à Madagascar pour la mise en application de ce texte. Pourtant, cette politique est abandonnée. Comment expliquer ce revirement ?

Ceci s'explique certainement par les dispositions plus spécifiquement adaptées à la métropole et très mal adaptées aux problématiques coloniales²⁶. Albert Lebrun en est conscient et il prévient ses gouverneurs généraux : « Il semble, au premier abord (...) que la nouvelle législation, relativement complexe, pourra s'adapter peut-être avec peine aux institutions et à l'organisation des colonies placées sous vos ordres »²⁷. Picquié est d'accord et estime alors que la législation locale, en l'occurrence l'arrêté du 23 juin 1902, est amplement suffisante. Il en profite pour mettre en avant son initiative : « L'intérêt de la question dont vous avez bien voulu m'entretenir ne m'avait d'ailleurs pas échappé et j'ai donné, il y a quelques temps, des instructions aux chefs des différentes circonscriptions en vue de procéder au classement des monuments et objets qui touchent à l'histoire de la Grande Île et sont susceptibles de la rappeler aux générations futures ». On peut craindre que ce ne soit qu'un coup d'épée dans l'eau. Lebrun va quitter le ministère le 3 juin et il n'est déjà plus là lorsque le courrier de Picquié arrive²⁸. Dans la tourmente de l'été 14, le ministère des Colonies valse comme les gouvernements, et il faut attendre l'arrivée de Gaston Doumergue, le 26 août 1914, pour que la rue d'Oudinot retrouve une certaine stabilité.

Retenons donc que le classement est toujours d'actualité en mai 1914. Comment expliquer alors qu'il n'aboutisse pas ? Plusieurs éléments sont certainement à prendre en compte. En premier lieu, le départ de Picquié, qui quitte ses fonctions en août 1914. Son successeur, Hubert Garbit, n'a pas le même intérêt pour la culture malgache. Il est surtout accaparé par toutes les questions liées à la guerre.

Il faut également prendre en compte la situation politique intérieure. Avant la guerre, le nationalisme malgache est atone, écrasé par la conquête, la pacification,

²⁵ ANOM, Madagascar, carton 312, dossier 796, affaires administratives, A 11, lettre du ministre des Colonies aux gouverneurs généraux, 16 février 1914.

²⁶ « Art. 1^{er}. — Les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public, sont classés comme monuments historiques en totalité ou en partie par les soins du ministre des Beaux-arts (...)

Art. 5. — L'immeuble appartenant à toute personne autre que celles énumérées aux articles 3 et 4 est classé par arrêté du ministre des beaux-arts, s'il y a consentement du propriétaire. L'arrêté détermine les conditions du classement. S'il y a contestation sur l'interprétation ou l'exécution de cet acte, il est statué par le ministre des Beaux-arts, sauf recours au conseil d'État statuant au contentieux.

À défaut du consentement du propriétaire, le classement est prononcé par décret en conseil d'État. (...)

Art. 9. — L'immeuble classé ne peut être détruit ou déplacé, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le ministre des Beaux-arts n'y a donné son consentement. (...).

²⁷ ANOM, Madagascar, carton 312, dossier 796, affaires administratives, A 11, lettre du ministre des Colonies aux gouverneurs généraux, 16 février 1914.

²⁸ La lettre est archivée par le service de l'océan Indien le 29 juin 1914.

l'abolition de la monarchie et l'annexion qui fait de Madagascar une colonie. Pourtant, il renait pendant le conflit. L'élément le plus significatif pour notre propos est l'affaire de la VVS. Certes le pouvoir colonial joue à se faire peur, voyant un complot là où il n'y a que réflexion intellectuelle. Mais la VVS révèle surtout que le nationalisme malgache peut s'exprimer par le biais culturel chez les jeunes des élites « évoluées », principalement issues de l'Imerina, pour ne pas dire de Tananarive. Dès lors, comment un pouvoir colonial, de plus en plus suspicieux, peut-il envisager de mettre en valeur des monuments qui sont les témoins de la puissance merina, sans donner l'impression de cautionner un mouvement qui vient d'être condamné ?

Classement des édifices et politique patrimoniale vont donc être oubliés pendant une vingtaine d'années.

C'est une demande du ministère qui permet au processus de classement de refaire surface. Le 2 mai 1930, la France adopte une loi ayant pour objet « la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque »²⁹. Elle complète la loi de 1913, qui ne concernait que les « monuments historiques ». Le 25 août 1937, Marius Moutet, ministre des Colonies, constate « l'opportunité de cette protection dans d'autres colonies (...) »³⁰. De plus, il lui apparaît « souhaitable qu'une réglementation commune intervînt pour l'ensemble des territoires relevant de son département, en vue de simplifier dans la plus large mesure possible la législation en cette matière ». Il établit alors par décret l'application dans les colonies de la loi de 1930. Ce décret est promulgué par Cayla à Tananarive le 16 novembre 1937. Quels en sont les principaux éléments ?

- Le gouverneur général doit constituer une commission se réunissant régulièrement, et devant établir des propositions de classement.
- La liste doit être constamment tenue à jour.
- Quand les sites appartiennent à des propriétaires privés, ceux-ci peuvent bénéficier d'indemnités de compensation pour les contraintes occasionnées.
- Le décret énumère les contraintes qu'entraînent le classement d'un site ou d'un monument. Elles reprennent largement celles figurant dans la loi de 1913, qui avaient été jugées difficilement applicables en son temps par Picquié.

Le 15 avril 1938, le gouverneur général transmet ses ordres aux provinces afin qu'un « recensement préliminaire des monuments naturels et sites à protéger » soit effectué. Il explique à ses subordonnées, non sans une certaine ambiguïté, le cadre dans lequel ils devront agir :

« Par monuments naturels et sites, il convient d'entendre non seulement les lieux présentant un caractère pittoresque spécial, amoncellements de rochers, grottes à stalactites, parcelles de forêts particulièrement intéressantes, cascades, cratères-lacs, etc., mais aussi certains points curieux au point de vue géologique, tels que les gisements d'arbres fossiles du pays sakalava. D'autre part, si les monuments historiques proprement dits ne sont pas visés par les présentes instructions, il convient néanmoins de faire figurer dans le recensement dont nous nous occupons les sites de caractère historique ou légendaire ; on peut en donner comme exemples les anciennes fortifications de

²⁹ Loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, voir <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006074251>.

³⁰ Arrêté promulguant dans la colonie de Madagascar et dépendances le décret du 25 août 1937, *Journal officiel de Madagascar*, 20 novembre 1937, p. 980.

Vohitsiombe, en Androy, certaines pierres commémoratives, les lacs à crocodiles sacrés »³¹.

De fait, les monuments historiques se retrouvent indirectement inclus dans ce travail d'inventaire, mais cela explique certainement qu'au final, leur nombre soit relativement réduit.

La commission établira durant sa séance du 1^{er} février 1939 la liste des sites finalement retenus³². Cette dernière s'organise en quatre rubriques, qui reprennent les distinctions présentes dans l'arrêté ministériel (monuments naturels et sites de caractère historique / de caractère scientifique / de caractère légendaire ou/et ethnographique / de caractère pittoresque), dans le cadre de 9 régions (8 régions malgaches, plus l'archipel des Comores).

Quelle comparaison avec l'inventaire de 1912 peut-on faire, bien que les modalités fixées par les gouverneurs généraux auprès des administrateurs de provinces ne soient pas vraiment les mêmes ?

D'abord, en 1912, ce sont plutôt des monuments (souvenirs historiques), alors qu'en 1939, ce sont plutôt des sites. Ensuite, on ne retrouve plus la disproportion entre la région de Tananarive et le reste du pays, y compris dans la rubrique des sites de caractère historique. Des régions où il « n'y avait rien », comme Fianarantsoa, Majunga ou Tuléar, sont maintenant correctement représentées. De ce point de vue, la liste de 1939 est nettement plus rigoureuse. Inversement, de nombreux sites de la région de Tananarive, principalement des tombeaux et des pierres levées, n'apparaissent plus en 1939³³.

Même si le travail est plus sérieux qu'en 1912, il n'est pas d'une rigueur scientifique à toute épreuve, loin s'en faut. Ainsi, la distinction entre les quatre rubriques n'est-elle pas toujours d'une grande limpidité. Plusieurs sites oscillent donc entre deux catégories. Ainsi, la « Colline boisée et Rova » d'Ambohimanga constitue-t-elle un site de caractère historique³⁴. Mais, la « Pierre sacrée »³⁵ de ce même lieu est à caractère

³¹ JO du 23 avril 1938, p. 426.

³² Publication au JO le 11 février 1939, p. 192 et suivantes. ARM, D111. À noter que « les sites inclus dans les réserves naturelles et qui, par suite, se trouvent déjà protégés devront être laissés en dehors des recherches (...) », JO du 23 avril 1938.

³³ Il n'y a aucune raison pour que l'inventaire de 1912 ait resservi en 1939, puisqu'un nouveau travail préparatoire a été demandé. En dehors des rapports venant des régions, les membres de la commission semblent avoir fait eux-mêmes de la prospection. Ainsi, mais c'est le seul document dont nous disposons, le secrétaire général du comité permanent d'études scientifiques et économiques et de la statistique signale-t-il au Directeur des Affaires Politiques « un site naturel dont le classement pourra être envisagé lors de la réunion du Comité spécial (courrier du 13 avril 1938, ARM D111) ». Et de poursuivre : « Il s'agit du sommet nommé ANTONGOMBE, situé près du village d'Imeritsiatosika, district d'Arivomamo. Non seulement l'endroit est particulièrement pittoresque en raison des amoncellements de rochers, mais il supporte aussi quelques restes intéressants de végétation et surtout il présente à son sommet des traces nombreuses d'anciennes fortifications : fossés, murs de pierres sèches, plusieurs vieilles portes encore en bon état. Il importe d'autant plus de les protéger que le mode de défense qui était utilisé en ce point semble très particulier et mériterait même un relevé détaillé ». Chaque membre de la commission a donc pu faire des propositions en fonction de ses goûts, de ses connaissances, de son expérience touristique. Ce site sera effectivement retenu dans la liste de classement, dans la rubrique « sites de caractère historique », sous le nom d'Antongona. Le commentaire d'accompagnement est le suivant : « Montagne d'où la vue s'étend sur une partie de l'Imerina et sur le Vakinankaratra. Emplacement d'ancien village fortifié. Vestiges intéressants de végétation ».

³⁴ Le commentaire d'accompagnement est le suivant : « Berceau de la dynastie merina. Le roi Andrianampoinimerina était originaire d'Ambohimanga où il régnait dans sa jeunesse la colline d'Ambohimanga et son Rova sont devenus un lieu de pèlerinage pour la population ».

³⁵ Commentaire pour « Pierre sacrée » : « Bloc arrondi sur la colline d'Ambohimanga mentionnée plus haut et surplombant la vallée. C'est sur cette pierre que le roi Andrianampoinimerina venait jouer au *fanorona*. En outre, deux petites cavités naturelles du rocher reçoivent les offrandes des Malgaches qui viennent prier ».

légendaire ou ethnographique, et la même « colline boisée », maintenant associée au « point de vue »³⁶, est un site de caractère pittoresque. Parallèlement, le « Plateau du Rova » à Tananarive ne fait l'objet que d'une note unique³⁷, comme site de caractère historique.

Les sites de caractère historique sont les grands perdants. Les 152 « souvenirs historiques » des administrateurs de 1912 pourraient tous entrer dans cette catégorie. Il n'en reste plus que 25 en 1939³⁸. C'est surtout l'effacement du patrimoine merina qui est entériné. Sur près d'une centaine de sites signalés en 1912 pour la région de Tananarive, il n'en reste que 12 dans l'arrêté de Cayla. Si le *rova* de Tananarive, et la cité d'Ambohimanga, qui sont déjà des incontournables du tourisme à Madagascar, sont pérennisés, d'autres monuments importants de la capitale sont absents. Il en est ainsi de l'ancien palais de justice, pourtant dans la liste de 1912, et du palais du Premier ministre. La volonté d'affirmer la légitimité française sur Madagascar est beaucoup plus forte. Il n'est plus question de faire apparaître la conquête merina sur les provinces. Ainsi, si les restes du fort de Farafate sont classés, ils ne sont évoqués qu'en qualité d'« emplacement d'anciennes fortifications merina, près de Tamatave [où] les troupes malgaches s'y retranchèrent en 1883 ». Le fort de Foulpointe est lui noyé dans un ensemble qui prend tout le village, et qui oppose l'ancienne présence française à la conquête merina. Ainsi, pour ce « souvenir historique », la notice précise-t-elle : « Foulpointe est un des principaux noms de l'ancienne histoire de la France à Madagascar et de l'expansion merina à travers l'île. On voit encore en ce lieu les ruines d'un ancien fort datant de Radama I^{er}, mur d'enceinte et restes de bâtiment ». À côté de Foulpointe, neuf autres sites historiques s'attachent à la présence française ou européenne à Madagascar :

- Mantasoa (Région centrale), « Souvenirs de Jean Laborde. C'est dans la vallée de Mantasoa qu'en 1842 Jean Laborde construisit usines et hauts-fourneaux. Beaucoup de ces constructions sont encore visibles. Mantasoa fut, grâce à Laborde, le point de départ de l'influence française sur la cour d'Imerina » ;
- Ilot Madame et île aux Forbans (Région de Tamatave) ;
- Nosy-Mangabe ou île Marosy (Région de Tamatave) ;
- Baie de Saint-Augustin (Région de Tuléar), « Souvenirs historiques. Vaste baie qui fut dès le XVI^e siècle le principal point de relâche des navires de toutes nationalités se rendant aux Indes orientales. Anciennes inscriptions gravées par les navigateurs sur les rochers du littoral » ;
- Nosy-Vé (Région de Tuléar), « Ile. Souvenirs historiques. Située à 2 miles de la côte, au Sud de Tuléar, Nosy-Vé mesure 1500 mètres de long sur 300 de large. Ile basse entourée d'un récif corallien. Vestiges d'une occupation portugaise au XVI^e siècle En 1861 la France installa un résident à Nosy-Vé, sur laquelle habitaient alors de nombreux commerçants » ;
- Vohingezo (Région de Tuléar), « Massif avec vestiges de fortifications. Souvenirs historiques qui se rattachent à l'histoire de la pénétration française. Sommet portant d'anciens retranchements bara ; murs de pierre sèche avec

³⁶ Commentaire pour « Colline boisée et point de vue » : « Déjà mentionné plus haut. Mamelon boisé d'où le regard embrasse à la fois Tananarive, Ambohimanga et les collines sacrées de l'Imerina ».

³⁷ Le commentaire en est : « La colline d'Analamanga qui supporte les plateaux du *Rova* et de Tsiazoampaniry, domine Tananarive. Sur cette plate-forme naturelle s'élèvent les palais habités jadis par les souverains merina. Le plateau du *Rova* a été témoin de tous les grands événements de l'histoire malgache ».

³⁸ Un petit peu plus si l'on considère par exemple que le *rova* de Tananarive est un site, avec plusieurs monuments...

- entrée en chicane sur le plateau. Vestiges de l'ancien blockhaus dit *Fort Delaveau* construit après l'occupation de la contrée » ;
- Fort-Dauphin, « *Pointe Flacourt*. Longue presqu'île qui domine de 60 mètres la surface de la mer et dont les côtes, formées de falaises verticales, constituaient une défense naturelle contre toutes attaques maritimes. Fut choisie dès 1643 comme chef-lieu des établissements français de Madagascar par Pronis auquel succéda Flacourt. Avec l'île Sainte-Marie plus au Nord, la pointe Flacourt et le Fort Dauphin représentent les bases de départ de l'ancienne influence française à Madagascar » ;
 - Sainte-Luce (Région de Fort Dauphin), « Baie historique. À 40 kilomètres au Nord de Fort-Dauphin. Baie sablonneuse précédée par un chapelet d'îlots rocheux dont la teinte rougeâtre, égayée de végétation, tranche d'une façon saisissante sur le bleu de l'océan. La baie de Sainte-Luce vit aborder en juillet 1633 le navire le *Saint-Alexis* amenant François Cauche et ses compagnons qui allaient créer le premier établissement français à Madagascar » ;
 - Tsarasaotra (Région de Majunga), « Souvenirs historiques. À proximité de Maevatanana, Tsarasaotra fut témoin, le 29 juin 1895 du combat que soutinrent les troupes du colonel Lentonnet contre les forces malgaches ».

Ce dernier exemple est particulièrement significatif. Avant l'heure, nous sommes plus dans le lieu de mémoire de l'épopée coloniale que dans le vestige patrimonial malgache ! Ce patrimoine qui est au service d'une idéologie politique, dont l'objectif est de justifier, ou plutôt de légitimer la domination française.

Si les tombeaux merina ont totalement disparu de la liste, la rubrique « site de caractère légendaire ou ethnographique » permet d'inclure des cimetières. C'est certainement la rubrique la plus floue. On a un peu l'impression que les peuples côtiers, sans historicité selon les critères de l'époque, trouvent par l'ethnographie une sorte de session de rattrapage. En effet, seuls les Merina et les Betsileo ont leurs sites historiques. Dans les autres régions, les sites (six seulement) renvoient tous au « sacré ». Pierres sacrées, et surtout lacs, avec éventuellement des crocodiles ou des anguilles sacrées (animaux qui renforcent alors le pittoresque touristique !). Un sacré non chrétien puisqu'il s'agit d'ethnographie !

Au nombre de dix-neuf³⁹, les sites de caractère scientifique sont presque aussi nombreux que les sites historiques. À nouveau dans cette catégorie, les orientations fixées par Cayla aux administrateurs de province ressortent. Ainsi, nous dénombrons deux sites de bois silicifiés. Mais ce sont surtout les forêts qui dominent (six forêts « primitives », deux de baobabs et deux de palmiers, et une de tamarins). Certains sites, outre leur valeur scientifique, ont aussi un caractère pittoresque. Le site d'arbres silicifiés d'Ankondromena (région de Morondava) se présente sous la forme d'un ensemble de « troncs énormes disséminés sur le sol rappelant les colonnes abattues de temples anciens ». Pour d'autres, l'austérité scientifique rend leur conversion en site touristique plus difficile. C'est le cas des gisements de subfossiles⁴⁰ (qui mettent cependant en évidence l'emblématique *aepyornis*), d'une capture d'eau⁴¹ ou d'un gouffre

³⁹ 18 pour Madagascar, le 19^e étant le volcan Karthala aux Comores.

⁴⁰ Ambolisatra (Région de Tuléar) : « Gisement de subfossiles. Bas-fond marécageux dans lequel se sont accumulés de nombreux ossements des grands vertébrés subfossiles. Gisement découvert par l'explorateur Alfred Grandidier qui en a extrait en 1868 les premiers ossements connus d'*Aepyornis* et de grands lémuriens ».

⁴¹ Andranolava (Région de Majunga) : « Phénomène de capture. Zone marécageuse dans laquelle se produisent à intervalles irréguliers des captures temporaires de la Mahajamba par le Kamoro. Ce lieu constitue

abritant des poissons aveugles⁴². On est même dans la science pure avec cette colline basaltique (région de Morondava) présentée ainsi : « En 1937, M. A. Lacroix a décrit dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences un basalte de composition spéciale provenant d'Andrafiavelo : À l'inverse de ce qui s'observe dans les laves terrestres, on trouve parmi les météorites feldspathiques de grandes analogies avec la lave qui fait l'objet de cette note. Gisement constitué par une colline de basalte au centre de la cuvette d'Andrafiavelo ». Ce n'est pas cette note qui est surprenante en soi, dans la mesure où l'on se place dans une logique de classement du fait de l'intérêt scientifique, mais plutôt le très petit nombre de sites classés dans cette rubrique, alors que la richesse géologique de Madagascar (tout comme sa biodiversité) est mise en avant dès les premiers *Bulletins de l'Académie malgache*⁴³. Comment expliquer qu'il y ait si peu de sites classés, si ce n'est une nouvelle fois un choix *a minima* de la part de l'administration coloniale ?

Il y a donc bien la volonté de protéger des originalités ayant une valeur scientifique, sans qu'aucun critère n'apparaisse pour les définir. Notons enfin que la majorité de ces sites (13) sont dans les régions du Sud (Régions de Morondava, Tuléar et Fort-Dauphin).

La dernière rubrique, les sites de caractère pittoresque, est de loin la plus nombreuse avec quatre-vingts lieux classés. Elle est aussi totalement fourre-tout ! On peut en effet se demander pourquoi le Lac Tritriva (région centrale, vers Antsirabe), « popularisé par les légendes malgaches », tout comme le lac de volcan d'Andranotoro (région centrale), qui « selon la légende, serait habité par un monstre aux longues oreilles », ne sont pas dans la rubrique des sites de caractère légendaire... De même, on pourrait attendre le classement du « rocher » d'Antanifotsy (région de Fort-Dauphin) dont « les flancs du bloc présentent le mode caractéristique de désagrégation en monolithes cannelés, bien étudiés par A. Lacroix », parmi les sites de caractère scientifique. Le Baobab de Majunga, « arbre énorme » de vingt mètres de circonférence, « probablement planté par les Arabes lors de leur établissement sur la côte nord-ouest » pourrait être dans les sites de caractère historique⁴⁴.

Conformément aux indications de Cayla, les lacs de toutes natures comme les cascades et chutes d'eau sont très nombreux (respectivement vingt et vingt-quatre sites). À cela s'ajoutent les points de vue (au nombre de quinze). La trentaine de sites restant se partage entre montagnes, falaises, grottes, rochers, et « sites naturels » indéterminés, pour terminer sur le « pont naturel »⁴⁵, qui avait déjà attiré l'attention des précurseurs d'un développement touristique, en 1897. Dans cette rubrique, nous sommes pleinement dans la « rêverie géographique »⁴⁶, au cœur d'une vision touristique de Madagascar, ayant la nature pour point central. Pour chaque site, les qualificatifs vont du « pittoresque » au « particulièrement pittoresque », en passant par tout simplement

un des rares endroits du globe où l'on peut suivre l'évolution d'un des phénomènes les plus importants de la géographie physique ».

⁴² Mitoho (Région de Tuléar) : « Gouffre. Gouffre à la base de la falaise calcaire : ancien lac souterrain dont la voûte s'est effondrée. L'excavation actuelle a une trentaine de mètres de largeur sur une profondeur d'une quarantaine de mètres. La nappe d'eau contient des poissons aveugles déterminés sous le nom de *Typhleotismadagascarien* ».

⁴³ Rappelons que deux membres de l'Académie malgache siègent à la commission de classement.

⁴⁴ Ce baobab faisait partie des éléments rajoutés par le secrétaire général, surpris de recevoir de l'administrateur de Majunga qu'il n'y avait rien à classer, dans la liste de 1912 (voir chapitre 1).

⁴⁵ Manandra (région de Tamatave) : « Pont naturel. Non loin de la *Mare aux anguilles*, et dans une vallée sauvage, la Manandra se glisse sous un pont naturel constitué par un bloc d'environ 50 mètres de long. Site particulièrement grandiose ».

⁴⁶ Alain CORBIN (dir.), *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris : Champs Histoire, 1995, p. 105.

« charmant », « beau », ou encore « grandiose », « fantastique », ou plus sobrement « vue admirable ». Une « nature » apparemment vierge, mais qui peut être fortement aménagée. Ainsi trouve-t-on dans cette liste de « monuments naturels et sites de caractère pittoresque » le lac Anosy associé au champ de courses de Fianarantsoa. « Au pied de la colline du Rova, enfoui sous d'épaisses frondaisons, le petit lac Anosy jette une note brillante dans le beau parc naturel où a été aménagé l'hippodrome de la ville ».

La logique touristique est pleinement assumée pour quatre sites, pour lesquels le qualificatif est employé :

- Itasy (Région centrale), « Lac : Le plus vaste des lacs de la région : 9 kilomètres sur 5 kilomètres. Rives pittoresques, longées par une route touristique. Presqu'îles boisées. Un seuil rocheux d'une vingtaine de mètres de hauteur fait communiquer le lac Itasy avec le lac Kataviha, son exutoire naturel » ;
- Tatamarina (région centrale), « Lac : Lac aménagé sur l'emplacement d'anciens marais au pied de la ville de Betafo. Bordé de saules pleureurs et de filaos. Contribue à faire de Betafo un centre de tourisme » ;
- Kalomainty (région de Majunga), « Chutes de l'Ikopa : À deux kilomètres de son confluent avec le Firingalava, l'Ikopa franchit une suite de chutes et de cascades d'un grand intérêt géologique et touristique » ;
- Ambodiroka (région de Majunga), « Chutes et rapides : Au Nord-Est de Maevatanana, les chutes et rapides de la Betsiboka à Ambodiroka offrent un intérêt à la fois géologique et touristique ».

Toujours est-il que c'est l'ensemble de cet inventaire qui est vu par les instances institutionnelles comme étant un outil fondamental au développement touristique. Ainsi, l'Agence de la France d'Outre-Mer rend-elle hommage au travail diligenté par Cayla⁴⁷. Dans un communiqué, l'agence rappelle que le gouverneur général a mis en place une commission pour l'application du décret du 25 août 1937. Pour l'agence, il ne faut pas voir dans « cette longue énumération contenue au *J.O.* » une simple « satisfaction administrative » répondant aux impératifs du décret de 1937, « en réalité, cette liste constitue le meilleur guide qui puisse être du tourisme à Madagascar. Désormais les visiteurs sauront de façon précise, pour chaque région déterminée, quels sont les monuments naturels et sites les plus dignes de retenir leur attention et pourront établir, en pleine connaissance, leur programme de voyage ». Cet enthousiasme est un peu surprenant, dans la mesure où il laisse penser qu'il n'y avait rien avant la réalisation de cet inventaire. C'est oublier ce qui a été fait en 1912/1913 comme nous l'avons évoqué précédemment. C'est oublier également qu'il existe déjà des guides, tel celui de 1931, réalisé dans le cadre très officiel de l'exposition coloniale de Vincennes. Les touristes avaient donc déjà à leur disposition des outils pour découvrir la Grande Île avant 1939. Nous avons également vu que Léon Cayla a fortement influencé l'élaboration de cette liste, avec globalement des choix *a minima* quant aux sites classés. Si l'agence célèbre « cette liste, qui ne remplit pas moins de 7 grandes pages du *J.O. Madagascar* du 11 février 1939 », c'est oublier que les quelques 140 monuments choisis ne pèsent pas bien lourd si l'on compare Madagascar à l'Indochine. Pour les seuls monuments historiques, il y a 1 049 sites classés en Indochine en 1923⁴⁸. Certes, le patrimoine des deux territoires n'est pas le même, mais on mesure la différence, en se rapportant aux seuls

⁴⁷ ANOM, AGFOM 319, Madagascar, dossier 61. Note sur « le tourisme à Madagascar ».

⁴⁸ Aline DEMAY, *Tourisme et Colonisation en Indochine 1898-1939*, Thèse sous la direction de Rémy Knafo et Laurence Monnais, 2011, Paris Sorbonne, vol. 1, p. 132.

25 sites historiques de Madagascar. Nous avons vu à travers les évaluations de 1912, alors même qu'une grande partie des administrateurs n'a pas effectué correctement le recensement, qu'il aurait été facile de rajouter une bonne centaine de monuments. Il y a donc bien une volonté de minimiser le patrimoine historique de Madagascar, qui ne tient pas à la politique coloniale en générale, mais à la situation propre de la Grande Île. Il ne faut pas négliger non plus la question des moyens que nous avons eu l'occasion de voir plus haut. Une liste *a minima*, c'est autant d'économies potentielles dans la gestion et l'entretien de ce patrimoine.

En situation coloniale, la patrimonialisation est un acte politique. En Indochine, si certains monuments sont mis en valeur au détriment d'autres, c'est dans une volonté de réécriture de l'histoire qui cherche à « légitimer l'assemblage sous une même autorité de différents territoires et par conséquent de donner une assise historique à l'Union »⁴⁹. Mais, en Indochine, c'est une histoire ancienne qui est manipulée par la France. Les ruines d'Angkor ont entre cinq et dix siècles, et appartiennent à une civilisation disparue. Au contraire, à Madagascar, la plupart des monuments datent du XIX^e siècle, et sont le fait des Merina, l'ennemi de la France dans la conquête de l'île. Dans l'esprit des administrateurs, il faut absolument atténuer le prestige « hova », et surtout tout ce qui fait apparaître leur présence sur les zones côtières. La patrimonialisation est donc délicate. Quand il ne peut en être autrement, comme pour le *Rova* à Tananarive, il sera nécessaire d'opérer un détournement, avec la mise en place d'un ensemble muséographique dans cet espace⁵⁰.

En théorie, la liste de 1939 pouvait être complétée à tout moment (la mise à jour permanente figure explicitement dans le décret de 1937). Mais dans la pratique, il n'y aura qu'un ajout de la part des autorités françaises en février 1955⁵¹. Et encore, extrêmement modeste : il se limite à un élément dans la rubrique « historique », une statue, l'éléphant d'Ambohitsara (région de Fianarantsoa). Le choix est d'ailleurs surprenant. Si l'objet est intéressant, il est historiquement très difficile à situer. La notice en rend compte d'ailleurs :

« Statue située dans le village d'Ambohitsara, sur la côte orientale, à l'embouchure du Fanantara. D'après les traditions orales, elle aurait été apportée de la Mecque. Ce monument est sacré et est toujours l'objet d'offrandes de la part des populations. Intérêt archéologique certain, mais les problèmes nombreux et divers posés par la présence de cet éléphant de pierre à Madagascar demeurent entiers »⁵².

Si l'on peut classer cette sculpture parmi les « monuments naturels et sites de caractère historique », comme cela est bien rappelé au début de l'arrêté, *quid* alors des pierres levées, des stèles, des tombeaux, des sculptures et piliers de bois ornant les tombes sakalava ou betsileo, des *aloalo*, etc. L'autorité coloniale, pourtant prête à se réformer sur certains points au milieu des années 1950, ne change pas en matière de patrimoine. Toujours aussi minimaliste pour les classements, et choisissant l'exceptionnel, l'insolite, et surtout l'exogène plutôt que la tradition locale. Cela ne va guère dans le sens de favoriser un tourisme autour des spécificités malgaches.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 131.

⁵⁰ Pour une première approche de cet ensemble muséographique, voir notre article publié dans E. COMBEAU-MARI, C. GERMANAZ (dir.), *La fabrique du patrimoine dans l'océan Indien*. Saint-André, Epica, 2014, « Une mise en patrimoine en situation coloniale, le *Rova* de Tananarive : 1896-1939 », p. 203 à 215.

⁵¹ *JO de Madagascar* du 19 février 1955, p. 492.

⁵² *Ibid.*

Il faudra attendre la Première république pour que la liste des monuments classés augmente plus significativement, avec 25 nouveaux sites. Quelques « oublis » fâcheux sont réparés. Il s'agit du tombeau du Premier ministre (enfin classé !), du palais de justice et du palais du Premier ministre. On trouve également une dizaine de monuments religieux chrétiens (protestants, catholiques et anglicans) ainsi que des bâtiments emblématiques de la période coloniale (ancienne résidence des gouverneurs généraux, maison de Jean Laborde à Andohalo, gare de Tananarive et ministère de la justice). Tous les nouveaux monuments classés se trouvent à Tananarive et dans sa banlieue⁵³. Mis à part le renforcement de la rubrique « monuments de caractère historique », il n'y a donc pas vraiment de bouleversement majeur.

Si l'on suit le classement de 1939, et cela reste vrai jusqu'à la fin de la Première république, le programme prévu pour le voyageur est donc : l'histoire au centre, l'ethnologie sur les côtes Est et Ouest, l'aventure scientifique dans le Sud, et un peu partout, cascades et points de vue pour le pittoresque ! Dans cet ensemble, le *rova* de Tananarive s'impose comme un élément incontournable. Le caractère spectaculaire du site, tout comme la force symbolique et politique du palais de la Reine, expliquent les aménagements particuliers que cet ensemble va connaître. Les autorités coloniales remontent à plusieurs reprises le site, assurant une valorisation touristique, qui peut aussi s'apparenter à un déclassement politique.

Si Gallieni fut à l'origine des premières mesures de patrimonialisation, il le fit pour des raisons essentiellement politiques. Le véritable artisan de la patrimonialisation pour la sauvegarde des richesses malgaches, c'est Picquié. Son action ne va cependant pas jusqu'à son terme. Il quitte Madagascar sans avoir officialisé le classement des sites et souvenirs historiques. Il a certes réalisé en un temps record la mise en place du musée des Beaux-Arts qui complète le musée historique, mais il manque une cohérence d'ensemble.

Durant l'entre-deux-guerres, mis à part le *Rova* de Tananarive et Ambohimanga, aucun site n'est véritablement mis en valeur et, même pour ces deux sites, les moyens manquent. À n'en point douter, 1939 n'était à nouveau pas la date idéale pour lancer une politique patrimoniale dynamique. Il faudra attendre la fin des années 1950 pour qu'il y ait un embryon de politique en la matière, somme tout bien modeste. Mais, que de temps perdu.

En son heure, la Première république opérera de nouveaux classements, sans qu'il n'y ait rien de révolutionnaire... Le système n'a pas vraiment fonctionné sous l'administration française et n'a fait que vivoter sous l'administration malgache.

BIBLIOGRAPHIE

- DEMAY Aline, *Tourisme et Colonisation en Indochine 1898-1939*, Thèse sous la direction de Rémy Knauf et Laurence Monnais, Paris Sorbonne, 2011, vol.1, 303 pages.
- GARAN Frédéric, « Une mise en patrimoine en situation coloniale, le Rova de Tananarive : 1896-1939 », in E. COMBEAU-MARI, C. GERMANAZ (dir.), *La fabrique du patrimoine dans l'océan Indien*, La Réunion, 2014, p. 203-216.
- GARAN Frédéric, « Vision philatélique des colonies de l'océan Indien : Madagascar et La Réunion à travers le prisme des timbres-poste français », *Tsingy* n°15, 2012, p. 109-122.

⁵³ Les ajouts entre 1978 et 2008 portent à 169 les sites classés à Madagascar. De l'aveu du ministère de la culture et des patrimoines, seuls sept d'entre eux sont actuellement valorisés, et encore peine-t-il à trouver les moyens de les entretenir.

- GAUGUE Anne, « Musées et colonisation en Afrique tropicale », in *Cahiers d'études africaines*, vol. 39, *Prélever, exhiber. La mise en musées*, n°155-156, 1999, p. 727-745.
- JENNING Éric, *À la cure, les coloniaux. Thermalisme, climatisme et colonisation française, 1830-1962*, PUR, Rennes, 2011.
- LE BRUSQ Arnauld, « Du musée colonial à l'invention d'un patrimoine croisé ? », in Marc PABOIS et Bernard TOULIER (dir.), *Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française*, éditions Somogy, Paris, 2005, p. 107-114.
- NATIVEL Didier, RAISON-JOURDE Françoise, « Rapt des morts et exhibition monarchique. Les contradictions de la République colonisatrice à Madagascar », in J.-P. CHRÉTIEN, J.-L. TRIAUD, *Histoire d'Afrique : Les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999, p. 173-195.
- OULEBSIR Nabila, *Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)*, Edition de la Maison des sciences de l'homme, 2004, 411 p.
- PAILLARD Yvan, « Les Rova de Tananarive et d'Ambohimanga », *Annuaire des pays de l'Océan Indien (APIO)*, n°XVI, 1999-2000, p. 325-356.
- THORNTON Lynne, *Les africanistes, peintres voyageurs*, ACR édition, Paris 1990.
- ZYTNICKI Colette, KAZDAGHLI Habib (dir.), *Le tourisme dans l'Empire français*, Paris SFHOM, 2009, 444 pages.
- ZYTNICKI Colette, *L'Algérie, terre de tourisme*, Éditions Vendémiaire, Paris 2016, 280 pages.

PATRIMOINE ET TOURISME À MAURICE : QUEL LIEN ?

Jean-Michel JAUZE
Professeur de Géographie
CREGUR – OIES
Université de La Réunion

Résumé : Bien qu'ayant le vent en poupe à Maurice, le tourisme doit affronter la concurrence de destinations voisines comme les Seychelles, les Maldives, la Thaïlande, le Vietnam, la Chine. Il importe que les acteurs du tourisme soient capables de renouveler l'offre locale basée sur le classique « *sea, sand, sun* ». Cherchant à valoriser les multiples potentialités d'un héritage humain composite, le tourisme culturel, en gestation, pourrait-il offrir un plus au pays ?

Mots clés : Tourisme, Patrimoine, Culture, Identité, Durabilité, Développement.

Abstract : *Although tourism is sailing before the wind in Mauritius, it however has to face the competition of neighbouring destinations as Seychelles, the Maldives, Thailand, Vietnam, China. It is important that the actors of tourism are able of renewing the local offer based on the well-known "sea, sand, sun". In trying to value the many potentialities of a composite human inheritance, could the cultural tourism in gestation offer an asset to the country ?*

Keywords : *Tourism, Heritage, Culture, Identity, Sustainability, Development.*

INTRODUCTION

Lagon turquoise, sable blanc, cocotiers, hôtels pieds dans l'eau, température agréable toute l'année, Maurice a construit son tourisme sur ce cliché de rêve. Il lui a si bien réussi que cette activité est devenue, avec le sucre et la Zone Franche, le troisième pilier de son économie. Pour autant, comme partout dans le monde, notamment dans les petits espaces insulaires, elle subit l'effet de mode et interroge la durabilité en raison de ses impacts négatifs (Taglioni, 2011). Parmi les problèmes posés localement,

il y a l'urbanisation anarchique du littoral avec des conséquences parfois désastreuses (Jauze, 2010). De même, le tourisme exerce une certaine prédateur sur les ressources et un processus d'altération culturelle.

Le pays doit également lutter contre la rude concurrence de voisines comme les Seychelles, les Maldives, l'Asie. *Hub* aéroportuaire de l'océan Indien il voit augmenter le nombre de ses visiteurs, mais raccourcir la durée de leur séjour combiné avec des destinations proches comme Rodrigues, Madagascar, l'Afrique du Sud, Dubaï. Retenir plus longtemps ces visiteurs suppose pour elle d'être capable de leur offrir de nouveaux centres d'intérêt complémentaires au balnéaire. « À un moment où l'industrie touristique mauricienne cherche à davantage diversifier son offre pour asseoir sa réputation de place forte dans cette partie du monde, la mise en avant de la richesse patrimoniale et culturelle de Maurice est sans doute le moyen le plus sûr pour inventer un produit alternatif unique qui sortirait de la destination du cliché réducteur « *sea, sand & sun* » (*l'express.mu*, mars 2015).

Comme sa sœur La Réunion, Maurice a bénéficié d'un peuplement composite, empruntant à l'Europe, l'Inde, l'Asie, l'Afrique : « Une nation arc-en-ciel », « une fleur aux multiples couleurs ». Ces différents héritages, brassés dans le creuset insulaire ou conservés intacts, ont produit un patrimoine d'une extrême richesse (Jauze, 2016). Dans le contexte d'un tourisme culturel mondial en expansion, l'île détient là une carte maîtresse à jouer.

Se pose toutefois la question des modalités de sa valorisation, comme celle de ses impacts. L'exploitation touristique des ressources culturelles d'un pays, sources de profits, est aussi génératrice de risques. Il importe que ses effets soient clairement évalués afin d'éviter que, sous couvert du développement, des retombées négatives ne viennent, à la longue, perturber l'ensemble du système. Quand on connaît la place et l'importance de l'économie dans le pays, cette question revêt toute son importance.

L'examiner impose de dresser, au préalable, un état des lieux du tourisme dit « culturel » dans l'île, d'inventorier ensuite les ressources et les acteurs susceptibles d'être impliqués dans le processus, d'interroger enfin les orientations possibles et la durabilité de l'option.

I) LES BALBUTIEMENTS D'UN TOURISME CULTUREL

A l'évidence on ne vient pas à Maurice pour ses attraits culturels. Pourtant, depuis quelques années les slogans insistent sur un riche héritage offrant un véritable condensé d'Inde, d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Cette orientation répond à la volonté des autorités de prêter une plus grande attention à cette piste pouvant offrir une alternative à une offre touristique qui marque le pas.

A. Maurice destination culturelle ?

La principale raison incitant les touristes à venir à Maurice est le classique triptyque « *sea, sand & sun* » (Ghunowa, 2007). L'île est essentiellement connue en tant que destination tropicale et non comme un *spot* culturel. L'objectif actuel, à travers différents médias, est d'inviter le touriste à découvrir la culture locale. Ceci suppose que, dans une démarche novatrice et originale, elle soit capable de construire une activité touristique culturelle, non comme un produit spécifique à proposer sur le marché, mais plus comme une partie de son tourisme global, en articulation avec une offre balnéaire qui a largement fait ses preuves.

Or, 94% des touristes qui viennent à Maurice sont prioritairement attirés par l'atout balnéaire, 88% apprécient l'accueil chaleureux et la convivialité de la population, 80% sont intéressés par la richesse de la diversité culturelle (Hurdowar, 2007). Bien que prioritairement attirés par la tropicalité de l'île, les touristes ne sont cependant pas désintéressés par ses attraits culturels. Toutefois, l'intérêt ne s'établit pas en amont du voyage, ce n'est qu'une fois rendus sur place qu'ils découvrent cette facette et s'y intéressent. A l'évidence, on est là face à un problème de communication. Cette situation s'explique par le fait que cet avantage n'a jamais été mis en avant dans la promotion touristique de l'île, les atouts balnéaires ayant longtemps suffis, à eux seuls, à en assurer la promotion, dans un contexte international moins compétitif, face à une demande culturelle moins affirmée.

B. Quel « tourisme culturel » actuellement pratiqué dans l'île ?

La notion de tourisme culturel n'est pas facile à cerner et questionne autant que celle de la culture (Lazzarotti, 2010). « La question de savoir si un site, une pratique ou une motivation touristique relève ou non du tourisme culturel est une impasse intellectuelle : elle implique un jugement de valeur *a priori* sur ce qui relève, ou non, de la culture ou du culturel » (Cousin, 2008). La définition du tourisme culturel a évolué avec le temps et l'expression est objet de controverse, même si une constante demeure, le tourisme culturel est toujours présenté comme un « bon tourisme », une sorte d'alternative au tourisme de masse.

Quoiqu'il en soit, le tourisme culturel est une niche particulièrement intéressante du marché touristique global en ce sens que sa croissance est nettement supérieure à celle du tourisme de masse. L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) estime qu'il est l'un des cinq segments prometteurs du marché touristique futur et que la gestion des flux touristiques vers les sites culturels dans ce secteur sera un des enjeux majeurs à venir.

En 2005, Gaëtan Duval, ministre du tourisme mauricien déclarait : « Le tourisme de demain sera culturel » (*Business Magazine*, March 2005).

S'appuyant sur l'hypothèse de deux millions de touristes dans les prochaines années, une enquête menée auprès de la population révèle des avis très partagés (Ghunowa, 2007). Certains estiment que cette croissance n'est guère raisonnable, l'île n'ayant pas la capacité d'accueillir une telle masse de visiteurs. Cette retenue s'alimente de la crainte d'une dégradation culturelle (« culture western »). Face à cela, on avance l'argument du tourisme culturel comme moyen de conservation d'une identité vivace. Enfin, il y a ceux qui pensent que cette forme de tourisme peut représenter un vrai *business* dans les années à venir, notamment en basse saison, pour remplir les hôtels.

L'enquête révèle également un fort souhait d'encadrement de l'activité, afin d'éviter des dérapages et de construire un plan structuré à partir d'une stratégie bien définie. Cette démarche contribuerait non seulement à crédibiliser ce nouveau secteur, mais aussi à en atténuer les effets négatifs.

58% des tours opérateurs estiment que les touristes sont intéressés par la visite des sites culturels (Hurdowar, 2007), mais que l'information sur les potentialités culturelles de l'île n'est pas encore optimale. Toutefois, 88% des touristes ayant visité un site culturel sont satisfaits de sa découverte.

Actuellement, le tourisme dit « culturel » à Maurice se résume à la visite de quelques sites religieux (Grand Bassin [photo 1], Cathédrale Saint James, mosquée Jummah, pagode Kwan Tee), historiques et patrimoniaux (paysage culturel du Morne,

Aaprapasi Ghat, la Citadelle, château du Réduit). Un circuit de découverte patrimoniale inclut la visite de domaine et musée de la canne à sucre (l'Aventure du Sucre), la capitale Port Louis et ses richesses historiques, le domaine des Pailles, la maison créole Eurêka. Autrement, la découverte identitaire s'effectue à travers la musique, la danse, la cuisine, l'artisanat, proposés dans les hôtels ou dans quelques lieux spécifiques (boutiques artisanales, restaurants). Les visiteurs proviennent principalement d'Europe, d'Afrique, des USA et de La Réunion.

Au total, l'activité en est encore à ses balbutiements, l'île commençant à peine à s'intéresser à ce segment.

C. Un faible intérêt institutionnel

L'idée d'un tourisme culturel à Maurice n'a pas encore fait son chemin. Pour la *Mauritius Tourism Promotion Authority* (MTPA), l'activité reste centrée sur la plage et le *shopping*, même si les orientations de 2016 à 2019 ambitionnent d'ouvrir en direction de l'écotourisme, du tourisme médical, du shopping, de la remise en forme, du « tourisme culturel et patrimonial », sans que l'on sache trop ce qui se cache sous ce dernier terme. On note également le souhait du gouvernement de mettre en place les « Assises du Tourisme », tant attendues, afin de définir les orientations futures. Mais, comme le pointe la critique, il ne faudrait pas que cette rencontre soit, comme en 2006, une sorte de « fourre-tout » dont les objectifs ont été rapidement perdus de vue, voire irréalistes (2 millions de visiteurs prévus pour 2015, en réalité 1 151 723).

Pour Robert Desvaux, ancien président de la MTPA, il faudrait mettre en place un véritable schéma directeur du tourisme afin d'éviter les séries de mesures successives non coordonnées et de « revisiter le produit ». Or, dans toutes les mesures adoptées jusqu'à présent, la dimension culturelle n'est guère affichée. Ainsi, le programme « Maurice île durable » (MID 2013) est essentiellement axé sur le lagon (Grand Baie, Belle Mare, Flic en Flac) à travers son équipement, la définition d'un zoning d'utilisation et la réglementation de la navigation. Le concept de « durabilité » que l'on tente de promouvoir ne s'applique pas à la culture qui reste folklorisée dans quelques hôtels.

« The Government of Mauritius has to put a task force to sculpt within the country the various cultural potentials and thus set priorities for their enhancement. This needs the involvement of Policy making, effective planning and management to better cater for the promotion and development of cultural tourism » (Ghunowa, 2007).

Quelques opérations ponctuelles révèlent toutefois un certain frémissement institutionnel, à l'instar de la signature, en 2011, entre la MTPA et le Conseil des religions, d'un accord dans le cadre du Code de l'éthique du tourisme pour l'établissement d'un parcours spirituel à travers le pays, afin de faire découvrir les différentes facettes du patrimoine religieux par la visite des lieux de culte. Le Code d'éthique, traduit en plusieurs langues, met, entre autres, l'accent sur le pluriculturalisme de l'île, invitant le Mauricien à en être fier, à faire partager au touriste sa culture tout en restant humble et en ne cherchant pas à imiter un style qui dénaturerait son identité.

II) MAURICE A-T-ELLE LES MOYENS D'UN TOURISME CULTUREL ?

Si la culture peut être ce « nouveau fer de lance » capable de *booster* le tourisme, se pose toutefois la question de ses ressources. L'île a-t-elle un potentiel suffisamment riche et exploitable pouvant intéresser décideurs et promoteurs ? La richesse

de son peuplement et de son histoire, en termes d'héritage patrimonial et de savoir-faire, est-il un argument suffisant sans une volonté forte fédérant l'ensemble des acteurs ?

A. « Il n'est de richesse que d'hommes »

La colonisation a rassemblé sur ce bout de territoire des hommes et des femmes venus d'horizons divers : Europe, Afrique, Inde, Asie. L'île est un lieu de rencontre et de tension entre différents héritages socio-culturels. Là où, à La Réunion, colonisée à la même époque, à partir du même processus, il y a eu mélange et assimilation, à Maurice, la politique britannique qui a succédé à celle des Français à partir de 1810/1815, a concédé une large autonomie culturelle aux différents groupes. La Constitution de 1968, officialisant l'Indépendance de Maurice n'a pas modifié la donne, mieux, elle l'a entérinée en reconnaissant l'existence de quatre communautés : Hindous (environ 52%), Population Générale (28%, regroupant Blancs d'origine européenne, Noirs descendants d'anciens esclaves et Métis), Indiens Musulmans (17%), Sino-Mauriciens (3%). Cette partition administrative qui correspond à une démarche d'auto-déclaration des individus, est également adossée au critère religieux qui, dans ce contexte, agit comme un révélateur des identités culturelles, même si bon nombre de Sino-Mauriciens sont partagés entre le bouddhisme et le christianisme.

La politique d'autonomie culturelle de la couronne britannique, renforcée par la distinction ethnoculturelle de l'Etat mauricien, a participé à l'émergence d'un fort sentiment communaliste, utilisant le patrimoine bâti comme identifiant socio-ethnique et marqueur spatial (photo 2) (Jauze, 2004).

Ce rappel est nécessaire pour comprendre le processus de patrimonialisation et la prégnance de l'héritage culturel en raison de sa fonction totémique. Dans cet archipel communautaire où chaque groupe est attentif à afficher sa visibilité sociale, gage de survie, on peut comprendre les difficultés d'une démarche patrimoniale consensuelle.

B. Un héritage à l'image d'une société riche et cosmopolite

Le patrimoine mauricien est le produit d'une rencontre civilisationnelle qui s'exprime dans divers domaines : l'architecture à travers l'art de construire et de vivre, la profusion des édifices religieux et publics, l'élégance et l'ingéniosité de l'habitat créole en osmose avec son environnement ; l'expression artistique, dans les musiques et leurs instruments, les danses et différentes expressions corporelles ; le commerce traditionnel (photo 3) ; l'art culinaire où la richesse n'a d'égale que la variété des produits utilisés et des préparations ; les langues, de la littérature et des récits, au travers des proverbes, des contes et des légendes ; l'histoire maritime émaillée de batailles, de naufrages et de récits romanesques ; les paysages urbains, ruraux ; les pratiques religieuses, croyances et connaissances traditionnelles héritées de sociétés proches de la nature, l'artisanat valorisant, au travers de savoir-faire ancestraux, des produits d'une nature généreuse (Jauze, 2016).

Ces héritages se donnent à voir dans une étonnante variété. C'est ainsi que l'on pourra découvrir de subtiles compositions où se mêlent les différents apports dans d'ingénieuses adaptations de l'homme à un milieu spécifique (économie et société de plantation, climat tropical, insularité), à l'image de l'architecture, des langues, des paysages humains. Parfois ils apparaissent sous leurs traits originels préservés dans un réflexe identitaire, à l'instar des pratiques religieuses et des édifices qui les abritent, de la cuisine, de la musique, de la danse, des costumes.

L'île abrite de nombreux joyaux architecturaux dont plus de la moitié dans la capitale : Hôtel du Gouvernement, Hôpital Militaire (*Labourdonnais Hospital*), Mauritius Institute, Aapravasi Ghat, Théâtre, Palais Episcopal, Poste Centrale, Collège Royal, Bibliothèque Carnegie, Malmaison (Hôtel de Ville), Château du Réduit créé par le gouverneur français Pierre Felix Barthélémy David, Maison Eurêka, modèle d'architecture créole coloniale... A côté de ces édifices prestigieux, toute une gamme de constructions privées, regroupant commerces et habitations, offre une véritable fantaisie au regard, l'héritage colonial y ayant conjugué différents savoir-faire au mode de la tropicalité.

Cette variété architecturale est le fruit d'une histoire composite, en témoignent les nombreuses fortifications militaires : Fort Frederik Hendrik à Vieux Grand Port (jadis quartier général des Hollandais), Fort Adélaïde (La Citadelle) édifié par les Britanniques sur une des collines de Port Louis, Fort Georges et Fort William défendant l'entrée du port, Martello Tower (dans le district de Rivière Noire). L'histoire maritime a laissé de nombreux vestiges, à l'instar des ruines de Balaclava, ancien arsenal naval construit par le gouverneur français Mahé de Labourdonnais et de trésors rassemblés au Musée Naval de Mahébourg.

Le sucre a été un moment fort de la colonie et reste un pilier de l'économie. Son histoire est relatée par le musée de l'Aventure du Sucre (usine sucrière de Beau Plan). Elle a forgé une société de plantation dont on peut revivre les fastes au Domaine des Pailles. Elle est aussi liée à celle de l'esclavage dont Le Morne Brabant, classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco, et le Cimetière des Esclaves de Pamplemousse sont des lieux emblématiques. Celle de l'engagisme se dévoile à Aapravasi Ghat (Coolie Ghat) (photo 4), sorte d'Ellis Island mauricien où étaient placés en quarantaine les travailleurs immigrés indiens, mais aussi malgaches, africains, comoriens, chinois.

Les lieux de culte reflètent la variété culturelle. Eglises, mosquées, temples hindous, cohabitent dans l'espace urbain. Parmi les plus connus on peut citer la petite église au toit rouge de Notre-Dame Auxiliatrice à Cap Malheureux, la cathédrale Saint James, la plus ancienne église anglicane de l'île à Port Louis, l'église Saint-Sacrement de Cassis construite au XIX^e siècle dont les travaux ont duré 28 ans, la mosquée Jummah et la pagode Kwan Tee à Port Louis, Grand Bassin et son Lac Sacré considéré comme une résurgence du Gange.

On ne saurait évoquer le patrimoine artistique sans un clin d'œil au *sega*, danse pratiquée à l'origine par les esclaves dans leur camp, lors des rares moments de détente. Ses instruments de musique, rudimentaires, sont révélateurs de l'héritage africain : *maravane*, *ravane*, *triangle*, *bobre*. Les héritages indiens et chinois sont aussi présents dans les musiques et danses traditionnelles. D'innombrables manifestations festives, exprimant la variété religieuse, donnent à voir aux visiteurs des spectacles hauts en couleurs tout au long de l'année : *Cavadee*, *Divali* (fête de la lumière), *Maha Sivaratri*, *Holi*, *Ganesh Chaturthi* (indien), Fête du Printemps, Fête Mine (chinois), pèlerinage du Père Laval (catholique), *Aïd el-Fitr* (musulman).

Cette remarquable palette culturelle offre au pays une cuisine colorée, savoureuse, épicee, pour tous les goûts : l'Inde, l'Asie, l'Afrique, l'Europe dans l'assiette, un festival de couleurs, de senteurs, de saveurs, pour le plaisir des yeux et des palais. *Briani*, daube (musulman), mine frit, riz frit, soupe (chinois), *vindaye*, *dholi puri*, cari (curry), *farata*, *samoussa*, gâteau piment (indien), rougail (africain) sont autant de rappels de la multiculturelité du territoire.

Maurice compte enfin de nombreux musées, publics (*Natural History Museum*, *Mauritius Postal Museum*, *Blue Penny Museum*, *Eureka House*, *Gandhi Institute's folk Museum of Indian Immigration*, *Mikado Shell Museum*, *Frederik Hendrik Museum*, *Sir*

Seewoosagur Ramgoolam Memorial Centre for Culture, Sookdeo Bissoondoyal Memorial Museum, la Nef) ou privés (Musée de la Photographie, Musée de la Presse et de l’Imprimerie, Musée Malcom de Chazal, Musée de l’Affiche mauricienne, Musée de la Pierre, Musée d’Art Africain, l’Aventure du Sucre).

C. Les acteurs et partenaires d’un tourisme culturel

Initier un tourisme culturel dans l’île nécessite de mettre en présence les acteurs du tourisme et ceux de la culture. Les premiers composent un réseau professionnel cohérent et clairement identifié, depuis la compagnie aérienne nationale *Air Mauritius* jusqu’au Ministère du Tourisme (MTPA), en passant par les tours opérateurs, hôteliers, restaurateurs, organisateurs de loisirs, commerçants et autres prestataires de services. Les seconds, en revanche, sont moins facilement identifiables, d’autant que la notion même de patrimoine culturel a évolué, passant d’une approche purement matérielle et monumentale à une vision plus large, y incluant le patrimoine immatériel à l’instar de la musique, la danse, les arts, les croyances spirituelles…

La constitution de l’héritage culturel mauricien est balisée par un certain nombre de mesures législatives et la création d’institutions dont le rôle est de recenser et de veiller à la sauvegarde du patrimoine. La première mesure en sa faveur est prise en 1883 par Sir John Pope Hennessy, gouverneur de l’île, avec la création du Comité des Souvenirs Historiques qui établit une première liste de monuments historiques. Mais, il faut attendre 1938 pour qu’une ordonnance du gouvernement colonial (*the Ancient Monuments Preservation Ordinance*) vienne protéger ces monuments, rôle dévolu conjointement au Secrétaire de la Colonie (*Colonial Secretary*) et au Directeur des Travaux Publics (*Director of Department of Public Works*). Cette mesure est accueillie avec enthousiasme par la Société de l’Histoire de Maurice, organisation non gouvernementale fondée en 1930.

L’Ancient Monument Ordinance de 1944 reprend dans ses grandes lignes celle de 1938, en instituant un nouveau service chargé de la préservation des Monuments Anciens et des Réserves Nationales qui deviendra *l’Ancient Monument Board* dans les années 1950. Entre 1945 et 1984 des listes réactualisées de Monuments historiques sont régulièrement publiées dans la *Gazette Nationale*.

Après l’Indépendance (1968), le *National Monuments Act* de 1985 se substitue à l’Ordonnance coloniale de 1944 et *l’Ancient Monument Board* devient le *National Monument Board*. De même, le terme d’« *Ancient Monuments* » se substitue à celui de « *National monuments* ». Une série de mesures législatives est adoptée en faveur de la reconnaissance de l’héritage culturel : *National Library Act* (1996), *National Archives Act* (1999), *Mauritius Museum Council Act* (2000), *National Heritage Fund Act* (2003). La sauvegarde et la reconnaissance du patrimoine culturel mobilisent la collaboration du Ministère des Arts et de la Culture, du *National Heritage Fund*, du *Morne Heritage Trust Fund*, du Département de l’Environnement et du Ministère de l’Agro-Industrie (*National Parks and Conservation Service*).

A côté des acteurs institutionnels, des associations non gouvernementales (Société de l’Histoire de Maurice, SOS Patrimoine, *Mauritian Wildlife Foundation*, *Friends of the Environment*), jouent également un rôle clé dans la sensibilisation du public. L’antenne mauricienne de l’*International Council of Monuments and Sites* (Icomos), à l’initiative de la fondation de la plupart de ces associations, œuvre activement à la reconnaissance de ce patrimoine. L’Université de Maurice, l’Université de Technologie, l’Ecole Hôtelière sont également partie prenante, à leur mesure, en proposant l’étude du tourisme culturel ou/et en initiant des recherches dans ce domaine.

En résumé, si l'identification et la préservation du patrimoine culturel se structurent de plus en plus, autant dans la sphère institutionnelle qu'au niveau de la société civile, reste toutefois posée la question de la concertation entre les différents acteurs et, concomitamment, celle de la convergence des intérêts. « Une réflexion de fond pour une plus grande intégration de la culture et de notre patrimoine au tourisme, associant l'Etat, les acteurs économiques privés, les tours opérateurs, les intervenants du milieu associatif et les ONG serait souhaitable » (*Le Mauricien*, septembre 2014).

III) DES PISTES PROMETTEUSES, MAIS QUELLE DURABILITÉ ?

Pressentant l'existence d'une niche intéressante à explorer, quelques acteurs du tourisme s'y sont engouffrés. Des idées sont lancées, même si les objectifs ne sont pas toujours clairement définis entre valorisation culturelle et intérêt économique. Si les deux peuvent se rejoindre il importe toutefois que la culture ne devienne pas un prétexte marketing et que le visiteur puisse trouver à satisfaire sa soif d'authenticité. De même, l'ouverture du culturel à l'économique, pour être durable, devrait présenter plus d'avantages que d'inconvénients.

A. L'authentique comme marque de fabrique

Dans *Le Mauricien* du 30 septembre 2014, Christian Malherbe proposait quelques pistes de réflexion pour une approche intégrant culture et tourisme. Déjà, la création d'un Ministère regroupant les deux volets serait un signal fort de la part du gouvernement, facilitant ainsi les prises de décisions et leur cohérence. Cet acte politique pourrait s'accompagner de la mise sur pied d'un schéma directeur du tourisme, affichant clairement les priorités, les orientations et les objectifs.

La place du patrimoine matériel et immatériel est centrale, tant au niveau économique que pédagogique dans une dimension de connaissance, de valorisation et de sauvegarde. Cette démarche nécessite la formation d'experts locaux capables de s'occuper de la restauration du patrimoine et de sa préservation, expertise qui pourrait s'exporter au niveau régional. Maurice pourrait ainsi, à terme, devenir un pôle de formation pour l'Afrique.

Le patrimoine mauricien étant insuffisamment connu à l'extérieur, en relation avec les opérateurs locaux du NTIC, il s'agirait de créer des *websites* attractifs, l'objectif étant d'inciter les étrangers à venir découvrir ce patrimoine sur place et de les aider à préparer leur voyage.

Le tourisme tel que pratiqué actuellement favorise les structures hôtelières classiques, notamment les hôtels pieds dans l'eau. Or, la dimension culturelle nécessite une immersion du visiteur dans la vie quotidienne du Mauricien qui passe par un séjour chez l'habitant. C'est la seule façon de goûter à l'authenticité de la cuisine traditionnelle, de vivre la culture d'une famille typique, d'apprécier le charme de l'accueil et de l'hospitalité locale, de profiter de véritables moments d'échanges.

Une étude pilotée par H. Ramkisson et M. Uysal révèle que l'authenticité est un facteur important dans les attentes du tourisme culturel.

« *An important key to success in the Mauritian context would be the island's commitment to its authentic cultural products. This would serve as a competitive advantage for its tourism industry embellishing much of the island's cultural tourism image* » (Ramkisson et Uysal, 2010).

Ayant saisi tout le profit que l'on pouvait en tirer, le groupe hôtelier « Attitude » propose une expérience pionnière (« Otentik Attitude ») d'immersion du visiteur dans la culture locale à travers « l'hospitalité mauricienne ». Celle-ci se décline par l'accueil des visiteurs dans des hôtels à l'atmosphère typique : architecture mauricienne, présence d'un bazar avec des produits locaux, ambiance créole des chambres, dîner chez l'habitant (les *Family Members*). L'objectif « n'est pas de vendre uniquement un produit, une plage, une chambre, mais avant tout une expérience authentique ».

Surfant la vague de l'authentique, le ministre du Tourisme, Xavier-Luc Duval, souhaite « mauricianiser le produit » et « insuffler l'authenticité et la spécificité mauricienne », partant du constat que le visiteur peut certes trouver à se loger dans des structures hôtelières qui offrent tout le confort et le charme possible, mais que ce n'est plus suffisant. Il s'agit de se différencier par rapport aux autres et d'offrir au touriste une véritable expérience enrichissante. « Nous voulons tisser des liens d'amitié avec nos visiteurs, leur faire découvrir notre culture, apprendre à cuisiner un cari poisson, danser un *sega tipik* » (*Indian Ocean Times*, 2016).

Toutefois, le concept d'« authenticité » doit être manié avec prudence, son niveau dépendant de la capacité des destinations à accueillir un nombre croissant de visiteurs sans tomber dans le travers de l'« authentique édulcoré » à des fins commerciales. Cohen distingue ainsi quatre stades. L'« authenticité » est atteinte lorsque la nature de la scène et l'impression que le visiteur en retire apparaissent réelles (Gorges de Rivière Noire [photo 5], Le Morne). Il y a « suspicion » quand la scène paraît réelle à une partie des visiteurs mais pas à l'autre (Domaine des Pailles). Il y a « mise en scène », situation la plus courante, lorsque la scène est « arrangée » afin de répondre au mieux aux attentes des visiteurs (danses dans les hôtels, musée l'Aventure du Sucre). Enfin la « manigance » existe lorsque l'impression retirée de la scène, tout comme la scène elle-même, est surfaite, on est alors dans le cadre de l'artificialisation, de l'« espace fardé pour le touriste » (« *covert tourist space* ») (Cohen, 1976).

L'histoire du pays offre une vraie opportunité de proposer aux visiteurs des produits « authentiques ». S'appuyant sur les traces du passé servile et de l'engagisme dont au moins deux sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco (Le Morne et l'Aapravasi Ghat) une « Route de l'esclavage » est à l'étude. On se propose également de transformer l'ancien hôpital Militaire Labourdonnais en musée de l'esclavage, l'objectif étant de promouvoir à la fois le patrimoine, l'histoire du pays et la destination Maurice-patrimoine. « Les visiteurs auront la possibilité d'être au cœur d'une zone de Port-Louis remplie de richesses et de l'histoire de sa population » (*Le Mauricien*, juillet 2013). Dans le même ordre d'idée, la réhabilitation de Fort Adélaïde (La Citadelle) en « Montmartre des tropiques », planifiée par le Ministère du Tourisme en collaboration avec des promoteurs privés, pourrait offrir aux touristes un haut lieu de la culture et de l'histoire de Maurice (*L'express*, février 2006).

B. Des retombées positives entremêlées de craintes

Le tourisme culturel présente de nombreux avantages : préservation et valorisation de l'héritage (revitalisation des traditions, arts, cuisines, festivals, langues, sites historiques, patrimoine bâti), diminution de la charge sur les plages, construction de la fierté nationale par la valorisation des identités locales, prévention des conflits entre visiteurs et population locale à travers l'apprentissage du « vivre ensemble », développement économique par création de nouveaux emplois (économie rurale solidaire, émergence de branches spécifiques pouvant exercer un effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'industrie locale).

En employant hommes et femmes en égale proportion, le secteur culturel contribue à réduire les inégalités entre les deux sexes en améliorant les niveaux de vie. Il favorise l'auto-emploi en soutenant l'innovation et la créativité, notamment dans l'artisanat et la musique (Hurdowar, Ghunowa, 2007). La musique est marquée par une percée fulgurante du *sega* avec l'apparition de nouveaux talents encouragés par une forte demande. On note également un certain engouement pour le *bhojpuri*, musique d'origine indienne.

La demande en « produits culturels » participe à l'émergence d'une nouvelle génération d'« entrepreneurs culturels » ayant besoin de formation en management et en technologie afin de pérenniser leur action. Ces derniers s'inscrivent dans une stratégie de sous-traitance auprès des grosses firmes et des hôtels qui participent à l'industrie touristique et qui sont à la recherche d'authenticité de leurs produits. La *Development Bank of Mauritius* accompagne ces auto-entrepreneurs en facilitant leur accès au crédit. Les revenus ainsi générés réinjectés dans l'économie locale, participent à la croissance globale.

Quelques craintes existent pourtant à l'égard de « la mise de la culture sur le marché » : risque d'artificialisation, transformation des modes de vie, perturbations sociales...

La première crainte est alimentée par le phénomène de « folklorisation » des danses et musiques traditionnelles dans les hôtels (photo 6). La même dérive touche la cuisine traditionnelle où, parfois, la qualité des produits et des préparations n'est plus toujours au rendez-vous. Tout fonctionne un peu comme si deux cultures coexistaient sur le territoire : l'une, publique, fardée, à destination du visiteur, l'autre privée, authentique, s'exprimant dans la sphère intime (Jauze, 2011).

C. Quelle optique de durabilité ?

« Sustainable cultural tourism development can fulfill economic, social and aesthetic needs while maintaining cultural integrity and ecological processes. It can provide for today's host and guests while protecting and enhancing the same opportunity for the future » (Ghunowa, 2007).

Le tourisme culturel peut effectivement participer au développement d'une activité durable à Maurice à condition que ses retombées profitent à l'ensemble du pays et non uniquement à quelques grandes chaînes hôtelières et tours opérateurs, comme c'est le cas jusqu'à présent. Il faudrait, pour cela, qu'il s'inscrive dans un plan de développement cohérent dans lequel le Ministère du Tourisme a un rôle clé, à travers la mise en place d'un « National Cultural Tourism Policy which makes appropriate cultural provision and also provide an equitable distribution in order to ensure equality and enhancement of opportunities » (Ghunowa, 2007).

La réussite d'une démarche culturelle passe par certaines conditions :

- Un management rigoureux s'appuyant sur une bonne information du système, tant de la part des visiteurs que de la population locale. Cette information doit, entre autres, mettre l'accent sur la préservation des richesses locales, le respect et la transmission des valeurs traditionnelles.
- Une démarche raisonnable et partagée par l'ensemble des acteurs, ainsi qu'un équilibre entre les ressources et l'activité.
- La définition d'un schéma cohérent et progressif qui passe par différents stades :

Inventaire : bâtiments, sites, artistes, artisans, évènements, musée, services disponibles (informations des visiteurs, accès aux sites, équipements, boutiques) ;

Évaluation : qualité des sites, évènements et services (filtre de l'authenticité) ;

Stratégie : thèmes potentiels, centres d'intérêts plus valorisants, développement des infrastructures, protection des ressources, information des visiteurs, marketing, impacts sur les populations, capacité à s'insérer dans le système ;

Application : validation du schéma et adhésion des populations.

- L'intégration de la notion de « capacité de charge », à savoir le nombre de visiteurs que le site peut accueillir sans qu'il y ait de dégradation, d'insatisfaction chez les visiteurs ou de sentiment d'invasion de la part de la population. La notion peut inclure également une dimension psychologique, la population n'étant, parfois, pas prête ou préparée à accueillir les visiteurs.

Des pistes sont évoquées afin de réduire les impacts négatifs sur les sites, comme le contrôle des flux par des itinéraires spécifiques, l'augmentation des droits d'entrée sur les sites sensibles, l'extension des heures d'ouverture des musées, la fermeture des sites menacés de dégradation, l'identification de nouveaux centres d'intérêt afin de partager la capacité d'accueil, la mise en place d'un code de conduite pour les visiteurs, tours opérateurs et guides dans les sites sensibles (Grand Bassin, Chamarel).

De même, les acteurs du système doivent se mettre d'accord sur un code déontologique comme l'utilisation raisonnable des ressources culturelles, la réduction de la surconsommation et du gaspillage, le maintien de la diversité culturelle, l'intégration du tourisme culturel dans la planification, le soutien des cultures locales et des communautés, l'association des communautés locales aux décisions, la consultation des parties prenantes et du public, l'éducation des communautés et des visiteurs au respect des cultures et des traditions, la pratique d'un marketing responsable, l'encouragement des recherches afin de mieux cerner la demande de ce segment.

CONCLUSION

Le lien entre tourisme et patrimoine à Maurice est à la fois complexe et révélateur des difficultés des petits états insulaires à transcender leur image de destination balnéaire tropicale. Si quelques acteurs, intéressés par la relance d'une activité traditionnelle, sont convaincus qu'il y a là une vraie opportunité à saisir, d'autres restent sceptiques quant à son efficacité.

Eu égard à l'échelle réduite du territoire et à la jeunesse de l'héritage patrimonial, le tourisme culturel, comme activité spécifique, n'a aucune chance de réussite. Le produit culturel est présent à Maurice et, dans certains cas, il est convenablement valorisé, mais il reste insuffisant pour capter une part du marché international (Ghunowa-Ramlall, 2007). En revanche, le tourisme global peut participer à la valorisation du patrimoine, à condition d'être bien encadré. En effet, au-delà des retombées économiques classiques, l'exploitation des atouts culturels de l'île peut être un facteur de cohésion sociale et identitaire. La multiplicité des éléments culturels proposés aux visiteurs renvoie ainsi à la mosaïque ethnoculturelle de l'île. Le tourisme n'est pas qu'une voie offerte à l'expression des différences culturelles, il se présente aussi comme un fédérateur national autour de valeurs patrimoniales identitaires reconnues et partagées. Dans cette dimension, il fonctionne comme le révélateur d'une conscience

sociale cristallisée autour de valeurs communes : Jardin de la Compagnie, Bazar de Port-Louis, Champ de Mars, *sega, dholl puri...*

Reste posée la question des retombées négatives. Une démarche touristique culturelle, n'a de chance de porter ses fruits qu'à travers une attitude responsable et solidaire, soucieuse de promouvoir les valeurs locales et d'aider au développement (Jauze, 2013). Mais, qui responsabiliser, de l'institutionnel, du professionnel, de l'habitant, du touriste, dont les intérêts ne sont pas les mêmes ? Responsabiliser ces acteurs revient en quelque sorte à trouver le point de convergence de différents enjeux permettant ainsi d'établir l'équilibre nécessaire à la durabilité du système.

Au final, l'orientation vers un tourisme culturel à Maurice peut représenter une vraie opportunité d'alternative à la massification, à condition que la démarche s'inscrive à une double échelle. A l'échelle nationale, en complément du tourisme balnéaire, offrant ainsi une nouvelle option à ceux qui ne se contentent plus de « bronzer idiot ». A l'échelle régionale, dans une stratégie réticulaire s'appuyant sur les richesses patrimoniales d'une Indianocéanie émergente (Jauze, 2016).

BIBLIOGRAPHIE

- COHEN E., « Towards sociology of international tourism », *Social Research*, n°39, 1972, 164-182.
- COUSIN S., « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel », *Civilisations*, 57 | 2008, 41-56.
- DERUISSEAU M.-C. S., *The potential of cultural heritage tourism: a case for Mauritius*, Faculty of Law and Management, University of Mauritius, 2006.
- GHUNOWA-RAMLALL U., *Investigating on the potential of promoting Mauritius as a Cultural Tourism Destination*, University of Mauritius, 2007.
- HURDOWAR Y., *Developing Cultural Tourism as Part of the Tourism Product Portfolio. Case Study Mauritius*, Faculty of Law and Management, University Of Mauritius, 2007.
- JAUZE J.-M., « Patrimoine et identité dans les villes mauriciennes », *Les quais ou voyages transculturels*, dir. P. Eve, CRESOI, Université de La Réunion, 2004.
- JAUZE J.-M., « Grand Baie (Maurice) : côté jardin, côté cour », *Cybergeo : European Journal of Geography* (En ligne), Espace, Sociétés, Territoire, article 490, mis en ligne le 03 mars 2010. URL : <http://cybergeo.revues.org/index22957.html>
- JAUZE J.-M., « Cultures et identités dans les villes des Mascareignes », colloque international Cultures citadines dans l'océan Indien (XVIII^e-XXI^e siècles). *Pluralismes, échanges, inventivité*, SEDET, Paris 7, Rajaonah V. Faranirina (dir.). Paris : Karthala, 2011, p. 149-167.
- JAUZE J.-M., « Réalité et utopie d'un tourisme culturel dans les Mascareignes », *Les mille visages de l'Indianocéanie*, Actes du colloque de Mahébourg, Maurice, Commission de l'océan Indien, 65-73, 2013.
- JAUZE J.-M., *Patrimoines partagés, Traits communs en Indianocéanie*, Commission de l'Océan Indien. Saint-André : Epica Editions, 2016.
- LAZZAROTTI O., « Tourisme culturel et patrimoine : quelques analyses pour un Monde habitable », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Briefings, 2010, Online since 18 October 2010, connection on 10 August 2016. URL : <http://articulo.revues.org/1509>.
- MALHERBE C., « Culture, tourisme et développement économique durable », *Le Mauricien*, 30 septembre 2014.
- RAMKISSON H., UYSAL M., « Testing the role of authenticity in cultural tourism consumption: a case of Mauritius », *Tourism Analysis*, Vol. 15, 571-583, 2010.
- SOODIN K., *An investigation into the potentiality of Tourism Heritage – Port Louis: Tourism Heritage in Mauritius – Analysis?* University of Mauritius, 2006.
- TAGLIONI F., *Insularité et développement durable*, IRD, 2011.

ILLUSTRATIONS



Photo 1 : Site du Lac sacré de Grand Bassin considéré comme une résurgence du Gange (cliché auteur).



Photo 2 : Le patrimoine bâti identifiant socioculturel des quartiers : mosquée Jummah et porte monumentale du Chinatown (cliché auteur).



Photo 3 : Bazar de Port Louis, épicentre du commerce traditionnel (cliché auteur).



Photo 4 : Aapravasi Ghat, porte d'entrée des travailleurs immigrés sur le territoire (cliché auteur).



Photo 5 : Gorges de Rivière Noire,
un patrimoine naturel authentique prisé autant des touristes que des Mauriciens (cliché auteur).



Photo 6 : Interprétation du *sega* lors d'une soirée « mauricienne » dans un hôtel (cliché auteur).

Sur les questions du Tourisme et du Patrimoine, *Tsingy* a publié

Germaine WAIBEL, *Tamatave : Ville-musée, ville-mémoire ?* (*Tsingy* n°6)

Brigitte ELISON, Daniel DARTIGUEPEYROU, *Les A.P.M. (Amis du Patrimoine de Madagascar), encore trop méconnus* (*Tsingy* n°8)

Catherine FOURNET-GUERIN, *Un By-pass bien fréquenté : un nouvel axe routier de Tananarive investi par de nouvelles pratiques citadines* (*Tsingy* n°10)

Benoît E. SAKAIZA, *L'incertain décollage du tourisme à Sainte Marie* (*Tsingy* n°12)

Jean-Michel DEWAILLY, « *Antsirabe, le Vichy malgache* », *les vicissitudes d'un mythe* (*Tsingy* n°16)

Thierry SIMON, *Dynamiques actuelles de développement dans le cirque de Mafate* (*Tsingy* n°17)

Sarah FEE, Noël J. GUEUNIER, *A forgotten « hybrid » art: The carved bed panels of nineteenth-century Imerina* (*Tsingy* n°17)

Fabrice FOLIO, *L'eldorado mozambicain sous les projecteurs : diagnostic et recompositions territoriales* (*Tsingy* n°18)

Numéros thématiques déjà publiés

- Démographie à Madagascar (*Tsingy* n°4)
- Les femmes dans l'océan Indien (*Tsingy* n°5)
- Religions et Sociétés dans l'océan Indien (*Tsingy* n°7)
- « Dossier 1947 » (*Tsingy* n°8)
- Les Hommes et la Mer (*Tsingy* n°9)
- La violence dans les sociétés de l'océan Indien (*Tsingy* n°11)
- La côte Est de Madagascar (*Tsingy* n°12)
- Voyages et Missions dans le S.O. de l'océan Indien (*Tsingy* n°13)
- Madagascar et La Réunion, 1^{re} partie (*Tsingy* n°14)
- Madagascar et La Réunion, 2^e partie (*Tsingy* n°15)
- Les migrations dans l'océan Indien (*Tsingy* n°16)
- Les hommes et la nature (*Tsingy* n°17)
- Le Mozambique (*Tsingy* n°18)
- Images et représentations des sociétés coloniales :
La Réunion - Madagascar (*Tsingy* n°19)



promedia@moov.mg

Imprimé à Madagascar
par MADPRINT Antananarivo
roi@moov.mg

Édition : 1^{er} semestre 2017

Code : PMC2605 (9 788909 200699)